UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01476587 9

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/leproblmedelac00asso

Le problème de la colonisation au Canada français

Régions de colonisation
Recrutement
Aide aux colons

PUBLIÉ PAR L'A. C. J. C.

1920

12838

Le problème de la colonisation

AU

Canada français

Le problème de la colonisation

AU

Canada français

Rapport officiel du Congrès de Colonisation tenu par l'A. C. J. C. à Chicoutimi, du 29 juin au 2 juillet 1919

Régions de colonisation
Recrutement des colons
Aide aux colons

LIBRARY
11
JAN
1985

MONTRÉAL
Bureaux de l'A. C. J. C.
Immeuble Versailles, 90, rue St-Jacques

1920

UNIVERSITY OF TORONTO
JUL
13
1987

BREF

de

Sa Sainteté Benoît XV

à l'A. C. J. C.

LU A CHICOUTIMI EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONGRÈS DE COLONISATION

*Nous avons agréé avec une particulière bienveillance l'hommage des sentiments de dévouement et de filial attachement des membres de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, *et Nous avons été heureux d'apprendre que, selon le témoignage de leurs Pasteurs vénérés, ils sont restés fidèles à leur chère devise :* Piété, Étude, Action. *Les progrès réalisés par l'Association, organisée aujourd'hui dans plusieurs diocèses, les consolants résultats obtenus sont le présage de son développement à l'avenir, et surtout des fruits précieux de vie chrétienne qu'elle est appelée à porter dans ses membres et au sein de leurs familles, du bien qu'elle est destinée à opérer dans les différentes classes de la société. Aussi, à l'exemple de Notre Prédécesseur de sainte mémoire, le Pape Pie X, Nous adressons Nos paternels encouragements à cette Association, et, implorant sur elle l'abondance des bénédictions divines, Nous accordons de grand cœur à ses membres et à leurs familles, particulièrement à son aumônier général, aux aumôniers-directeurs, aux membres de son Comité central et de ses Unions régionales, la Bénédiction Apostolique.*

BENEDICTUS PP. XV

Rome, du Vatican, le 11 avril 1919.

12838

Comité central

DE

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE EN 1919

Président : GEORGES BARIL, médecin, professeur à l'Université Laval, Montréal

Vice-Présidents : GUY VANIER, avocat, professeur à l'Université Laval, Montréal
JEAN-CHRYSOSTOME MARTINEAU, avocat

Secrétaire : JOSEPH BLAIN, avocat

Secrétaires-correspondants : LUCIEN GERMAIN, notaire
HENRI LESSARD, instituteur

Trésorier : CUTHBERT DÉSY, gérant de banque

Administrateur du " Semeur " : BRUNO ROY

Membres-adjoints : ROCH AUBRY, instituteur
AIMÉ PARENT, comptable
ALEXANDRE THÉRIEN, typographe
ALBERT LANDRY, employé de manufacture
GILBERT LAFERRIÈRE
PIERRE THIBAUDEAU, étudiant en droit
FRANÇOIS VÉZINA, étudiant à l'École des Hautes Études commerciales.

Aumônier-Directeur : R. P. EDGAR COLCLOUGH, S.J.

PRÉFACE

Le problème de la colonisation, ou de la conquête progressive du sol cultivable par l'agriculteur, est d'importance vitale pour les Canadiens français. Maîtres de la terre, ils deviennent par là même inexpugnables, parce qu'ils possèdent la richesse foncière, la plus stable de toutes, parce qu'une forte natalité leur assure une expansion toujours croissante, parce qu'ils acquièrent, en vertu de la loi du nombre, une influence de plus en plus considérable dans les conseils de la nation, parce que la population rurale ne peut guère être entamée par l'anglicisation, parce que le système paroissial garantit la permanence de la vie catholique dans les campagnes et, par suite, dans l'ensemble du pays.

Difficile à résoudre, le problème doit néanmoins être résolu à tout prix. Et pour y parvenir, il faut qu'on l'étudie, afin de le bien connaître et de discerner les meilleurs principes de solution ; il faut ensuite qu'on se mette résolument à l'œuvre pour appliquer le système qui donnera des résultats.

Au lendemain de l'armistice, personne ne fut surpris de voir l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française *annoncer bravement qu'elle allait tenir un congrès de colonisation. Les jeunes gens ont, de nos jours, une tournure d'esprit très réaliste. Ils ont habitué le public à ces coups d'audace, et l'on se rappelle comment ils osèrent aborder notre " problème scolaire ", en 1913, aux Trois-Rivières, notre " devoir social ", en 1914, à Montréal, et notre " problème agricole ", en 1916, à Saint-Hyacinthe.*

On pouvait, dans le congrès projeté, procéder de deux manières : (a) *chercher à créer un grand mouvement d'intérêt et de sympathie dans le public en faveur de la colonisation ; ou* (b) *faire une étude purement technique des voies et moyens qui peuvent le mieux assurer le succès de l'œuvre colonisatrice.*

Ce qui presse le plus peut-être, à l'heure actuelle, c'est l'éveil national à la gravité de la situation. Le reste, l'organisation systématique, suivra à plus ou moins brève échéance. Quand le besoin d'action est intense, irrésistible, il crée l'organe, *comme parlent les biologistes. Les jeunes le comprirent et visèrent surtout à provoquer cet éveil,*

tout en introduisant le plus possible d'éléments d'ordre pratique dans leurs délibérations. Il pourrait être imprudent de courir deux lièvres à la fois ; il ne l'est point de chercher à organiser une battue générale. C'est ce qu'essaya l'A. C. J. C., et voilà ce qui constitue l'originalité particulière de son congrès de colonisation.

Pour réussir dans cette entreprise en partie double, il fallait d'abord : (a) *susciter une grande et longue campagne de presse ;* (b) *emmener au congrès le plus grand nombre possible de personnalités marquantes ou susceptibles d'exercer une influence décisive: ministres ou députés, techniciens et colons, professionnels et ecclésiastiques, etc. Il fallait, en second lieu :* (a) *faire une enquête minutieuse auprès des personnes renseignées,dans les vieilles paroisses et dans les endroits de colonisation ;* (b) *exposer en détail les avantages et les inconvénients des diverses régions de colonisation ;* (c) *procéder à l'examen des méthodes de recrutement, afin de recommander les meilleures ;* (d) *aviser aux moyens les plus pratiques de venir en aide aux nouveaux colons.*

Vaste programme, que la faveur générale permit de suivre article par article. D'abord, dans sa première partie : (a) *pendant des semaines, les journaux de toutes nuances déployèrent une véritable ardeur à traiter ou faire traiter le sujet ;* (b) *la région Chicoutimi-Lac-Saint-Jean s'ouvrit aux congressistes, leur offrant, avec l'accueil le plus aimable, le champ d'expérience le mieux approprié ;* (c) *les dignitaires ecclésiastiques et laïques donnèrent leur adhésion chaleureuse : Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, publia une lettre qui fut lue en chaire dans toutes les églises de son diocèse ; sir Lomer Gouin, premier ministre, approuva le projet de congrès, après avoir annoncé que son gouvernement affecterait cinq millions de dollars à la colonisation ; le ministre de la Colonisation, M. Mercier, accepta de prendre officiellement la parole au congrès et suivit toutes les séances avec les principaux fonctionnaires de son département ; la présence d'un délégué officiel du gouvernement du Manitoba, d'un agent fédéral de l'immigration des États-Unis au Canada, des missionnaires colonisateurs de l'Abitibi, du Lac St-Jean, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, celle des représentants des sociétés de colonisation et de divers autres groupements patriotiques, sans parler des nombreux invités de tout rang social et des journalistes, attestait le grand intérêt que prenait le public à ces assises. Quant à la seconde*

partie : (a) *l'enquête préalable par la province avait apporté aux congressistes des données concrètes de grande valeur ; enfin les trois rapports principaux sur* (b) *les " régions de colonisation "* (c) *le " recrutement des colons " et* (d) *" l'aide aux colons " devaient fournir matière abondante aux échanges de vues, au discussions et aux résolutions.*

* * *

Le choix de Chicoutimi pour la tenue du congrès était un véritable coup de maître, à cause de la mystérieuse attirance du Saguenay et du lac Saint-Jean, à cause surtout des véritables prodiges opérés en cette région dans le domaine agricole et le domaine industriel. Ce choix inespéré, les citoyens de Chicoutimi et des municipalités voisines le rendirent possible en prenant à leur compte, avec une générosité magnifique, le poids de dépenses considérables.

Les journaux — la plupart des quotidiens avaient des représentants au congrès — portèrent jusqu'aux extrémités du pays les bonnes nouvelles d'un renouveau d'activité en faveur de la colonisation. " On parle encore du congrès de colonisation de Chicoutimi, disait la Presse *de Montréal, le 8 juillet dans un article de rédaction. On en parlera longtemps ; on en consignera les grandes lignes dans l'histoire des terres neuves, dans cette épopée d'une race qui défriche son domaine depuis des siècles, et qui n'enterrera la hache du colon que quand la province de Québec sera devenue un immense champ d'épis... Les congressistes de Chicoutimi sont des semeurs d'idées. Avec plus d'ardeur et d'enthousiasme que jamais, ils ont répandu la pensée du sol oublié, blâmé les travers de notre loi de colonisation, suggéré des améliorations, proposé des plans de campagne, qui, s'ils sont mis en pratique, produiront des résultats magnifiques."*

Le congrès de l'A. C. J. C. eut son écho jusqu'en France. Les Nouvelles Religieuses, *la grande revue catholique de Paris, lui consacraient une longue chronique en septembre. On y retrouve cette appréciation de M. Omer Héroux, parue dans* le Devoir *de Montréal le 4 juillet : " Le verdict est unanime ; la réunion de Chicoutimi est la plus belle qu'ait encore tenue l'A. C. J. C. Aucune n'a rassemblé un auditoire plus nombreux, plus attentif ; aucune n'a entendu des travaux plus fouillés, plus compréhensifs ; aucune n'a*

vu un débat plus nourri et plus ordonné à la fois. Mais il y a plus: les spécialistes déclarent que, du point de vue de la colonisation, le Congrès est un événement considérable et peut-être le point de départ d'un mouvement puissant... Fait à noter, le ministre de la Colonisation, accompagné de son sous-ministre et d'autres fonctionnaires de son département, a suivi toutes les séances, prenant des notes, écoutant avec une évidente attention des discours, des observations et des critiques d'allure fort courtoise, mais dont sa présence n'a point gêné la franchise."

L'A. C. J. C. s'était proposé de provoquer un éveil de l'opinion publique et de faciliter l'œuvre colonisatrice. On trouvera dans les pages qui suivent un écho des délibérations du congrès de Chicoutimi.

LE PROBLÈME DE LA COLONISATION

AU CANADA FRANÇAIS

LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

En vue de se procurer des renseignements très exacts sur la situation actuelle et de bien faire connaître à tous, en le montrant sous ses aspects divers, le problème complexe de la colonisation, ses conséquences dans le domaine social, la nécessité de lui trouver une prompte et bonne solution ; en vue, par suite, d'attirer l'attention publique sur l'importance d'un congrès général, où l'on accueillerait toutes les lumières et utiliserait toutes les bonnes volontés, le Comité central de l'A. C. J. C., après avoir sollicité et obtenu de S. G. Mgr Labrecque l'autorisation de tenir sous son patronage, le congrès à Chicoutimi, institua une vaste enquête, dans toutes les parties de la province, auprès des personnes susceptibles de lui venir en aide dans son travail de préparation.

Nous sommes heureux d'insérer, au début de ce volume, la belle lettre de Mgr l'évêque de Chicoutimi au clergé de son diocèse. Pour mieux guider le lecteur, nous donnerons ensuite le texte même du questionnaire qui servit à l'enquête et le programme du congrès.

SA GRANDEUR MGR LABRECQUE

ET

LE CONGRÈS

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Évêché de Chicoutimi, 13 juin 1919

LE CONGRÈS DE COLONISATION DE L'A. C. J. C.

Bien chers collaborateurs,

Le 12 avril j'accueillais avec la plus grande joie la nouvelle que notre vaillante Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française venait tenir à Chicoutimi son huitième Congrès général, les 29, 30 juin et 1er juillet.

L'Association de la jeunesse Catholique, vous le savez, a été fondée, il y a une quinzaine d'années, dans le but de grouper les jeunes Canadiens français et les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie. Le bien qu'elle a déjà accompli ne permet point d'entretenir le moindre doute sur l'efficacité des moyens — *piété, étude, action* — qu'elle met en œuvre. Elle a su créer une élite de jeunes apôtres dans tous les milieux où elle exerce son activité.

Il y a trois ans, l'A. C. J. C. abordait, à Saint-Hyacinthe, la discussion du problème agricole. Aujourd'hui, elle choisit Chicoutimi pour siège de son Congrès de Colonisation. Durant quelques jours les généreux et patriotes jeunes gens de l'Association, secondés par un grand nombre d'experts, vont étudier trois questions de la plus haute importance et pour la province et pour notre diocèse : *Les régions de colonisation, le recrutement des colons, l'aide aux colons.*

Ce congrès est donc destiné à faire événement dans notre région où la colonisation est toujours une question de la plus haute actualité. Nous ne pouvons compter, maintenant, tous les avantages que Chicoutimi et le Lac St-Jean peuvent retirer de ces séances d'études.

C'est pourquoi j'émets le vœu de voir les diocésains, en aussi grand nombre que possible, assister à ce Congrès où le grave problème de la Colonisation sera étudié de façon scientifique et pratique. Si nous savons en profiter, le Congrès de 1919 de l'A. C. J. C. sera pour nous d'une inappréciable utilité.

Je vous exhorte donc, chers collaborateurs, à prendre part aux séances de ce Congrès, si vous en avez la facilité. Invitez-y vos paroissiens, surtout les jeunes gens.

Ces derniers y trouveront double avantage. Outre la compétence qu'ils acquerront sur le sujet qui fait l'objet spécifique du Congrès, nos jeunes gens apprendront à connaître l'admirable Association de la Jeunesse. A la flamme d'apostolat qui jaillit de l'âme des membres de l'A. C. J. C. s'allumeront de saints enthousiasmes au cœur de nos jeunes gens qui repartiront fermement décidés à faire fleurir en notre diocèse la *piété, l'étude* et *l'action* de la Jeunesse Catholique.

Cela comblerait un désir depuis longtemps entretenu dans mon cœur et serait une des plus douces consolations d'un long épiscopat.

Le programme comporte des études sur la question ouvrière et sur l'union des cultivateurs : j'invite les intéressés à ne pas manquer l'occasion d'y assister.

Conscient de tout le bien que doit retirer le diocèse de cet événement social, je prie Dieu de bénir les travaux du Congrès et demande à tous les fidèles de prier pour obtenir du ciel une abondante moisson de féconds résultats.

Veuillez lire cette lettre au prône de dimanche prochain et recevoir l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† MICHEL-THOMAS,

Évêque de Chicoutimi.

———

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

ENQUÊTE SUR LA COLONISATION

Paroisse ou région qui fait l'objet de l'enquête. . . . . .

I. — LES RÉGIONS DE COLONISATION.

1. *a*) Quelles sont les régions de la province de Québec qu'il vous paraît préférable de développer les premières : l'Abitibi ? le Témiscamingue ? la Beauce ? les Cantons de l'Est ? la Gaspésie ? le Lac St-Jean ? les régions de Témiscouata, de Labelle, de la Matapédia, de la Gatineau ? *b*) Quels avantages y voyez-vous pour le Canada ? pour notre race ?

2. *a*) La colonisation simultanée de plusieurs régions produirait-elle des résultats plus heureux que la concentration des efforts sur une seule région ? *b*) Pour quelles raisons ?

3. Quels sont d'après vous les avantages et les désavantages actuels et futurs de la région ou des régions que vous préférez ?

A. Au point de vue agricole :

a) Climat ? *b*) Forme du sol : uni ou montagneux ? avec ou sans lacs ? avec ou sans cours d'eau ? *c*) Nature du sol : argileux ? sablonneux ? rocailleux ? *d*) État ordinaire des terres : en forêts ? en friche ? en culture ? *e*) Genre de culture le plus approprié ? *f*) Chances de développement de l'élevage ? de l'industrie laitière ? de l'aviculture ? de l'apiculture ? de la culture fruitière ? de la culture maraîchère ?

B. Au point de vue industriel : *a*) *Ressources hydrauliques :* Quelle force approximative peuvent développer les cours d'eau de cette région ? appartiennent-ils à l'État ou à des parti-

culiers ? sont-ils exploités ? à quelles conditions peut-on acquérir les chutes d'eau ? *b*) *Ressources minières :* A-t-on établi la nature des gisements ? en quoi consistent-ils ? qu'est-ce qu'on en retire présentement ?

c) *Ressources forestières :* De quelles essences ? le bois est-il transformé sur place ou transporté à l'état brut ? quel est le prix du bois avant et après le charroi ? 1. Quelle est la nature des relations entre colons et marchands de bois et fonctionnaires du gouvernement ? Les droits de coupe perçus sont-ils un garant de la bonne foi des colons ou une source d'abus ? 2. Quelles sont les plus proches scieries ? Y a-t-il des usines de pulpe ? Quels sont les propriétaires de ces moulins et de ces usines ? L'industrie des meubles et des jouets y a-t-elle des chances de succès ?

d) *Pêche et chasse :* Dans cette région de colonisation est-ce un moyen de subsistance, et même une source de revenus, ou simplement une occasion de se distraire ? 1. La pêche et la chasse sont-elles libres pour tout venant ? A-t-on concédé des droits exclusifs ? A qui ? Pour combien de temps ? Sur quelles étendues de terrain ? 2. Comment concilier les exigences de la colonisation avec la nécessité de conserver les forêts et les forces hydrauliques ?

C. Au point de vue commercial: *a*) Quels sont actuellement les moyens de communication ? chemins de voitures ? voies ferrées ou fluviales ? Quelles sont les routes qu'il est urgent d'ouvrir ? Faudrait-il multiplier les voies de transport pour l'écoulement des produits ? Suivant quels tracés ? *b*) Les colons font-ils des économies ? Y a-t-il une caisse populaire ? Y a-t-il une succursale de banque ? Consent-elle des prêts aux colons ou draine-t-elle les épargnes pour le bénéfice des villes ? *c*) Y a-t-il des établissements prospères ? Lesquels ? Sont-ils tenus par des industriels étrangers ou par nos compatriotes ? Réclame-t-on d'autres maisons de commerce ? Quel genre d'affaires aurait le plus de chances de succès ?

D. Aux points de vue moral et social : *a*) *Vie religieuse :* Combien de prêtres dans la région ? Combien de paroisses ? Combien de dessertes ? Les visites du prêtre sont-elles assez fréquentes pour les besoins de la population ? Demande-t-on d'autres prêtres ? A quels endroits ? *b*) *Vie scolaire :* Y a-t-il un nombre d'écoles suffisant ? Combien d'instituteurs religieux ou laïques ? Masculins

ou féminins ? Les octrois gouvernementaux sont-ils considérables ? Le niveau de l'enseignement est-il convenable ? Quelles améliorations désire-t-on ? Quelles difficultés rencontre-t-on habituellement ?

c) Vie sociale : 1. Y a-t-il des médecins ? des notaires ? d'autres hommes instruits ? Suffisent-ils aux besoins du milieu ? Reçoit-on des journaux ou des revues ? Lesquels ? 2. La population a-t-elle quelques occasions de se distraire et de s'instruire ? Y a-t-il des fêtes patriotiques ? des bonnes œuvres ? de l'esprit public ? 3. Se visite-t-on entre voisins ? Vit-on heureux ? Y a-t-il des familles nombreuses ? En moyenne combien d enfants par famille ? A quel âge jeunes gens et jeunes filles s'épousent-ils ? Trouve-t-on de la difficulté à se marier ? A quoi cela tient-il ? 4. Y a-t-il quelque conflit de religion ou de race ? A quoi cela tient-il ? Comment résoudre ces graves problèmes ?

4. *a)* Existe-t-il des cercles de l'A. C. J. C. dans cette région de colonisation ? Pourrait-on en fonder ? Êtes-vous en état de contribuer à ces fondations ? Où et comment ? Le Comité central et les Comités régionaux peuvent-ils vous rendre service dans cette propagande ? *b)* Un cercle de l'A. C. J. C. ne serait-il pas un moyen de cohésion entre les jeunes colons ? une arme contre le pessimisme et le découragement ? Ne contribuerait-il pas à faire connaître la région ? à provoquer des sympathies par l'entremise des autres cercles de l'A. C. J. C. ? à résoudre certaines difficultés de début ? à développer les relations et la bonne entente ? à mettre sur pied les plus urgentes entreprises ?

5. Êtes-vous favorable à la colonisation canadienne-française en dehors de la province de Québec ? Oui ou non ? Avec restrictions ? ou sans restrictions ? Quels arguments pouvez-vous apporter en faveur du Manitoba ? de l'Alberta ? de la Saskatchewan ? de la Colombie-Anglaise ? du Nouvel-Ontario ? du Nouveau-Brunswick ? A quelle région donnez-vous vos préférences ?

6. Avez-vous d'autres détails à signaler sur cette première partie de l'enquête ?

II — LE RECRUTEMENT DES COLONS.

1. *a)* Avez-vous un cercle de colonisation dans votre paroisse ? Comment fonctionne-t-il ? Quels résultats a-t-il obtenus ? *b)* S'il

n'en existe pas, pouvez-vous en fonder un ? Quelles difficultés avez-vous à vaincre ?

2. *a*) Le cercle de colonisation vous paraît-il le meilleur agent recruteur ? *b*) Quelles méthodes d'organisation, de fonctionnement et d'action vous semblent les plus efficaces pour recruter et établir des colons ?

3. Que pensez-vous du recrutement : *a*) Au moyen de conférences, d'adhésions individuelles, puis de départs en masse pour les régions de colonisation ? *b*) Par la mise en évidence des produits des terres neuves, à l'époque des expositions ordinaires, ou au moyen d'expositions ambulantes accompagnées de conférences et peut-être de projections ? *c*) Par le moyen de la prédication du haut de la chaire ? *d*) Par l'affiche et le tract ? *e*) Par la presse quotidienne, par les journaux régionaux, par le *Journal d'Agriculture* ? *f*) Que pensez-vous d'un comité national de publicité qui utiliserait toutes ces ressources de propagande ? Comment le fonder ? Où le fonder ? Comment le maintenir ?

4. *a*) Ne pourrait-on pas concéder un canton à un prêtre à charge de le coloniser lui-même ?

b) Une caisse ne pourrait-elle pas être fondée pour soutenir les missionnaires ? Par quelles méthodes A la charge de qui ? *c*) Ne serait-il pas pratique d'accorder des subsides en terres aux compagnies industrielles qui s'engageraient à les peupler ?

5. *a*) Le programme scolaire ne pourrait-il pas comporter dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, de l'agriculture, une orientation plus marquée vers la colonisation ? *b*) Les brochures de colonisation du gouvernement ne devraient-elles pas être conservées dans les bibliothèques scolaires et commentées à l'occasion de quelques fêtes paroissiales ?

6. Quelle est et quelle devrait être la part des collèges classiques dans la colonisation ?

7. *a*) Les hommes de profession voient-ils les avantages individuels et nationaux qui résulteraient du développement de nos centres de colonisation ? *b*) Ne sont-ils pas en faute de garder le silence sur ce problème vital ? Quels seraient leurs devoirs dans votre opinion ?

8. *a*) L'activité des agronomes de districts ne pourrait-elle pas s'étendre plus loin qu'à l'amélioration des vieilles terres ? *b*) Des

conférenciers spéciaux ont-ils jamais parcouru les paroisses dans un but de colonisation ?

9. *a*) Quelle méthode pratique suggérez-vous pour utiliser au bénéfice de la colonisation notre excédent annuel de 45.000 naissances ? *b*) Ne combattrait-on pas efficacement la mortalité infantile en faisant connaître les terres neuves dans les milieux de population pauvre et dense ? *c*) Les enfants des ménages ouvriers ne contracteraient-ils pas le goût de la terre, si on fondait des colonies de vacances pour les bambins ? des maisons de villégiature pour les ouvriers ? *d*) La fondation d'orphelinats agricoles dans les centres de colonisation ne favoriserait-elle pas le développement de ces régions d'avenir ? *e*) Les Conférences de Saint-Vincent de Paul ne devraient-elles pas établir sur des terres neuves les familles qui végètent et qui s'anémient dans les villes ?

10. *a*) Où vont ceux qui quittent votre paroisse ? Dans quelle proportion se dirigent-ils vers les États-Unis ? vers les villes de la province de Québec ? l'Ouest canadien ? vers les régions de colonisation ? *b*) Quelles sont les raisons les plus communes de cette désertion ? Est-ce le dégoût de la terre ? l'impossibilité d'y vivre avec aisance ? l'attrait des villes ? le simple désir honnête de gagner plus facilement sa vie ? *c*) Favorisée d'une bonne campagne d'opinion, combien de familles votre paroisse pourrait-elle offrir chaque année aux centres de colonisation ?

11. *a*) Croyez-vous que la colonisation peut ramener à la terre les ruraux déracinés ? *b*) Pourquoi ? par quels procédés ou à quelles conditions ?

12. *a*) Peut-on fonder quelque espoir sur les centres industriels et commerciaux pour le recrutement des colons ? *b*) Quelle campagne particulière de recrutement pourrait être entreprise dans nos vieilles paroisses rurales ?

13. Est-il à votre connaissance que l'élévation du coût de la vie, la nécessité d'une plus grande production pour parer à la famine universelle, la loi de conscription, aient provoqué un retour sérieux vers la terre et plus spécialement vers les centres de colonisation ? Comment doit-on tirer parti de ces circonstances pour agrandir le domaine national ?

14. *a*) Croyez-vous à la possibilité du rapatriement des Franco-Américains ? Serait-il préjudiciable à leurs intérêts ? Dans quel

mesure peut-il être accentué au profit de nos terres neuves ? Quel système de propagande recommandez-vous à cette fin ? *b*) En fait que peut-on attendre des centres agricoles de la Nouvelle-Angleterre ? Des milieux manufacturiers franco-américains ? Des groupes de nos compatriotes établis dans le Michigan, l'Illinois, le Dakota, le Wisconsin, le Minnesota ?

15. Comment, dans votre opinion, l'Association de la Jeunesse peut-elle aider la cause de la colonisation ? Quelles initiatives en attendez-vous ? De quelle façon pensez-vous qu'elle peut le plus utilement collaborer aux œuvres entreprises ? Quelles œuvres existantes désirez-vous lui signaler en particulier ?

16. N'est-il pas vrai que le recrutement des colons sera d'autant plus facile, qu'il y aura plus de moyens de leur venir en aide ? N'est-ce pas l'une des raisons qui doit nous presser davantage à organiser immédiatement des œuvres de secours et d'encouragement ?

17. Quels autres moyens de recrutement pouvez-vous signaler ?

III. — L'AIDE AUX COLONS.

1. *a*) Quels sont les premiers besoins du colon à son arrivée ? *b*) Trouve-t-il à se loger ? à se nourrir ? De quelle manière ? A quel prix ? Une maison centrale rendrait-elle service ?

2. *a*) A quelles conditions peut-il se procurer un lot de terre ? Quelles sont les dimensions de ce lot ? Peut-il du même coup s'en procurer pour ses enfants ? Doit-il habiter son lot ? *b*) Quelle grandeur de terrain doit-il défricher ? ensemencer ? A quels travaux est-il tenu chaque année ?

3. Quel est le minimum de capital requis pour exploiter un établissement ? Faut-il du mobilier ? des instruments aratoires ? du bétail ? de l'argent liquide ? Combien ?

4. *a*) Sur quoi le colon, qui ne possède que ses bras et son amour de la terre, peut-il compter pour se procurer quelques ressources au début de son établissement ? *b*) A qui peut-il s'adresser pour trouver de l'ouvrage ? Y a-t-il des bureaux de placement ou d'autres organisations propres à lui faciliter cette tâche ? Peut-il s'engager aux scieries ou s'occuper aux travaux publics ? Quel salaire recevra-t-il ?

5. S'il a besoin de crédit, de qui peut-il l'obtenir ? du gouvernement ? d'une municipalité voisine ? de quelque banque ou caisse populaire ? des colons déjà établis ? des sociétés et des cercles de colonisation ? A quelles conditions ?

6. *a*) Y a-t-il des chemins ? Pouvez-vous donner un graphique des chemins qui existent ? Quelle longueur ont-ils ? Suffisent-ils aux besoins de la région ? Quelle est la qualité des routes ? Les colons peuvent-ils travailler à la confection des routes ? Si non, pourquoi ? *b*) Les chemins sont-ils construits avant ou après l'arrivée des colons ? Est-ce qu'on retarde trop à les construire ? *c*) Y a-t-il des équipes de travailleurs pour la construction des chemins ? Si non, où trouver la main-d'œuvre nécessaire à cette fin ? Que faut-il penser de la main-d'œuvre étrangère ?

7. *a*) Votre société de colonisation (ou quelque patriote dévoué) aide-t-elle les colons à choisir des lots avantageux ? S'est-elle occupée elle-même de l'achat ? Quelles iniatives pourrait-elle prendre à cet égard ? *b*) Votre société de colonisation s'occupe-t-elle de rendre les départs de colons faciles ? d'acheter les billets ? de payer même parfois une partie des frais de transport ?

c) De quelles façons votre société de colonisation est-elle venue en aide aux colons établis, à ceux surtout qu'elle a elle-même dirigés vers les terres neuves ? *d*) Pour protéger les bons colons, la société de colonisation s'efforce-t-elle de découvrir les exploiteurs ? Quels sont ordinairement ces exploiteurs ? *e*) Réussit-elle à aplanir les difficultés entre colons, gouvernement et marchands de bois ? S'occupe-t-elle de recevoir les plaintes du colon, de les peser, de les appuyer à l'occasion auprès de qui de droit ? Quelles sont ces plaintes ? Remédie-t-on à ces griefs ? De quelle manière ?

f) La société de colonisation soutient-elle les colons par des envois de vêtements, d'argent, de graines de semence, de livres de classe ? S'emploie-t-elle à solliciter des dons pour nos défricheurs ?

8. *a*) Ne faciliterait-on pas le progrès des établissements nouveaux en pressant l'organisation de la vie paroissiale et de la vie municipale ? N'est-ce pas une des principales fonctions des sociétés de colonisation ? *b*) Organisés en municipalité civile, les colons ne pourraient-ils pas profiter de la loi provinciale des bons

chemins pour étendre et améliorer leurs voies de communication ? Le crédit des détenteurs de lots n'en serait-il pas affermi aux yeux des prêteurs et des sociétés de colonisation ? *c*) La présence d'un prêtre résidant ne serait-elle pas une cause d'innombrables bienfaits ? La moralité de la population naissante ne serait-elle pas mieux assise ? ne donnerait-elle pas de meilleures promesses d'avenir ? Le prêtre n'est-il pas le confident et le meilleur conseiller du colon ? *d*) Le prêtre ne saurait-il pas organiser l'entr'aide généreuse et si utile ? Ne presserait-il pas la fondation d'une caisse d'épargnes et de prêts, d'une coopérative agricole ? Ne serait-il pas l'âme d'autres initiatives urgentes ? Dans votre opinion quel pourrait être son programme d'action ?

9. A-t-on constaté le besoin d'un modeste hôpital ? d'une école ménagère ? d'un couvent ? Peut-on en entreprendre la construction ? Comment réussir ? Les colons n'obtiendraient-ils pas les prêts dont ils ont besoin s'il se groupaient pour fonder une caisse populaire ?

10. La fédération des caisses populaires ne permettrait-elle pas d'aider les caisses des centres de colonisation ? Le " crédit du colon " ne se trouverait-il pas organisé par le fait même ? Quel autre solution recommandez-vous ?

11. *a*) Le prêt sur gage, consenti dans des conditions honnêtes, ne constituerait-il pas une opération avantageuse pour les deux parties contractantes ? Serait-il possible chez vous de mettre sur pied une de ces institutions de prêts ? Votre paroisse contribuerait-elle au moins à sa fondation ? *b*) Le prêt hypothécaire rendrait-il plus de services ? Est-il possible ? En a-t-on fait l'essai ? Quels ont été les résultats ? *c*) Croyez-vous qu'une avance de deniers, moyennant gage,aiderait à la constitution d'un troupeau ? au perfectionnement de l'outillage ? à l'amélioration de la ferme ?

12. *a*) Dans votre opinion les octrois de notre gouvernement provincial sont-ils suffisants ? quel est le montant de ces crédits ? A quoi cet argent est-il employé ?

b) Quelle somme particulière est affectée à l'établissement de nos compatriotes et des autres colons de langue française ? Comment cet argent est-il dépensé ? *c*) Accorde-t-on des octrois pour la construction d'écoles ? de beurreries ? de fromageries ? Facilite-t-on l'obtention du bétail ? des instruments aratoires ? des arbres

fruitiers ? des graines de semence ? *d*) Les sociétés qui se dévouent à l'œuvre de la colonisation obtiennent-elles des subventions ? Pour quelles fins ?

13. *a*) Le gouvernement fédéral favorise-t-il l'établissement des colons dans votre paroisse ? Comment cela ? Quelle somme dépense-t-il à cette fin ? Quel usage fait-on de cet argent ? Profite-t-il aux nôtres ? *b*) La campagne d'immigration du gouvernement fédéral a-t-elle été utile à votre région ? dans quelle mesure ? Des immigrants viennent-ils encore ocuper chez vous des terres neuves ? Quelle est la nationalité de ces immigrants ? *c*) A votre avis, quelle collaboration peut-on attendre du gouvernement fédéral ? Quelles demandes devrions-nous lui faire ?

14. *a*) Ne serait-il pas à propos de distribuer des lots gratuits aux pères de familles nombreuses et même aux simples colons de bonne foi ? *b*) Serait-il sage de ne livrer les lots aux colons qu'après avoir nettoyé quelques arpents ? Ce premier nettoyage devrait-il être fait par l'État, par des compagnies subventionnées, ou par des sociétés de colonisation ? *c*) Pour libérer un colon qui est dans l'impossibilité de continuer son défrichement, ou pour répondre aux désirs des colons qui ont de l'argent mais qui n'ont pas de goût pour le premier abatis, ne paraît-il pas opportun de faciliter la vente des lots à moitié défrichés ? Qui peut remplir cet office ? Conviendrait-il de confier ce soin à des agents spéciaux ? à des agences de publicité ? aux sociétés de colonisation ?

15. *a*) N'est-ce pas aux vieilles paroisses qu'il appartient de peupler les cantons de colonisation ? N'est-ce pas à elles aussi qu'incombe le devoir de soutenir ceux qui travaillent à l'agrandissement du domaine national ? *b*) Quelles sont les paroisses de colonisation les plus proches de la vôtre ? Quelle heureuse initiative votre paroisse a-t-elle prise pour leur venir en aide ? *c*) Ne pouvez-vous pas intéresser vos co-paroissiens à l'œuvre de la colonisation ? Voudriez-vous organiser des conférences et répandre des tracts ? *d*) Quelques bons patriotes accepteraient-ils de se grouper en comité d'action ? Quel programe pourraient-ils exécuter, à votre avis ? Auraient-ils besoin de quelque appui extérieur ? Lequel ? Pourquoi ?

16. *a*) Vos associations nationales ou religieuses s'occupent-elles des colons ? S'en occuperont-elles à l'avenir ? De quelle

façon ? *b*) Dans votre opinion quelle société organisée devrait battre la marche et soutenir l'effort des plus modestes groupements ? *c*) Les journalistes et les publicistes n'ont-ils pas un devoir national à remplir à cet égard ? Quelle tâche leur assigneriez-vous ?

LE COMITÉ CENTRAL DE L'A. C. J. C.

PROGRAMME DU CONGRÈS

DIMANCHE 29 JUIN

MATIN: 6 h. 30 Arrivée des congressistes à bord du *Murray Bay*. Réception par le Comité de Chicoutimi.

7 h. 30 Messe de communion dite par Mgr Eugène LAPOINTE, P. A., vicaire général du diocèse.

Chant du *Credo* par les congressistes.

Allocution par M. l'abbé Maxime FORTIN, assistant-aumônier de l'Union régionale de l'A. C. J. C., Québec.

Déjeuner en commun immédiatement après la messe.

9 h. 30 Première séance d'étude.

Président d'honneur ; M. Elzéar BOIVIN, arpenteur, Chicoutimi.

Président actif : Dr Georges BARIL, président général de l'A. C. J. C., Montréal.

Sujet : *Les régions de colonisation.*

Rapporteur : M. Paul HUBERT, ancien membre du comité régional de l'A. C. J. C., Montréal, inspecteur d'écoles à Rimouski.

Discussion générale.

Commentateurs : M. Hector AUTHIER, avocat à Amos, agent de colonisation pour l'Abitibi, et M. l'abbé J.-B.-L. BOURASSA, missionnaire colonisateur, Haileybury.

MIDI : Dîner.

SOIR : 2 h. 30 Deuxième séance d'étude.

Président d'honneur : M. Thomas-Louis BERRON, avocat, à Roberval.

Président actif : M. Oscar HAMEL, notaire, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C. à Québec.

Sujet : *Le recrutement des colons.*

Rapporteur : M. H. LESSARD, instituteur, secrétaire-correspondant du Comité régional de l'A. C. J. C., Montréal.

Commentateurs : M. l'abbé Jean BERGERON, missionnaire agricole, Chicoutimi, et M. l'abbé Ivanhoë CARON, missionnaire colonisateur, Québec.

6 h. Souper.

8 h. Séance solennelle, dans la grande salle du séminaire.

Président d'honneur : Mgr Eugène LAPOINTE.

Allocution : M. Eugène L'HEUREUX, avocat à Chicoutimi, rédacteur au *Progrès du Saguenay.*

Allocution : Dr Georges BARIL, président général de l'A. C. J. C.

Allocution de M. Honoré MERCIER, ministre de la colonisation à Québec.

L'organisation professionnelle agricole : Rapport présenté par M. Anatole VANIER, président du *Comptoir coopératif de Montréal.*

Allocution de Son Honneur le maire de Chicoutimi.

Allocution du président d'honneur.

LUNDI 30 JUIN

MATIN : 7 h. 30 Messe dans la chapelle du séminaire pour les membres défunts de l'A. C. J. C.

Déjeuner.

9 h. Séance du seizième conseil fédéral.

Président d'honneur : R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J., aumônier-directeur de l'A. C. J. C.

Président actif : Dr Georges BARIL.

Rapport de la commission des lettres de créance.

Rapport du secrétaire, présenté par M. J.-C. MARTINEAU, avocat, vice-président du Comité central de l'A. C. J. C.

Rapport financier et exposé budgétaire pour l'année 1919-1920 : M. Cuthbert DÉSY, gérant de banque, trésorier général de l'A. C. J.C.

Rapport du chef du secrétariat : M. Alphonse de la ROCHELLE, notaire, Montréal.

" Comment susciter et maintenir la vie dans les cercles ? " Rapport présenté par M. Honorius MARCOTTE, vice-président du cercle La Haye de l'A. C. J. C., Montréal

Discussion.

Commentaires par les représentants des comités régionaux : Édouard COULOMBE, négociant, Québec; Damase SAINT-MAURICE, cigarier, Montréal; Maurice GÉLINAS, manufacturier, Les Trois-Rivières; Hector MÉNARD, comptable, Ottawa ; J.-E. PAQUIN, professeur, Saint-Hyacinthe ; Émile JEAN, journaliste, Sherbrooke, et Gaston BEAUDOIN, notaire, Joliette.

Motions et vœux.

Élections.

Conclusions du conseil fédéral : Le R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J.

MIDI : Dîner.

SOIR : 2 h. 30 Troisième séance d'étude.

Président d'honneur : M. J.-E.-A. DUBUC, industriel, Chicoutimi.

Président actif : M. Guy VANIER, vice-président de l'A, C. J. C., Montréal.

Sujet : *L'aide aux colons.*

Rapporteur : M. Eugène L'HEUREUX, avocat, cercle Labrecque de l'A. C. J. C., Chicoutimi.

Discussion générale.

Commentateurs : M. J.-N. GASTONGUAY, président du cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin, Québec, et le R. P. Alexandre DUGRÉ, professeur au collège Sainte-Marie, Montréal.

6 h. Souper.

8 h. Séance solennelle de clôture.

Présidence d'honneur de Mgr Eugène LAPOINTE.

Allocution de M. J.-C. MARTINEAU, avocat, vice-président de l'A. C. J. C., Montréal.

" L'organisation ouvrière catholique ". Rapport présenté par un membre de l'A. C. J. C. de la région de Montréal.

Conclusions du Congrès: M. l'abbé J.-C. TREMBLAY, directeur du *Progrès du Saguenay*, Chicoutimi.

Allocution du Dr Georges BARIL.

Allocution de M. Eugène L'HEUREUX, avocat.

Allocution de Mgr Eugène LAPOINTE.

MARDI 1er JUILLET

Visite de la ville et des industries locales.

Départ des congressistes pour Québec, par le bateau du mercredi matin, 2 juillet.

LE PROBLÈME DE LA COLONISATION AU CANADA FRANÇAIS

OUVERTURE ET SÉANCES DU CONGRÈS

L'arrivée un peu tardive du bateau devait nécessairement apporter quelques légères modifications au programme. Les heures du séjour à Chicoutimi étaient comptées d'avance, et tout le temps disponible fut employé par les membres de l'A. C. J. C. aux séances du congrès, à celles du conseil fédéral, à des réunions de membres des conseils régionaux, etc., puis à la visite de la région.

La première séance du congrès, la séance d'ouverture, eut lieu le dimanche après-midi et l'on y traita des "régions de colonisation ". Le soir du même jour, se tenait la première séance solennelle, sous la présidence d'honneur de Mgr Eugène Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi et représentant de S. G. Mgr Labrecque ; le ministre de la Colonisation, l'honorable H. Mercier, y prononça un discours. Le lendemain après-midi, on procédait à la seconde séance d'étude, où l'on s'occupa du " recrutement des colons ". Le sujet de la troisième séance d'étude, " l'aide aux colons", fut reporté à la réunion du soir, qui devait être la séance solennelle de clôture.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la répartition des heures de séances et des autres réunions qui ne concernent pas directement le congrès. Pour faciliter la lecture et grouper dans leur ordre les trois sujets d'étude sur la colonisation, qui formaient l'objet principal des travaux et délibérations des congressistes, nous donnerons d'abord le compte rendu de la première séance solennelle, puis le texte des rapports et le relevé sténographique ou le résumé de la discusion aux trois séances d'étude, enfin les conclusions du congrès, et le complément des autres travaux et discours à la séance solennelle de clôture.

Les membres de l'Association de la Jeunesse, qui avaient la responsabilité directe du congrès, s'étaient réservé l'adoption des vœux qu'après leur étude de la question, ils croiraient devoir formuler et soumettre au public, en leur nom et au nom de leur association. On en trouvera le texte à la suite des délibérations.

PREMIÈRE SÉANCE SOLENNELLE DU CONGRÈS

La vaste salle du séminaire, artistement pavoisée et brillamment illuminée, est pleine à déborder, quand Mgr Eugène Lapointe, vicaire général, vient prendre place au fauteuil d'honneur, ayant à ses côtés le Ministre de la Colonisation, le pro-maire de Chicoutimi, M. J.-E.-A. Dubuc, le président de l'A. C. J. C., de nombreux membres du clergé et d'autres éminents citoyens. Au nom des membres de l'A. C. J. C. de la région de Chicoutimi, M. Eugène L'Heureux, avocat, rédacteur au *Progrès du Saguenay*, souhaite la bienvenue aux congressistes, et, comme président de l'assemblée, invite à tour de rôle les différents orateurs et artistes inscrits au programme de la soirée.

Discours de M. Eugène L'Heureux

La jeunesse du Saguenay vous remercie sincèrement d'avoir répondu aussi généreusement ce soir, à l'appel qu'elle vous a fait. Votre attitude lui cause beaucoup de joie et fait naître chez elle les plus belles espérances.

Bienvenue à vous, Monseigneur le Président d'honneur, digne représentant de notre vénéré Pasteur, qui apportez à notre œuvre le réconfort de votre présence ;

Bienvenue à vous, Monsieur le Ministre de la Colonisation, qui nous assurez par votre présence ici votre bienveillance et — pour quoi pas ? — votre bienfaisance ;

Bienvenue à vous, Messieurs les Membres du Conseil de ville et des Conseils de comtés, qui avez, avec quelques hommes

d'œuvres de Chicoutimi, rendu possible, par votre généreux concours, la tenue de ce congrès dans notre ville ;

Bienvenue à vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes venus de tous les points de notre région et d'endroits plus éloignés nous apporter les uns la force de votre compétence, les autres la sympathie de votre présence;

Bienvenue à vous, enfin, jeunes gens de Montréal, de Québec, d'Ottawa, de l'Ouest, de la Nouvelle-Angleterre, de partout, que nous attendions avec tant d'impatience, qui édifiez aujourd'hui notre population par votre bon exemple, et avec qui nous désirons ardemment mener les bonnes luttes au service de la religion, de la patrie et de la société.

Malgré son inexpérience, on pardonnera sans doute à la jeunesse de s'occuper de colonisation, après avoir étudié déjà notre organisation agricole, et avant d'aborder le problème ouvrier. Ces trois questions comportent les trois éléments de toute prospérité, et la jeunesse n'a pas le droit de s'en désintéresser.

L'une des leçons les plus précieuses que nous donne l'histoire, c'est que les générations se succèdent, mais la patrie demeure. Pour nous, la patrie c'est le Canada. Ce sont nos ancêtres qui en ont jeté les bases. C'est vous, citoyens d'aujourd'hui, qui lui donnez sa forme actuelle. Et c'est la jeunesse contemporaine qui demain sera appelée à lui apporter les leçons de l'expérience amassée de génération en génération.

Conscients de ce rôle qui nous attend, nous nous efforçons d'étudier attentivement, et libres de tout préjugé de quelque nature qu'il soit, les données des problèmes actuels en vue de l'avenir de notre patrie.

C'est là toute la raison d'être de notre association, de nos congrès, de nos cercles et de leurs réunions. Votre présence ici, en si grand nombre, est pour nous un appui réconfortant. Nous vous en remercions donc avec toute la sincérité que peuvent exprimer nos cœurs de jeunes.

Je laisse maintenant la parole au docteur Baril, président général de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

———

Discours de M. le Dr Georges Baril

Mon premier mot doit être un mot d'hommages à sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi pour la bienveillante sympathie qu'il a daigné témoigner à notre association à l'occasion de son huitième congrès général, consacré à l'étude de la colonisation. Je prie Monseigneur le Vicaire général de transmettre à Sa Grandeur l'expression de nos respectueux hommages et de notre très vive reconnaissance.

Nous avons reçu, quelques jours avant notre congrès, un bref apostolique dont Notre Saint Père Benoît XV a bien voulu honorer notre association, à la suite d'une supplique que nous avions déposée à ses pieds, par l'entremise de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, dans l'espoir d'obtenir de Sa Sainteté une bénédiction pour notre œuvre. J'ai le grand honneur de vous donner lecture de ce bref avant de procéder aux quelques remarques que je désire faire au commencement de ce congrès. (*La salle entière se lève aussitôt.*)

Bref de S. S. Benoît XV a l'A. C. J. C.

Nous avons agréé avec une particulière bienveillance l'hommage des sentiments de dévouement et de filial attachement des membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et Nous avons été heureux d'apprendre que, selon le témoignage de leurs Pasteurs vénérés, ils sont restés fidèles à leur chère devise : Piété, Étude, Action. Les progrès réalisés par l'Association, organisée aujourd'hui dans plusieurs diocèses, les consolants résultats obtenus sont le présage de son développement à l'avenir, et surtout des fruits précieux de vie chrétienne qu'elle est appelée à porter dans ses membres et au sein de leurs familles, du bien qu'elle est destinée à opérer dans les différentes classes de la société. Aussi, à l'exemple de Notre Prédécesseur de sainte mémoire, la Pape Pie X, Nous adressons Nos paternels encouragements à cette Association et, implorant sur elle l'abondance des bénédictions divines, Nous accordons de grand cœur à ses membres et à leurs familles, particulièrement à son aumônier général, aux aumôniers-directeurs, aux membres de

son Comité central et de ses Unions régionales, la Bénédiction Apostolique.

BENEDICTUS PP. XV

Rome, du Vatican, le 11 *avril* 1919

A l'occasion de notre congrès nous avons reçu un certain nombre de lettres de la part d'éminents personnages, qui expriment leur regret de n'avoir pu venir à Chicoutimi. Je désire vous donner communication de la lettre de sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.

Cabinet du Premier Ministre
Province de Québec

Québec, 15 juin 1919

Docteur Georges Baril
Président général de l'Association catholique
de la Jeunesse canadienne-française, Montréal

Mon cher docteur,

Votre congrès m'intéresse. J'aimerais beaucoup à y prendre part, mais je ne puis pas vous dire en ce moment si la chose me sera possible. J'ai lieu de croire que mon collègue le ministre de la colonisation accepterait avec plaisir votre invitation.

Veuillez agréer, mon cher docteur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

LOMER GOUIN

Espérant nous aussi une réponse favorable, nous avions déjà à cette date adressé une invitation à l'honorable ministre de la Colonisation. Nous avons également reçu une lettre de chacun de nos anciens présidents : M. Joseph Versailles, fondateur de la ville de Montréal-Est et président le la banque canadienne-française Versailles, Vidricaire & Boulais ; M. Albert Benoît, ancien professeur à l'université de Californie, aujourd'hui domicilié à Ottawa et traducteur au Sénat ; M. Antonio Perreault, professeur de droit à l'université de Montréal ; et M. V.-E. Beaupré, professeur à l'École polytechnique de Montréal. Il serait mal-

heureusement trop long de vous en donner lecture intégrale. Qu'il me suffise de vous dire que chacun d'eux, tout en exprimant ses regrets de ne pouvoir prendre part à nos assisses, forme des vœux pour le succès du congrès et de l'Association en général. On me permettra de citer au moins la lettre de M. Versailles.

Montréal, le 17 juin 1919

M. Guy Vanier, avocat
Vice-président de l'A. C. J. C.
Montréal

Cher Monsieur Vanier,

J'ai reçu, avec beaucoup de plaisir, l'invitation du Comité central d'assister au Congrès d'études sur la colonisation que l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française tiendra les 29 *et* 30 *juin et le* 1er *juillet prochain. Malheureusement, un voyage projeté d'avance m'empêchera de me rendre à Chicoutimi ; inutile de vous dire que je me joins de tout cœur aux congressistes.*

Une étude sur la colonisation faite sur place, dans une région comme celle du Saguenay et par les membres de l'A. C. J. C., ne peut manquer d'être intéressante et fructueuse.

En lisant votre lettre, je me reporte aux jours déjà lointains de 1903 *et* 1904 *et je pense à tout le chemin parcouru par la jeunesse, depuis ce temps. Les idées, qui jusqu'alors semblaient faites pour les seuls hommes mûrs, ont germé dans les tout jeunes cerveaux.*

Je vous prie, Monsieur le Vice-président, d'offrir aux jeunes de l'A. C. J. C. l'hommage de mon admiration pour le travail assidu et constant qu'ils s'imposent et pour les beaux résultats qui se font déjà sentir. Les luttes de la vie m'ont entraîné dans une autre sphère d'action, mais je n'ai jamais cessé un instant de suivre d'un œil attentif la marche en avant de l'Association.

Je vous prie d'agréer pour vous-même et d'offrir au Comité central mes regrets et ma reconnaissance.

JOSEPH VERSAILLES

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, depuis qu'elle existe, a noué des relations internationales avec

les autres associations de jeunesse catholique. A l'heure actuelle, nous entretenons une correspondance assez suivie avec la Jeunesse de France, d'Italie et de Belgique, pour ne mentionner que ces pays-là. Nous sommes heureux de compter sur la chaude amitié de nos cousins de France, dont un membre du Comité général de l'A. C. J. F. et l'un des nombreux blessés de la guerre, le lieutenant Flory, nous renouvelait naguère, de vive voix, le précieux témoignage. Et la jeunesse belge ne nous est pas moins sympathique que la jeunesse française.

Tout récemment, grâce à un concours spécial de circonstances, nous avons noué des relations encore plus intimes avec la jeunesse italienne. Nous avions prié M. le chanoine Chartier de présenter nos vœux à l'Association catholique de la Jeunesse d'Italie. Quelques jours avant le présent congrès, nous recevions du commandeur Pericoli, le président de la Jeunesse italienne, une longue lettre dont je désirerais vous donner lecture. Mais le temps presse. Vous me permettrez néanmoins de vous en citer quelques passages :

Le secrétaire de votre distingué protecteur, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a eu l'obligeance de se présenter au siège de la Jeunesse catholique italienne à Rome, pour me remettre la lettre que vous avez eu la courtoisie de m'écrire le 21 février 1919.... Je considérai comme un devoir d'aller ensuite présenter mes hommages à Son Excellence Mgr l'Archevêque au Collège canadien. Sa Grandeur eut ensuite la bonté de venir en personne à notre siège. (Mgr Bruchési, dans cette visite, était accompagné de Mgr Eugène Lapointe, que nous sommes heureux d'avoir en ce moment au milieu de nous comme président d'honneur, et de M. le chanoine Chartier.)

L'Association de la Jeunesse catholique italienne, fondée en février 1869, a terminé heureusement ses cinquante années d'existence ... La J. C. I. se réjouit de transmettre, par mon entremise, un cordial et fraternel salut à sa sœur cadette du Canada, qui manifeste déjà dans son organisation tant de force vitale et qui a une volonté si prononcée d'amener la jeunesse à une vie religieuse intense, de l'aider par ses cercles d'études à se procurer une formation intellectuelle complète et de tourner toute son activité au service de toutes les œuvres religieuses, sociales et patriotiques, imposées par l'heure présente.

La Jeunesse catholique italienne possède des cercles dans chacun des 250 diocèses d'Italie : elle compte actuellement 2000 cercles et 18 conseils régionaux... Approuvée et encouragée par le Saint-Père,la J. C. I. s'est constituée en un comité pour l'érection d'un temple votif à la mémoire et au profit de ceux de toutes les nations qui sont tombés pendant la guerre. Dès maintenant je me permets de vous inviter à faire partie du comité international qu'on est à constituer...

C'est de plus notre intention, vu que toutes les associations catholiques de jeunesse existant chez les différents peuples se proposent le le même idéal et le même programme, de prendre l'initiative d'une union internationale des Jeunesses catholiques. Cette union,respectant l'autononie nationale, servirait admirablement à rendre frères tous les jeunes catholiques du monde en vue d'une action commune pour la défense de la religion et de l'idéal chrétien, à rendre frères aussi les différents peuples. Elle procurerait encore des avantages même matériels aux jeunes gens des nations diverses. Je serais heureux de connaître votre sentiment sur ce projet pour pouvoir vous en écrire ensuite en détail.

J'espère que ma présente lettre vous atteindra à temps pour être lue dans votre prochain Congrès général. Vous aurez l'obligeance d'adresser à tous les jeunes catholiques du Canada qui se trouveront réunis, le fraternel salut de leurs camarades italiens. Ceux-ci, bien qu'ils soient éloignés, partagent avec eux les mêmes sentiments et le même idéal. Ils luttent pour la même grande cause, la cause de l'Église et de la patrie.

Je désirerais maintenant remercier Monsieur le Ministre de la Colonisation, qui a bien voulu mettre de côté ses nombreuses occupations pour nous honorer de sa présence et suivre les diverses séances d'étude de notre congrès. Qu'il veuille bien croire que les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française considèrent cette démarche de sa part comme un encouragement et une marque de sympathie, dont ils lui sont profondément reconnaissants.

Le présent congrès, qui est le huitième tenu sous les auspices de notre Association depuis sa fondation, groupe ici ce soir des représentants non seulement de toutes les parties du pays, mais même de nos frères franco-américains. Nous avons parmi nous le délégué de la jeunesse franco-américaine. Le ministre de

l'agriculture de la province du Manitoba a jugé également à propos de se faire représenter par un colonisateur de sa province. Également, nous comptons au milieu de nous les délégués de la plupart de nos cercles disséminés dans toutes les parties du pays. C'est donc la jeunesse entière qui s'intéresse à la question qui fait l'objet de nos études.

Ce congrès va nous permettre de nous renseigner sur le problème important de la colonisation. Dans une réunion comme celle-ci, les séances d'études ne peuvent avoir que deux buts : 1° faire appel aux autorités compétentes en la matière et à l'esprit de travail de nos membres afin de nous renseigner le mieux possible sur un sujet aussi important que celui que nous étudions ; 2° offrir aux hommes de bonne volonté, qui veulent réellement faire quelque chose pour l'œuvre primordiale de la colonisation, le concours désintéressé de tous ceux d'entre nos membres qui se sentent des aptitudes à exercer dans ce domaine leur activité religieuse, patriotique et sociale.

Nous abordons l'étude de cette question avec des idées très larges. Nous laissons à toute personne ici présente la liberté de prendre part à la discussion, d'exposer ses projets, quittes à émettre nous-mêmes les vœux qui résumeront nos travaux. Avant de terminer, permettez-moi de vous rappeler que nos études de la question sont divisées en trois parties. Cet après-midi, nous avons déjà étudié les régions de colonisation.

Nous avons remarqué que les *régions de colonisation* sont abondantes, sans doute, dans toutes les parties du pays, mais particulièrement dans notre province. Dans les deux séances suivantes, qui auront lieu demain, nous étudierons *le recrutement des colons* et *l'aide à apporter aux colons.*

Le Président.— Un personnage qu'il doit être très intéressant d'entendre, surtout pendant un congrès de colonisation, c'est certainement le ministre de la colonisation. Sachant l'impatience de l'auditoire, je m'empresse d'offrir la parole à l'honorable M. Mercier.

———

Discours de l'Honorable Honoré Mercier

Je tiens à ce que mes premières paroles soient des paroles de remerciements pour la très cordiale réception qui m'est faite et pour les trop bonnes paroles prononcées à mon endroit.

Je puis vous assurer que je n'ai pas autant de mérites qu'on l'a dit d'être venu assister à votre congrès, et que j'y suis venu avec très grand plaisir. Car si, d'un côté, je n'ai point l'avantage de faire partie de votre association et d'en connaître absolument tous les rouages, je connais d'autre part suffisamment le but de votre œuvre pour ne pas manquer d'éprouver un très grand sentiment d'admiration pour le programme que vous vous êtes tracé, vous de l'Association de la Jeunesse catholique de cette province, du Canada, et même je pourrais dire du monde entier. Vous vous êtes réunis en association — ici comme on l'a fait ailleurs — pour promouvoir un idéal qui est celui de tous les catholiques de l'univers et qui ne peut pas ne pas être celui de la population canadienne-française de la province de Québec, ni par conséquent ne pas être mon idéal à moi-même.

Je suis venu ici avec un grand plaisir. Et j'y suis venu, permettez-moi de vous le dire, non seulement à cause du plaisir que j'éprouvais à pouvoir vous rencontrer et à m'associer à vos délégués, mais un peu, je l'avoue, parce que j'ai cédé à un grand sentiment de joie à l'idée de venir dans cette magnifique région du Lac Saint-Jean, dont fait partie Chicoutimi.

Je ne puis oublier en effet que mon enfance a été bercée par deux noms, l'un nom d'homme, et l'autre nom d'une région, que j'ai entendu répéter un très grand nombre de fois dans la demeure de mon père. Je ne puis oublier non plus que l'un des premiers voyages de ma jeunesse fut de venir dans la région du Lac Saint-Jean, et de passer l'été à Tadoussac, qui est à l'embouchure du Saguenay. J'ai entendu pendant longtemps résonner dans la maison paternelle les noms du Lac Saint-Jean et du curé Labelle. C'est avec ces noms que se sont développées en moi les premières notions de colonisation. Et à force d'entendre parler d'une œuvre qui était aussi chère à ceux qui habitaient la maison de mon père, il me semble que, malgré moi, je suis devenu bientôt, sinon véritable colon, du moins véritable ami de la colonisation.

Et plus tard, les années s'avançant, je me rappelle encore aujourd'hui — et avec plaisir — les cinq ou six ans passés au milieu de la forêt, dans une région qui a peut-être provoqué chez certaines gens un haussement d'épaules, car elle est assez rude, surtout aux premiers abords, je veux parler de la région Labelle. Pendant cinq ou six ans, j'y suis demeuré à peu près d'un bout de l'année à l'autre, vivant parmi sa population de colons, qui ne le cèdent en rien à ceux du Lac Saint-Jean ni d'aucune autre région.

J'ai vu cette région alors que le chemin de fer qui monte aujourd'hui à Mont-Laurier n'était pas construit, et que les colons devaient porter sur leurs dos leur " paqueton " et tous leurs effets. C'est vous dire que, durant ces quelques années, j'ai vécu — sans, bien entendu, avoir toutes les misères du colon, mais dans une situation toute spéciale pour apprécier la somme d'énergie demandée à ces hommes—j'ai vécu la vie des colons du nord de Montréal et j'ai pu ressentir un grand sentiment d'admiration pour leur courage, leur énergie et pour la grande œuvre qu'ils accomplissent sur le sol de la province de Québec.

Depuis, j'ai eu l'avantage de visiter bien des régions de colonisation. Et, plus spécialement depuis 1914, alors que j'avais l'honneur de prendre la direction du ministère de la colonisation, l'occasion m'a été fournie de visiter un grand nombre de régions de colonisation, Et ce soir, j'ai l'intention d'en faire l'aveu — et j'ai aussi la contrition, croyez-m'en — depuis cette époque, je n'ai pas encore visité la région du Lac Saint-Jean. Mais soyez tranquilles ; si je ne l'ai pas vue moi-même de mes yeux, d'autres l'ont vue pour moi et ils m'en ont tant parlé que je la connais parfaitement et qu'il me semble que l'été prochain, quand je viendrai la traverser tout entière, je pourrais la parcourir les yeux fermés jusqu'à Mistassini.

Je suis venu ici aujourd'hui, accompagné des principaux officiers de mon département, non pas tant, comme on l'a dit, pour chercher à donner des conseils, des avis, mais pour écouter. Nous sommes venus écouter ce que l'on aurait à dire. M. Dufault, le sous-ministre de la colonisation est à la tête du département de la colonisation depuis un peu avant 1896, si je me rappelle bien. C'est vous dire la très grande expérience qu'il possède et tous les renseignements qu'il peut fournir à ceux qui s'intéressent

à l'œuvre extrêmement importante de la colonisation. J'ai emmené avec moi M. Barette, ingénieur de mon département, venu bien des fois dans cette région pour exercer son activité dans le domaine technique.

Nous rencontrons ici des missionnaires colonisateurs qui nous vantent les beautés des autres provinces et nous demandent de ne pas les oublier. Ils s'attendent un peu à ce que les Canadiens français de la province de Québec aillent donner un coup de main à leurs frères de l'Ontario, du Manitoba et d'ailleurs.

Nous avons, nous aussi, dans la province de Québec, nos missionnaires colonisateurs. Et je me rappelle qu'il y a déjà longtemps, durant cette *vilaine époque* de 1888 ou 1889, nous avons même eu dans la province de Québec ce qui ne s'y était encore jamais vu, — mais qui se reverra peut-être — un sous-ministre de la colonisation qui était un curé. C'était Mgr Labelle. Aujourd'hui, bien qu'il se contente d'un rang, je dirais, un peu plus modeste, je suis tenté de dire que je possède aussi mon sous-ministre curé. C'est M. l'abbé Caron, qui est ici, bien entendu. Il ne se pardonnerait pas d'avoir manqué de suivre un congrès de colonisation. Mais l'abbé Caron a dû sentir les oreilles lui tinter en entendant l'abbé Bourassa et l'abbé Gagnon nous demander des colons. Nous avons en outre deux autres collaborateurs, que vous connaissez : l'abbé Bergeron et l'abbé Auger. M. Bergeron s'occupe plus spécialement de la région du Lac Saint-Jean où il trouve un vaste champ pour exercer son zèle de missionnaire colonisateur. M. Auger s'occupe de la rive sud. Le ministre de la colonisation qui, sans leur aide, pourrait peut-être commettre des erreurs en matière de colonisation, s'intéresse avec grand zèle à l'œuvre que font ces missionnaires. Je tiens compte de leurs avis, et si j'entreprenais jamais de les contredire sérieusement, j'aurais fort à faire pour justifier mes préférences et je devrais peut-être rentrer prudemment sous ma tente.

* * *

La colonisation dans la province de Québec présente des difficultés qu'elle ne rencontre pas dans toutes les autres provinces. Quand le colon prend son lot pour s'y établir, il doit faire face à la nature la plus rude et, avec sa hache, se frayer un emplacement

pour y construire sa maison, et subir toutes les difficultés du début de son établissement. Dans l'Ouest, il y a des terres qui offrent toute sorte d'avantages que nous n'avons pas. Mais j'entendais, au cours des discours qui nous ont vivement intéressés, des représentants de l'Ontario et de l'Ouest nous dire que nous ne devrions pas nous effrayer de voir nos concitoyens quitter la province de Québec et se diriger vers l'Ouest, et que nous devrions faire tout ce que nous pourrions pour empêcher nos compatriotes d'aller aux États-Unis. Permettez-moi d'abord de vous dire que je suis optimiste à tous crins et que lorsque l'on me montre les choses trop en noir, je ne puis m'empêcher de sourire. Cet après-midi, le tableau que l'on nous a fait voir était peut-être trop sombre. C'est vrai qu'il y a des Canadiens qui s'en vont aux États-Unis, dans l'Ouest, et même ailleurs. Et je ne trouve rien d'étrange à voir les descendants de ceux qui ont colonisé cet immense pays de l'Amérique du Nord se rendre aux quatre coins de l'univers entier.

Si aux débuts de cette colonie française, les Français qui sont venus s'emparer d'une grande partie de l'Amérique pour évangéliser les peuplades sauvages qui l'habitaient, s'étaient occupés de défricher tout autour de la ville de Québec, sans trop s'éloigner de ce centre, et avaient ensuite établi là, à l'ombre de leur clocher, une paroisse forte et puissante d'abord et ensuite d'autres paroisses semblables s'étendant sur la rive sud comme sur la rive nord, nos pères auraient établi au Canada un groupement qui aurait peut-être changé la face des choses, à l'heure des crises. Au lieu de cela, ces grands Français sont venus et se sont disséminés un peu partout sur le territoire de la Nouvelle-France, qui est très vaste. Et on les a vus s'en aller jusqu'au Mississipi et au golfe du Mexique, s'aventurer jusqu'à la baie d'Hudson, semant jusqu'aux confins de l'Amérique du Nord les noms français que l'on trouve partout, même en terre des États-Unis. Les porteurs de ces noms, Joliet, Marquette, Cavelier de la Salle, et combien d'autres, ont voyagé d'un bout à l'autre de ce continent, en étendant la civilisation française jusqu'aux extrêmes limites du pays. Nous sommes les descendants de ceux que l'on a appelés les grands " aventuriers ". Est-il étonnant de voir, par atavisme, j'en ai la conviction, nos Canadiens français

chercher à s'étendre dans le Manitoba et dans les États-Unis? Sauf les réserves que je ferai tout à l'heure, je n'en suis pas effrayé. Je suis un peu de l'avis de quelqu'un qui disait un jour : " Le Canadien français catholique se répandant partout entre les frontières du Dominion remplit un peu ici le rôle que la France civilisatrice a rempli en Amérique. " Si nous avons aujourd'hui des groupements si intéressants dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest, je crois que nous y trouverons de grands avantages pour notre race.

Malgré ces avantages, je déplore néanmoins tout le premier de voir nos Canadiens français de la province de Québec s'en aller, en trop grand nombre, non seulement aux États-Unis, mais même dans les provinces voisines. Je voudrais que les gens de Québec peuplent d'abord le territoire de la province de Québec. Il me semble que nous avons assez d'avantages à offrir à ceux qui veulent cultiver pour que l'on puisse s'établir dans notre bonne vieille province, en contribuant à augmenter notre groupe. Car, en somme, c'est notre province qui constitue le pivot de la Confédération par le nombre de sa population, celui-ci réglant la représentation au Parlement fédéral. Si notre population diminuait, notre influence dans le domaine fédéral diminuerait, et c'est ce que nous devons éviter à tout prix. En toute hypothèse donc, comme en tout programme d'action, il faut reconnaître le principe que notre province doit rester forte.

Est-ce à dire que nous empêcherions un Canadien qui veut aller s'établir dans l'Ontario ou dans les provinces de l'Ouest de suivre son idée? Non pas. Il faut sauvegarder jalousement le prestige et l'influence de la province, mais il faut aussi fortifier nos groupes nationaux partout où ils se trouvent au Canada. Ce ne sont pas, Mesdames et Messieurs, les miettes tombées de notre table que je voudrais envoyer à nos frères de l'Ontario et de l'Ouest. Nos frères méritent mieux que les miettes qui pourraient, à un moment donné, tomber de la table nationale. Ils doivent avoit notre appui sincère, le meilleur de notre aide et de notre cœur, car ils accomplissent une œuvre admirable et ils ont donné une preuve d'endurance et de solidité dont nous, de la province de Québec, pouvons être fiers, et dont nous sommes, en réalité et à juste titre, orgueilleux.

* * *

Je me demande ce que je pourrais bien vous dire encore en ce moment. Vous parler de la colonisation et de l'œuvre de notre département ? Vous les connaissez. Vous savez ce que nous faisons. Nous avons essayé —et je quand dis *nous*, je parle pour mes prédécesseurs, à quelque parti politique qu'ils aient appartenu, je dis nous du gouvernement — nous avons essayé de donner à la colonisation son plus grand développement possible d'après les circonstances. Nous avons consacré au budget de la colonisation les sommes d'argent que nous pouvions lui consacrer et nous l'avons fait de grand cœur. Je sais bien, et je n'ai pas d'hésitation à l'avouer, que le budget de la colonisation n'a jamais été suffisant dans le passé, pas plus qu'il ne l'est aujourd'hui. Et en faisant cet aveu je ne me trouve pas seul. Tous ceux qui m'ont précédé au ministère ont, les uns après les autres, tenu le même langage. Si les subventions accordées à la colonisation n'ont pas été plus considérables, c'est que les finances de la province ne le permettaient point. Il ne pouvait être question pour les gouvernements qui se sont succédé de diminuer les octrois accordés à l'instruction publique et à l'agriculture et d'augmenter ceux de la colonisation. Il fallait que tous les départements se développent de façon normale, chacun dans sa sphère ; et c'est ce à quoi nous-mêmes, à l'heure actuelle, nous tendons dans toute la mesure de nos forces. C'était une question de finance et, presque tous les ans, les montants alloués au budget allaient en augmentant. A certains moments, ils ont baissé. Mais depuis 1914, alors que nous prenions le budget à $200,000, nous l'avons porté à $535,000. Le but ultime que se proposaient les administrateurs de notre province était d'arriver à maintenir celle-ci dans une position financière indiscutable, après l'y avoir d'abord établie. Or, nous y sommes arrivés. Et il n'est pas nécessaire de citer les appréciations données dans les journaux de cette province, des autres provinces, et même de Londres, pour prouver que la province de Québec, au point de vue financier, est dans une situation qui fait envie aux autres provinces.

C'est à la suite de ce travail, fait par toute une série d'administrateurs, que nous sommes arrivés, à un certain moment, à être

en état de pouvoir aider au développement général de la province au moyen d'octrois plus généreux et plus substantiels.

Nous avons commencé par les vieilles paroisses, à qui nous avons dit : " Nous reconnaissons les services que, les premières à la tâche, vous avez rendus à la province en la développant. Nous vous aiderons donc à vous construire de bonnes routes. " Nous avons également aidé, au moyen de subsides divers, à l'instruction publique: à l'aménagement des écoles existantes, à la création de nouvelles écoles, à la diffusion, un peu partout de l'éducation. Quand nous augmentions le budget de l'agriculture, nous augmentions, dans une certaine mesure, le budget de la colonisation, car celle-ci bénéficie des progrès de celle-là. Quand nous augmentions le budget de l'instruction publique, nous nous trouvions à contribuer à l'œuvre de la colonisation, car dans les cantons nouveaux, les écoles reçoivent l'aide du département de l'Instruction publique. La crise de la guerre est arrivée, entraînant des dépenses considérables et imprévues. Nous avons nécessairement dû réduire notre activité dans d'autres domaines. La guerre est terminée, et c'est maintenant le tour de la colonisation. Vous avez entendu ce que l'on disait cet après-midi : nous allons consacrer dorénavant à la colonisation non pas des milliers, mais des millions de dollars. Au lendemain de cette autre guerre, plus petite, que nous venons de finir avec les élections, vous ne m'accuserez certainement pas de faire des promesses électorales, si je rappelle que le Premier Ministre a déclaré que c'est l'intention du gouvernement de consacrer cinq millions à des travaux de colonisation de tous genres. Nous allons entreprendre un mouvement de de colonisation intensif dans notre province. Nous allons chercher à établir un système pratique et qui donne vraiment des résultats. Si nous n'avons pas fait plus auparavant, c'est faute d'argent. Maintenant nous en avons.

Je vous entendais dire tout à l'heure, Monsieur le Président, au cours de vos remarques très flatteuses à mon égard, que c'était bon signe de me voir ici, et que peut-être le passage du ministre de la Colonisation parmi vous marquerait une ère de munificence. La région du Lac Saint-Jean mérite d'être développée dans toute la mesure possible. Il est impossible d'oublier qu'on y trouve des pionniers de la colonisation dans la province de Québec. Où que

j'aille, l'une des premières personnes que je rencontre et à qui je puis dire bonjour, c'est règle générale, quelqu'un qui vient du Lac Saint-Jean. Ceci vous démontre ce que les défricheurs de la région ont fait ici, et un peu partout ailleurs dans la province de Québec, pour la colonisation. Dans le cours de l'été, je viendrai visiter le district dans toutes ses parties, avec le missionnaire colonisateur, qui m'avisera sur les meilleures dispositions à prendre en vue des résultats. Nous travaillerons ensemble pour donner à la population de cette région les bonnes routes, les ponts, etc., tout ce dont elle a besoin pour parfaire son œuvre.

* * *

Je termine en disant que je suis l'un de ceux qui ont confiance dans l'avenir de la province, parce que nous avons ici une population stable, étant une population agricole, une population imbue de bons principes, qui ne se laisse pas emballer, en aucune circonstance, par des idées trop modernes et subversives de l'ordre social, mais qui va toujours son petit bonhomme de chemin, travaillant à se maintenir attachée au sol, où elle est d'ailleurs, solidement enracinée. Nous avons une population où se trouvent en grand nombre des gens de talent et d'énergie qui se dépensent sans compter pour rendre plus grande notre province. Il y en a dans toutes les sphères de la société, dans les rangs de notre dévoué clergé, parmi ceux qui donnent le meilleur de leur vie à la politique, ou qui consacrent leurs énergies au commerce, à l'industrie, aux professions libérales. Ce n'est pas dans la région du Lac Saint-Jean que j'ai à faire l'éloge de nos industriels, quand nous avons au milieu de nous un homme comme M. Dubuc, dont le nom dispense de tout commentaire.

Travaillons de toutes nos forces à remplir notre tâche, qui est la tâche commune, sans trop nous inquiéter des nuages noirs qui planent sur nos têtes, ni même de la foudre qui peut gronder de temps à autre, car elle ne vient pas d'en haut, mais de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Continuons l'œuvre de nos devanciers, ceux qui ont édifié la patrie canadienne. Mettons tous en pratique la devise de votre association, Messieurs de l'A. C. J. C., étude, piété, action, et nous verrons de jour en jour augmenter, sur cette

terre d'Amérique, l'influence de notre race, nous verrons la province de Québec se développer et prendre son essor vers une plus grande prospérité, notre cher Canada enfin bénéficier du travail de tous ses fils, de tous jusqu'aux plus humbles de ses enfants.

Je vous remercie, Messieurs de l'Association de la Jeunesse, de votre bienveillante attention, je vous offre, avec mes meilleurs vœux de succès, mes félicitations pour votre congrès, et cela non seulement de la part de mon humble personnalité, mais encore de la part du Premier Ministre de la province.

———

Le Président dit alors que M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur, a une importante nouvelle à annoncer.

M. l'abbé Jean Bergeron. — Je ne savais pas que j'avais une nouvelle aussi intéressante à vous annoncer. C'est une simple invitation que je désire faire aux membres de la Société de colonisation de Chicoutimi d'assister, demain matin, à ce que nous appelons une " journée de colonisation ".

M. Guy Vanier est ensuite invité par le président à donner lecture du travail sur l'*Association professionnelle agricole*, que devait présenter son frère, M. Anatole Vanier, président du Comptoir coopératif et ancien président de l'Union régionale de l'A. C. J. C., à Montréal.

———

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Par M. Anatole Vanier, *avocat, président du Comptoir coopératif de Montréal*

———

Étudier et promouvoir chez tous l'organisation professionnelle agricole, c'est d'abord collaborer à un mouvement très important en soi, c'est aussi travailler d'une façon fort efficace à l'indépendance économique du Québec, qui est elle-même la condition de notre tranquillité sociale et de notre légitime expansion nationale.

L'organisation professionnelle est pour nos agriculteurs un droit et un devoir. Le droit découle tout simplement de la liberté

d'association dont nous jouissons. Ce premier point ne requiert donc aucun développement.

Devant l'organisation, disons le mot, le *trust* du commerce, de l'industrie, du transport, de la finance, l'agriculture ne peut plus demeurer inactive, ni permettre à de vulgaires exploiteurs de réunir ses forces vives pour le bénéfice d'un nouveau monopole, le *trust* agricole. Elle a, au contraire, le devoir de s'organiser, elle-même. Encore faut-il que son action soit efficace, c'est-à-dire qu'elle se fasse dans la forme la meilleure et suivant la formule la plus féconde. Nous démontrerons tout à l'heure que la forme, c'est le groupement paroissial à basse coopérative, et la formule, le caractère catholique et français.

Ce noble et intelligent effort de nos agriculteurs doit recevoir la sympathie et l'appui des économistes comme des catholiques sociaux et aussi des consommateurs. Les premiers dans un généreux désir d'équilibre, les derniers par intérêt bien compris.

Il est de la plus haute importance que l'ordre règne partout. Et pour qu'un peuple jouisse de l'ordre, de la tranquillité, il faut que les personnes, les diverses sociétés et compagnies privées qui le composent, fonctionnent harmonieusement. Ce qui n'est pas possible sans que la force productive du pays annule d'abord la force destructive de la consommation et la dépasse ensuite. Car les peuples comme les individus ne peuvent se contenter de vivre au jour le jour. S'ils manquent de prévoyance dans leur vie matérielle, ils sont incapables de lutter avec succès contre le premier obstacle. Cet écueil constitue une situation intolérable dont la possibilité doit être écartée à tout prix surtout par les peuples qui se piquent de vivre la vie intellectuelle et morale. D'où l'impérieuse nécessité de l'association professionnelle agricole, qui diffuse la compétence des individus, coordonne leur activité, augmente leur rendement, forme et fortifie l'ensemble de la classe agricole, améliore enfin l'effort collectif en répartissant avec méthode le travail des groupements intérieurs.

* * *

Puisque l'agriculture a besoin de l'organisation professionnelle recherchons maintenant quelle doit en être la forme.

Le mouvement naturel des agriculteurs qui recherchent les bienfaits de l'union des forces individuelles c'est l'achat ou la vente... en commun, supposez-vous, peut-être? Non, c'est l'achat ou la vente pour le compte de plusieurs sans doute, mais par l'initiative et la responsabilité d'un seul individu à qui ils paient une commission et qui est en réalité un courtier. Si ce courtier, qui est souvent le marchand du village, est un homme intelligent, et c'est généralement le cas, si de plus il a le sens de son intérêt, ce qui arrive dans une proportion encore plus grande, il acquerra vite une expérience qui le servira à son tour magnifiquement, mais qui ne sera pas toujours des plus utiles à ses constituants. Cet agent aura tous les défauts du courtier accapareur, y compris l'absolutisme du démocrate au pouvoir.

Laissez maintenant développer par la même négligence l'instinct, ou le sens de l'intérêt, dans les fédérations, et vous serez bientôt en présence du *trust* classique avec tous ses raffinements, tel l'entreposage frigorifique et les relations clandestines avec les marchés étrangers. Ce qui, vous l'imaginez facilement, constitue un nouveau facteur de désordre.

Il faut donc placer la coopération à la base de la société locale et de la fédération des sociétés particulières. Et puisque nous recherchons ses effets magiques, commençons donc par appliquer sincèrement nous-mêmes la règle et l'esprit qu'elle proclame, supprimons l'intermédiaire inutile et ayons constamment à l'esprit la pensée de l'équilibre social. Dans le cas d'une société locale ordinaire, c'est l'abandon de l'agent rémunéré et l'opération radicale de plusieurs autres réformes. Dans le cas de la fédération, c'est faire table rase de l'activité fébrile déployée pour obtenir le plus haut prix, sans tenir compte des conséquences, c'est mettre un terme à la course immorale aux bénéfices exagérés, qui ne connaît pas de bornes, comme l'a prouvé si brutalement l'enquête fédérale sur le coût de la vie poursuivie récemment à Ottawa.

Nous venons de dire en passant : Coopérative " paroissiale ". Le mot était pesé. Il faut en effet respecter ce caractère naturel de nos sociétés locales. Ne convient-il pas d'ailleurs de s'organiser suivant son génie? Respectons les facteurs qui font notre force. Et cette condition en somme va de soi, la coopération

ne repose-t-elle pas sur le crédit personnel ? Et où ce crédit peut-il s'exercer aussi sûrement, aussi facilement, sinon dans la paroisse où les personnes se connaissent mutuellement.

La paroisse est un petit tout qui se solidarise dans les temps de crise et qui offre par cela même des garanties qu'il n'est pas permis de négliger. Que l'on ne se méprenne pas chez nous sur le compte de la paroisse comme on s'est mépris en Europe sur le compte du sentiment national des peuples devant l'internationalisme du capital et du travail. M. de Mun l'a-t-il assez combattue cette erreur, surtout à l'époque des débats sur la loi de trois ans ? Et, hélas ! sa patriotique clairvoyance lui a-t-elle coûté assez cher ? Qui n'a pas encore à l'esprit les critiques des intégristes ? La paroisse est au Canada une force, et malheur à celui qui la méprise ou brise ses cadres !

L'association professionnelle agricole doit donc reposer sur les coopératives paroissiales. Et comme le principe d'union, qui est à la base de la coopération, est en soi fécond, il faut l'appliquer aux coopératives locales ou paroissiales et en faire une fédération, comme on l'a déjà appliqué aux membres des sociétés locales pour fonder des coopératives paroissiales. L'association professionnelle embrasse donc,dans sa structure matérielle,la fédération elle-même des coopératives locales.

Sur cette base et dans ces cadres l'association professionnelle répandra d'abord, dans la classe des agriculteurs, les notions élémentaires de la science agricole, et toutes les connaissances utiles qui s'y rapportent, depuis la comptabilité jusqu'à la législation.

Il est facile de saisir les avantages qui découlent des connaissances claires. La classification, par exemple, c'est l'amélioration dans l'achat et dans la vente, c'est-à-dire le décuplement du résultat dans l'effort, et l'amélioration du produit ; ce qui signifie également : développement du crédit, régularité dans l'écoulement de la marchandise. La comptabilité et la méthode, stigmatisant les animaux sans valeur et les outils démodés, en débarassent les agriculteurs, et du même coup améliorent la valeur du matériel général. Nous concevons sans peine les avantages des connaissances scientifiques dans la préparation du sol par les engrais chimiques, le drainage des champs, l'élevage et la culture.

Voilà, à grands traits, le programme d'étude qu'une association professionnelle sérieuse propose spontanément à ses membres et sait mettre en relief par tous les moyens dont elle dispose.

Appuyez cet effort intellectuel de toute une classe de notre peuple, la plus nombreuse, sur le système économique le mieux équilibré : la coopération d'achat, de vente et de crédit, et vous verrez jusqu'où ce système peut conduire ! On a vu en Angleterre une coopérative centrale établir elle-même une fabrique d'instruments.

Des groupements coopératifs australiens ont fondé une compagnie dont les paquebots sillonnent aujourd'hui la haute mer. C'est par la coopération que la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Russie, que toute l'Europe a adouci le contrecoup de la concurrence industrielle américaine, qui apparut chez elle après l'application de la vapeur à la navigation océanique.

* * *

Quel doit être le caractère d'une association professionnelle agricole dans le Québec ?

Instruits par l'expérience de nos difficultés de langue et de religion, nous avons un devoir particulier à remplir en travaillant à organiser nos compatriotes en associations professionnelles : c'est de supprimer les équivoques et de réduire les sources de conflits en établissant des institutions franchement françaises et ouvertement catholiques. Que nos compatriotes de langue et de religion différentes s'organisent de la façon et suivant le concept qui leur conviennent ! Il vaut infiniment mieux collaborer par intervalles sur des sujets définis quand l'intérêt commun le demande que de se séparer pour se combattre quand l'entente n'est plus possible.

Les grèves, les troubles intérieurs qui ébranlent de ce temps-ci les États apparemment les plus stables et qui agitent notre propre pays, apportent une raison nouvelle au maintien de cette règle de conduite. Abstraction faites de ces considérations, c'est d'ailleurs notre droit incontestable à nous Canadiens français catholiques de donner à nos institutions et à nos œuvres le caractère qui nous distingue des autres. Enfin, les enseignements des papes dans le

cas des œuvres de formation morale, comme les associations professionnelles, viennent apporter à cette opinion et à ce désir une obligation que nous accueillons avec un double plaisir et une vive reconnaissance.

Les gouvernements qui, comme les nôtres, représentent deux ou plusieurs groupements ethniques, peuvent trouver parfois la neutralité plus commode et plus simple, surtout dans la distribution des subventions. Lorsque les hommes politiques trouvent ainsi trop lourdes les fonctions dont ils sont revêtus, il pourraient peut-être se rappeler, en toute tranquillité d'esprit, que personne ne les oblige à se dévouer indéfiniment pour les autres sur le théâtre administratif.

Ils peuvent toujours compter sur des successeurs prêts à suivre leur propre exemple. Ne peut-on pas d'ailleurs dire de leurs personnes, et même de leurs ministères les plus démocratiques, ce que les royalistes orthodoxes ont toujours répété des souverains: le roi est mort ! vive le roi !

Non, il n'est ni bon, ni juste, ni pratique de critiquer le caractère catholique et français de nos institutions, ni d'en redouter les conséquences naturelles. Il faut au contraire les réclamer, quel que soit son point de vue, que l'on se propose la défense des intérêts moraux, nationaux, politiques, administratifs, sociaux ou économiques ! Et sans entretenir de mépris pour les personnes des faux docteurs sociaux, soyons assez logiques pour ne pas nous accommoder du mal. Les compromis avec les systèmes sans boussoles, souvent inspirés par l'unique instinct ou l'aveugle intérêt immédiat, ne sont pas procréateurs d'ordre ni de stabilité.

Cette démonstration paraît juste, dira-t-on, mais a-t-on déjà essayé de bâtir quelque chose d'après ce système dans notre pays ?

Sans doute ; en janvier 1913 les promoteurs du *Comptoir coopératif* ont fondé une association professionnelle agricole à base coopérative d'après la conception et les données que nous venons d'exposer.

Il existait, certes, alors un grand nombre de cercles agricoles, de sociétés coopératives et d'autres syndicats agricoles, il y avait aussi des sociétés centrales, où régnait une grande activité commerciale, généralement par la vente des produits agricoles, mais on n'avait jamais songé à l'association professionnelle avec

tout ce qu'elle comporte au point de vue formation et avantages matériels.

Par son bulletin, le *Québec Agricole*, journal bimensuel distribué à 6,000 exemplaires dans notre province et aussi dans certains centres français des provinces extérieures ; par ses conférences, données ici et là presque sans interruption ; par ses renseignegnements techniques fournis par correspondance, le *Comptoir coopératif* poursuit son œuvre de formation. Par sa section d'achat il procure aux agriculteurs les graines de semence, les engrais alimentaires, les engrais chimiques, la ficelle d'engerbage, le vert de Paris, l'arséniate de plomb, la peinture — ces quatres derniers produits portent même ses propres étiquettes. Tous ces achats ont été faits dans des proportions considérables puisque le chiffre des opérations de 1918 s'élevait à $576,000.00 au 31 décembre. L'administration requiert dans le moment un personnel de 16 membres.

* * *

Ces quelques précisions et l'exposé qui a précédé vous feront voir, sans doute, l'excellent état d'une œuvre, qui, fondée il y a six ans, s'avance à pas de géant vers un avenir toujours plus prospère. Espérons que son exemple fortifiera la confiance de ceux qui travaillent dans d'autres sphères à l'établissement ou au fonctionnement d'institutions de même nature ou du moins inspirées par la même pensée !

A la vérité, il faut toutefois être patient ; après avoir connu des difficultés d'ordre matériel nous nous heurtons encore par exemple aux obstacles d'une conscience mal formée dans le domaine commercial, d'une individualisme et d'un mercantilisme qui rendent fort difficile l'adaptation de l'esprit coopératif. Mais rappelons-nous que les obstacles peuvent toujours être vaincus, et que même il n'est jamais permis de les craindre. Et travaillons sans relâche à répandre notre influence pacifique, malgré les vents et les tempêtes, nous rappelant que du même coup nous favorisons l'ordre social et la prospérité économique du pays.

ANATOLE VANIER.

Le président donne alors la parole à M. le notaire Georges Saint-Pierre, qui souhaite la bienvenue aux congressistes au nom du maire et de la municipalité de Chicoutimi.

Discours de M. Georges Saint-Pierre

C'est réellement une bonne fortune pour moi que d'avoir l'honneur de remplacer Son Honneur le Maire de Chicoutimi pour vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous.

Ce congrès est un événement pour Chicoutimi et nous espérons que ce sera en même temps l'aurore d'une ère nouvelle, la naissance d'un mouvement sympathique en faveur de notre région.

La ville de Chicoutimi est la reine du Nord. Assise au bord d'une rivière belle et féconde, au milieu d'une région aussi riche que pittoresque, elle est assurément l'endroit idéal pour un congrès de colonisation.

Nous suivrons donc vos travaux avec un intérêt intense, nous vous aiderons dans la mesure de nos forces et nous vous ouvrons toutes grandes les portes de notre cœur et de la région du Saguenay,

De toutes les parties de la province de Québec, notre région est certainement une de celles qui offrent le plus d'avantages aux colons pourvu que le Gouvernement veuille bien nous prêter son concours.

La présence de l'honorable M. Mercier à ce congrès est d'heureux augure pour Chicoutimi qui désirait tant et depuis si longtemps avoir l'honneur de sa visite et nous sommes certains que les jeunes de la région sauront exprimer clairement et éloquemment les besoins et les désirs des habitants de la vallée du Saguenay.

Messieurs, c'est une pensée généreuse qui vous réunit ici ; c'est pour accomplir un travail éminemment utile et nécessaire que vous avec franchi des centaines de milles, c'est pour préparer l'avenir de notre pays, organiser des foyers au surplus de notre population que vous mettez en commun les fruits de vos études, de vos enquêtes, de votre travail, de votre patriotisme.

Votre œuvre est belle, Messieurs, elle est digne de jeunes Canadiens français et nous sommes certains qu'elle aura des résultats.

Grâce à vous, et grâce à notre presse, les nombreux avantages de notre région seront connus de tous ; grâce à vous, une foule de personnes apprendront les avantages qu'on a de s'attacher à la terre et reviendront à la profession de nos pères.

Vous êtes donc des agents les plus actifs et les plus sincères de l'œuvre de reconstruction que l'on veut entreprendre dans tous les coins du pays.

Vous êtes bien de véritables reconstructeurs, car vous tenez à appuyer le monument sur le roc de nos traditions, à le solidifier avec le ciment d'une compétence séculaire chez notre race, à le le rendre éternel en l'entourant de la protection invincible d'un patriotisme éclairé et prévoyant.

Pour toutes ces raisons, Messieurs, pour l'honneur que vous faites à la ville de Chicoutimi, pour le bien que vous accomplissez dans tout ce pays, nous vous souhaitons la bienvenue et nous demandons à notre population de chômer l'après-midi de demain comme fête civique.

Mgr Eugène Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi et président d'honneur de la séance, est alors invité à prendre la parole et il prononce le discours suivant.

Discours de Mgr Eugène Lapointe, V. G.
Président d'honneur

Nous venons de vivre une belle et bonne journée. Tout annonce que celles qui vont suivre ne seront ni moins bonnes ni moins belles. Nous devons hommage, louange et reconnaissance à l'Association de la Jeunesse et aux organisateurs de ce congrès. Merci et reconnaissance à tant de personnages distingués, prêtres, religieux, laïques, venus de toutes parts, de tous les coins du pays et même des États-Unis pour prêter à ces MM. de l'Association de la Jeunesse dans ce travail, dans cette étude de la colonisation le concours de leur expérience et de leurs lumières. Merci à vous tous, Mesdames et Messieurs, venus en si grand nombre ce soir que la salle pourtant spacieuse, a peine à vous contenir. Votre présence ici affermit nos plus légitimes et nos plus chères espérances.

L'Association de la Jeunesse, quand elle naquit, il y a une quinzaine d'années, paraissait bien peu de chose. Il y eut des sceptiques qui accueillirent — j'en ai connu — avec un sourire d'indulgence ou de dédain, suivant leur tempérament ou leur état d'âme, ces quelques jeunes gens qui se réunissaient pour prier, étudier et travailler. Habitués à chercher fortune dans les spéculations de la politique pure ou dans l'imitation de méthodes étrangères, dont le succès les éblouissait, ces hommes pratiques croyaient bien n'avoir rien à attendre, et encore moins à redouter, de la part des quelques jeunes gens qui avaient la prétention de faire de grandes choses en priant, en étudiant, en travaillant dans le silence de leurs petites réunions de cercles. Et cependant, la sagesse des hommes, une fois de plus, fut prise en défaut dans ses prévisions.

Malgré les difficultés du début, ces jeunes gens trouvèrent bientôt de nombreux imitateurs. Les cercles se multiplièrent ; ils envahirent progressivement presque toute la province. Au bout de quelques années, ces jeunes gens devenaient une force par le nombre et plus encore par leur esprit de foi, et leurs convictions profondes. Mûris dans le silence de leur méditations et de leurs études, ils purent aborder avec succès l'étude des problèmes vitaux de la nation et prendre même des initiatives hardies, qui aboutirent à des résultats étonnants, telle, par exemple, celle du Comptoir coopératif, dont on nous a parlé, ce soir, avec tant de compétence.

Mais parmi ces problèmes, il en est un qui tient le premier rang peut-être dans les préocupations de tous les hommes qui ont le souci de notre avenir national, et dont la solution est urgente ; c'est celui qui fait l'objet même de ce congrès : la colonisation. Je vous remercie d'avoir choisi comme siège de vos réunions Chicoutimi, le centre de la région du Lac Saint-Jean. La région du Lac Saint-Jean, par l'immensité de ses ressources, devait attirer vos regards et être l'objet de vos particulières sollicitudes. C'est une bonne œuvre que vous faites. Votre congrès est un acte qui aura des conséquences heureuses, j'en suis sûr, et dont le pays vous sera reconnaissant.

Vous savez avec quelle joie Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chicoutimi a annoncé la tenue de votre congrès dans sa ville épisco-

pale. C'est de tout cœur qu'en son nom je vous souhaite la bienvenue. Vous êtes les hôtes du diocèse.

La question de la colonisation — je ne veux pas m'attarder à étudier un problème que vous êtes appelés vous-mêmes à méditer et à approfondir au cours de ce congrès — la question de la colonisation est tellement importante que — nous venons de l'entendre — le gouvernement de cette province a résolu de faire un effort colossal en y consacrant des sommes considérables. A ce propos, M. le Ministre de la Colonisation a reconnu les lacunes de la politique de colonisation de nos gouvernements dans le passé. Il est responsable de ses paroles. Il a admis qu'avant d'allouer à la colonisation beaucoup d'argent, il fallait asseoir le crédit de la province sur une base inébranlable. C'est fait. Maintenant il peut, avec le concours de ses collègues, donner un nouvel essor à l'œuvre importante entre toutes.

En colonisation, comme en bien d'autres entreprises, il y a deux politiques : 1° celle du bas de laine, qui consiste à mettre de côté ses économies sou par sou, à les amasser ainsi lentement et sûrement ; 2° celle, bien différente, dont on accuse les habitants du Lac Saint-Jean. Ils ne connaissent pas le bas de laine, mais font fructifier sans retard leur avoir et savent retirer du 100 pour 100 sur leurs placements.

Quoi qu'il en soit du passé, pour ce qui est de l'avenir, je vois bien par les paroles de M. le Ministre de la Colonisation qu'il a été un peu séduit par la politique du Lac Saint-Jean. Je ne saurais que l'en féliciter.

Vous avez, Messieurs, des multitudes de raisons d'ordre général et d'ordre spécial, pour vous encourager à aider l'œuvre de la colonisation.

Dans l'ordre général, c'est que l'agriculture est la base de la vraie richesse nationale. Rien de plus sûr que cette richesse foncière, la propriété du sol. Ceux qui connaissent l'histoire ancienne savent que les peuples qui ont duré et qui ont tracé dans le monde le sillon le plus profond sont les peuples agriculteurs. Les Égyptiens, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, furent un peuple stable, qui dura longtemps, car ils furent un peuple d'agriculteurs. Les Romains conquirent le monde et établirent le plus grand empire que l'histoire eût connu et qui eut la plus longue

durée. Ils ne cessèrent de monter vers les sommets tant qu'ils furent attachés au sol, mais leur puissance commença à décliner du jour où ils cessèrent de compter sur leur blé pour s'appuyer sur leur flotte, qui drainait les provisions des colonies. La Chine est admirable de stabilité. Il est étonnant que ce peuple ait gardé son homogénéité et ait conservé son unité territoriale. Ce n'est pas à cause de sa religion, de sa culture intellectuelle, de ses sciences, ni même de sa muraille, que la Chine est restée la Chine. C'est parce que le Chinois est agriculteur et a conservé, sous ce rapport, la tradition ancestrale.

Mais pourquoi aller chercher des exemples à l'autre bout du monde ? N'avons-nous pas la France, la France que les peuples mercantiles, industriels, se sont acharnés pendant des siècles à conquérir ? La motte de terre française a résisté à tous les assauts. La France a gardé son territoire, car elle est un peuple d'agriculteurs. Dans le conflit qui vient de se terminer, la victoire est sans doute attribuable à la Providence qui aime les peuples terriens, comme aussi au génie des militaires fils de terriens, mais celui qui a remporté la victoire, c'est, à n'en pas douter, le paysan français.

Pour promouvoir la colonisation, nous avons une raison toute spéciale, de fond encore, tirée de notre histoire et de notre situation actuelle. Il y aura deux cent cinquante ans, l'an prochain, qu'un robuste gaillard, venu d'une campagne du Poitou, se mariait à l'île d'Orléans. Il était fils de paysan et épousait une paysanne. Il était parti de France pour se tailler un domaine au Canada. Ses descendants s'établirent sur les deux rives du Saint-Laurent et finirent par atteindre le lac Saint-Jean.

Les quelques 10,000 cultivateurs qui vinrent s'établir au Canada étaient tous des terriens. Au jour de la cession du pays, ces amants de la terre enfoncèrent plus profondément dans la terre leur amour. C'est ce qui sauva notre pays. Nous sommes un peuple de paysans. Nous n'avons pas à en rougir et nous devons souhaiter de rester toujours un peuple de paysans. Ce n'est pas à dire que nous devions mépriser le commerce et l'industrie, mais là n'est pas le côté principal de notre destinée.

Quant aux moyens pratiques de promouvoir le bon fonctionnement de la colonisation, c'est à vous de les proposer et de tout dis-

poser pour les faire agréer. Quoi qu'il en soit, aucune réunion ne pouvait nous apporter plus de réconfort que celle-ci. Au nom de Monseigneur, du clergé, qui est un clergé colonisateur, au nom de toute la population de la région, je vous offre, avec nos remerciements, mes félicitations les plus sincères et je fais des vœux pour que le congrès porte des fruits durables, pour que la jeunesse puise ici et emporte avec elle un amour plus grand du sol.

On a vanté avec raison tout à l'heure, la situation économique de notre province, et on l'a attribuée, aussi avec raison, à la bonne administration actuelle. Je félicite les administrateurs et bénis leur mémoire pour le passé. Mais pour que la province puisse traverser impunément la période critique où nous entrons, il faut bien connaître toutes les ressources dont elle dispose et savoir les utiliser avec avantage. Si nous ne somme pas des pauvres, mais des riches — et nous sommes des riches — il ne faut pas oublier qu'avant la guerre nous tendions la main à autrui pour avoir du numéraire. Nous avions tort. Si nous nous étions retournés sur nous-mêmes, nous aurions découvert que nous n'étions pas si pauvres. Nous commençons à connaître notre richesse. C'est une révolution. La cause de notre richesse est la sagesse de notre administration, sans doute, mais avant tout notre condition de peuple agriculteur.

Un des premiers colons de cette région disait un jour à un ami qui lui conseillait un prêt à un taux élevé, en arguant que ce placement était beaucoup plus rémunérateur qu'une propriété achetée a avec la même somme : " Vous me promettez 7 pour cent, mais la propriété que j'achète avec cette somme me rapporte plusieurs fois cet intérêt. Je n'hésite pas. " Si nous voulons que la condition financière de l'État et de nos familles soit prospère, il faut nous assurer la richesse individuelle et nationale. Je puis garantir à M. le ministre qu'un placement fait par le gouvernement dans la colonisation, même aux taux d'emprunt de 7 pour cent, rapportera à la province du 50 pour cent.

Un joli programe musical, que les artistes exécutèrent à la perfection, avait glissé ses notes joyeuses entre les discours. Après avoir chanté l'*O Canada*! l'assemblée se dispersa tard dans la nuit.

PREMIÈRE SÉANCE D'ÉTUDE

LES RÉGIONS DE COLONISATION

En présence de M. Elzéar Boivin, président d'honneur, et d'un auditoire de plus de sept cents personnes, le Dr Georges Baril, président général de l'A. C. J. C. déclare ouverte la première séance d'étude du congrès.

Le président explique les quelques modifications forcément apportées au programme de la journée, salue la présence du Ministre de la Colonisation de la province de Québec, celle du représentant officiel du Ministre de l'Agriculture du Manitoba, celle d'un agent d'immigration du Gouvernement fédéral, qui est aussi le délégué de la jeunesse franco-américaine, enfin celle des membres de diverses associations venus de toutes les parties de la province. C'est dire que les congressistes pourront assister et même prendre part à un échange de vues intéressant sur le sujet étudié pendant ces assises.

L'esprit dans lequel le travail du congrés est entrepris est celui-ci : 1° Permettre l'exposé clair et précis de toutes les données du problème; 2° Laisser savoir à tous les hommes de bonne volonté qui s'occupent de colonisation, qu'il peuvent compter sur le concours de l'Association de la Jeunesse pour le développement de cette œuvre nécessaire.

Le président termine en remerciant M. J.-E.-A. Dubuc et le Comité des citoyens de Chicoutimi pour les facilités accordées à l'A. C. J. C., qui lui ont permis d'emmener à Chicoutimi un aussi grand nombre de délégués, puis il cède la parole au rapporteur de la séance.

LES RÉGIONS DE COLONISATION

Rapport présenté par M. PAUL HUBERT, *inspecteur d'écoles à Rimouski, ancien membre du Comité régional de l'A. C. J. C., Montréal.*

Notre province est la plus vieille et la plus grande des provinces du Canada. Ce n'est pas cependant la plus peuplée ni la mieux développée. Ébréchée au sud par le fleuve Saint-Laurent, elle a longtemps été resserrée entre le plateau laurentien au nord et la chaîne des Appalaches au sud, de chaque côté du grand fleuve. Et là se sont bornés les efforts des 250 premières années. Maintenant ce sont les régions neuves qui contiennent la richesse secrète pour compléter le développement économique qu'on cherche à organiser sur une base parfaite, en ces dernières années.

L'ŒUVRE DES PIONNIERS

Les colons se sont d'abord fixés le long du Saint-Laurent, puis ont pénétré dans les bois jusqu'aux montagnes, en suivant les affluents. Encerclés ainsi et sans autre voies de communication que les rivières, il en ont défriché les bordures qui se sont élargies avec les besoins de la population. S'agrandissant par deux côtés à la fois, les vallées se sont jointes pour ne former que la grande vallée ininterrompue du Saint-Laurent. La population se multipliant toujours, il fallait songer à plus d'espace. Les chemins de communication manquant, on s'est attaqué aux parties les plus proches des centres habités. On a été ainsi forcé de mettre en culture des terrains pauvres en sol arable et remplis de roches et de cailloux. Après des années de travail, on avait abattu beaucoup d'arbres, manié des centaines de tonnes de pierre, mais le défrichement était petit. Le découragement s'emparait du colon qui abandonnait le pays et passait ainsi aux États-Unis.

Toujours en butte à la pénurie des voies de communication et pourchassés par l'idée poignante et cruelle du suicide de la race, quelques nouveaux Héberts se sont aventurés, un jour, à travers la forêt vierge, par les rivières et les lacs, explorant le grand nord inconnu, dans l'idée de donner à notre race un nouveau champ d'action, plus vaste que le plancher d'une usine américaine. Une

nouvelle province fut découverte où nous pouvions établir des millions de nos fils et former à nous seuls tout un empire. Mais, hélas! ce quasi nouveau monde, si facile à défricher, si fertile, d'aspect si agréable, n'a pas atteint le degré de développement qu'on avait escompté. La partie la plus pénible de la tâche est cependant accomplie. Quand Colomb donna à l'Europe un continent nouveau, il fit le pas le plus difficile dans la civilisation des deux Amériques ; par ses expéditions apparemment stériles, Cartier ouvrit la voie à Champlain qui devait le suivre à soixante-huit ans de distance. Nous ne sommes plus aujourd'hui en ces temps de tâtonnements ténébreux. Le chemin est tracé ; la colonisation du nord est en marche, les bases sont jetées, vraiment solides, les matériaux tout près, il ne s'agit que de continuer la construction.

C'est pour aider le travail de cette immense construction nationale que nous, les jeunes, sommes venus dans ce coin béni de la province, après deux ans d'étude et de préparation.

Les régions de colonisation

On a coutume d'appeler *régions de colonisation :* la Gaspésie, la Matapédia-Témiscouata, le Lac Saint-Jean, la Matavinie, la région Labelle, le Témiscamingue et l'Abitibi québecois, auxquels on peut joindre comme pendant naturel la partie correspondante en Ontario, enfin les centres franco-canadiens des autres provinces.

Si vous le voulez bien, nous allons étudier ensemble chacune de ces régions, en essayant de faire ressortir, le plus impartialement possible, les avantages et les désavantages ainsi que la valeur respective de chacune.

I. — La péninsule gaspésienne

La Gaspésie est vieille comme le pays. En 1535 Jacques Cartier y aborda, y planta une croix en signe de possession chrétienne et française. A partir de ce moment la Gaspésie figurera dans les annales de l'histoire, mais, chose inconcevable, elle restera toujours la grande inconnue. Il y a dans la Gaspésie et autour d'elle quelque chose de mystérieux que les trois siècles de notre histoire

n'ont pu pénétrer. La majesté de ses montagnes et de ses rochers, l'immensité du golfe où elle se mire, ses forêts impénétrables et les nombreuses légendes qui s'en échappent nous la montrent comme une de ces merveilles que le monde ne s'explique pas.

Au point de vue géographique, la Gaspésie ne forme qu'un tout, une immense presqu'île de 150 milles de longueur, s'étendant de la rivière Matapédia au cap Gaspé et comprenant tout le comté de Gaspé et la majeure partie des comtés de Matane et de Bonaventure. Elle est la continuation de la chaîne des Appalaches qui, depuis la rivière Matapédia, prennent le nom de Notre-Dame, avec une altitude moyenne de 1500 pieds.

Dans mon enquête, j'ai consulté nos meilleures publications sur la Gaspésie, j'ai questionné les Gaspésiens les mieux renseignés, rien n'a pu me faire sortir de la conviction que cette région est une immense masse rocheuse, ondulée comme les eaux du golfe par un fort vent d'est, et couverte des plus riches essences forestières de notre province.

Cependant Bonaventure comprend toute la déclivité sud du plateau et forme la vallée de la baie des Chaleurs qui ne le cède en rien à la vallée du Saint-Laurent et où il y a encore place pour des milliers de colons. Cela m'a fait diviser la Gaspésie en deux parties : le comté de Gaspé, à qui nous donnerons le monopole des pêcheries, et celui de Bonaventure, qui aura la palme en agriculture, éliminant Matane, que nous étudierons tout à l'heure dans la plantureuse vallée de la Matapédia.

Le nord de Gaspé est pratiquenent nul comme terre arable; l'est, c'est-à-dire, la langue de terre qui s'étend au nord-est de la baie de Gaspé et la lisière d'une quinzaine de milles de largeur qui va joindre Bonaventure, constituent un terrain agricole de première qualité, exception faite des cailloux et des rochers. D'aucuns affirment qu'en arrière, il y a encore plusieurs paroisses à ouvrir, que des vallées magnifiques engraissent les orignaux en attendant de nourrir des troupeaux de vaches et de moutons. Quand ce serait indiscutable, la zone à coloniser sera toujours bornée, vu le besoin d'expansion de la population. Les gens de mer sont très prolifiques. Les deux comtés dont nous nous occupons avaient, en 1911, 63,111 âmes, ils en ont aujourd'hui près de 80,000. Les Acadiens des provinces voisines, surtout ceux de l'Ile du Prince-Édouard

et ceux des Iles de la Madeleine, ont besoin d'espace pour y déverser le surplus de leur population et mettre à profit la force prodigieuse de leur développement. Le Nouveau-Brunswick a bien encore de vastes régions de la meilleure terre du monde couvertes de forêts ; mais la population canadienne-française des comtés avoisinants s'y déverse tranquillement et se mêle à la population acadienne. C'est par ce trait d'union que dans vingt-cinq ans le Nouveau-Brunswick et la Province de Québec ne formeront qu'un tout français et catholique, sinon politique.

Ce sont les proscrits de 1755 et leurs fils qui ont ouvert la Gaspésie à la colonisation. Pour échapper à la mort, ils se sont livrés à la nature sauvage qui les a tenus cachés, loin de toute civilisation, peut-être pour que la Providence accomplisse mieux son œuvre. Vingt ans plus tard, on leur donna comme compagnons de leur existence terrestre, ces supposés loyalistes qui avaient partagé les forfaits de 55 et que le gouvernement anglais récompensait en les établissant à grands frais sur les plus belles terres. C'est comme si de toute éternité, l'Acadien et l'Anglais devaient vivre côte à côte. Pourchassé comme un fauve, blessé, meurtri, l'Acadien se refugie au fond des bois et se cache pour que l'humanité ne soit pas témoin de sa misère. Au moins là, s'il est seul, il est tranquille, il est loin de l'Anglais terrible. A peine s'est-il relevé de ses ruines et a-t-il recommencé l'édifice de sa vie que le même être qu'il fuyait vient le trouver. Dès lors, recommence la lutte pour la bonne entente. D'autres groupes acadiens viennent se joindre aux premiers ; bientôt il y en a de disséminés tout le long de la côte sud, ils s'enfoncent jusqu'au fond de la baie des Chaleurs, pénètrent dans Matane par la rivière Matapédia où ils rencontrent leurs frères canadiens qui poussent leur courant à rebours du premier, soudant les deux groupes en un tout solide, aux composants toujours bien distincts.

Les terres arables qui restent encore seront accaparées par le surplus de la population locale, à condition qu'on s'occupe de colonisation dans les limites du territoire. C'est donc avancer que la Gaspésie n'est pas, au sens strict du mot, une région de colonisation, si par colonisation on entend uniquement le défrichement du sol. Mais dans un sens plus large, c'est une grande région à coloniser, puisqu'elle est capable de développements

extraordinaires. Elle mérite l'attention publique pour la richesse de ses forêts, pour l'abondance de ses pêcheries, pour son agriculture et pour la possibilité d'y faire l'élevage du mouton sur une grande échelle.

Les comtés de Bonaventure et de Gaspé ont une superficie totale approximative de 5084 m. c. soit 3,360,000 acres en forêts appartenant à la Couronne et à certaines compagnies. Voilà un immense champ ouvert à l'industrie de la pulpe et du papier. M. J.-E.-A. Dubuc, le roi de la pulpe de l'Amérique, a établi à Pabos une usine considérable qui a donné naissance à tout un village moderne qui crée l'illusion des grandes villes. Le seul nom de M. Dubuc, répété par l'écho des forêts profondes de la Gaspésie, nous fait espérer, dans un avenir rapproché, un développement fabuleux de l'industrie forestière. En même temps, sur la rivière Madeleine, qui peut développer 13,200 c.-v., il se construit d'immenses scieries et pulperies. Avant longtemps Gaspé aura, lui aussi, une usine géante sur la rivière Dartmouth. D'autres rivières peuvent donner des milliers de chevaux-vapeur : Petit-Sault, 17,145 c.-v., Sainte-Anne, Saint-Jean, Mann, Hall, Duval, Petite-Cascapédia, Anse-Pleureuse possèdent chacune une chute de 20 à 100 pieds de hauteur, susceptibles de développer un total de 50 à 75,000 c.-v. Ce n'est rien de comparable à la richesse hydraulique du Lac Saint-Jean, mais, bien utilisé, cela suffit à créer de nombreuse industries.

Les essences les plus remarquables qu'on trouve dans cette région sont : le cèdre, le plus beau du Canada en dehors de la Colombie-Anglaise, le merisier rouge, le meilleur bois de la province pour l'ébénisterie, l'érable piqué et le gros bouleau qui méritent aussi l'attention des ébénistes. N'y a-t-il pas là une porte grande ouverte à l'industrie des meubles ? En effet, pourquoi exporter notre bois à l'état brut au lieu de le faire servir à l'économie nationale ? Pourquoi, n'y aurait-il pas sur la côte de Gaspé, un chantier maritime, comme à Lunenburg, N.-E. et aux Trois-Rivières ? Pourquoi nous départir de cette source considérable de revenu, de ce facteur économique et colonisateur ?

Les pêcheries de la Gaspésie ont donné en 1918 la fameuse somme de 3,000,000 piastres. Cela vaut bien la peine qu'on s'en occupe, quoi qu'on dise contre le pêcheur gaspésien, fiancé de la mer

et rebelle à la terre. Avec les améliorations et la protection suffisantes, les Gaspésiens peuvent doubler, tripler leur revenu maritime. La pêche doit avoir ses adeptes, tout comme la culture. Vouloir combiner les deux est une erreur. On peut très bien développer simultanément les pêcheries et l'agriculture sans que l'une nuise à l'autre. L'an dernier sur près de 75,000 âmes, il n'y avait que 4,350 pêcheurs du large et environ 5,000 employés de terre, soit moins de 10,000 personnes dans l'industrie de la pêche. Cela est pour le seul comté de Gaspé, Bonaventure est agricole maintenant. Le pêcheur est donc un facteur de production tout comme le cultivateur et bien plus que l'ouvrier de manufacture. Au lieu de le regarder avec dédain, encourageons-le, organisons-le, sortons-le de son apathie, causée par le mépris de ses compatriotes. D'ailleurs on a déjà commencé cette œuvre, en créant la Chambre de Commerce de la Gaspésie. Sans nuire à sa pêche, le Gaspésien peut se livrer à une autre industrie, fort payante à peu de frais. Le sol qu'il habite n'est pas d'égale valeur : il est montagneux, rocheux, difficile, impossible par place. Malgré cela l'herbe abonde et les pâturages sont invitants. Le mouton est le seul animal capable de tirer profit de ces terrains. Il peut aller tondre l'herbe dans tous les coins, sur les rochers, aux flancs des montagnes et ainsi gagner sa vie pendant sept à huit mois de l'année, sans plus de frais de la part de son propriétaire. Pourquoi alors chaque pêcheur n'élèverait-il pas un troupeau de moutons ? En utilisant ainsi toutes ces terres bossues, rocheuses et improductives, on verrait se bâtir dans cette région pittoresque de grandes filatures où la laine, transformée en une infinité de tissus, s'en irait alimenter les marchés et diminuer le coût de la vie. Chaque année le Canada importe pour des millions de laine,à part les tissus. C'est faute d'organisation économique, car il est possible dans notre seule province, de Gaspé à Kamouraska et dans la région Labelle, de produire assez de laine pour en faire un commerce d'exportation. La chose en vaut la peine. Voyons ce que font l'Australie, l'Écosse, la France; nous pouvons en faire autant.

Et tous ces gens, qu'ils exploitent la forêt, fabriquent du papier ou des meubles, élèvent des moutons ou travaillent dans les filatures, fassent la pêche ou la culture, seront tous des colons, au sens large du mot, et la Gaspésie deviendra peut-être le coin le

plus intéressant de notre province, Quand une route pour automobiles et un chemin de fer encercleront la Gaspésie, et que le port de mer d'hiver du Canada sera là au bout de la presqu'île, notre Méditerranée et notre Suisse canadiennes entreront dans une voie de progrès infinis.

II — La vallée de la Matapédia

La vallée de la Matapédia est un paradis... le paradis des marchands de bois et des faux colons. Elle s'étend sur une longueur de 60 milles de Saint-Moïse, au nord du lac Matapédia, jusqu'au Nouveau-Brunswick, et sur une largeur de douze à quinze milles de chaque côté de la rivière. Arrosé par de nombreux affluents, ce territoire a une superficie de 1,500 m. c. ou 960,000 acres de terre, dont un tiers seulement est en culture. C'est un plateau continu et ondulé, d'un niveau uniforme d'une certaine altitude, présentant un aspect montagneux, mais ce n'est pas un pays de montagnes. C'est une suite de coteaux profusément coupés de gorges et de ravins, donnant l'illusion d'une mer houleuse ou ressemblant à un sourire infini de la nature. Toutes ces ondulations sont couvertes d'une couche de terre argileuse, noire ou d'alluvion sur un fond rocailleux. Le colon n'a pas à drainer son sol : la nature s'est chargée de cette besogne. Nos enquêteurs s'accordent tous à dire que l'élevage du mouton serait une bénédiction dans la contrée. L'industrie laitière y trouvera un grand avenir.

Toute cette vallée, ainsi que le sud-est des comtés de Rimouski et de Témiscouata qui ont avec elle beaucoup d'affinités de configuration, est protégée des vents du nord par la chaîne des Alléghanys. La Matapédia jouit, en plus, de la proximité de la baie des Chaleurs, qui par ses fortes rosées préserve de la sécheresse. Au début cette région a souffert des gelées précoces, mais aujourd'hui on ne les craint plus: la partie déserte est assez étendue pour permettre la circulation atmosphérique. Le climat est de 10° à 12° plus doux qu'à Québec.

Plusieurs paroisses sont très florissantes. Six viennent d'être ouvertes où il y a place pour 800 familles. D'autres s'ouvriront facilement sous la poussée colonisatrice. Les principales voies

de communication sont l'*Intercolonial*, le chemin Matapédia et la rivière du même nom sur laquelle on descend le bois de pulpe.

Le lac Matapédia, le lac au Saumon et plusieurs autres de moindre importance avec les nombreux affluents de la rivière Matapédia, qui draine toute la vallée dans la baie des Chaleurs, constituent un magnifique système hydraulique. Sur presque tous les cours d'eau on voit une ou plusieurs scieries. Le bois de pulpe est expédié à l'état brut.

Malgré tout, il reste encore assez de bois sur les lots pour les besoins du colon et même pour lui permettre quelques revenus.

III — Rimouski — Témiscouata

La jumelle de la Matapédia est la région Rimouski-Témiscouata. C'est la même ondulation, le même sol, la même richesse forestière. Seulement Rimouski est resté dans l'ombre à cause de l'insurmontable inconvénient que crée l'absence de voies ferrées. L'*Intercolonial* longe le fleuve et laisse tout le reste du comté, soit quarante milles de profondeur, sans possibilité d'expédier aucun produit. C'est un isolement total et il est tout à fait inconcevable qu'un plateau de cette dimension et de cette fertilité soit resté jusqu'à aujourd'hui sans un simple embranchement reliant l'intérieur du comté aux deux vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Il y a une vingtaine d'années on projeta une voie ferrée qui devait partir de la Rivière-du-Loup et s'en aller dans une direction nord-est jusqu'à Matapédia. Mais ce fut un projet en l'air. Eût-il été exécuté qu'il aurait ouvert à la colonisation une étendue de 400 à 500 m. c. pouvant donner naissance à plus de 20 paroisses et nourrir une population de 40,000 habitants. Le tracé est fait pour un chemin de fer de Matane à Edmundston et on attend sa construction depuis dix ans. En 1895 Arthur Buies disait : " Si le colon découragé de ne trouver qu'un sol avare dans les vallons des Alléghanys et et fatigué déjà, peut-être, d'une lutte sans espoir pour assurer la subsistance de sa famille, avait eu la force de franchir la chaîne, il se serait trouvé en présence du plateau que nous venons de signaler et dont le sol, partout généreux, exempt de roches, d'une culture facile, lui aurait permis de fonder une demeure heureuse et de mener la noble et libre vie de l'homme des champs. "

Quelques colons se sont établis aux abords de ce plateau qu'ils appellent : " Les Hauteurs ". Aujourd'hui, ils possèdent des propriétés de $20,000 à $25,000.,roulent auto McLaughlin--Spécial, s'il vous plaît — et tout en s'enrichissant ainsi ont trouvé le temps et l'espace pour tailler à leur progéniture de magnifiques domaines.

Des hauteurs en gagnant le sud-est, aussi loin que l'on veut aller vers le Nouveau-Brunswick, c'est un merveilleux terrain, uni comme une mer, sans roche et d'une richesse incroyable.

Songez que le comté de Rimouski possède le championnat de la natalité et n'a pas un Anglais par 1,000 habitants. Alors où va toute cette armée catholique et française qui aurait pu développer deux comtés comme Rimouski, mais dont les plus hardis ne se sont pas avancés à plus de 25 milles dans l'intérieur, faute de voies de communication, faute d'un embranchement de l'*Intercolonial* d'environ 40 milles ? Un point intéressant, c'est que ce plateau est à peine entamé par les marchands de bois. Il touche au Nouveau-Brunswick et peut compléter le trait d'union entre les fils de la belle Acadie et leurs frères de la province de Québec.

Nous entrons dans une période de développement , espérons que la nouvelle Société de Colonisation du diocèse de Rimouski trouvera les moyens de canaliser le surplus des vieilles paroisses vers les terres neuves de ces cinq grands comtés.

* * *

Aujourd'hui il reste peu de terres disponibles en dehors de la grande seigneurie du lac Témiscouata, laquelle ne renferme que deux paroisses mais pourrait en avoir huit. Les propriétaires ont toujours été réfractaires à la colonisation de leur immense domaine ce n'est qu'à coup de hardiesse que des colons ont défriché assez de terres pour former deux paroisses. J'ai vu quelque part que le gouvernement avait obtenu le printemps dernier, de faire arpenter quelques centaines de lots qui doivent être immédiatement livrés aux colons. C'est un commencement, souhaitons que là ne s'arrête pas la conversion de MM. Thomas et Murchie. Car c'est la plus belle partie du comté qui est soustraite au bras vigoureux du laboureur. En second lieu vient la vallée des lacs Squatecks, d'une fertilité exceptionnelle. On n'y voit ni monta-

gne, ni rocher, ni savane ; chaque pouce de terre est cultivable, aussi les lots s'enlèvent-ils rapidement. Le sol dans tout le comté est formé de terre jaune, grise ou noire. Autour des lacs le sous-sol est glaiseux.

Des colons établis dans la moitié sud-est du comté se sont créé en quelques années de magnifiques domaines, sans un sou de capital. J'ai pris le témoignage de six colons, établis à diverses époques, pas plus fortunés les uns que les autres, mais qui tous ont fait merveille. On en jugera par les chiffres suivants :

En 15 ans avec un capital de $24.00 un colon s'est fait une propriété de $2,800.

En 2 ans avec un capital de $25.00 un colon s'est fait une propriété de $800.

En 12 ans avec un capital de $3.00 un colon s'est fait une propriété de $2,500.

En 4 ans avec un capital de $150.00 un colon s'est fait une propriété de $1,500.

En 18 ans avec un capital de $4.50 un colon s'est fait une propriété de $3,500.

En 6 ans avec un capital de $75.00 un colon s'est fait une propriété de $3,000.

Pour ne pas voir dans ces opérations un intérêt qui en vaut la peine, il faut véritablement être plus qu'un profiteur de guerre.

Trois chemins de fer desservent ce comté : l'*Intercolonial*, le long du fleuve, le *Témiscouata*, au centre, de Rivière-du-Loup à Edmundston, N.-B. et une écornure au sud par le *Transcontinental*. Le portage du Témiscouata reste le grand chemin de roulage, le lac et plusieurs rivières permettent la navigation. Il n'y a donc pas lieu de se plaindre quant aux voies de communication.

Le grand obstacle au développement agricole c'est le bois. Les marchands de bois abondent et les chantiers aussi, les colons passent leur temps au service des compagnies et leurs terres en restent là. C'est une plaie qui ne se cicatrise qu'avec la disparition de la forêt. La même chose s'est faite ailleurs et elle se répétera malheureusement. A Saint-Moïse, dans Matane, de belles terres, habitées depuis cinquante ans, n'ont encore qu'un petit coin défriché, *orné* d'une indescriptible cabane en bois rond ou d'une vieille masure décrépite, autour desquelles se promènent

des squelettes de vaches à peine enveloppés de peau. Tous ceux à qui j'ai demandé la cause de ce désastre — car c'en est un — m'ont répondu : Saint-Moïse est arriéré parce que les gens se sont trop occupés du bois ; mais aujourd'hui on s'aperçoit qu'on est en retard et comme le bois est en partie disparu, on se jette sur la culture quand on ne déguerpit pas.

La Société de Colonisation régionale a donc un immense champ d'action. La Madawaska-Restigouche, prolongement de notre province, est encore un vaste territoire d'exploitation agricole. Les Acadiens montant lentement vers la province de Québec et les Canadiens les rejoignant ne formeront bientôt qu'une seule et même chaîne dont les anneaux, solidement mariés, relieront enfin les fils de Poutrincourt aux fils de Champlain, que la nature a impitoyablement tenus séparés. Et cette vague montante, envahissante comme les grandes marées, couvrira tout le nord du Nouveau-Brunswick et donnera à cette prodigieuse petite province une majorité catholique et française, sans avoir levé l'arme de la proscription ou de la déportation d'aucune autre race.

Actuellement, ces mystérieux Acadiens de là-bas sont arrivés, par la seule force de leur survivance inconcevable, à conquérir une grande partie du pouvoir dans le gouvernement de leur province. Par leur diplomatie toute particulière et souvent incomprise, les Acadiens ont acquis l'estime réelle de leurs compatriotes anglais. Et s'ils n'ont pas le bilinguisme officiel, ils l'auront avant longtemps. Le gouvernement néo-brunswickois a déjà commencé de généreuses concessions. Dès cette année, la publication de brochures du Ministère de l'Agriculture se fera en anglais et en français.

Enfin, disons qu'avec l'union des volontés et des forces acadiennes et canadiennes, la soudure se fera réellement ; ce vaste territoire sera semé de clochers et harmonisé de voix françaises. Cela n'est pas une fantaisie, c'est plus que du simple possible, c'est au bord de la réalité. Il s'agit d'un peu d'organisation et de beaucoup de propagande. Non une propagande de soubresauts, mais sûre et pénétrante, une propagande qui attirera les regards bien intentionnés de notre politique provinciale.

IV — La vallée du Lac Saint-Jean

La vallée du Lac Saint-Jean est un rêve. Si vous en doutez, enfournez-vous dans un convoi de chemin de fer régional et laissez-vous emporter à travers les Laurentides. Vous voyagerez dans toutes les directions pour n'aller dans aucune ; vous traverserez des rivières, longerez des lacs, suivrez des coteaux, franchirez des précipices ; à certains moments vous passerez au-dessus de l'abîme où le moindre choc pourrait vous précipiter et dont vous vous éloignez à la vitesse. . . du *Québec et Lac Saint-Jean.* Ici vous verrez des collines couvertes d'épaisses forêts, là vous n'apercevrez que des rochers dénudés,où les troncs calcinés enchevêtrés sur le sol contrastent avec la blancheur du granit usé et dorment sous la surveillance de quelques rares sentinelles. Pendant des heures et des heures vous filerez ainsi au milieu d'une foule de choses qui par leur constante similitude font la monotonie du parcours. Vous serez fatigué de ne voir que des crans blancs ou gris, mais nus, des arbres couchés ou debout, mais noirs et morts, et de maigres camps de-ci de-là, fichés le long de la ligne tortueuse qui nous amène ici, quand, tout à coup, comme au sortir d'un tunnel, vous verrez plus clair, l'horizon sera plus grand, vous verrez loin, bien loin, aussi loin que votre vue peut s'étendre, ce sera beau, riant, ce sera l'eau bleue du grand lac bordé de vert, ce sera le rêve, le sourire des fées. Vous filerez sur ses bords semés de coquets villages et de petites villes. Que vous preniez la direction de Chicoutimi ou de Roberval, partout vous serez ravis d'admiration, spécialement si vous êtes de ceux qui croient que le Lac Saint-Jean est encore la région des sauvages, tout au moins de gens très arriérés, bien loin de la civilisation de notre métropole.

La région proprement dite du Lac Saint-Jean comprend la vaste vallée qui entoure le lac du même nom. On y rattache le comté de Chicoutimi, comme pendant naturel. Mais l'effort colonisateur des vingt dernières années s'est surtout porté vers le nord de l'immense région, quoique aujourd'hui même, il y ait encore dans le comté de Chicoutimi de belles paroisses à fonder et un grand nombre à compléter.

Au mois de mars dernier, MM. les abbés Allard et Grenon, curés de l'Anse-Saint-Jean et du Petit-Saguenay, venaient à Chicoutimi

avec chacun une requête portant respectivement 38 et 33 signatures de jeunes gens demandant des lots dans les cantons de Périgny et de Dumas. Ces jeunes gens affirment qu'il y a autour d'eux quantité de lots colonisables, mais que les compagnies les dévastent ne laissant même pas de bois pour la construction des bâtiments. Ils supplient l'honorable Ministre des Terres et Forêts d'extraire ces lots des limites. Pour prouver leur bonne foi, ils appuient leur requête du premier versement des lots. Voilà donc, d'un seul coup et seulement de deux petites paroisses, 71 colons qui veulent ouvrir et défricher 71 lots de cent acres. Ce serait déjà suffisant à un embryon de paroisse nouvelle. L'an dernier " Un Colon " écrivait dans *le Progrès du Saguenay :* " Ne savez-vous pas que Saint-Fulgence pourrait s'augmenter de plus d'une trentaine de belles terres, que Sainte-Anne a la réputation de n'être défrichée qu'à moitié, que Saint-Honoré, Saint-Ambroise, Saint-Charles sont des paroisses de colonisation du plus bel avenir ". Elles sont toutes situées au nord du Saguenay, depuis Chicoutimi dans la direction du lac. Cependant il est incontestable que la vraie région de colonisation est la plantureuse vallée du lac. Les Chicoutimiens le savent bien. Aussi montent-ils vers le nord-ouest dans un courant continu. Quand ils ont vu le haut du lac, le charme est trop grand, ils ne résistent pas; en un rien de temps la terre est vendue, le bagage est empilé dans les wagons et en route. Depuis que le chemin de fer se rend à Saint-Félicien, il s'est fait de nombreuses transactions entre gens du haut et du bas. On vend une terre totalement ou partiellement défrichée puis on achète des lots nouveaux et on se creuse d'autres domaines dans les flancs amincis de la forêt. Si le chemin de fer prolongeait sa course jusqu'à Mistassini, en passant par Normandin, ce serait une avalanche, un envahissement progressif du bas vers le haut. Sans déprécier le comté qui nous hospitalise en ce moment, je vous assure que les Chicoutimiens n'y perdraient pas. D'abord, il leur faut émigrer, c'est entendu ; et quel plus beau champ d'exercice à leur merveilleuse activité et multiplicité que cette vallée où trente, peut-être quarante paroisses nouvelles peuvent être fondées. Ils laissent un sol moins riche, plus accidenté, comportant plus de perte et ils trouvent un climat meilleur, plus de

facilité de subvenir aux dépenses du début et surtout, surtout de plus grandes perspectives d'avenir pour leurs nombreux enfants.

Vous voyez donc, que la colonisation de cette région peut facilement se parfaire sans immigration de l'extérieur, à condition d'enrayer le coulage, d'arrêter l'éparpillement de la force, comme cela s'est fait depuis trois ou quatre ans-où trois cents colons sont partis pour d'autres ciels.

Un gentilhomme colon très intéressé au développement de son pays, particulièrement de sa région, me disait : " Qu'on nous donne un chemin de fer et l'aide pour construire les routes de colonisation et je vous promets une rénovation économique au Lac Saint-Jean ". L'obstacle, l'énorme, l'épouvantable obstacle, c'est la pénurie des moyens de transport.

Cette région n'a actuellement qu'une seule voie ferrée pour l'écoulement de ses produits ; c'est celle du *Canadien-Nord* (Québec et Lac-Saint-Jean) qui traverse la région colonisée du côté sud du lac, et qui a contribué au développement et à la prospérité des nombreuses et belles paroisses que nous voyons le long de cette voie. Pour atteindre ce chemin de fer, les colons du nord du lac n'ont que deux routes principales, dont l'une du côté ouest passant par Mistassini et Saint-Félicien, distance d'environ 40 milles ; l'autre du côté est, par Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Cœur-de-Marie,Saint-Joseph-d'Alma et Hébertville-Station, soit 36 milles.

La vallée du Lac Saint-Jean est éminemment agricole. La terre est d'une richesse incroyable, quand l'humus n'a pas été détruit par le feu, lors du défrichement. On m'a affirmé qu'à certains endroits, tels le long de la rivière aux Dorés, on cultivait depuis vingt ans sans avoir besoin d'engrais. Le trèfle y vient à profusion. Le trèfle blanc est très recherché des abeilles qui en extraient un miel excellent, le meilleur au monde. Aussi, voulez-vous manger du miel doux et suave, allez au lac Saint-Jean. Je n'en ai point trouvé de plus délectable nulle part. Les cultivateurs devraient établir sur leur ferme le ministère des abeilles ou, si vous préférez, le ministère du miel. Ils en confieraient la direction à leur jeune fille, avec un pourcentage des bénéfices et l'entière liberté d'enchanter par cet appât irrésistible, le charmant prince de ses rêves...

Au Lac Saint-Jean, c'est l'endroit par excellence pour faire de l'industrie laitière. Les prairies et pâturages sont magnifiques, le foin y vient en abondance. Avec l'organisation qui se perfectionne, qui est très moderne déjà dans la vallée, celle-ci deviendra bien vite, si elle ne l'est pas actuellement, l'une des plus grandes productives de fromage canadien. De tous les comtés de la province de Québec, le Lac Saint-Jean est à la tête pour la valeur totale marchande du fromage fabriqué, avec un surplus de $92,302. sur Labelle qui le suit avec $615,146. Plusieurs comtés le surpassent encore pour la valeur totale du beurre et du fromage, mais il faut tenir compte que ces comtés sont entièrement développés et beaucoup plus vieux que celui que nous étudions. Donnons à la population de cette région les avantages de s'emparer du sol qu'elle convoite et demande pour satisfaire l'indiscutable besoin de son extension et nous aurons au Lac Saint-Jean, pour les produits laitiers, le Pérou québecois.

Et que dire de la culture qui se fait sur une base tout à fait moderne ? L'an dernier la récolte fut excellente. Il s'est moissonné tant de blé qu'on escomptait une production de farine suffisante à la consommation locale. Les champs d'avoine, de blé et d'orge au Lac Saint-Jean peuvent concourir avec ceux du reste de notre province et de la province voisine. La pomme de terre se cultive comme au Nouveau-Brunswick.

Si nous envisageons maintenant le point de vue industriel, nous trouverons cette région la mieux dotée en houille blanche de toute la province de Québec, sinon du Canada. De nombreuses et immenses rivières, presque des fleuves, viennent de toutes les directions jeter leurs eaux dans le vaste bassin du lac, qui les, déverse avec grand bruit et force difficulté dans l'étrange Saguenay, qui a lui-même plusieurs tributaires. Voici une liste des principales rivières avec les forces hydrauliques utilisées et non utilisées :

Rivière Saguenay	780, 000	C. - V.,	non utilisés.
" Ha ! Ha !	4, 000	"	" 200 développés.
" A Mars	1, 000	"	" non développés
" Chicoutimi	50, 000	"	" 28,009 développés
" Aux Sables	24, 000	"	" 23, 000 développés.
" Belle-Rivière	1, 000	"	" 100 développés.

"	Matabetchouan	25, 000	"	" non développés.
"	Ashouapmouchouan	75, 000	"	" non développés.
"	Ouiatchouan	20, 000	"	" 7, 500 développés.
"	Mistassini	80, 000	"	" non utilisés.
"	Mistassibi	60, 000	"	" non développés.
"	Petit Péribonka	5, 000	"	" 2, 000 développés.
"	Grand Péribonka	210, 000	"	" non utilisés.
"	Shipshaw	5 000	"	" 10, 000 développés.
"	Valin	5, 000	"	" non développés.

Total 1,390, 000 c.-v. dont 140, 800 sont développés.

Pour la plupart, ces pouvoirs d'eau sont détenus par des compagnies industrielles. Outre ces chiffres, il y a encore au moins 12,000 c.-v. disséminés sur les petites rivières et partiellement utilisés par la petite industrie, telle que scieries, moulins à farine ou électricité.

La manufacture de la pulpe, du papier et du bois de commerce est la principale et la plus florissante industrie.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi, au capital de $3,600,000, ayant émis des obligations pour $3, 500, 000., étant la subsidiaire de The North American Pulp and Paper Companies, au capital de $25, 000, 000., produit à Chicoutimi 300 tonnes de pâte à papier mécanique sèche par jour et 100 à Val-Jalbert.

The Ha ! Ha ! Bay Sulphite Company, au capital de $2,000,000 ayant émis des obligations pour $1, 500, 000., récemment construite produit à Port-Alfred, sur la Baie des Ha ! Ha ! 150 tonnes de pâte à papier chimique par jour.

On aura une idée de la valeur du travail de ces deux industries lorsqu'on songera qu'une tonne de pâte à papier mécanique se vend de $40. à $50., et une tonne de pâte à papier chimique se vend de $100. à $110. Les deux compagnies ont pour directeur-gérant un Canadien français de Chicoutimi, M. J.-E.-A. Dubuc, et les actions sont contrôlées par des Canadiens français.

Price Brothers & Company Ltd., dont le principal intéressé est un Canadien anglais de Québec, produit à Kénogami 340 tonnes de papier par jour. La compagnie de pulpe de Jonquière, dirigée par le même groupe, produit 50 tonnes de carton par jour.

Cette compagnie possède aussi deux moulins à écorcer ; l'un à Saint-Gédéon, l'autre au Moulin Desbiens, sur la rivière Métabetchouan. Ces moulins reçoivent le bois qui vient de la forêt, le coupent, l'écorcent et l'expédient à Jonquière et à Kénogami par chemin de fer.

Une autre industrie fabrique à Péribonka 30 tonnes de pâte de papier par jour.

Grand nombre d'industries de moindre importance sont aussi florissantes. Dans la région le progrès est plus tangible que partout ailleurs. Elles sont très rares les paroisses de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean qui n'ont pas leur système d'aqueduc ; et la lumière est partout installée ou sur le point de l'être dans presque tous les villages. Le téléphone relie et met en communication toutes les paroisses de la région entre elles et avec les lignes du téléphone Bell et du National.

Il se trouve, dans les comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, trois banques prospères.

La Banque Nationale a deux succursales dans la ville de Chicoutimi, une à Jonquière, une à Bagotville, une à la Station d'Hébertville, une à Alma, une à Saint-Jérôme, une à Roberval et la dernière à Saint-Félicien. La Banque Molson a une succursale à Chicoutimi et une à Roberval. La Banque Union a une succursale dans la ville de Jonquière.

Il existe aussi plusieurs maisons d'affaires importantes, telles la Compagnie J.-B. Renaud, la Compagnie Côté et Boivin, la Dominion Fish and Fruit Co. Tout le commerce est contrôlé par des Canadiens français.

Au point de vue moral et social cette région n'a rien à envier aux autres. Le diocèse de Chicoutimi a 40 ans d'existence. L'organisation religieuse est complète : 62 paroisses, 13 missions, 130 prêtres, un séminaire, une école normale, 13 couvents, deux hôpitaux, 15 communautés religieuses, 68 églises ou chapelles. Le colon est très favorisé : la zone de colonisation encercle le noyau central qui lui procure un service religieux approprié aux besoins. Il manque certainement beaucoup de prêtres ici, comme partout ailleurs, mais l'autorité religieuse sait faire les sacrifices demandés pour donner des missionnaires aux nouvelles colonies. C'est

ordinairement le curé voisin qui a ouvert la nouvelle paroisse ; c'est lui qui la dessert en attendant...

Le territoire proprement dit de colonisation, qui a une étendue de 140 milles, formant un demi-cercle depuis Sainte-Anne sur la rive nord du Saguenay, jusqu'à Sainte-Hedwidge à l'ouest de Roberval, comprend 18 paroisses ou missions avec prêtres résidants. Quatre ou cinq groupes de colons ont une chapelle où la mission se donne. En attendant d'être majeures, une douzaine d'autres font respectivement partie de leur paroisse-mère distante de 6 à 12 milles.

Partout la vie scolaire est très bien organisée. Dès qu'il y a une dizaine d'enfants d'âge scolaire dans une mission on construit une école. Dans toutes les vieilles paroisses on constate un progrès très appréciable. Plusieurs ont un couvent, quelques-unes des instituteurs laïcs ; les institutrices sont formées à l'École normale de Chicoutimi ; les maisons d'écoles sont des plus modernes et des mieux aménagées. J'en ai visité plusieurs, c'est la perfection.

Les Frères de Saint-François-Régis ont un orphelinat agricole à Péribonka, lequel pourra devenir, devrait être déjà l'École d'agriculture des colons. A Mistassini, les Trappistes ont une ferme colossale de 6000 acres, une véritable ferme d'expérimentation où ils font la sélection et l'acclimatation des plantes susceptibles d'être avantageusement cultivées dans la contrée. Ils ont introduit une race de magnifiques tomates et une variété de fraises qui donnent quatre récoltes par été : preuve que le climat n'est pas si terrible à 45 milles au nord de Roberval. En parlant de cette ferme, M. J.-C. Chapais disait, il y a 21 ans :

Me reportant par la pensée à vingt ans d'ici dans l'avenir, je vois une jolie ville développée sur le site actuel de Saint-Michel de Mistassini, devenue le centre d'un riche district agricole, traversée par un chemin de fer qui viendra chercher les produits du sol et y amènera une foule de touristes, venant visiter l'une des plus belles Trappes de l'Amérique. " Fort malheureusement cette belle vision est encore dans l'éther et on se demande ce qui a pu, en vérité, empêcher sa réalisation ; où est l'impossibilité d'un chemin de fer de ceinture ? quel est l'obstacle nuisible et insurmontable ?

Le fait important au point de vue national, c'est que toute la population est essentiellement canadienne-française. C'est probablement là qu'on a conservé le mieux les mœurs et les coutumes uniquement canadiennes.

Un écrivain du terroir, le Frère Gilles, compte parmi les choses qui s'en vont, le rouet et le métier. Eh bien ! je vous assure qu'au Lac Saint-Jean, elles restent ces choses et bien vivantes, et elles font merveilles. On m'écrivait dernièrement en parlant du Frère Gilles : " Si le bon Frère avait visité le Lac Saint-Jean il aurait gardé parmi les choses qui demeurent, le métier, le rouet et l'amour de la terre. Ici, les filles de cultivateurs, instruites au couvent, reviennent avec le goût du métier, et, en pensant au rouet, elles aiment les bruissements harmonieux de son fuseau... Et la terre, comme on l'aime ! " Voilà l'œuvre que font les communautés religieuses au Lac Saint-Jean. N'est-ce pas le salut ?

Oh ! quand la jeune fille, quand la future mère de famille est pénétrée de ces sentiments, ne craignez rien pour la désertion des campagnes ! Combien de femmes ont retenu au sol leur mari qui voulait fuir à la ville ou aux États-Unis et qui est maintenant un riche cultivateur ! Les débuts sont durs, pour le colon; sans les conseils de sa femme, il abandonnerait sa terre, mais elle l'encourage, l'illumine, l'aide et le succès lui sourit. Aussi les jeunes gens se marient-ils de bonne heure : 20 à 25 ans pour les garçons et 17 à 21 ans pour les filles.

Et voilà, Mesdames, Messieurs... La seule construction d'un chemin de fer et de quelques routes carrossables supprimerait tous les obstacles dans ce pays du rêve...

V. — La Matavinie

La région de la Matavinie, voisine de la région Labelle, comprend la partie centrale des comtés de Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé et Saint-Maurice, entre la rivière Saint-Maurice à l'est et les rivières Rouge et Lièvre dans le Témiscamingue. Elle a une étendue d'environ 500,000 acres d'excellente terre jaune, sablonneuse ou glaiseuse, pouvant contenir plus de quarante paroisses. Le sud est montagneux, ce qui donne à cette contrée l'aspect d'un plateau élevé. Le climat est le même qu'à Joliette.

Aucune ligne de chemin de fer ne touche ce vaste territoire. Il est possible d'y faire beaucoup de colonisation, mais à la seule condition de construire un chemin de fer. Les quelques rivières et petits lacs sont insuffisants comme moyens de communication. Les distances sont donc énormes et l'écoulement des produits très difficile sinon impossible.

VI. — La région Labelle

La région Labelle, sa jumelle, est un second paradis : celui des chasseurs et des sports. Elle comprend le terrain arrosé par les rivières Rouge, Kiamika et Lièvre. Pour faciliter la compréhension de cette étude, je lui rattacherai la vallée de la Gatineau qui n'en est séparée que par l'imagination.

Cependant, pour ce qui concerne la colonisation, il faut ne nous occuper que du nord, c'est-à-dire du haut des rivières susmentionnées. Au sud et le long du Pacifique-Canadien, jusqu'à Mont-Laurier, les cadres des vieilles paroisses sont pratiquement remplis. Les seuls cantons de La Minerve et de Labelle offrent quelques centaines de lots à vendre. Au nord et au nord-ouest du Pacifique-Canadien, 4, 200 lots arpentés attendent les colons. Ce territoire est capable de faire vivre 10, 000 à 15, 000 familles ; le sol est d'une qualité bien supérieure à celui de la partie sud.

En général, la région de Labelle a un aspect immensément varié ; des plateaux, des vallons décorés de mamelons, des plaines entremêlées de coteaux et de montagnes. En tenant compte des multiples lacs et cours d'eau ainsi que du terrain inculte, on peut affirmer, sans hésitation, que plus de la moitié de cette vaste contrée est avantageuse à la culture. Le sol d'ordinaire n'est pas des plus riches, mais les pâturages sont renommés, le climat excellent, l'eau partout en abondance : vrai pays d'élevage.

Jusqu'ici le Pacifique-Canadien de Montréal à Mont-Laurier, avec un embranchement à Huberdeau et un autre de Hull à Maniwaki, est le seul chemin de fer de la région. Pour pousser le développement de ce territoire, il faudrait poursuivre les voies ferrées de Mont-Laurier et de Maniwaki jusqu'au Transcontinental.

La région colonisée est très bien pourvue de chemins de roulage, mais Dieu sait si l'invincible curé Labelle n'a pas remué ciel et

terre pour donner la vie à la contrée qui porte aujourd'hui son nom et qui est un diocèse, mais diocèse susceptible de doubler sa population, de la tripler...

VII. — Témiscamingue - Abitibi

Il nous reste encore à voir, dans la province de Québec, le Témiscamingue et l'Abitibi, " The last but not the least, " comme dit l'Anglais. Jusqu'ici nous avons étudié des régions bien intéressantes, sans doute, et très captivantes aussi, mais qui sont connues depuis cinquante ans et plus et dont le lent développement est imputable au seul manque d'organisation économique de notre province. Nous entrons maintenant dans un Nouveau-Monde, si l'on peut appeler ainsi un territoire inhabité.

Le Témiscamingue-Abitibi, québecois et ontarien, forme une vaste et immense plaine, ayant tous les caractères des prairies de l'Ouest, mais dont le climat, un peu plus rigoureux, apparemment sinon effectivement, en éloignera toujours les immigrants européens, spécialement ceux des Iles Britanniques. C'est un réservoir incommensurable, une caisse d'économie pyramidale où nous devons, si nous sommes conscients et sincères, placer à intérêt composé, à un taux très élevé, toutes nos économies humaines.

Il est impossible de donner une idée exacte de l'étendue de ce territoire. On compte qu'il y a place pour 250 à 300 paroisses.

Le Témiscamingue proprement dit est ouvert depuis trente-deux ans. Cependant, il reste encore infiniment plus à faire qu'il n'y en a de fait. Et pourtant le défrichement est facile, tel que dans une semaine deux bons colons peuvent défricher trois acres de terre. A certains endroits où le feu passa, on peut utiliser la lieuse la première année. Le terrain s'égoutte bien, étant coupé partout de ruisseaux, de rivières et de lacs. On ne voit ni caillou, ni pierre à la surface. Les abords des rivières sont parfois rocheux, mais l'intérieur est plat et uni, semé de monticules qui ne mettent que du pittoresque dans l'uniformité de la plaine. A cause de ces élévations du sol, on trouve un peu de gravier, du sable et de la terre grise, mais l'argile domine. C'est un peu comme les terrains entre le lac Saint-Jean et Chicoutimi.

On y cultive de tout,y compris le tabac,les tomates et les citrouilles. Le blé produit jusqu'à vingt pour un, ce qu'on ne trouve pas partout dans l'Ouest. Détail à signaler, c'est le meilleur blé de toute la province de Québec. Un enquêteur nous affirme que par sa qualité le blé du Témiscamingue peut rivaliser avec celui du Manitoba.

Et c'est une région minière encore inexploitée. De même formation géologique, notre Témiscamingue doit avoir autant de richesses souterraines que celui de nos voisins.

L'Abitibi, la plus jeune de toutes nos régions de colonisation, le dernier né du Gouvernement, " un poupon de sept ans seulement ", est celle qui fascine le plus en ces dernières années. Tout nouveau, tout beau, me direz-vous ? Attendez.

Le *Transcontinental National* traverse la région dans toute sa largeur. Dans la partie ontarienne une voie,munie d'un embranchement sud-ouest jusqu'à Porcupine, relie déjà le centre à cet extrême nord. Cela nous manque. Mais si le tracé dont parle M. Séraphin Ouimet est exécuté, notre organisation vaudra celle de nos voisins. " Ce tracé rapproche de 160 milles Montréal de Winnipeg, comparativement au C. P. R. et au C. N. R. Il a une direction nord-ouest et se rattache au Transcontinental à Amos, évitant l'allongement de Amos à Parent, sur le Transcontinental. Son acheminement peut s'établir ainsi ; Montréal, Grenville, Saint-Remi-d'Amherst, Mont-Laurier, Baskatong, Rivière-Gens-de-Terre, Kakabonga, Lac Victoria, Amos. Le tracé coupe les vallées de la Rivière-du-Nord, de la Rouge, de la Petite-Nation, de la Lièvre, de la Gatineau, de Gens-de-Terre, Coulonge, Noire, Outaouais et Kinogevis. Chaque vallée est susceptible d'être exploitée à l'aide de chemins de fer de raccordement. Les dernières parties colonisables de la province de Québec deviennent donc ouvertes, de ce fait, à la colonisation. Quant à l'embranchement de Ville-Marie à Amos, il ne peut être considéré comme l'embranchement économique du Transcontinental à Montréal, mais fait réellement partie du plan d'ensemble énoncé plus haut. Ce projet est préconisé par la Chambre de Commerce de Montréal.

Tout cela pour envahir le Nord, notre sanatorium national, l'avenir de notre race. " Demain on y trouvera un dédoublement de la province de Québec, non moins prospère là qu'ici, et

combien française sera cette extension de l'ancien territoire ! Lisez en arrêtant à chaque gare : La Reine, La Sarre, Dupuy, Authier. Partout on baptise de noms empruntés à la langue du siècle de Louis XIV. Surtout la population y aura bien la mentalité des enfants de la fille aînée de l'Église". (L'abbé J.-B. Allaire : *Coopérateur Agricole*, 29 sept. 1917.)

L'américanisme nous envahit dans la vieille province, très rapidement en certains endroits ; le socialisme montre déjà plusieurs têtes ; il prend différents noms, ce sera bientôt la bête à sept têtes. Comment nous sauver de tous ces maux ? Transplantons-nous dans le Nord, peuplons l'Abitibi, couvrons ce vaste territoire de pensée française et catholique. Loin des États-Unis, nous y conserverons notre mentalité intacte et contre-balancerons les mauvais effets du voisinage de la civilisation mercantile, de l'immoralité et du paganisme élégants.

D'ailleurs, rien ne se fait à l'aventure dans cette région ; tout marche sur un plan préconçu et bien suivi. Comme noyau d'une future paroisse, on choisit un centre où l'on groupe les premiers colons. L'emplacement du village et de l'église est marqué d'avance, au bord d'une rivière ou d'un lac. Le Gouvernement donne gratuitement le terrain de la Fabrique. De cette façon, notre merveilleux et incomparable système paroissial a son emprise dès le début et permet aux premiers colons de s'organiser aux points de vue paroissial, scolaire et municipal.

" Ces immenses espaces semblent donc être destinés à l'expansion des Canadiens français, et c'est là le théâtre que la Providence paraît avoir réservé à leur action. Là pourront tranquillement s'étendre leurs enfants, sans que de longtemps encore aucun étranger vienne se mêler à eux, et jusqu'aux limites de la colonisation possible, ils pourront se développer en paix, avec leur langue, leur caractère propre et toutes leurs habitudes". (*La France aux Colonies*, p. 233.)

Notre frontière sud a été taillée, rognée ; on nous a injustement enlevé un vaste territoire d'une grande richesse ; mais au nord, personne ne nous importunera, notre frontière sera là où nous la ferons : elle est illimitée. Il y a autant de bonnes terres à ouvrir, dans cette région, qu'il y en a d'ouvertes dans la vieille province. " Il y a de quoi faire dix Lac Saint-Jean, vingt Matapédia, qua-

rante Témiscouata ", disait Hector Authier dans une conférence au Monument National à Montréal.

Le territoire abitibien est au centre du vaste plateau laurentien, avec une altitude moyenne de 1, 100 pieds. Les lacs et les rivières abondent comme au Lac Saint-Jean. Le sol défriché aura l'aspect des plaines de l'Ouest, mais beaucoup plus ondulé. De place en place, de petites forteresses rocheuses s'élèvent à pic ; partout au fond des vallées coulent des rivières qui ressemblent à des fleuves.

Les cinquantes cantons arpentés de l'Abitibi portent les noms des régiments français et des officiers qui prirent part à la campagne de 1759. Chaque canton est divisé en 10 rangs de 62 lots, soit 620 fermes ou 62, 000 acres. Vingt-six de ces cantons sont totalement ou partiellement ouverts, il en reste donc vingt-quatre.

Voici ce que dit l'agronome officiel M. J.-M. Leclerc : " La texture de ce sol est très fine, partant très compacte. Les particules de sable qui le composent, de même que celles qui forment les granules de glaise, sont très fines. La couleur de la glaise change de la teinte bleuâtre à la teinte rougeâtre. Bien que compacte à l'état naturel, cette terre devient très friable, une fois qu'elle a été soumise à la gelée. Elle contient une faible quantité de sable très fin, de dix à vingt pour cent, à peu près. Ceci a pour effet de la rendre plus ouverte, plus poreuse, partant plus propre à la culture que la glaise pure ; elle est plus facile à travailler et l'eau y circule plus facilement. Comme ce sol a été, durant des centaines d'années, recouvert de mousse et constamment imprégné d'eau, l'observateur trop superficiel est porté à l'apprécier au-dessous de sa valeur réelle. Mais cette terre une fois labourée, mélangée à la couche d'humus qui la recouvre, devient une terre fertile et de très grande valeur. La couche d'humus et de matières végétales en décomposition varie de quatre pouces à huit pieds. Cela est d'une grande richesse fertilisante. " Si le colon brûle ses abatis pendant la saison sèche, le feu consume l'humus et laisse la terre beaucoup plus pauvre et plus difficile à travailler pour les premières années. Comme la terre est un peu imperméable, l'eau forme à une faible profondeur une espèce de bassin souterrain qu'on appelle le niveau d'eau. Ceci refroidit le sol et retarde le travail du printemps. Mais il est facile d'y obvier en faisant du drainage

par fossés à la surface. Quand le bois est enlevé, les détritus brûlés, les ruisseaux nettoyés et quelques fossés creusés, le terrain s'égoutte rapidement.

Il y a de grandes étendues, des cantons entiers, qui ont été dévastées par le feu,et qui laissent l'impression de terres défrichées depuis de longues années. Le colon n'a pas à suer sang et eau pour arracher le bois vert. Dès la première année, il laboure comme sur une ferme de quinze à vingt ans et peut se servir de toutes les machines aratoires. Il manque des chemins de roulage pour rattacher ces véritables plaines au chemin de fer et y introduire des centaines de familles.

Règle générale, le défrichement est facile, comparativement au reste de la province. Les racines des arbres sont plaquées à la surface comme des pattes de canard, et les plus grosses souches s'arrachent aisément avec un cheval.

Voici les témoignages de quelques colons.

M. J.-Théophile Trudel dit : "De juillet 1912 à mai 1917, deux hommes — dont l'un a dû faire un séjour à l'hôpital — ont mis en état de culture 200 acres de terre sur quatre lots, à un coût de défrichement de $2, 000. ; les dépenses de voyages, d'instruments aratoires, de constructions et de drainage se chiffrent à $4, 000. Après cinq ans ces quatre lots valent $25, 000. " Un autre alla dans l'Abitibi en 1913. En 1915, il y conduisit sa femme et ses six enfants. Il a — le 5 décembre 1916 — 100 acres de terre bien défrichée et bien nettoyée ; il affirme que l'Abitibi est l'un des plus beaux pays qu'il connaisse pour l'agriculture.

VIII. — Le contrefort de l'Ontario

Les mêmes avantages se trouvent du côté ontarien où nous devons aussi porter nos regards, parce que plusieurs de nos compatriotes y sont déjà et que c'est un autre Québec ouvert à notre action. Il ne faut pas le refuser, ni le négliger ; il ne faut pas laisser le temps à d'autres immigrants de nous enlever ce contrefort important.

Là, le colon a plus de débouchés pour le bois qu'il sort de son lot; les voies de communication sont plus nombreuses et plus avantageuses que du côté québecois. Et puis de multiples chantiers

permettent au colon, l'hiver, de se faire un peu de revenus s'il est à court d'argent.

Quant au régime scolaire, voici de fait ce qui en est : les catholiques veulent une école, ils assemblent les propriétaires catholiques et passent des résolutions qu'ils envoient au Gouvernement, demandant une école séparée. Puis ils avertissent les commissaires protestants de l'endroit que dorénavant ils n'auront pas à compter sur la taxe scolaire des catholiques. Ceux-ci bâtissent une école et se taxent pour leur école seulement. Ils ne paient pas double taxe et ils gèrent leurs écoles à leur manière. Le grand inconvénient, c'est la loi du gouvernement de Toronto concernant les nouveaux colons, mais au bout de trois ans, quand il a seize acres en culture, le colon obtient ses lettres patentes qui le rendent maître et seigneur chez lui, et d'où aucun gouvernement ne peut le déloger.

Des deux côtés de la frontière le climat n'est pas du tout glacial. Quand le désert sera plus grand et que le courant d'air froid qui circule de la terre à l'atmosphère et réciproquement aura disparu, nous jouirons là d'une température égale à celle de Québec, plus élevée que celle du Lac Saint-Jean. Pour faire disparaître ce courant d'air, il faut éloigner la forêt. Le vent qui vient de la baie d'Hudson ne nuirait pas, s'il ne se refroidissait en traversant ces millions d'acres de forêts humides qui emprisonnent la neige jusqu'à la mi-juin. A cent milles au nord du *Transcontinental*, au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur le lac Waswanipi, le 30 mai 1911, on a planté des patates qu'on a récoltées à la fin de septembre, sans que la gelée les ait endommagées.

En facilitant au soleil l'accès du sol, on empêchera les vents du nord de se refroidir, et l'inconvénient du printemps tardif et des gelées précoces disparaîtra. Cet inconvénient existait au Lac Saint-Jean dans les premières années de colonisation, aujourd'hui il a diminué des trois quarts, sinon totalement. Même dans la vallée de la Matapédia et dans le Nouveau-Brunswick on s'est plaint du même obstacle.

L'expérience vaut mieux que toute hypothèse. Les succès déjà obtenus dans l'Abitibi mettent en évidence tout ce qui précède. Le 19 octobre 1916, à Amos, on tenait une exposition

agricole régionale. " On y voyait des tomates, des betteraves, des carottes, des navets, des choux, des concombres, des pommes de terre superbes, du blé, de l'orge, de l'avoine de fort belle apparence ".

Le 15 janvier, M. Luc Lizotte écrivait : " Je suis venu ici au mois de juillet 1914, pour m'y établir définitivement avec ma femme et mes sept enfants. J'ai payé trois lots $9.00 ; ils valent aujourd'hui $5,000. Le bois que j'ai retiré de ces lots en faisant mon défrichement, m'a rapporté un rendement suffisant pour payer les dépenses du début. J'ai 110 acres prêtes à recevoir la semence. Le sol est de première qualité. Quand au climat, je crois qu'il égale celui du Lac Saint-Jean. J'ai vécu vingt-huit ans à Albanel et je suis parfaitement en mesure de faire la comparaison entre les deux régions.

" Voici un fait qui donne une idée de la rapidité de la végétation dans l'Abitibi. Après les semailles, le printemps dernier (1916), je préparai un petit morceau de terrain que je semai d'avoine à trois mois et d'avoine Banner, le dernier jour de juin. Au bout de deux mois et trois semaines, l'avoine à trois mois était parfaitement mûre et l'autre l'eût été huit jours plus tard, si la gelée n'était pas survenue ; nous étions alors à la fin de septembre. "

Et voilà, Messieurs. Je ne vous ai rien inventé, ce sont des témoignages vécus.

L'élan est donné ; il s'agit de le soutenir et de l'accroître. En 1917 la population de l'Abitibi était de 4,067 habitants, elle doublait en 1918 pour monter à 8,788. Continuons cette progression et bientôt ce vaste nord nous appartiendra. Le pont sera solide entre la province-mère et la porte de l'Ouest ; nous aurons reconquis le sol à force de patience et de persévérance et personne ne pourra plus nous en déposséder. Notre race aura repris sa place à la table de famille ; sans bruit et sans orgueil nous nous serons vengés. Ce sera la revanche des berceaux.

IX. — Les provinces des prairies

Permettez-moi Mesdames, Messieurs, d'ajouter un mot sur les provinces des Prairies. On nous demande si nous sommes en faveur de la colonisation canadienne-française en dehors de la

province de Québec. J'ai suffisamment prouvé les avantages que notre race trouve en étirant la province de Québec par ses deux extrémités vers le Nouveau-Brunswick et vers l'Ontario. Quant à l'Ouest, voici la réponse d'un enquêteur de Saint-Boniface, Manitoba (l'abbé D. Lamy) :

" L'expérience du passé démontre que, quoi qu'on fasse pour déverser le trop-plein des paroisses rurales dans les seules régions de colonisation de la province de Québec, l'on ne parviendra pas à enrayer l'exode considérable et déplorable vers les villes et vers les États-Unis. Beaucoup n'ont pas voulu dans le passé et ne voudront pas dans l'avenir s'aventurer dans les forêts, où les tracasseries des marchands de bois s'ajoutent aux difficultés de la tâche et souvent au manque de voies de communication.

"A cette catégorie de personnes, qui quittent chaque année les vieilles paroisses, il serait sage d'indiquer les provinces des Prairies; Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Il y a encore beaucoup de lots gratuits à prendre et ce qui est bien préférable pour les personnes disposant d'un modeste capital, c'est d'acheter une propriété dans les paroisses canadiennes-françaises de l'Ouest. C'est une manière facile de se procurer un domaine et de se retrouver immédiatement dans un milieu paroissial ressemblant à celui que l'on quitte. La question de l'avenir religieux et national qui, à distance, peut sembler un épouvantail, n'effraie pas ceux qui sont dans la mêlée depuis de longues années. L'outillage des lois adverses ne peut pas grand'chose dans nos centres homogènes. La situation de nos groupes dans les campagnes de l'Ouest est bien préférable à celle des Franco-Américains exposés à tous les dangers des villes américaines ".

Rappelons-nous aussi que la province de Québec est le foyer de pensée catholique et française en Amérique et qu'elle a le devoir de ne plus abandonner ou négliger les groupements éloignés.

Paul Hubert.

———

DISCUSSION DU RAPPORT

Le Dr Baril, président de la séance, remercie le rapporteur de son intéressant travail et déclare la discussion ouverte.

M. Louis-Philippe Gagnon. — M. le Rapporteur, dans son bel et bon travail, a fait une discrète allusion au Manitoba. Me sera-t-il permis d'être moins réservé et d'en dire davantage? Venant au nom du Gouvernement du Manitoba et en celui d'un cercle de l'A. C. J. C. (le cercle *La Vérendrye*) qui a dévoué beaucoup de ses énergies à la colonisation par les nôtres et fondé même un comité permanent, dont vous avez peut-être entendu parler, il est légitime, semble-t-il, que j'insiste un peu plus que M. Hubert et vous fournisse certains renseignements sur notre province et les groupes de Canadiens français qui l'habitent. J'estime que c'est mon devoir de rappeler des frères à votre souvenir, et je sais, nous savons tous là-bas, l'intérêt que vous portez à vos compatriotes des autres provinces.

Comme l'a si bien dit le grand archevêque de l'Ouest, nous sommes *chez nous* au Canada. Peu importe le nom de la province où nous pouvons séjourner, peu importe la population qui nous entoure, nous avons le droit de fouler d'un pied parfaitement libre, et sans exception d'aucun lieu, le sol que nos découvreurs ont conquis à la civilisation de l'Atlantique au Pacifique.

Voilà pourquoi je tiens à prendre ici la part de notre belle province, qui attend des ouvriers pour les moissons futures, dont l'abondance dépendra de notre énergie et de notre clairvoyance. Nous avons de belles terres au Manitoba ; nous voudrions en faire profiter les nôtres. C'est là toute la question.

Quels sont les cultivateurs du Québec que nous désirons attirer chez nous? Ceux qui ont de l'argent et gémissent de rester, avec leur grosse famille, dans l'horizon borné de leur petit champ, sans néanmoins avoir le courage d'aller se tailler un domaine dans les terres neuves de l'Abitibi ou du Lac Saint-Jean, plus difficiles à défricher que les nôtres. Ceux, par suite, qui sont susceptibles de s'expatrier complètement ou de se diriger vers nos grandes villes, ce qui est encore, vous le savez, une espèce d'expatriement non moins déplorable que l'autre. Ceux-là, nous les voulons, car

nous croyons qu'ils viendraient à nous de plein gré, si, bien renseignés, ils pouvaient faire leur choix en toute connaissance de cause.

Essayez de caser un homme dans une situation déterminée, sans lui offrir d'alternative : ne soyez pas surpris s'il se rebiffe ; au contraire, faites-lui différentes propositions : moins le nombre en sera restreint, plus il y aura de chances de le satisfaire. C'est comme le client, à la bourse bien garnie, qui se présente au magasin. Ainsi, par exemple, les Canadiens français qui reviennent des États-Unis préfèrent en général, au témoignage des agents d'immigration, s'établir dans l'Ouest ; ils hésiteraient peut-être à rentrer au pays, s'ils étaient tous obligés de prendre des terres dans la province de Québec.

D'une façon générale aussi, le cultivateur sérieux a plus de chances, quoi qu'il arrive, de trouver la prospérité dans les nouvelles provinces que dans les anciennes, chez nous qu'ici. Où sont, dans le Québec, les fermiers qui réalisent annuellement des $15, 000., $20, 000. ou $30, 000. piastres ? Je ne prétends pas affirmer que c'est le cas de tout le monde au Manitoba, mais ces exemples se répètent assez souvent. Je connais personnellement un jeune homme qui, lors de la conscription, s'acheta une terre et, dès la première année, c'est-à-dire l'an passé, encaissa la jolie somme de $12, 000. Le fait mérite d'autant plus d'être noté, que le jeune homme en question n'avait aucunement l'expérience du fermier, car il avait passé sa vie dans les bureaux.

En somme, Messieurs, ce que nous désirons et demandons, ce sont les miettes qui tombent de votre table, et nous estimons que ces miettes, si vous nous les réservez, peuvent être notre salut, tandis que si vous les laissez tomber au hasard, se disperser partout, non seulement elles ne nous seront plus utiles, mais encore la race elle-même s'en trouvera considérablement diminuée et affaiblie.

Le Gouvernement du Manitoba a donné à maintes reprises, en ces derniers temps, l'assurance catégorique de sa préférence pour le colon canadien-français, parce qu'il est terrien de profession, et surtout parce qu'on n'ignore pas que c'est le meilleur citoyen que possède le Canada. Des événements tout récents ont mis cette vérité dans une éclatante lumière : la question sociale, chez les nôtres, est loin d'être aussi compliquée qu'elle

l'est devenue chez les autres groupes ethniques qui habitent le pays. Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, nous obtenions du Gouvernement, en 1917, la publication en français d'un tract de colonisation, et le ministère dont cette dernière relève a toujours accueilli avec faveur notre action auprès des nôtres et les tentatives de propagande auxquelles nous nous sommes livrés ; je dis tentatives, car nos démarches n'ont pas toujours été couronnées de succès, faute d'une certaine bienveillance que nous aurions tant appréciée et qui nous a parfois manqué.

Si je ne me trompe, un argument assez spécieux a été souvent développé dans l'Est et il semble avoir trouvé crédit auprès d'un grand nombre, à savoir qu'il est beaucoup mieux, pour les Canadiens français, de coloniser d'abord le nord-ouest du Québec, puis d'empiéter sur l'Ontario, afin de venir donner ensuite la main aux compatriotes des plaines. Au point de vue théorique, ce projet est superbe ; mais verrons-nous jamais le jour de sa réalisation ? Sans doute, si le nord de l'Ontario offrait d'aussi belles perspectives d'avenir que le sol généreux du Manitoba, ce serait très bien ; et même alors, après combien d'années atteindrions-nous le but ? Et si, épuisés par une attente aussi désespérante, nous de l'Ouest, ne pouvions plus alors répondre avec la fermeté voulue à l'étreinte de nos frères de l'Est ? Si l'immigration européenne vous avait devancés au point de nous submerger ? Voilà des hypothèses dignes aussi d'êtres méditées.

Notre devise devrait être : " Emparons-nous des terres fertiles où qu'elles se trouvent ! " Ne permettons pas aux immigrants d'Europe d'accaparer définitivement le sol le plus riche. Visons à la prospérité, et nous aurons trouvé là un excellent moyen de résister aux plus violents orages. Multiplions les îlots de bonne population française et nous obtiendrons vite toute la stabilité désirable.

C'est d'ailleurs l'opinion émise, depuis longtemps, par le grand géographe Onésime Reclus : " Il est nécessaire, écrivait-il à Faucher de Saint-Maurice, que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul. C'est pour cela que l'émigration vers le Nord-Ouest est d'une importance capitale. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des îlots canadiens-français,

acadiens, ou français, qui finiront par se réunir et faire la terre ferme. Puis n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va pas aux États-Unis ou qu'on rapatrie figurera, avec ses accroissements, aux recensements de 1891, de 1901, etc. ".

Le 23 octobre 1871, une lettre collectives des archevêques et évêques canadiens-français rappelait énergiquement que les limites de la patrie ne se confinent pas aux frontières du Québec, mais qu'elles s'étendent au Canada tout entier, et que " l'acquisition du Nord-Ouest et la création de la province du Manitoba offrent un avantage réel à tous ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. . . " Ils resteront Canadiens, soumis aux mêmes institutions que leurs frères d'ici. De plus, l'équilibre fédéral sera ainsi maintenu plus longtemps, vu que les terres que nous négligerons de prendre dans l'Ouest seront prises à l'instant, peut-être pas tant par l'immigration européenne que par celle des États-Unis, dont la menace est fort grande en ce moment.

Une chose sûre, c'est que jamais, et sous aucun prétexte, nous ne laisserons s'en aller aux États-Unis ceux que vous nous aurez confiés. Nous traitons bien les cultivateurs au Manitoba. Quand bien même le malheur les toucherait, rien ne sera désespéré pour eux. Nous avons une " Association de crédit ", fondée d'après l'Acte du Crédit rural du Gouvernement du Manitoba, qui prête aux colons ou aux cultivateurs jusqu'à 50% de la valeur de leurs biens, pour une période de trente ans.

Comme conclusion, je prie les membres de ce congrès de systématiser les rapports entre les divers cercles de colonisation, sans naturellement oublier le nôtre ; de cette action concertée ne pourra résulter qu'un maximum de bons effets.

En définitive, nous vous demandons la sympathie qu'on ne refuse pas à des frères. Issus d'une même race, habitant un même pays, nous avons une patrie commune et des intérêts communs. C'est pourquoi, je prie les membres de ce Congrès de ne point nous ménager leur bienveillance. Si parfois nous rencontrons, dans notre entourage immédiat, peu d'encouragements, nous sommes fiers de croire que nous trouverons ici, *chez vous*, ou plutôt *chez nous*, réconforts et renforts.

M. Paul Boucher. — Je tiens à dire que je ne partage pas complètement l'opinion de M. Gagnon sur la nécessité d'envoyer des Canadiens français vers les provinces de l'Ouest.

A mon humble avis, il vaut mieux prendre d'abord possession du nord de l'Ontario ; et tout au plus d'une certaine portion du nord-est du Manitoba. Car, plus loin, les Canadiens français ne peuvent pas, malgré leur fécondité, devenir en nombre suffisant pour tenir tête aux immigrants étrangers. Il est vrai qu'aujourd'hui cette immigration a diminué. Mais attendons le jour où elle reprendra de plus belle.

On nous parle de souder l'élément acadien aux Canadiens français de l'extrême Ouest. Il est vrai que par cette soudure nous aurions une ligne continue s'étendant des provinces maritimes à la Colombie. C'est une perspective magnifique ! Mais le vieux proverbe dit : " Qui trop embrasse, mal étreint ". En justice pour nous-mêmes, nous n'avons pas le droit de risquer la partie, d'abandonner le rendement certain pour nous lancer, à tout hasard, dans la spéculation incertaine, sinon téméraire. Nous pourrions nous estimer satisfaits si la région du nord-Ontario appartenait à la race canadienne-française. Nous posséderions là un territoire vaste et très précieux. Cette région contient, en effet, de riches mines d'or, de nickel, etc. L'industrie n'est pas la colonisation proprement dite, il est vrai ; mais l'une favorise l'autre.

Quand à la Gaspésie, un récent article de M. Létourneau vantait le centre de la Gaspésie comme très fertile. M. Langelier dit aussi que cette partie de la province bénéficie de la réfraction des rayons du soleil. De plus, les colons de cette région peuvent engraisser leur terrain avec le poisson et le varech qui s'y trouvent en abondance. Tout en développant l'industrie des pêcheries, si l'on établissait sur les côtes de la Gaspésie des postes où l'on extrairait l'huile de foie de morue, les colons pourraient utiliser les déchets de poissons pour fumer le sol.

Pour revenir à l'Ouest canadien, on a dit à bon droit qu'un certain nombre de Canadiens français se découragent ici sur des terres en bois debout. Il est certain que des gens accoutumés à vivre dans une paroisse riche, se découragent sur un lot où le bois est touffu. Mais l'on oublie que dans certains cantons de

l'Abitibi les feux de forêt ont totalement rasé le sol, qui se trouve donc prêt à être ensemencé, sans qu'il soit nécessaire d'aller dans l'Ouest. Faisons beaucoup de colonisation, mais selon nos moyens, en homme d'affaires qui ne placent pas leur capitaux à l'aventure.

M. Albert Foisy. — Il me semble qu'à la lumière des derniers événements il serait bon de souligner un peu l'importance pour les Canadiens français de la province de Québec de prendre pied, de prendre deux ou même quatre pieds dans la province d'Ontario.

Nous sommes déjà un bon groupe dans l'Ontario. Notre colonie ontarienne constitue une petite famille canadienne-française. La fille de la province de Québec fait parler d'elle, mais on n'en dit aucun mal. Beaucoup des anciens de la grande famille ont les yeux tournés vers nous et, tout haut ou tout bas, par geste ou autrement, on nous dit ; " Tenez bon, tenez bon, nous allons vous aider ; " C'est ce que nous voulons. Or, la meilleure manière de le faire est de venir nous renforcer.

Nous avons tout ce qu'il faut pour fournir aux nouveaux colons de nombreux avantages matériels. Nous pourrions peut-être vous dire que nous avons encore plus d'avantages spirituels. Vous connaissez en effet l'érection d'une nouvelle préfecture apostolique au milieu du Nouvel-Ontario. Cette nouvelle préfecture deviendra nécessairement d'ici à vingt ans, peut-être à dix ans, un évêché. Et cet évêché comptera des paroisses et des paroisses récemment peuplées. Et ces paroisses doivent être peuplées de Canadiens français. Et elles le seront, parce que vous le voudrez. Et vous le voudrez, parce qu'il est de l'intérêt vital de la province de Québec de placer au delà de l'Outaouais une barrière infranchissable à toutes les idées qui nous viennent d'un peu trop loin et qui nous font un peu trop de mal à l'heure actuelle.

Il ne fait aucun doute que les groupes plus éloignés que le nôtre, qui ont souffert avant nous, et plus que nous, ont besoin d'aide eux aussi, et c'est certain qu'ils ne seront pas oubliés. Mais il est important que nous renforcions nos avant-postes le plus tôt possible.

Nous avons à notre porte, c'est-à-dire à votre porte, vous de la province de Québec, un noyau beaucoup plus considérable que nous ne le croyez. Et si vous faisiez simplement une tournée dans le Nouvel-Ontario, vous seriez étonnés de voir une nouvelle

province française qui y est en train de grandir. Nous ne demandons pas grand'chose. Je vais vous soumettre une simple idée, que je tiens d'une autre qui est très au courant et qui ne peut pas l'exprimer lui-même. Tous savent que toutes les vieilles paroisses canadiennes-françaises de la province de Québec voient partir chaque année un certain nombre de familles qui s'en vont dans les villes, des États-Unis ou de la province. Pourquoi cela ? Parce que certains habitants à l'aise, — je dis à l'aise, sous le rapport de l'argent, mais ils sont mal à l'aise dans leur maison trop étroite et sur leur terre trop petite, — achètent la terre de leur voisin. Et les voisins s'en vont. Or, nous voudrions avoir ces gens-là. Chaque paroisse pourrait nous donner deux ou trois familles chaque année. Sur le lot, au bout de dix ans, nous trouverions 10,000 ou 20,000 familles de plus sur la ligne du chemin de fer du Nouvel-Ontario. Et nous aurions deux futurs diocèses de plus. Et la province d'Ontario serait légitimement nôtre.

M. Alexandre Grenon. — Je voudrais ajouter quelques mots aux paroles de mon collègue Foisy, particulièrement au sujet du Nouvel-Ontario. Vous ne serez pas surpris qu'en ma qualité de représentant des Canadiens français de l'Ontario, je vienne vous dire quels sont les avantages que peut offrir notre province, et surtout quels sont les désavantages que nous pouvons éviter.

Le rapporteur a mentionné entre autres choses, une loi qui semble être un épouvantail pour les colons canadiens-français. Cette loi — je l'ai bien compris, a trait à ce que les colons qui veulent s'établir dans l'Ontario doivent maintenant signer un affidavit s'engageant à observer toutes les lois du gouvernement provincial, y compris, bien entendu, la loi scolaire. Après avoir étudié cette loi, après avoir consulté des personnes compétentes, nous en sommes venus à reconnaître qu'il existe deux moyens pour le colon de passer outre. Nous sommes très habitués dans l'Ontario à passer outre, à ignorer les lois — j'entends, qu'on me comprenne bien, les lois injustes.

D'abord, comme vous le savez déjà, dans le nord-Ontario, la plupart des paroisses sont en majorité de langue française. La plupart, pour ne pas dire tous les Anglais qui sont dans le nord-Ontario veulent s'en aller. Alors, un bon moyen d'éviter la loi, qu'

concerne les colons s'établissant sur des terres neuves, est d'acheter les terres déjà défrichées des Anglais. Nous ne voulons pas les chasser, mais nous leur laissons toute les facilités de s'en aller. Nous avons dans le nord-Ontario un très grand nombre d'Anglais qui sont prêts à partir. Ils n'attendent que des acheteurs. Vous savez comme sont faits les Anglais : quand ils sont décidés à quitter leur terre, il sont décidés à faire tous les sacrifices nécessaires pour atteindre leur but. Ces terres, les colons peuvent les acquérir à de bonnes, à d'excellentes conditions. En achetant une terre déjà patentée, le colon n'a plus d'affidavit à signer. Il peut donc observer ou non, les lois injustes de l'Ontario, sans s'exposer à l'éviction et à la perte de ses biens.

Un autre moyen, très simple, s'offre à lui. Le colon signe l'engagement d'observer toutes les lois du gouvernement, sans excepter la loi scolaire dont nous avons tant à nous plaindre. Mais l'organisation scolaire de la province comporte que tout contribuable voulant payer ses taxes aux *écoles séparées* n'a qu'à avertir le secrétaire-trésorier de son intention, les écoles séparées étant reconnues par notre gouvernement. Donc le colon s'engage à observer toutes les lois du gouvernement, toutes les lois justes. Si une loi votée est injuste, disons une loi scolaire comme le règlement 17, parce qu'elle vient en conflit avec le droit naturel, ou le droit constitutionnel et le droit coutumier, le gouvernement ne peut plus légitimement intervenir. Si le nouveau colon subit des tracasseries, il n'en a au plus que pour trois ans, tel que mentionné par le rapporteur, et ensuite, il est entièrement quitte.

Nous ne payons pas double taxe scolaire dans l'Ontario. De plus, chez nous, les avantages d'ordre matériel sont nombreux, très nombreux. Je connais un colon arrivé l'an dernier dans un endroit du Nouvel-Ontario avec $200.00 dans sa poche. Or, dans un an, aidé de ses deux petits garçons, âgés de quatorze et quinze ans, il a gagné $1400. Et cela tout en défrichant sa terre et en la cultivant, en vendant du bois à $7.50 la corde.

Je ne mentionne pas les avantages que nous avons au point de vue des chemins de fer. La plupart des endroits de colonisation sont traversés par les chemins de fer. Nous pouvons au moins donner ce témoignage au gouvernement qu'il favorise le plus possible le colon venant s'établir chez nous.

M. Hector Authier. — Je désirerais demander à M. Gagnon quelle est cette menace d'immigration américaine dont il parlait et qu'on s'efforce de prévenir.

M. L.-P. Gagnon. — Merci cordial d'avoir posé cette question. Il s'agissait de la paroisse de Saint-Adolphe au Manitoba, dont le dévoué fondateur est au milieu de nous aujourd'hui. M. l'abbé Gagnon a accompli dans ce but une besogne de géant. Il y avait en cet endroit 8,000 acres de belle terre qu'il s'agissait d'enlever aux spéculateurs. Les 8,000 acres étaient déjà sous la griffe d'Américains en vue, qui avaient tout l'argent nécessaire pour les payer. Aux États-Unis, le sol est plus cher qu'ici. Lorsqu'un colon doit y payer $100., $150., et même $200. l'acre, il est évident que le prix de $60. l'acre au Manitoba offre un avantage réel. M. l'abbé Gagnon a donc enlevé ces terres aux spéculateurs. Il a obtenu par une option ou d'autres procédés, que des 8,000 acres 5 ou 6,000 passent entre les mains de bons Canadiens des États-Unis ou de la province de Québec, ce dont il convient de le féliciter en tout point, car, n'en doutez pas, ces cultivateurs prospéreront certainement.

Je ne veux pas laisser de malentendus. Je ne viens pas prêcher l'exode des cultivateurs de la province de Québec vers le Manitoba. Je tiens seulement à dire aux zélateurs de la cause de la colonisation qu'au lieu d'insister pour envoyer vers les terres neuves des colons qui souvent ne font par l'affaire et qui y mèneront une vie difficile, ils feraient peut-être mieux de suggérer à ces gens de venir au Manitoba, ou dans la Saskatchewan, où ils trouveront des terres faciles à mettre en valeur.

L'immigration étrangère s'en vient. Si nous ne nous emparons pas des terres que nous pouvons facilement acquérir aujourd'hui, lorsque le trop-plein de l'Ontario et du Québec viendra nous rejoindre, ces terres-là seront prises, et nos gens préféreront revenir vers les villes. Il me semble que les diverses régions de colonisation dans la province de Québec se rempliront par le trop-plein normal de sa population un jour ou l'autre. Il est à peu près sûr que les colons venus d'outre-mer ne se dirigeront pas vers la province de Québec, car leur avenir est dans l'Ouest. Sans vouloir choquer aucune juste susceptibilité, il me semble que

nous devons nous emparer dès maintenant des terres s'offrant à nos cultivateurs.

M. J.-E. Laforce. — Pour compléter les renseignements demandés par M. Authier, permettez-moi quelques mots. Chaque année, l'état du Montana et quelques états de l'Ouest américain poussent vers l'Ouest canadien 50,000 à 60,000 personnes. Il y a quelques années, ce courant était plus fort. Il est monté jusqu'à 100,000 personnes par année. Maintenant que la guerre est finie, il est à craindre que le courant ne reprenne.

Les terres de l'Ouest américain sont beaucoup plus chères que celles de l'Ouest canadien. Les gens de l'Ouest américain vendent leur terre avec l'intention d'aller établir leur famille entière dans l'Ouest canadien. Je connais des cultivateurs américains qui ont vendu leur propriéré de 200 ou 300 acres aux États-Unis et qui, avec l'argent réalisé par ce moyen, se sont acheté plusieurs milliers d'acres dans l'Ouest canadien.

Comme représentant de la jeunesse franco-américaine, je tiens à dire aussi quelques mots sur la situation dans l'Est des États-Unis. Chez nous, nous avons des milliers de gens qui seraient prêts à revenir dans n'importe quel centre de la province de Québec ou de l'Ontario, s'ils avaient seulement l'argent nécessaire pour payer leur voyage.

Récemment, avec M. l'abbé Bourassa, missionnaire-colonisateur pour le nord-Ontario, je tenais une assemblée dans la ville de Fall-River. Une centaine de personnes environ nous écoutaient. Au cours même de la réunion, plusieurs nous disaient : " Payez-nous notre passage, et nous nous en allons ".

D'autres, par contre, ne viendraient jamais ici, dans le Québec. A ceux-là, il faut parler de l'Ouest. La culture y est plus facile. C'est pourquoi ils préfèrent les plaines de l'Ouest. De plus, il existe une raison principale qui fait que beaucoup ne reviendront jamais dans le Québec. Il y a quinze ou vingt ans, quand j'habitais la vallée de la Matapédia, j'ai connu une famille qui s'en était allée aux États-Unis, une quinzaine d'année auparavant. Le mari était alors seul avec sa femme. Celle-ci travaillait dans une manufacture ; l'homme s'occupait au nettoyage des rues, ou à quelque besogne semblable. Notre individu, à force d'économies, s'était acheté une maison, sur laquelle il avait payé $1, 700. en

argent. Ce printemps, il hypothéqua sa maison pour s'acheter une automobile de $2,500. Je rencontrai cet homme quelques jours plus tard. Il s'empressa de me dire : " Au mois de juillet, je veux faire un tour dans mon ancienne paroisse ". Je suis convaincu que cet homme, de passage dans son ancienne paroisse, y laissera l'impression qu'il a fait fortune aux États-Unis. Il créera un petit courant d'émigration vers les États-Unis. Mais quand les termes du paiement de son automobile seront arrivés, il ne pourra pas la payer complètement. Et vous vous doutez bien de ce qui s'ensuivra. Croyez-vous maintenant que cet homme retournera jamais dans son ancienne paroisse ? Non. Mais il sera peut-être possible de l'orienter vers l'Ontario ou les provinces de l'Ouest canadien.

Si l'on me permet, je désirerais maintenant donner lecture d'une lettre qui m'a été récemment adressée par S. G. Mgr Béliveau.

Archevêché de Saint-Boniface, 12 *juin* 1919.

Monsieur J.-E. Laforce,
Agent du Gouvernement Canadien.

Cher Monsieur,

J'ai été enchanté de vous rencontrer dernièrement, et heureux d'apprendre les bons résultats de votre œuvre de rapatriement.

C'est une œuvre de très grande importance, personne ne le conteste, mais les avis ne semblent pas aussi unanimes quand il s'agit de l'œuvre plus importante encore, à mon sens, d'empêcher nos populations rurales de la Province de Québec de partir pour les États-Unis.

L'intérêt n'est pas mauvais quand il est tenu dans de justes limites, il est toujours un peu aveuglant. Je n'ose pas dire que je suis à l'abri de ce danger en vous écrivant ces lignes ; je veux pourtant m'efforcer de m'en tenir aux faits réels. Ce sont les faits, il me semble, surtout quand ils se répètent pendant trente et quarante ans, qui doivent faire modifier les idées qu'on peut avoir crues justes et excellentes, mais que les faits semblent prouver néfastes.

Québec a craint de s'appauvrir en donnant à l'Ouest canadien. Pour une raison ou une autre qu'il serait trop long d'énumérer ici, qu'il serait même délicat de toucher, la Province de Québec n'a pas su prendre soin de son excédent de population rurale. Je ne blâme pas, je ne localise pas les responsabilités, mais le fait qui crève les yeux et que des chiffres incontestables appuient, c'est l'exode de nos campagnes de la Province de Québec vers les États-Unis à raison de vingt mille par année, en moyenne, depuis trente ans.

Un journal sérieux de Québec a mis ce chiffre à 30,000 au moins. Un peuple moins fécond que le nôtre serait mort de cette saignée. L'intérêt un peu excessif, chez la classe dirigeante, me semble responsable en grande partie de ce malheur. Au lieu de prévoir les départs, on a voulu garder les familles jusqu'au bout ; alors il ne restait plus du bien de ferme que juste la somme suffisante pour payer le passage de la famille aux États-Unis.

Prévoir ces départs de quelques années, diriger ces bonnes familles de cultivateurs, où se trouvaient quatre ou cinq garçons, vers nos pays de l'Ouest où l'établissement sur de magnifiques fermes était si facile, n'eût pas nui à l'intérêt bien entendu de toutes les paroisses de la Province de Québec, et ceux qui peinent à gagner leur vie à la journée en ce moment, aux États-Unis, seraient maintenant riches cultivateurs, comme sont ceux qui habitent maintenant les campagnes manitobaines, ainsi que vous avez pu le constater.

On a laissé prendre le plus beau domaine agricole du monde par la population de l'Ontario et des pays d'Europe.

Le conseil donné par les évêques de la Province de Québec en 1872 n'a pas été suivi, et c'est regrettable.

Est-ce irréparable ?

Non, c'est le cas de dire : " mieux vaut tard que jamais ", et vous qui êtes chargé de rapatrier les nôtres êtes bien en position de prêcher cette politique de prévoyance qui rendrait votre tâche plus facile.

Touchons, en passant, une illusion funeste. Ceux qui sont opposés à l'Ouest, qui fait pourtant partie du Canada, et qui favorisent plutôt l'exode vers les États-Unis disent : C'est plus près de chez nous, il nous en reviendra une partie.

A cela je réponds : Combien sont revenus s'établir dans la Province de Québec parmi ceux qui l'ont quittée pour aller aux États-Unis ? On cite tel diocèse qui compte à peine 60,000 de population

et qui a laissé partir 90,000 des siens pendant la période de l'exode. Combien de ces 90,000 sont revenus s'établir dans ce diocèse, qui est pourtant un diocèse dont la population se recrute surtout parmi les cultivateurs ?

Mais on ajoute : Les nôtres qui vont dans l'Ouest sont perdus pour la race.

Supposons que nous concédions la chose pour un instant ; nous pouvons demander — sont-ils plus perdus que ceux qui prennent la voie des États-Unis ?

Mais nous ne sommes pas du tout disposés à accepter le bien-fondé d'une pareille assertion et nous voulons faire connaître des faits pour ne pas avoir l'air d'opposer à une assertion gratuite une affirmation gratuite.

Je parle du Manitoba, car j'y suis. Ceux qui habitent la Saskatchewan et l'Alberta sont en mesure de défendre leur cause en donnant des faits.

Est-il vrai que nos Canadiens français du Manitoba sont perdus pour la race ? Cela voudrait dire que nous nous anglicisons au point de perdre l'esprit qui anime les gens de Québec et la langue qu'ils parlent.

Ce qui fait faire pareille assertion est peut-être la campagne de fanatisme qui sévit contre nous au Manitoba. La campagne de fanatisme a également sévi contre les nôtres au début de la Colonie dans Québec. Le résultat a-t-il été celui qu'on attendait et qu'on prédisait ? Puis, si cette campagne devait produire l'effet voulu, il semble bien qu'un régime de trente ans aurait dû commencer à faire son effet. L'effet c'est que le travail est moins avancé qu'au début et si on doute un peu de notre parole comme étant trop intéressée, nous invitons ceux qui doutent à venir faire une petite promenade à travers les paroisses où sont groupés les 35,000 de langue française qui habitent le Manitoba.

La conclusion chez le plus grand nombre sera celle que tirait devant nous un personnage assez considérable de Québec " Je ne savais pas que vous étiez si solidement organisés ".

L'organisation paroissiale, qui fut le secret de l'endurance de Québec, n'a pas dit son dernier mot au Manitoba. Loin de se fondre dans la masse, les Canadiens français du Manitoba, grâce à leur organisation paroissiale, font des progrès constants, qui ne

permettent pas de tirer la conclusion que ceux qui viennent à l'Ouest sont perdus pour la race.

*Pardon de me citer, mais voici ce que j'écrivais, au mois de décembre 1918, pour l'*Action Française *(page 535)* :

" Malgré les efforts considérables du gouvernement, qui n'a pas " hésité à faire une politique d'immigration à outrance jugée très " sévèrement déjà par tous ceux qui sont soucieux de l'avenir du pays, " malgré les hordes d'étrangers versés par centaines de mille dans " l'Ouest canadien, la faible poignée de Canadiens français, aidés " d'un certain nombre de colons venus du Québec et des États-Unis, " n'a pas seulement, depuis 1891, maintenu sa position relative, elle " a plus que doublé ses effectifs. De 1543 en 1891, ce groupe passe " à 56, 358 et de 2.31 pour cent de la population totale en 1891 il " passe à 4.9 pour cent en 1918.

" Nous croyons que le dédain des législateurs fédéraux de 1905 " était de trop, et que les besoins politiques étouffèrent la voix du " patriotisme digne d'être entendue. "

Nous croyons également maintenant que l'assertion de ceux qui disent que " les nôtres qui viennent à l'Ouest sont perdus pour la race " est sûrement de trop.

Mais je m'éloigne un peu du Manitoba, car ce que je viens de citer était écrit des deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Revenons immédiatement au Manitoba.

Que se passait-il ici pendant cette période ? Nous avons également gardé nos positions, tout en donnant une partie de notre jeunesse aux provinces de l'Ouest qui venaient d'ouvrir leurs concessions gratuites (homesteads). *De 16, 000 en 1901 nous sommes passés à 35, 000 en 1918.*

Est-ce là le fait de gens qui vont mourir ?

On fait grand état à Québec de la persécution qui sévit contre la langue française au Manitoba. Nous ne le trouvons pas mauvais, car il faut que les nôtres de Québec sachent où nous en sommes. Mais qu'on ne perde pas de vue qu'un texte de loi n'arrache pas la langue aux parents pas plus qu'aux enfants, qu'en dépit de la loi, le français est enseigné dans toutes les écoles de nos paroisses importantes, que sur le groupe de 35, 000 massés en solides paroisses il n'y a guère que quelques centaines, j'oserais dire, ceux qui sont noyés parmi la

population étrangère, qui souffrent pratiquement de la loi au point de courir des dangers pour leur langue.

Quant aux autres, c'est la presque totalité, ils souffrent bien dans leur orgueil national de se voir traités chez eux de la sorte, mais le danger de perdre leur langue est loin d'être imminent. C'est le groupement paroissial qui nous sauve.

Puis, un petit fait, avant de finir un travail que je voulais faire plus court. Non seulement nous ne perdons pas de terrain, mais le mouvement de pénétration qui frappe les yeux dans les Cantons de l'Est est à se produire au Manitoba. Depuis dix-huit mois, à peu près, les nôtres ont acheté soit des cultivateurs de langue anglaise soit des compagnies, près de trente mille acres de terre. Les trois ou quatre dernières années ont été prospères ; nos pères de familles ont des garçons à établir, ils achètent des voisins pour les établir.

Pour ne pas faire un document sans fin, je vous donnerai simplement le relevé d'une paroisse avec noms de personnes et nombre d'acres achetées. Ici, dans quelques cas assez rares, dit le curé, le voisin canadien-français a acheté son voisin, également canadien-français, qui vendait pour aller se tailler un domaine plus considérable un peu plus loin. C'est de cette région qu'un M. Hall, ministre protestant et grand propriétaire, devait à jamais exclure l'élément français, il achève de vendre ses terres.

1 – *Emile Catellier*	180	*acres*	16 – *J. Charest*	320	*acres*
2 – *A. Rivard*	240	"	17 – *C. Duplessis*	320	"
3 – *C. Girard*	160	"	18 – *Champagne*	240	"
4 – *C. Catellier*	240	"	19 – *Nap. Morin*	320	"
5 – *Laplante*	320	"	20 – *A. Breton*	320	"
6 – *A. Gosselin*	160	"	21 – *Charette*	80	"
7 – *Ed. Malo*	160	"	22 – *Bruno*	160	"
8 – *Armand Catellier*	160	"	23 – *Champagne*	320	"
9 – *D. Morin*	320	"	24 – *Borowski*	240	"
10 – *A. Lambert*	320	"	25 – *A. Catellier*	160	"
11 – *Pelletier*	80	"	26 – *X. Fréchette*	240	"
12 – *L. Tétrault*	240	"	27 – *D. Laframboise*	240	"
13 – *V. Gosselin*	80	"	28 – *W. Gladu*	240	"
14 – *J. Lafontaine*	160	"	29 – *Ls Silete*	240	"
15 – *Dom. Malo*	320	"	30 – *Cy. Bertrand*	160	"

31 – *Ph. Lambert*	160 acres	35 – *N. Tétrault*	290 *acres*
32 – *D. Morin*	160 "	36 – *Lafournaise*	240 "
33 – *W. Clément*	160 "	37 – *M. Dubois*	120 "
34 – *F. Charette*	80 "	38 – *E. Tetrault*	240 "
		39 – *A. Malo*	80 "

GRAND TOTAL : 8,110.

Les deux seules paroisses de Saint-Alphonse et Bruxelles, deux petites missions autrefois perdues dans le comté jadis représenté par M. Greenway de triste mémoire, ont accaparé à elles seules, depuis sept ou huit ans, douze mille acres de terre. Trois districts scolaires qui étaient aux mains des anglais protestants sont maintenant aux mains des nôtres, la municipalité qui était en possession des gens de langue anglaise est maintenant aux mains des nôtres qui ont élu le préfet et la majorité des conseillers. Il n'en reste plus que deux de langue anglaise. Nous espérons prendre ce comté à la législature provinciale dans un avenir fort rapproché, si ce n'est pas aux prochaines élections.

Puis, vous avez vu nos institutions d'éducation et de charité. Nous ne sommes en rien inférieurs aux vieux diocèses de Québec qui existent depuis deux siècles.

Sont-ce là des indices de gens qui s'en vont à l'effacement national ? Si les faits comptent pour quelque chose, nous espérons que les gens ayant de l'influence à Québec ne continueront pas à nous nuire, en décrétant la perte certaine de tout Français qui vient à l'Ouest.

Vous irez probablement au congrès qui va se tenir à Chicoutimi. Ne laissez pas sonner la note fausse sans remettre les choses au point. Votre position vous autorise à le faire. Vous êtes aux États-Unis pour amoindrir, dans la mesure de vos forces, le mal de l'exode des nôtres ; si vous pouvez le prévenir, ce sera faire deux fois votre bonne œuvre.

Nous ne voulons pas amoindrir la province de Québec, mais nous sommes persuadés que les quelques familles qu'elle nous donnerait ne l'amoindriraient pas. Que tous ceux qui s'intéressent à la colonisation de Québec s'efforcent de placer sur les terres de colonisation autant de monde que possible ; que le gouvernement de Québec construise, pour mieux garder son monde, des chemins de fer et de coloni-

sation ; si, en dépit de cela, on en trouve encore, et il s'en trouvera, qui ne veulent pas se lancer dans les bois, qu'on les dirige à temps vers les terres plus faciles du Manitoba et de l'Ouest.

Pour avoir voulu les garder jusqu'au bout, ou les lancer dans les grands bois, on leur a fait prendre la route des États-Unis. N'eût-il pas mieux valu les déraciner à temps pour qu'ils pussent reprendre racine en pays plus facile, tout en demeurant partie de la classe agricole ?

Ce qu'il nous faut, ce sont des familles ayant un capital de trois à quatre mille piastres et des garçons. Ceux-là sont sûrs de réussir à se placer dans nos paroisses françaises, près d'une église, d'une école et d'une station de chemin de fer. Ils retomberont dans des paroisses aussi françaises que celles qu'ils auront quittées.

Pour le moment, le Manitoba a peu de homesteads *où nous aimerions à fixer les nôtres, puisque le Gouvernement d'Ottawa a réservé pour les soldats ce qui est dans un rayon de quinze milles des stations de chemin de fer. Mais pour ceux qui disposent d'un petit capital, il est plus avantageux, même au simple point de vue financier, d'acheter dans des paroisses déjà établies, que d'aller prendre des* homesteads *loin des chemins de fer. Ces terres sont prêtes à donner des profits dès l'année qui suit l'achat.*

Voilà, cher Monsieur, quelques vues sur notre situation. Si elles peuvent vous être utiles pour la belle œuvre que vous faites, j'en serai très heureux.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

Votre tout dévoué,

†ARTHUR,
Archevêque de St-Boniface

Après cette lecture, pour revenir aux Franco-Américains, dont je disais, il y a un instant, que nous pourrions en ramener des milliers parmi nous, je tiens à faire remarquer que de fait nous réussissons à en ramener des milliers tous les ans, quelques-uns dans la province de Québec, d'autres dans l'Ontario, mais la plupart dans l'Ouest. Les faits cités tantôt peuvent être répétés des centaines et des centaines de fois.

Quand il s'agit des Franco-Américains, il est un fait à noter. Ce sont de braves gens ; ils sont restés Canadiens ; mais leur mentalité est changée. Ils ne sont plus les Canadiens qu'ils étaient lorsqu'ils ont quitté la province de Québec. Il est extrêmement difficile, quand un homme a passé dix ou vingt ans dans les villes américaines, de le décider à quitter ce milieu pour s'enfoncer dans la forêt. On réussit parfois à convaincre ces rapatriés, de prendre une terre dans la province de Québec ou dans le nord-Ontario. Mais la plupart du temps, ils s'en vont dans l'Ouest. L'Oues leur offre plus d'un attrait. Ils y trouvent souvent des parents qui se sont constitués recruteurs pour l'Ouest dans leurs voyages vers l'Est. S'il n'y rencontrent pas de parents, ils y trouvent des amis. Les gens de l'Ouest sont habiles lorsqu'il s'agir de recruter des colons. Ils ont demandé à ceux qui s'occupent de colonisation d'obtenir des familles heureuses de leur sort qu'elles écrivent à chaque famille de leurs parents fixés aux États-Unis, leur racontant ce qu'elles font,et ce à quoi elles sont parvenues. Si chaque famille qui a bien réussi, dans la province de Québec ou ailleurs, écrivait ces choses à ses parents ou amis, cela constituerait un avantage précieux pour les agents de rapatriement, dont le travail personnel de propagande ne saurait être équivalent.

Quoique j'aie la facilité de rencontrer beaucoup de Canadiens français, je n'en ai jamais rencontré qui n'aient pas quelque parent aux États-Unis. Nous avons un million et demi de compatriotes aux États-Unis. Il est facile de comprendre qu'ils ne reviendront pas tous au pays. Mais il est au moins facile d'en ramener au Canada quelque 200, 000.

Nos gens des États-Unis sont attirés vers l'Ouest. Cela ne veut pas dire que la province de Québec n'est pas favorable à la colonisation. J'ai été colon moi-même, dans la Matapédia. Et j'y ai réussi. Ce que j'ai fait, je n'ai pas rencontré de Canadiens qui ne soient capables de le faire. Mais dans mes voyages en pays de colonisation, je remarque souvent que les nouveaux venus dans les centres récemment ouverts quittent les lieux juste au moment où ils sont sur le point de réussir. C'est un fait étrange, mais c'est un fait.

M. Albert Foisy.— Je désirerais poser une question à M. Laforce. Pourrait-il nous donner une idée approximative du nombre de

Canadiens français qui sont allés s'établir aux États-Unis en ces derniers temps ?

M. J.-E. LAFORCE.— 1,800 à 2,000 familles environ. La plupart partent de la province de Québec. Il existe un fort coulage dans les comtés du sud de Montréal.

M. Albert FOISY.— J'ai déjà vécu aux États-Unis. Mon grand-père y est né. Mon père y est né. J'y suis né moi-même. J'ai fait du journalisme pendant cinq ans aux États-Unis. J'ai vécu à Fall-River, à Woonsocket, dans d'autres villes américaines. Je crois donc pouvoir dire que je suis au courant de cette question.

Or je dis que la colonisation faite au Canada par les familles revenues des États-Unis est à peu près nulle. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Quand vous élevez des enfants dans les villes, ces enfants habitués à la vie américaine ne retourneront certainement pas dans les forêts. C'est inutile de l'essayer.

Je suis convaincu que les efforts que nous ferons pour ramener au Canada les Franco-Américains coûteront beaucoup plus et rapporteront beaucoup moins de profits que les efforts que nous devons faire pour empêcher les Canadiens français de s'en aller aux États-Unis. Il y a donc plusieurs choses très importantes à faire. J'en signale deux.

Il y a toute une campagne d'éducation à faire pour rehausser le cultivateur dans sa propre estime. Depuis que la colonie existe, les Canadiens français ont pris l'habitude de croire que le mot " habitant " comporte un déshonneur. Mais si nous avons ces centaines de membres du clergé, si nous avons sur tous les sièges épiscopaux de la province de Québec et sur plusieurs sièges de l'Ouest et de l'Ontario des hommee de valeur, n'est-ce pas en général des fils d'habitants ? Il y a donc là une première campagne à faire. Que le cultivateur sache bien qu'il est l'homme le plus indépendant au monde. Qu'il sache qu'il ne dépend que du bon Dieu et de lui-même, que c'est lui qui nourrit le reste de la population ; et que le reste de la population est heureux et prospère pour autant seulement que le cultivateur consent à faire son devoir.

Il faut fournir aux cultivateurs les moyens d'aller s'établir dans les centres de colonisation. On ne peut servir à la fois, sur le même terrain, les intérêts divergents des industriels et ceux des colons.

Il nous faut dire : " Colonisons ! " ou bien : " Ne colonisons pas ". Il y a partout des centres de colonisation qui pourraient être ouverts et qui ne le sont pas. Nous avons dans 'Ontario des centres qui nous sont fermés, parce que la colonisation y irait trop bien. Mais ces centres, nous les aurons quand même. Et voici comment. Ces centres nous sont fermés pour être réservés aux soldats. Les soldats vont s'y rendre . . . parce qu'il y a de l'argent à faire avec ces terres. Au bout de quelques années, ils en auront assez. Et leurs terres passeront aux Canadiens français. Car, en définitive, il n'y a que les Canadiens français qui soient colonisateurs. Les régions de colonisation sont donc pour nous, qui savons coloniser.

Pour y réussir, il nous faut considérer l'œuvre de la colonisation non seulement comme une œuvre patriotique, mais comme une œuvre nécessaire. Gagnons à cette cause tous les curés. et si nous avons avec nous les curés, nos gens suivront bien.

M. J.-N. Gastonguay.— J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à entendre le raporteur faire la description de nos diverses régions. Si j'avais quelque chose à ajouter, ce serait pour renchérir sur le nombre de colons qu'elles peuvent recevoir. Dans toutes les régions de colonisation, qui s'étendent de la Gaspésie à l'Ouest canadien, pourraient s'établir des milliers de familles.

Toutefois j'ai une réserve à faire, une négation à enregistrer. Je veux surtout contredire l'idée qu'il n'y a plus de terres à coloniser dans la province de Québec. J'ai entendu des personnages responsables dire à des colons belges et autres européens qu'il n'y a plus de terres disponibles chez nous, détournant ainsi des colons que nous aurions pu recevoir. Le Cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin reçoit des demandes d'information de toute part. Ces gens sont prêts à s'établir dans n'importe quelle province et dans n'importe quelle région. Or, nous avons de quoi satisfaire tous les goûts dans la province de Québec. Ceux qui préfèrent des terres dans la plaine peuvent en trouver. ceux qui veulent des terres sablonneuses, des terres de montagnes, peuvent aussi trouver ce qu'ils désirent.

On dit que nous avons assez de terres en culture et qu'il est maintenant urgent d'apprendre à nos cultivateurs que leurs terres peuvent rapporter quatre fois plus. Ce n'est certainement

pas en chantant cet air-là que nous pourrons donner des terres à tous nos enfants. Il faut au contraire connaître à fond nos régions de colonisation. Il faut fonder des paroisses chez nous. Rien n'empêche que nous laissions aller des colons dans les autres provinces, pourvu qu'ils le préfèrent. Donnons-leur tous les renseignements qu'ils désirent.

Quant à la question du recrutement des colons, et à celle de l'aide au colons, nous y viendrons plus tard.

M. l'abbé J.-P. Gagnon.— Délégué par Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface pour venir dans la province de Québec travailler à la colonisation du Manitoba, je me suis fait un plaisir d'assister à ce congrès. Je veux ajouter quelques mots aux paroles du délégué officiel du Manitoba et à celles du délégué des États-Unis.

On a tout à l'heure posé la question : " Combien d'Américains se proposent de franchir prochainement la frontière canadienne ? En réponse, je note simplement que les journaux des États-Unis et de Winnipeg annonçaient récemment que 10, 000 familles devaient passer des États-Unis au Canada.

J'ai entendu tout à l'heure citer Onésime Reclus n'encourageant pas l'établissement des Canadiens français dans l'Ouest. Cette parole date déjà de longtemps, Il n'y avait alors que l'établissement de la Rivière-Rouge, qui constituait une petite colonie. On avouera qu'aujourd'hui les choses sont changées. Non seulement les nôtres se sont répandus dans le Manitoba, mais les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta comprennent aussi une bonne proportion de Canadiens français. Les trois provinces de l'Ouest ensemble donnent près de 100, 000 Canadiens français. Ce groupe mérite donc toute notre sympathie et notre aide efficace.

Qu'il me soit permis de citer aussi cette parole de Mgr Labelle à Mgr Langevin ; " Ah ! si j'étais jeune et si je savais ce que je sais aujourd'hui, ce n'est pas la région de Labelle que je coloniserais, mais celle du Manitoba ! "

Au Manitoba, les terres sont faciles à défricher. Je pourrais citer l'exemple de la paroisse Saint-Adolphe. Un certain nombre de colons arrivaient le printemps dernier. Ils sont déjà installés sur leurs terres vierges, ils ont déjà ensemencé 50, 60, 70 acres

en lin, avoine ou en orge. Un seul homme suffit à " casser " 100 acres de terre par mois. Le terrain est " planche ", il n'y a pas de côtes, on y trouve de l'eau en abondance, il n'y a pas de clôtures ni de fossés à faire au printemps.

Les profits à réaliser en argent sont aussi très grands.

Il ne faut pas que l'on s'imagine que nous voulons dépeupler la province de Québec. La province de Québec reste le château-fort. Nous en avons besoin comme autrefois la province de Québec avait besoin de la France. Nous ne demandons que vos miettes. Nous ne vous demandons que ceux qui sont pour vous échapper. Et il s'en échappe, c'est évident. Notamment dans les comtés du sud, près du Vermont. J'ai reçu récemment une lettre d'un de ces comtés m'apprenant que 60 familles doivent bientôt quitter leurs terres pour aller acheter des vergers en Floride.

Nous avons des sympathies pour toutes les régions de colonisation. Nous recevons beaucoup de lettres de demandes, dont quelques-unes de l'Ontario. A ceux qui veulent quitter l'Ontario, nous disons : " Restez là-bas. On y a besoin de vous. " Suivant les paroles de Mgr Béliveau : " Nous ne voulons pas dépeupler l'Ontario. Au contraire, nous voulons renforcir le groupe de la " Clay Belt ".

On parlait tout à l'heure des familles qui voudraient s'établir sur des terres de colonisation et souffrent du manque d'argent pour faire le voyage. N'en est-il pas ainsi, même dans certains endroits de la province de Québec ? Nous recevons certaines lettres nous disant : " Nous ne pouvons pas vendre nos terres. Si nous pouvions le faire, nous irions vous rejoindre ".

Chez nous, 35 familles canadiennes-françaises de ma paroisse ont vendu, l'automne dernier, pour $200, 000. de grain. Et cela sans compter le produit de leur jardinage et la vente de leurs bestiaux. Il n'est pas étonnant après cela de vous dire que dans ma paroisse il se trouve de braves gens arrivés pauvres parmi nous et valant aujourd'hui $120, 000., $125, 000., et $150, 000.

Quant au conseil donné par M. Laforce, d'inviter les nouveaux colons établis dans une région avantageuse à écrire à leurs parents et à leurs amis de venir les rejoindre, il est excellent. Je l'ai essayé moi-même, et j'en suis satisfait.

Dr T.-A. Brisson.— Je voudrais savoir si l'immigration devant venir des États-Unis au Manitoba est de nationalité franco-canadienne ou d'autre nationalité.

M. J.-E. Laforce.— La majorité est probablement étrangère, mais les Franco-Canadiens sont très nombreux.

Dr T.-A. Brisson.— C'est donc une compensation pour les pertes subies dans le passage des nôtres aux États-Unis. Je crois qu'il n'y a pas de tâche plus importante pour le moment que d'aller au fond de la question et de connaître au juste la cause de la désertion de nos campagnes dans la province de Québec. On parle un peu partout d'abandonner la terre. Cela prend l'allure d'une déroute. Le mouvement s'accentue. Il est accru par la guerre. La recherche des moyens à employer pour enrayer le départ des nôtres doit être poursuivie avec soin.

Je n'ai rien à dire contre les orateurs qui m'ont précédé, et qui vantent chacun leur région. J'approuve en principe que l'on secoure, autant que possible, les groupes de l'Ouest. J'approuve davantage l'appui donné à l'Ontario, qui est le prolongement de la province de Québec. Mais je crois que l'on se base sur un fait qui n'existe pas. On croit que nous avons réellement un surplus de population rurale à fournir aux autres provinces. Messieurs, j'en doute beaucoup. Il y a trente comtés au moins dans la province de Québec dont la population rurale diminue. Cette diminution a atteint dans certains cas 50% ou plus de la population du comté. Et c'est ce que l'on appelle venir chercher le surplus.

M. Albert Foisy.— Mais ces gens, où sont-ils allés ?

Dr T.-A. Brisson. — Ils sont allés un peu partout.

M. Albert Foisy.— Je fais cette demande, parce que c'est peut-être là un simple déplacement dans la province de Québec.

Dr T.-A. Brisson.— Le déplacement dans la province de Québec est insignifiant. Le plus clair de l'exode est vers les États-Unis. Et je me demande, en face des sollicitations des autres provinces canadiennes, si nous pouvons faire un grand effort de ces divers côtés, sans préjudice pour nous-mêmes. Si l'on me permet une comparaison, la province de Québec ressemble à certaines ruches déjà affaiblies que toutes les ruches voisines viennent piller, risquant de la détruire complètement. Avec le

système de donner nos miettes, qui n'en sont pas, s'il vient un moment où il nous sera impossible de vous aider parce que nous aurons nous-mêmes besoin d'aide, qu'adviendra-t-il ?

M. Albert Foisy. — Nous vous aiderons.

Dr T.-A. Brisson. — Je le regrette, mais je crains bien que ce soit là une illusion. A l'heure actuelle, non seulement l'abandon des campagnes se continue, mais il s'accentue. Le quart des fermes de la province de Québec est actuellement à vendre. Il y a donc quelque chose qui va mal.

La cause de l'exode c'est que l'on n'a pas évolué, l'on ne s'est pas occupé d'industrie agricole. L'on ne s'est pas assez occupé de maintenir la force de la classe qui a toujours jusqu'ici fourni le plus de secours à toute la province. Je ne m'oppose pas en principe à l'œuvre de la colonisation dans l'Ouest. Mais je crois qu'il importe d'aller d'abord au fond même de la question. La province de Québec peut nourrir par son agriculture seulement, 25 à 30 millions de population. C'est là le point de départ, c'est là la ruche-mère. Si nous continuons de nous disperser, nous allons devenir les Juifs errants de toute la terre. On a dit pendant un certain temps que notre émigration aux États-Unis était une mission providentielle : nous étions les apôtres du christianisme en Amérique. Je me demande aujourd'hui, au point de vue de la religion comme au point de vue de la race, quel appui sérieux nous recevons du million et demi de Franco-Américains établis aux États-Unis. Nous avons certes été missionnaires, mais peut-être à rebours. Car nombreuses sont les défections engendrées par cette émigration.

Je veux en venir à ce point : restons chez nous. J'affirme qu'il se prépare un immense mouvement d'immigration au pays. En janvier dernier, on annonça que l'Angleterre avait décidé d'expédier sur nos bords un vaste afflux d'immigrants britanniques. Des dénégations ont suivi. Les journaux ont réitéré l'assertion que les arrangements étaient conclus et que tout le plan de campagne était décidé. Récemment encore, un missionnaire de cette idée-là, M. Christopher Burner, est venu donner des conférences rurales annonçant cette immigration. Il ne faut pas oublier que deux compagnies de chemin de fer contrôlant un réseau considérable ont la certitude de recevoir une immigration considérable des Iles

Britaniques, dès cette année. Ce qui a l'air d'être parfaitement confirmé par les agissements de M. Burner. Devons-nous, devant cette expectative, continuer de jouer le rôle des Danaïdes, condamnées à remplir sans fin un tonneau sans fond ? Nous avons malheureusement dans le pays des illusions tenaces, qu'il est impossible de faire disparaître, entre autres celle d'opérer le rapatriement des Franco-Américains ou de ramener à la terre les ruraux déracinés.

Je dis qu'il existe une cause à cet état de choses. Il faut la découvrir. Il faut y apporter remède.

Le Président. — Je crois que nous avons déjà étudié en détail cette question de la désertion des campagnes à notre dernier congrès de Saint-Hyacinthe. Les remèdes y ont été indiqués. Qu'on les applique. Si l'on découvre qu'ils ne sont pas suffisants, il vaut mieux pallier le mal de la désertion rurale en faisant utiliser dans les autres provinces les familles qui quittent inexorablement les campagnes de la province de Québec.

J'invite maintenant M. Hector Authier à faire les commentaires indiqués au programme de cette séance, sur le rapport de notre ami Paul Hubert.

COMMENTAIRES

Observations de M. Hector Authier

C'est avec plaisir que j'ai accepté la demande de prendre la parole à ce huitième congrès de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française*. Ma pensée se reporte en ce moment à quinze ans en arrière, au premier congrès de l'Association. J'y assistais à titre de délégué d'un cercle de reporters de la presse de Montréal, qui s'appelait un peu pompeusement : le *cercle des journalistes*, et dont les membres principaux était Gustave Lanctôt, feu Jules Fournier, Édouard Saint-Pierre et quelques autres que nos amis de l'Association connaissent bien.

Je revois encore le groupe animé de la salle de lecture du collège Sainte-Marie. Je revois encore l'admirable professeur

d'énergie qui se donnait pour mission, ce jour-là, d'enseigner à nos jeunes l'art d'être des hommes, j'ai nommé le Père Bellavance.

Évoquer ces souvenirs, c'est vous dire avec quelle satisfaction je retrouve ici l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, si active et si vivante que son congrès prend les proportions d'un congrès national, — ce qui ne saurait mieux convenir qu'en ce jour, où l'on solennise la fête de saint Jean-Baptiste.

Après le rapport très bien fait, après la discussion si intéressante que nous avons entendus, je crois que le rôle du commentateur devient superflu. Je me bornerai donc à résumer quelques observations nées dans mon esprit au cours du voyage que M. Hubert nous a fait faire dans les sentier fleuris de son éloquent rapport.

Quand j'étais étudiant, et plus tard quand j'étais " dans les gazettes ", j'ai eu la bonne fortune de visiter les régions de colonisation de la province, depuis la Gaspésie jusqu'au Témiscamingue. Enfin j'eus l'heur d'aller m'établir dans l'Abitibi quand la région s'est ouverte. Des impressions un peu fugitives de ces voyages, je n'ai pas l'intention de glaner des observations, qui ont presque toutes déjà trouvé place dans le travail du rapporteur. Mais je crois qu'il est à propos d'attirer l'attention du public quand il s'agit de la Gaspésie, sur l'importance qu'il y a de s'occuper davantage des pêcheurs. Je crois que l'organisation appropriée de nos pêcheries permettrait aux pêcheurs de la Gaspésie de faire rapporter à cette source de richesse nationale des sommes dont le système actuel ne nous donne pas l'idée. Je crois que l'honorable ministre de la Colonisation, qui a déjà remporté un succès remarquable dans l'organisation de la chasse dans notre province, ne saurait mieux faire que de s'occuper d'organiser maintenant nos pêcheries, et qu'il retirerait de la sorte au moins le double des revenus que rapporte actuellement cette industrie. La Gaspésie procédait récemment à l'installation d'une Chambre de commerce déjà très active. Ce sont des jeunes gens qui sont à la tête de ce mouvement. Je suis convaincu qu'ils sont encore assez près de ceux que nous avons devant nous pour obtenir d'eux tous les services nécessaires.

Dans la vallée de la Matapédia, on me dit qu'il y a beaucoup de faux colons. Je le regrette infiniment, car cette magnifique région mérite beaucoup mieux que cela. Dans certains comtés de

la rive sud, il se produit une spéculation que l'on ne saurait trop dénoncer, et contre laquelle des lois draconiennes sont nécessaires. Plusieurs colons prennent des terres de la Couronne, ils en défrichent le strict nécessaire pour avoir leurs lettres patentes, puis ils les vendent à des compagnies privées qui exploitent le bois marchand et qui ferment à tout jamais ce territoire à la colonisation. Je dis que nous devrions prendre tous les moyens pour empêcher une spéculation aussi néfaste, la pire qui puisse se produire dans notre province.

Quant à l'Abitibi, Roberval et Amos sont à la même latitude. Avant longtemps, si nous parvenons, dans l'Abitibi, à nous organiser complètement, comme nous avons commencé à le faire, cette région pourra contenir une population aussi avantageusement placée que celle qui fait l'orgueil du Lac Saint-Jean.

On a beaucoup discuté des mérites et des démérites de la région Labelle et de la vallée de la Lièvre et de la Gatineau. Il s'y est fait, paraît-il, de l'exploitation déplorable. Quoi qu'il en soit, il s'y trouve à l'heure actuelle, des établissements et ces établissements doivent être soutenus par les moyens appropriés à leurs besoins. Nous avons raison de croire que lorsque le développement de nos diverses régions de colonisation sera assez avancé pour nous permettre d'atteindre la ligne du partage des terres, notre situation sera inexpugnable.

Nous aurions bien tort de condamner en bloc telle ou telle région de colonisation. Il y a du bon dans toutes les régions. Il faut faire de la colonisation partout à la fois, car il se trouve des colons qui voudront aller dans telle ou telle région et qui ne voudront pas aller dans telle ou telle autre. Quand même nous offririons une fortune à certains colons, nous ne pourrions pas les envoyer au Manitoba, dans le nord-Ontario, dans l'Abitibi, ils veulent aller dans la région Labelle. Il faut bien les placer au gré de leurs désirs. L'homme satisfait est toujours le meilleur colon.

Je me contenterai de quelques détails sur la région de l'Abitibi, que je connais particulièrement. L'Abitibi est le prolongement dans la province de Québec de la " Clay Belt ", ceinture argileuse qui entoure la baie James, vaste plaine d'argile s'étendant jusqu'au extrémités sud du Témiscamingue. Cette région continue aussi au nord, coupée ici et là par des savanes et parfois par des endroits

rocheux. Certaines parties attendront bien longtemps avant d'être ouvertes à la colonisation. Ce territoire mesure 20,000 miles carrés et 75% de son sol est propre à l'agriculture. Nous avons de quoi faire dans cette région 75, 000 fermes de cent acres, formant 20 bonnes paroisses.

Je ne m'attarderai pas à discuter la question épineuse de la direction à donner aux futurs colons et à étudier s'il convient de les envoyer de préférence dans l'Ontario, au Manitoba, ou de les garder dans la province de Québec. Je crois qu'il faut en général leur laisser suivre leur propre inclination. Quand nous fondons des colonies dans l'Ontario ou au Manitoba, nous faisons là une expérience,commencée depuis assez longtemps, et qui se continue encore, mais dont les conclusions ne sont pas encore connues. Une conclusion déjà certaine, néanmoins, c'est que nous avons là des groupes de braves compatriotes, que nous aimons beaucoup et à qui nous souhaitons tout le succès qu'ils méritent, que nous aiderons de toutes nos forces quand l'occasion s'en présentera, mais le fond de ma pensée, c'est que nous devons surtout et d'abord favoriser la colonisation dans la province de Québec. Nous avons de la place pour doubler la population actuelle de la province de Québec et même pour la tripler. Nous pouvons donc établir nos colons chez nous d'abord, sans craindre qu'ils se trouvent à l'étroit.

J'aurais désiré attirer l'attention du congrès sur l'immense importance de fonder dans chacun de nos diocèses une société de colonisation qui s'occuperait de telle ou telle région, selon qu'il plairait à ceux qui s'y occupent de colonisation. Comme l'heure est avancée, je me contente d'attirer votre attention à ce sujet sur l'article de M. l'abbé Caron, paru dans la dernière livraison de *la Vie nouvelle.*

Une autre bonne nouvelle apportée par les récentes élections, est que le premier article du programme de reconstruction adopté par le gouvernement provincial à la suite de la guerre concerne la colonisation. Il importe de montrer que l'opinion publique est favorable à une telle politique, afin de lui donner le plus d'ampleur possible. A ce sujet, permettez-moi de vous raconter un fait éloquent. Le ministre de la Colonisation du temps de M. Marchand annonçait une amélioration de sa politique de voirie

municipale. En réponse à une question qu'on lui faisait à ce sujet, il affirma : " Nous irons aussi loin dans cette ligne de conduite, que l'opinion publique nous le permettra. " Je crois qu'aujourd'hui la situation est analogue. Si nous savons montrer que l'opinion publique est favorable à une vigoureuse politique de colonisation, nous obtiendrons non seulement les cinq millions annoncés par le premier ministre dans son programme électoral, mais bien d'autres cinq millions encore.

Il n'y a pas d'avenir pour les Canadiens français sans la colonisation. Si nous voulons acquérir l'influence nécessaire pour nous assurer le respect de nos concitoyens anglais en même temps que l'égalité politique et économique avec eux, il nous faut, par une politique de colonisation à outrance, augmenter considérablement le nombre des Canadiens français dans le plus bref délai possible. Ce n'est qu'au jour où nous aurons atteint le chiffre de cinq millions de population que nous pourrons, je crois, espérer un plus de liberté, nous libérer du colonialisme économique, politique et intellectuel qui pèse sur notre conscience nationale. Et par une forte campagne de colonisation dans toutes les régions de notre province, nous atteindrons ce chiffre de population d'ici à trente ans. Et il me semble que, ce jour-là, si nous sommes dirigés par une élite telle que celle que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre, nous réusssirons à prendre définitivement notre place au Canada. Et ce jour-là, Messieurs, l'avenir sera ce que nous l'aurons fait.

Observations de M. l'abbé J.-B.-L. Bourassa

Invité par le président à faire aussi les commentaires annoncés au programme, M. l'abbé Bourassa croit qu'il ne lui reste plus beaucoup à dire. Le travail soumis par le rapporteur est admirablement fait, déclare-t-il. Les notes données sur l'Ontario sont très justes.

Et à ce propos, continue-t-il, je suis hanté d'une pensée bien singulière. Je vois cette immense patrie qu'il faut peupler. Et je me demande comment faire pour y arriver. Je ne comprends vraiment pas comment nos Canadiens peuvent s'exiler aux

États-Unis quand ils ont à leur disposition toutes les ressources, toutes les richesses d'une telle patrie. Évidemment, 95% de ces gens sont partis avec l'intention de revenir, mais les mariages contractés là-bas les y ont retenus. Si nous les avions orientés vers les centres de colonisation de l'Ontario plutôt, nous les aurions gardés au Canada. Si nous avions fait cela il y a cinquante ans, nous aurions de plus étouffé dans son germe le règlement XVII. Et à ce sujet des Franco-Américains, ce que l'on dit est parfaitement vrai : si on les aidait, ils reviendraient nombreux au Canada.

On m'a mis à coloniser l'Ontario. Je ne sais pas pourquoi j'y suis ; mais enfin j'y suis. Et quand je me mets dans la tête de coloniser un endroit, je m'y mets. J'ai visité ce pays et je l'ai trouvé beau. La veille de la fête de saint Joseph, je disais ma messe dans un " pool-room ". Et je pensais : " Saint Joseph est un bon *garçon* ; on a obtenu bien des choses de son intercession. " Je priai donc saint Joseph de nous amener des catholiques dans cette région inexploitée. Et les développements s'ensuivirent.

(M. l'abbé Bourassa raconte longuement et spirituellement la fondation des premières écoles dans le nord de l'Ontario, l'érection des premières paroisses, etc.)

Il est très facile de se placer chez nous. Donnez-moi un homme qui a trois garçons avec $200 d'argent. Au mois d'août, je lui promets, s'il est travailleur — car nous ne voulons pas de paresseux — qu'il sort du bois avec $1000 ou $1200 net. Car le bois est à lui. Il n'y a pas de marchands de bois chez lui. Et sur ces terres-là, qui coûtent $0.50 de l'acre, il y a 1,000 à 1,200 cordes de bois.

Je disais tout à l'heure que nous ne voulons pas de paresseux, nous ne voulons pas non plus de vieux garçons. Les enfants des colons actuels occuperont naturellement les terres encore libres ou déjà cultivées par d'autres que des Canadiens français. Nous n'atteindrons pas notre but avec les vieux garçons. Si des vieux garçons veulent absolument venir chez nous, nous les accepterons à la condition qu'ils se marient avec une veuve ayant déjà une dizaine d'enfants.

Nous avons chez nous 20 millions d'acres de terre arable où l'on ne trouve pas une roche et pas de sable, tellement que pour le chemin de fer de Cochrane à Amos on est obligé d'aller à 100 milles chercher du sable.

J'ai toujours pensé que les Canadiens français savent faire tache d'huile. Alors j'ai mis ici et là des pelotons de Canadiens. Il y avait à certains endroits des Anglais. J'ai sauté par-dessus. Et dans l'espace de quelques mois nos colons ont acheté les terres des Anglais.

Nous avons là-bas de 7 à 800 terres de 160 acres chacune, toutes brûlées. Les terres du gouvernement coûtent 50 sous l'acre. On paye $17.50 ou $20.00. Diverses conditions de vente peuvent s'obtenir, toutes avantageuses. Et voilà le pays nouveau vers lequel je vous invite à diriger des colons canadiens-français.

Le Président. — Le plus clair de toute la discusion que nous venons d'entendre peut se résumer dans deux ou trois phrases.

Il existe d'immenses territoires à défricher où notre peuple peut s'établir, ne serait-ce que dans la province de Québec.

Il est d'importance absolument capitale, au point de vue de l'avenir de la race canadienne-française d'enrayer par tous les moyens possibles l'émigration des nôtres vers les États-Unis. Les causes de cette migration sont multiples. Il en est une principale : le " bluff " des émigrés qui reviennent épater nos gens en jetant de la poudre aux yeux de leurs compagnons d'enfance ou de jeunesse. Les autres causes ont été mentionnées à notre congrès sur l'agriculture.

Le remède est une campagne d'éducation de notre peuple pour lui apprendre qu'il y a encore des régions à coloniser et à défricher : qu'il est donc du devoir de nos populations de chercher à assurer l'existence des groupes constitués, au lieu d'émigrer dans une autre patrie ; que l'on peut arriver à faire fortune dans nos régions de colonisation tout autant qu'aux États-Unis, et à acquérir une fortune autrement plus stable qu'en traversant la ligne 45ième.

J'invite maintenant M. Elzéar Boivin, l'un des pionniers de la région de Chicoutimi, à clore cette séance.

———

Discours de M. Elzéar Boivin

Président d'honneur

Je ne veux pas prendre beaucoup de votre temps et me contenterai de quelques mots seulement.

Vous avez voulu mettre à l'affiche sur votre programme la colonisation. Je suis convaincu que c'est l'œuvre la plus importante, celle qui chez nous prime toutes les autres. Je crois que dans notre région la propagande la plus utile nous viendra de votre congrès.

Vous savez tous que la région du Lac Saint-Jean est colonisée depuis cinquante ans à peine. Les premiers colons venus sur les bords du Saguenay étaient des Canadiens français, les meilleurs colons au monde.

Nous avons pris les mesures nécessaires pour vous faire voir demain une foule de colons établis sur leurs terres neuves. Ils sont nombreux aujourd'hui, nos braves colons qui possèdent une valeur réalisable de $5000., $10000., ou $20000.

Vous avez daigné choisir notre région pour ce congrès. Vous n'ignorez pas que vous êtes dans ce qu'on s'est plu à appeler le " royaume du Saguenay ". Ce royaume, nous avons de l'espace pour agrandir ses limites au nord. Si nous pouvons réussir à obtenir les voies de communication indispensables pour faciliter son développement, notre royaume étonnera par ses progrès.

Dans ce royaume, peuplé par une race homogène, nous avons un roi. C'est le Sacré Cœur. Vous le constaterez quand vous verrez ces statues de bronze érigées sur la place d'honneur des villages de notre région. Nous avons une lignée de gentilshommes à vous présenter. Nos barons, ce sont les agriculteurs, recrutés dans nos meilleures écoles d'agriculture. Nos comtes se trouvent dans le domaine de l'industrie et nous serons fiers de vous montrer ce que l'un des nôtres, un véritable Canadien français, a pu ériger dans l'espace de vingt ans, après avoir commencé sans autres ressources que son intelligence, son amour du travail et son énergie. Nos comtesses, ce sont nos mères canadiennes-françaises, mères de douze enfants et plus.

Afin de vous faire mieux connaître cette région et toute cette lignée, nous avons pris des arrangements pour conduire un aussi grand nombre d'entre vous que possible dans le haut du lac Saint-Jean.

Je termine en vous remerciant de nouveau d'être venus tenir ici votre congrès. Je remercie tout spécialement le ministre de la Colonisation qui, malgré ses occupations, n'a pas hésité à venir suivre vos délibérations avec son sous-ministre. Je remercie les délégués des divers centres de colonisation qui n'ont pas regardé de se déranger pour venir de si loin assister à ce congrès. Je vois qu'il y a des dames présentes à cette séance. Qu'elles me permettent de les féliciter et de les remercier.

———

DEUXIÈME SÉANCE D'ÉTUDE

LE RECRUTEMENT DES COLONS

Chargé de présider la réunion, M. Oscar Hamel, président de l'Union régionale québecoise de l'A. C. J. C., ouvre la séance, à laquelle assistaient plus de cinq cents personnes, et prévient l'auditoire que, dans la discusion subséquente au rapport, il se verra forcé de n'accorder à ceux qui prendront la parole pas plus de dix minutes chaque fois. Il présente ensuite le rapporteur à l'assemblée.

LE RECRUTEMENT DES COLONS

Rapport présenté par M. Henri Lessard *instituteur, secrétaire-correspondant du Comité central de l'A. C. J. C., à Montréal.*

Le travail que je suis appelé à présenter devant vous, suppose préalablement étudiés, les deux autres points des *endroits colonisables* et de l'*aide aux colons*. De fait, les régions de colonisation et l'aide aux colons sont pour le colon, non celui-ci pour celles-là. Le rapport précédent nous a éclairés sur l'existence et la valeur de ces régions ; le suivant nous fera connaître les meilleurs moyens à prendre pour inciter le colon à s'y établir. Autour de ce dernier gravite donc toute la question de la colonisation : comment faire pour l'amener vers la terre, et sur quels secours de toutes sortes peut-il compter.

Je vous apporte les fruits de mes trop courtes études, faites en raison des loisirs que laisse le devoir professionnel. A dessein, je me suis efforcé de condenser, d'abréger, de toucher aux points les plus importants de notre enquête auprès du public, voulant ainsi consacrer des minutes si précieuses à l'expression d'opinions très intéressantes et, souhaitons-le, fructueuses.

L'EXODE DES CAMPAGNES

Étant donné que les terres ne nous font pas défaut dans Québec, (puisque 3½% seulement de notre superficie arable sont en culture, et que 440, 000 terres de 100 acres chacune, déjà arpentées ou explorées, attendent les défricheurs), étant donné que l'aide au colon devra se faire le plus tôt possible et le plus largement efficace, pourrons-nous nous en prendre au manque de bras, si la terre continue d'être délaissée et de souffrir ? Évidemment non. Notre seule natalité conquiert chaque année sur la tombe un excédent de 45, 000 âmes. Où vont donc nos compatriotes ? Plusieurs aux États-Unis et dans les villes de la province ; d'autres dans les prairies de l'Ouest ; quelques-uns achètent des terres dans les paroisses voisines, et alors ce sont les vendeurs qui émigrent ; très peu se dirigent vers les terres neuves. En voulez-vous une idée par chiffres ? Voici des statistiques fournies par les réponses à notre questionnaire : de ceux qui quittent telle paroisse, 1-3 s'en vont aux États-Unis, les 2-3 dans les villes de la province, quelques exceptions vers l'Ouest et les centres de colonisation ; dans une autre, 35% aux E.-U., 7½% dans l'Ouest, 50% dans les villes et les villages de la province de Québec, 8½% dans les régions de colonisation ; dans une troisième, les 3-4 se dirigent vers le Rhode-Island, le reste dans nos villes ; dans une autre enfin, un demeure sur la terre pour dix qui s'en vont.

Et nous savons que le mal est général et ancien. " Depuis 80 ans, l'émigration nous enlève chaque année une moyenne de 15 à 20 mille âmes, écrit le R. P. Dugré, S.J. Notre débordante jeunesse et nos familles pauvres en quête d'héritages continuent lamentablement la désertion qui nous saigne depuis près d'un siècle ". Jamais on n'a réussi à enrayer l'émigration et à diriger vers les terres neuves une partie notable du surplus de nos campagnes.

RÉSULTATS DÉPLORABLES

Aussi, quel est le résultat de ce coulage formidable ? Les villes se surpeuplent, les campagnes se vident, notre province s'étiole. En 1871, la population rurale du Québec était de 80.5%;

en 1911, le nombre des citadins égale presque celui des campagnards, en 1914, il le dépasse de 7, 300 ; en 1891, les occupants du sol étaient au nombre de 174, 996, en 1911 ils diminuent de plus de 15 mille, ils sont 159, 554. (P. Dugré.)

Notre population de plus d'un million en 1861, et qui aurait dû dépasser les 4 millions en 1911, n'est plus que de 2 petits millions ; les 10 millions d'acres de terres occupées en 1861 devraient être aujourd'hui de 40 millions ; les 105, 000 occupants de 1861, devraient être de 400, 000, si les choses eussent eu lieu autrement. (P. Dugré.)

" La proportion de notre race a toujours baissé au Canada : en 1901, nous formions encore 30.71% de la population ; en 1911, nous tombons à 28.51%. Nous serions 55% si nos gens étaient restés au pays. De 1901-1911, la population totale du Canada s'est accrue de 34%, nous n'avons gagné que 24% ". (P. Dugré.)

" Notre travail faiblit : de 65.3 naissances par 1000 âmes que nous avions de 1760-1770, nous tombons à 60.1 entre 1830-1840, à 55.6 entre 1840-1850, à 45 entre 1850-1870, et à 40.3 en 1911". Id.

Les nôtres partent ; avec le nombre c'est la production, l'influence politique et nationale qui fléchit et succombera, si les départs en masse se prolongent.

LES CAUSES DU MAL

Que si l'on recherche les causes de ce fléau, de ce désastre national, peu en harmonie avec les qualités foncièrement colonisatrices de nos pères, nous les trouverons nombreuses et complexes. Et vraiment l'on peut se demander comment nous avons pu laisser s'accomplir ces actes répétés d'épuisement : un empire immense nous attend et nous appelle ; la terre nous tend les bras ; 40, 000 nouveaux-nés viennent tous les ans, comme une manne tombée du ciel, augmenter notre force numérique, et nous les abandonnons. Si nous n'avions plus d'espace libre, ou s'il fallait importer des sujets ! mais nous les avons, le nombre et l'espace. C'est que " de la colonisation on en parle assez régulièrement dans la province de Québec et qu'il s'en fait ailleurs," dirait le P. Dugré.

Les motifs de désertion sont nombreux et complexes, disions-nous. Énumérons-en quelques-uns, les principaux, à notre avis.

Les régions de colonisation ne sont pas connues ou mal connues. Encore à l'heure actuelle, dans nos campagnes, dans l'idée de nos gens, si des océans séparent les prairies de l'Ouest de notre province, des régions comme le Témiscamingue, l'Abitibi leur paraissent comme des pays étrangers et lointains où l'on rencontre l'exil et son amertume. Que disent à leur esprit et à leur cœur les mots de Matapédia, de Témiscouata ? Et pourtant, ces immenses territoires font partie de la petite patrie encore plus que de la grande ; les fils y seraient moins déclassés que dans les villes, moins exilés que dans les centres industriels américains ; ils seraient chez eux, travailleraient chez eux, pour eux, pour nous.

La réclame a fait défaut.

Voici comment Henri d'Arles, dans *l'Action française* d'avril 1919, explique l'émigration canadienne-française aux États-Unis. Tout en faisant la part du goût inné des voyages et de l'aventure chez les nôtres, descendants des explorateurs et des coureurs de bois, il continue : " Toute guerre est suivie d'une période de reconstruction sociale, comme le montrent bien les temps présents. A la guerre civile américaine succéda donc une reprise intense des affaires. Dans l'est s'ouvraient les manufactures, les industries se multipliaient. Or, il fallait des bras pour faire marcher les machines destinées à produire les choses dont le pays avait besoin. Et l'on offrait de gros prix. La nouvelle s'en répandit dans la province de Québec, moins par l'intermédiaire des journaux que par l'intermédiaire de nos compatriotes déjà établis ici, y gagnaat de forts salaires, et s'en retournant, de temps à autre, visiter leur " ancienne place ", tout de neuf habillés, et porteurs de sommes d'argent qui paraissaient fabuleuses aux yeux de nos gens. "

Notre programme d'instruction publique, au dire des réponses à notre enquête, a sa part de responsabilité dans cet exode. Nos académies et nos écoles rurales ont poussé vers la ville par un enseignement commercial exagéré. Elles ont formé plus de fonctionnaires, d'employés, de commis, de comptables que d'agriculteurs. Qui, parmi vous, originaire d'une vieille campagne du district de Québec, et surtout de celui de Montréal, ne pourrait retrouver dans l'une ou dans l'autre de ces villes, 35 à 40 de ses amis et connaissances de son âge, avec qui il allait à l'école ou

a fait sa première communion ? Et nos jeunes filles, pensionnaires des couvents, où elles ont appris la musique et la broderie, qui ne veulent pas épouser un cultivateur, ou qui, avant de le faire, parfois après, le forcent à quitter la terre en possession pour le salariat de la ville !

Et les préjugés des parents ! C'est l'ambition du père rêvant pour ses fils un avenir prétendu moins pénible que le sien. C'est l'orgueil de la mère voulant pour eux le travail sédentaire et les titres professionnels. Qui dira l'emprise des préjugés nourris contre la terre, qu'elle n'est pas faite pour l'homme instruit, mais pour l'ignorant, pour celui qui ne peut faire autre chose que recueillir l'héritage paternel !

BEAUCOUP DE CHANGEMENT

Heureusement les conditions ont changé ! Le coût de la vie a augmenté de façon terrifiante ; dans les villes ont apparu et ravagé le chômage, les crises, les grèves ; la fièvre de l'immeuble est tombée à zéro ; la période de guerre a remis en attention et en honneur le travail, le rôle de l'agriculteur aux yeux de ceux-là mêmes ne sachant ou ne songeant pas que les légumes, fruits et produits de toutes sortes consommés par eux venaient après tout de la terre, donc des cultivateurs. Car il y en a qui semblaient l'ignorer. Argent sonnant à la main, voyant les marchés et les magasins regorger de denrées, donnant même leurs commandes par téléphone et les voyant exécutées par des messagers, ils s'imaginaient volontiers et sans penser plus, que tout cela poussait où ils le prenaient. Ignorance inattentive, irréfléchie, latente, si l'on veut, mais ignorance réelle tout de même, se traduisant bien par le mépris de l' " habitant " et le dégoût de la campagne après un séjour plus ou moins long, pour une visite, une promenade.

Puisqu'aujourd'hui ce n'est plus la même chose, il faut profiter des conditions actuelles de vie chère, de misère, d'une meilleure et plus juste appréciation de la profession agricole, de la terre qui paie au centuple, pour enrayer notre émigration déplorable, utiliser le surplus de notre natalité et s'emparer de notre sol avant que d'autres ne viennent s'y établir.

Une campagne vaste, à jets ininterrompus, s'impose. Tous doivent y coopérer ; organismes de la vie publique : gouvernement, écoles ; interprètes et intermédiaires de la vie collective : journaux, revues, institutions nationales et charitables de toutes sortes, individus de toutes les classes : le prêtre, le professionnel, le citadin, le campagnard.

FONDONS DES PAROISSES

L'idée à inculquer est celle-ci : la colonisation est en regard de l'avenir de notre race l'*unum necessarium* de l'Évangile. Nous avons de nombreuses luttes à soutenir : religieuses, nationales, sociales. Toutes ces questions gravitent, dans une certaine mesure, autour d'une seule et seront résolues, en bonne partie, par une seule : la colonisation. Nous ployons sous les dettes et les impôts ; l'abaissement graduel de la foi tient sans cesse ouvert l'œil de nos pasteurs ; des doctrines néfastes s'infiltrent petit à petit tendant à bouleverser l'ordre religieux et civil établi ; notre langue, malgré de vaillants défenseurs, subit des assauts incessants et devra reconquérir de plus en plus la place que lui assurent le droit naturel et la constitution ; les villes regorgent de sans-travail parmi lesquels fomentent le mécontentement et la révolution ; nos enfants se meurent faute d'air et d'espace ; nous rêvons d'une plus grande expansion commerciale et industrielle ; nous rêvons d'indépendance économique. Eh bien ! multiplions les paroisses canadiennes-françaises. Tant que nous en aurons, et plus nous en aurons, moins notre foi religieuse aura à craindre, car c'est là qu'elle recrute ses meilleurs et ses plus fermes appuis ; notre langue sera parlée, c'est là qu'il y a le moins de danger de contamination et d'anglicisation ; les impôts se paieront plus vite, car notre commerce et notre industrie prospéreront ; le coût de la vie aura plus de chance de baisser et le chômage de disparaître : l'offre sera plus grande, la demande moins forte ; notre part dans le commerce et l'industrie grandira, notre prépondérance économique s'imposera, car il y aura de nouveaux débouchés pour la production et la consommation ; et si nous ne pouvons encore rivaliser avec les gros capitalistes et les grands financiers, nous tâcherons au moins de bâtir solide, en bâtissant sur la terre,

nous emparant du sol, et adviennent alors les calamités monétaires ou révolutionnaires, elles pourront tout renverser, tout détruire, faire trembler les commerçants et les profiteurs, mais elle ne toucheront pas à la terre, parce que la terre reste, demeure, parce qu'elle fait vivre et sauve.

C'est la base qu'il faut mettre à notre édifice national, commercial, industriel, économique, c'est l'idée dont il faut pétrir l'âme des individus et du peuple pour le profit, le salut de tous et chacun.

A la réaliser et à la divulguer, tous sont appelés autant qu'intéressés à le faire. En premier lieu le gouvernement, qui devra adopter de plus en plus une politique de colonisation à outrance, y consacrer une énergie persévérante et désintéressée, y employer la grosse part des deniers publics. Que feront bien en vérité les longues routes carossables, les splendides édifices scolaires et publics, les travaux de luxe, quand la population affamée demandera du pain et qu'il n'y en aura pas, parce qu'on aura laissé s'éparpiller nos nationaux, détourné les yeux des territoires immenses qui nous attendent, découragé, empêché la colonisation, faute d'une aide, d'un concours suffisant ? Nous ne pouvons mener tous les travaux, ni toutes les entreprises de front, sur un pied d'égalité, soit ; alors donnons la préséance à qui de droit, à la terre.

LA MENTALITÉ AGRICOLE

Pour cela, il faut former une opinion publique. Et c'est vers l'enfant, dit-on souvent, qu'il faut se pencher d'abord pour faire pénétrer dans son esprit les notions réformatrices dont le futur dépend. Rendons donc l'instruction primaire agricole et colonisatrice. L'on dit, c'est vrai, qu'il faut l'enseignement rural surtout à la campagne, l'enseignement commercial surtout à la ville. Mais tout principe peut avoir des applications risquées et conduire à des excès dangereux. Aussi faudrait-il donner dans les villes une éducation agricole suffisante, pour que les citadins sachent un peu, de façon réfléchie, d'où et au prix de quels efforts leur vient la vie matérielle : qu'ils respectent et admirent l'agriculteur et le colon ; qu'ils se rendent compte de l'importance primordiale de l'agriculture, l'assise de la vie physique, intellectuelle,

nationale, religieuse. commerciale, industrielle. Il faudrait qu'ils pussent saisir dans toute sa profondeur cette vérité, pourtant de La Palice, que du jour où la terre refuserait de rendre ses fruits faute de fécondité ou faute de bras, toute vie, absolument toute, disparaîtrait. A la campagne, il faudrait de plus orienter effectivement les enfants vers l'état agricole. Et il n'y a pas de branche de l'enseignement plus propice à donner cette éducation que notre histoire nationale. Que les éducateurs attirent principalement l'attention non pas tant sur les dates, les noms, les batailles, que sur le développement agricole, les efforts lents et périodiques qu'il a requis. Et ils en profiteront pour parler de ce qui nous reste à faire en ce sens. La géographie devrait négliger certaines nomenclatures, certaines contrées éloignées, fort peu intéressantes pour nous, appuyer davantage sur notre pays, notre province, et dans celle-ci sur ses " forêts à défricher, ses cantons à prendre, ses montagnes à convertir en pâturage comme celles d'Auvergne et de Savoie, ses rares chemins de fer à multiplier, ses villes et celles des États-Unis à éviter, " en disant pourquoi et comment. La comptabilité a-t-elle pour mission d'apprendre seulement à entreprendre et à conduire ce que l'on appelle exclusivement les affaires ? Mais une terre, une ferme, c'est une affaire aussi. Dansl'agriculture, n'y a-t-il pas lieu à d'intéressantes et instructives opérations, transactions, honnêtes spéculations, qui enseigneraient tout aussi bien les principes de la comptabilité ? Et les problèmes d'arithmétique ? Les nouveau manuel des Clercs de St-Viateur ne démontre-t-il pas qu'ils peuvent se faire apôtres ? Et combien éloquents sont les chiffres ! Les choix des leçons de lecture, les anecdotes, les morceaux à apprendre et à dire, voilà encore autant de sources d'où peut sortir la réhabilitation de la terre dans l'esprit et le cœur du blé humain qui lève.

Nous pouvons dire la même chose des institutions commerciales et des collèges, où la plupart de ces matières sont revues, corrigées, augmentées. Ces établissements d'où sortent les employés, les commerçants, industriels, financiers si nombreux et pouvant jouer un si grand rôle dans l'orientation de l'opinion publique, d'où sortent surtout nos prêtres, à qui nous sommes si redevables et sur lesquels nous comptons tant, nos professionnels, la classe dirigeante du peuple, hésiteraient-ils à se prêter à cette éducation,

qui doit fournir les plus consolants sujets de leur troupeau, les plus stables pionniers de la foi, ouvrir de nouveaux débouchés aux professions encombrées ? Leur intérêt particulier comme celui de la nation toute entière, les y invite. Il faût que la campagne d'éducation soit universelle parmi nous. Il faudra convaincre par la plume, la parole, aider de toutes manières, par le vote, l'argent, les démarches ; et aux nouveaux colons, dans les centres ouverts, il faudra des magasins, des institutions financières, donc des marchands et des commis, des industriels et des financiers, surtout des prêtres, des médecins, des notaires, des avocats. Ne serait-il pas à propos que des conférenciers fissent à périodes à peu près régulières, le tour de ces collèges commerciaux et classiques pour exposer devant les élèves les arguments individuels et collectifs en faveur de la colonisation ? De même, les thèmes des rédactions, des travaux littéraires pourraient parfois graviter autour du sol. Par exemple, ces sujets-ci : la colonisation et l'avenir de la religion, la colonisation et l'avenir de la race, la colonisation et nos ancêtres, la colonisation et nos prêtres, la colonisation et la famille, la mortalité infantile et notre natalité, la colonisation et l'industrie forestière, la colonisation et le commerce, la colonisation et notre influence numérique et économique, et que d'autres! Cela ferait éviter l'écueil d'une littérature complètement exotique, hâterait la nationalisation de la nôtre. Cela amènerait à bâtir des thèses patriotiques sur des faits, sans empêcher ni les fleurs littéraires ni l'éloquence entraînante, par conséquent ferait prendre contact avec la vie de la race, car pour traiter ces sujets, il faudrait avoir recours aux documents officiels ; ça intéresserait, ça rendrait plus *pratique*, au bon sens du mot, ça forcerait à demander les livres et brochures du gouvernement à Ottawa, et l'on rendrait en même temps un fier service à la langue. En sortant de ces maisons d'enseignement, on serait plus préparé à la vie, plus en rapport avec le milieu social et les événements en cours. Une sage direction empêcherait les abus et les distractions du dedans au dehors. Et voyez-vous de suite quel profit pour les jeunes, la race, les bonnes et grandes causes, pour la rénovation de la terre, l'appui, l'aide au colon ? Aux maisons d'enseignement d'y voir. Tout en conservant avec piété, dit le P. A. Dugré,S.J., notre spiritualité idéalisante, ne pourrions-nous pas insuffler à

notre jeunesse un peu de louable utilitarisme qui lui fasse réaliser cet idéal qu'elle caresse ? Il faut être pratique pour réaliser un idéal. "

LA PROPAGANDE COLONISATRICE

Si toutes les classes de la société possédaient une mentalité agricole, une campagne de presse aurait plus de chance d'être fructueuse. Elle trouverait plus facilement des écrivains aptes, des lecteurs en éveil et encourageants. La presse est la puissance par excellence. Voulez-vous faire réussir dans un commerce, une entreprise quelconque, susciter un mouvement, une organisation, entraîner la foule à un concert, à une conférence, faites de la réclame, allez à la presse. Il faudrait donc que celle-ci consacrât méthodiquement, régulièrement des éditoriaux, des entrefilets, des annonces, des représentations photographiques sur tout ce qui touche à la colonisation ; elle devrait faire de la publicité autour des départs de colons, de leurs succès, de leurs revers pour les expliquer, dénoncer les tracasseries et les vexations, réclamer les améliorations et les changements, parler de l'urgence, de la possibilité de coloniser, des avantages offerts à acquérir par la colonisation. L'article de revue est aussi d'une grande importance. Il est signé d'une personnalité marquante : il est réfléchi, mesuré, pondéré ; plus que l'article de journal il est fait à loisir, a l'ampleur requise et s'adresse aux spécialistes, aux intellectuels, aux dirigeants. Revues scientifiques, littéraires, commerciales, religieuses et de toutes autres dénominations doivent consacrer à la colonisation leur attention, même plus, leur effort persévérant.

Brochures, tracts et feuillets pourraient aussi être distribués, jetés à profusion au sein de nos populations rurales et urbaines. Dans des exposés clairs, concis, des graphiques suggestifs, des descriptions vives, des appels émouvants, ils pousseraient vers le sol.

Dans toute cette publicité, il s'agirait d'être vrai, juste, clairvoyant, désintéressé. Il faut renseigner, instruire, échauffer, non leurrer le public et le futur colon. Il faudrait que les revers, parfois inévitables avec certains colons, pussent s'expliquer autrement que par les désillusions ayant suivi des promesses enchanteresses,

par le mauvais choix de la région, du canton, etc. Il est mieux plutôt de mettre en face de la réalité du devoir, faire voir les avantages, sinon médiats du moins peu lointains pour la famille, pour le pays. Le colon saura ainsi ce qui l'attend ; il ne pourra être déçu, n'ayant pas été trompé ; il ne deviendra pas un ennemi de la colonisation, n'en ayant pas été une victime. Le colon heureux devient le meilleur agent de recrutement, comme le colon faux ou désabusé en est le pire adversaire.

LE RÔLE DU CLERGÉ

Sans injustice aucune pour qui que ce soit, le prêtre, on peut le dire, est le protagoniste par excellence de la colonisation, le meilleur ami, le conseiller, le soutien du colon. C'est pourquoi dans cette œuvre immense, ardue, impérieuse, le premier rôle lui est dévolu, c'est pourquoi il mérite un relief spécial. Si de toutes les classes l'on attend le concours, l'appui, la propagande, du clergé l'on attend la plus large part d'action pour diffuser les vérités religieuses et nationales, distinguer les futurs colons, les renseigner, les conduire dans les régions nouvelles, y demeurer avec eux. Le peuple lui confère l'estime et la confiance, à cause de sa situation indépendante, de son influence publique et particulière, de son zèle, de son dévouement, du besoin que l'on a de lui pour ranimer les courages, pour distribuer les secours de la religion. Tout ceci soit dit sans amoindrir la part des autres personnalités laïques. L'histoire universelle du christianisme, la nôtre en particulier l'attestent. La colonisation, c'est l'ouverture de nouvelles paroisses ; les paroisses sont les cellules de l'organisation religieuse. Le clergé l'a compris de tout temps. Au Canada, en même temps qu'il prêchait le Christ et la vertu, il fixait au sol les peuplades nomades, les instruisait dans la culture. A la conquête, c'est lui qui demeure avec les fils de la glèbe et continue de leur faire ouvrir des terres pour les nombreux enfants. " Dès l'origine, dit M. Henri Bourassa dans *l'Action française* d'octobre 1918, les apôtres de la Nouvelle-France et ses vrais colonisateurs, ont vu dans le défrichement du sol et l'implantation, à la place de la forêt, de fortes et saines familles de colons chrétiens, le moyen

matériel le plus efficace pour favoriser l'extension du royaume de Jésus-Christ dans ces dures régions du Nord américain. "

" C'est la Compagnie de Jésus, dit encore M. Barrès, le grand admirateur du miracle de notre survivance, qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recrutant pour l'émigration que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale... Des soixante mille Français de 1763 est sortie une population de trois millions d'hommes bien vivants. L'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire. " (P. Dugré.)

Plus tard, les Oblats de Marie-Immaculée sont à peine arrivés au Canada, qu'ils se mettent à " fonder des paroisses de colons. " " Parfois, écrit M. Henri Bourassa dans son *Canada apostolique*, quand il y a pénurie de prêtres, ils sortent de la communauté, avec la permission de leurs supérieurs, afin de prendre la charge curiale. On peut attribuer aux Oblats la fondation d'une bonne moitié des paroisses du diocèse originaire d'Ottawa. " Et plus loin : " De la Rivière-Rouge aux rives de la mer Glaciale, depuis les côtes du Lac Supérieur jusqu'au faîte des Montagnes Rocheuses les Oblats ont parcouru toutes les missions, fondé la plupart des paroisses... Mais c'est l'ouverture du Nouvel-Ontario qui ouvrit à leur activité (aux Jésuites) le champ le plus fécond. Là, comme les Oblats dans les prairies de l'Ouest, les Jésuites ont tout initié, tout organisé. "

Et n'est-ce pas Mgr Bourget qui en 1848 " veut faire dévier le courant (de l'émigration aux États-Unis) vers les nouveaux cantons de l'Est. Ne sont-ce pas NN. SS. les évêques qui en 1850, dans une lettre collective, cherchent à guider vers les terres neuves ceux des nôtres qui seraient tentés d'émigrer aux États-Unis, et de les retenir ainsi dans le sein de notre patrie, assez vaste, assez riche pour nourrir une population beaucoup plus nombreuse" ? N'est-ce pas le clergé qui ouvrit et colonisa ces cantons de l'Est comptant 80 paroisses ; enfin, la politique de Mgr Labelle n'était-elle pas toute contenue dans ces mots : " emparons-nous du sol ? "

" Il y a cinquante ans, dans un article de la *Revue canadienne*, sur la " Colonisation en 1866 ", M. Joseph Royal, analysant le rapport de MM. Chapais et Boucher de la Bruère, rendait hommage

au prêtre qui est le premier, " non seulement dans le chemin de la foi, mais aussi dans les questions de colonisation et d'agriculture.

" Qui découvre les Bois-Francs et jette la surabondance de la population du centre dans les riches forêts de l'Est? Hier, c'était une poignée de missionnaires héroïques ; aujourd'hui, c'est le Séminaire de Québec (avec sa ferme de St-Wenceslas), ce sont les Trappistes (dans Dorchester), c'est le vénérable M. Marquis (dans Nicolet). Au sud-ouest, c'est le Rév. Messire Taché, curé de Saint-Remi, qui dans un travail remarquable, prêche aux puissants et à tous la doctrine de la vraie colonisation ; ce sont, dans l'Outaouais et la Gatineau, les RR. PP. Oblats qui vont planter la croix de la colonisation dans leur belle colonie du Désert ; dans le nord-ouest, c'est l'œuvre de MM. Brassard et Provost (à la Mattaouin) ; au nord de Québec, c'est l'estimable curé de Beauport, M. Tremblay, qui ouvre le chemin du Lac Saint-Jean. Qui peuple le Saguenay ? C'est encore un prêtre, M. Hébert. Qui fonde la colonie de la Matapédia ? c'est le vénérable M. Belcourt qui nous relie ainsi aux Acadiens.

"Avec le prêtre, point de calculs grossiers, point de spéculations intéressées... L'œuvre de la colonisation ne recrute que des apôtres, c'est-à-dire des hommes que l'idée religieuse et patriotique pousse à faire tous les sacrifices possibles pour le succès de la cause. L'habitant ne craint donc pas de les suivre, lui si timide et si défiant par nature. Aussi, partout où le prêtre prend les devants la colonisation réussit, les paroisses se forment, les églises s'élèvent et la forêt recule ". (P. Dugré.)

Et en 1890, Son Ém. le cardinal Taschereau disait à l'inauguration du Mérite Agricole : " Sans doute que nous devons déplorer l'exode des Canadiens aux États-Unis ; cependant, il ne faut pas nous décourager. Pendant les vingt années de mon épiscopat, 53 nouvelles paroisses ont été créées. Il y a un proverbe qui dit que le sucre attire les enfants. De même un curé résidant attire les colons. " (P. Dugré.)

C'en est assez pour convaincre de l'importance souveraine du rôle du prêtre en matière de colonisation. C'est lui qui doit se faire le conférencier, le distributeur de tracts et brochures, le solliciteur auprès des individus, l'organisateur des départs en groupe, le guide sur la route, qui doit rester là-bas avec les colons.

Tâche ardue, sans doute, mais enfin d'une nécessité évidente, conforme aux traditions du passé, à nos espoirs et à nos besoins, car les paroisses sont les remparts de la foi, de la morale, les pépinières les plus fécondes pour le recrutement sacerdotal et celui des communautés religieuses.

Cette vaste campagne d'éducation et de publicité qui devra durer des années et des années, aidée des circonstances et des événements favorables à la culture, intéressera toute la population à la cause, décidera des jeunes à partir.

Nous l'avons déjà dit ; les colons ne manquent pas. "Le seul excédent de nos 45, 000 naissances, nous permet d'ouvrir annuellement 40 nouveaux cantons, si nous nous donnons la peine d'y bien guider nos surplus avant qu'ils ne débordent à faux". (P. Dugré.)

OÙ TROUVER DES COLONS ?

Où se trouvent-ils donc nos futurs colons ? Où irons-nous les chercher ? Mais dans notre province puisque nous en avons en quantité, puisqu'ils nous échappent. Nous voulons faire de la colonisation une question religieuse, nationale, de survivance et de développement. Adressons-nous aux nôtres. Sans frapper d'ostracisme les étrangers à notre langue et à notre foi, sans promulguer de règlement 17 pour les empêcher d'entrer chez nous, songeons d'abord aux nôtres, c'est un droit et un devoir de charité bien ordonnée.

C'est d'abord dans les vieilles paroisses. Toutes les bonnes terres sont prises, parfois même les méchantes. C'est là que le coulage s'opère sur la plus grande échelle. C'est là que la ville va puiser le plus grand nombre de ses citoyens, souvent de ses victimes. Les fils sont nombreux. L'un hérite de la terre paternelle, les autres vont au collège, puis s'établissent en ville, car en fait, sinon en principe, l'instruction pousse vers les centres populeux, afin d'y trouver un emploi plus rémunérateur et plus constant, ou une clientèle plus abondante. Ce n'est pas à la campagne que l'on a besoin généralement de commis, d'employés, de salariés. Et c'est en ville que la main-d'œuvre est la plus favorisée aux points de vue des gages et de la stabilité. Or il faut offrir à ceux qui pour-

raient faire de bons colons la chance de le devenir, en leur faisant connaître les régions incultivées et les aides efficaces promises, en faisant miroiter devant leurs yeux l'avenir matériel, prospère et indépendant, qu'ils se taillent dans la forêt pour eux et leurs enfants, en organisant les départs et les établissements par groupe de personnes venant des paroisses voisines, du même comté, du même diocèse.

Ce qui fait le succès de l'émigration dans l'Ouest, ce qui a rendu aux yeux des nôtres la ville si attrayante, c'est la réclame, encore la réclame, c'est la terre payante, ce sont les gros salaires. C'est l'époque ou jamais de démontrer combien la terre paie les labeurs au centuple, combien elle assure le pain quotidien, l'aisance, la richesse. Il faut apporter tous les arguments en faveur du sol contre la ville, arguments individuels, familiaux, sociaux, patriotiques. La prédication du haut de la chaire, les conférences répétées, la collaboration des organisations paroissiales, la sollicitation personnelle ne sont pas de trop, au contraire, en arrière de la campagne d'éducation et de publicité.

On nous assure en réponse, à notre enquête, que dans certaines paroisses, cinq, six, dix familles, dix, vingt-cinq jeunes gens quitteraient annuellement pour les terres neuves.

Ou bien, dans ces mêmes vieilles paroisses, un chef de famille possède une terre, bonne, très bonne si vous voulez, mais pas suffisamment étendue, eu égard à son amour du travail et au nombre de ses enfants. Il voudrait s'agrandir, pour son bénéfice immédiat, et celui futur de ses fils. Qu'il vende et s'en aille là où il pourra avoir plus grand et procurer aux siens des établissements voisins.

Encore, c'est un cultivateur plus de nom que de fait, possédant une terre assez étendue, mais tellement peu fertile qu'elle n'aurait jamais dû être ouverte à la culture Qui n'a entendu parler ou n'a vu dans le haut d'une paroisse des terres de sable ou rocailleuses ne rapportant même pas assez de foin ou d'avoine pour nourrir le cheval ? Encore un qui devrait vendre et partir, tel tel ce brave " canadien de Portneuf qui vivotait sur une insuffisante petite terre d'à peu près 1300 piastres et qui résolut de ne pas infliger à son fils un si triste héritage. Il entend parler du Témiscamingue, vend son bien, paye ses petites dettes et part

avec 7 ou 800 piastres, dont il achète cinq bons lots fertiles qu'il estime à 15, 000 piastres, six ans plus tard. " (P. Dugré.) Que seraient devenues les 800 piastres dans une ville comme Montréal ? Voilà un fait éloquent à la vue et à l'esprit des gens.

Puis, dans les régions de colonisation elles-mêmes, il y a moyen de faire du recrutement. Là aussi, les familles sont nombreuses ; la même mentalité d'orgueil et d'ambition paternels existe quelque peu, les mêmes causes et les mêmes attraits poussant vers les villes ne sont pas inconnus, ni sans effet. Il s'agirait, un canton rempli, d'en ouvrir d'autres et d'y inviter le surplus des paroisses déjà faites. C'est là peut-être qu'existent les meilleurs colons. Le père a fait-lui-même sa terre ou s'est habitué aux dures heures du défrichement, de l'abatis, de l'essouchage. Ces mots ne sonnent pas l'effroi à ses oreilles ; il en a parlé à ses fils, a raconté ses débuts ; les fils en ont vu à l'œuvre, pas loin de chez eux ; sans doute encore ils ont " fait du chantier " ou de la coupe de bois dans les temps où la ferme requiert moins de bras. La question est d'ouvrir des cantons, de faire des chemins, de partager les lots, d'offrir des facilités et des avantages. Même, ils pourraient tout tranquillement, en travaillant avec leur père, aller y faire le bois en morte-saison, et commencer la construction d'un foyer futur. Le père y donnerait son coup de main, prêterait de ses bêtes et de ses instruments, donnerait quelque argent, et ne serait pas loin pour aider plus tard, au début du mariage, par des vivres ou quelque autre secours.

Le grand point à retenir dans la poussée vers les terres nouvelles, c'est d'empêcher le surplus des campagnes de se déverser dans les villes de façon aussi abondante et aussi systématique. Mais les villes regorgent déjà ; la misère, le paupérisme y apparaissent, avec leurs dangers sociaux et d'immoralité. Elles contiennent un grand nombre de ruraux, les déracinés, qui ont conservé la nostalgie des champs et sont bien désenchantés de la beauté apparente et du bien-être trompeur de la ville. Ils s'ennuient de fouler l'asphalte, au lieu du sol, d'étouffer, au lieu de respirer, d'entrevoir des coins de ciel au-dessus des toits et à travers la fumée, au lieu des larges espaces infinis. Il y a encore ceux que gagneraient les arguments individuels et patriotiques. Y a-t-il donc moyen de recruter de ce côté-là ? Ne serait-ce pas diminuer

le chômage, enlever aux causes, aux adeptes ou aux victimes des grèves et du malaise social ?

LA PART DES CITADINS

Entre l'optimisme de ceux qui vous disent que 50%, même 75% des anciens ruraux retourneraient à la terre, et le pessimisme des autres qui n'y voient absolument aucune chance de succès, il y a un moyen terme. Sans doute ne comptons pas sur les amourachés de la ville, des théâtres, des vues animées, des aises, etc... ni sur les fonctionnaires et les commis. Mais c'est dans les villes que le conférences, les réprésentations fixes et animées peuvent le plus facilement avoir lieu, que les professsionnels, les hommes d'étude foisonnent et peuvent prêter le meilleur coup de main ; que les organisations nationales et charitables peuvent user de la plus grande influence auprès de leurs membres ou protégés si nombreux ; que les initiateurs des mouvements agricoles et colonisateurs se comptent en plus grand nombre. Ne savez-vous pas ou n'avez-vous pas remarqué que les dirigeants, les guides, les gardiens actifs du peuple, les jeteurs d'alarmes ou de réformes même agricoles, même colonisatrices résident pour la plupart dans les villes ? Les campagnes suivent ou suivront. Elles n'ont pas le nombre, la densité, le loisir, par suite l'initiative des villes. Il nous semble que les labeurs de tous ceux-là pourraient avoir une certaine efficacité sur les lieux mêmes, par des propagandes de toutes sortes, des conférences, des collaborations utilisant toutes les situations et les circonstances. Former des comités, des cercles de colonisation dans des associations déjà existantes ne pourrait avoir que d'heureux fruits. Sans pouvoir citer de chiffres, j'ai le témoignage que de nombreux cas observés à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, surtout chez les employés des tramways et les manœuvres, prouvent la possibilité du recrutement en ville. Et puis les régions de colonisation ne demandent pas que des agriculteurs. Il y a besoin de main-d'œuvre pour le défrichement, la confection des routes, les scieries, la construction ; il y a besoin de marchands, d'instituteurs ou institutrices, de professionnels, de prêtres, de toutes personnes enfin servant à une organisation paroissiale complète. Tous

ceux qui ont quitté la ville pour les terres neuves deviennent des artisans actifs de la colonisation. Ils enlèvent au trop-plein, encouragent et aident par leur présence les aspirants colons, les attirent, répondent à une objection : que dans les centres de colonisation l'on manquera de tout. Nous ne saurions trop le redire : la colonisation est l'affaire de tous, pour l'avantage de tous, et il n'est pas un seul milieu qui ne puisse apporter son concours ou fournir son contingent. Et, cela ne fait aucun doute, tous ceux qui partiront de la ville pour ces endroits, s'ils ne se font pas immédiatement colons, verront de leurs fils le devenir. C'est sur la terre que l'on prend le goût de la terre, et notre race, si foncièrement agricole, qui possède en elle l'hérédité plusieurs fois séculaire du sol (ainsi que le prouve si éloquemment M. l'abbé Groulx dans *La Naissance d'une race*, ou il démontre la provenance terrienne de nos ancêtres), ne peut, en deux ou trois générations, avoir perdu ses instincts ataviques. Il aurait fallu ne pas les laisser s'endormir, il s'agit de les réveiller. Ce sera là une précieuse source de recrutement, profitable à la ville et à la campagne, dont le retentissement économique et social se prolongera indéfiniment.

RETOUR GÉNÉRAL A LA TERRE

A la suite des campagnes et des villes de notre province, n'y a-t-il pas d'autres endroits où peut se tenter le recrutement ? Il y a un grand nombre de Canadiens français en dehors de Québec, surtout aux États-Unis. Nous avons assez parlé de cette émigration au delà de la ligne 45ième. Là aussi doit se poursuivre une campagne de retour, de rapatriement. Ce n'est pas notre intention de faire de la province de Québec l'unique territoire pour la race française en Amérique, ni de chercher à diminuer l'influence des nôtres partis de son berceau. Le Canada tout entier est notre pays. Partout, quoi qu'on dise ou fasse, nous y sommes chez nous. L'idée est plutôt de ramener à la terre ceux qui s'ennuient là-bas, qui ne sont pas satisfaits de leur sort individuel ou collectif, ceux qui n'y peuvent prospérer et vivre à l'aise, ceux qui pour des raisons ou d'autres voudraient nous revenir. Jamais nous ne pourrons empêcher un certain nombre des nôtres d'émigrer, comme tous

nos groupements français ne pourront empêcher un certain nombre des leurs de nous rejoindre. Ce sont tous ceux-là que nous pourrions atteindre par une source de renseignements sur place, sur le Québec colonisable. On nous affirme que 15 à 20% des Franco-Américains regagneraient notre province, s'il était institué chez eux un bureau de colonisation ayant à sa tête un homme indépendant, renseigné, désintéressé, actif. N'y en a-t-il pas un bon nombre qui ont laissé les États-Unis pour l'Ouest ?

Et n'est-ce pas la réclame qui a fait le succès de l'Ouest ? Eh bien! faisons également de la réclame pour notre province. Pourquoi serait-elle moins fructueuse ici que là ? En 1908, 500 Franco-Américains ont retraversé les " lignes ", en vue de coloniser la partie sud du comté de Témiscouata. Encore une fois, dirigeons nos efforts, alliés à ceux des sociétés franco-américaines, vers ceux de leurs isolés, exposés au point de vue religieux et national, ceux mécontents, désabusés, ou simplement désireux du retour. Ceux des Grands Lacs, ceux des centres industriels, les bûcherons peuvent être l'objet de notre sollicitude, à cause de leur isolement ou de la crise économique qui sévit. L'on ne pourra éviter le va-et-vient d'individus entre provinces et pays voisins, mais ce sera beaucoup si nous pouvons rendre des personnes plus heureuses, les mettre à leur place, les utiliser mieux. Ne dépeuplons ni ne surpeuplons, mais peuplons bien. Faisons connaître à tous les avantages qu'offre notre province, et le choix de chacun sera plus judicieux.

BUREAU NATIONAL DE COLONISATION

Chacune des classes de la société étant préparée par l'éducation primaire et secondaire, par la formation du sens social et patriotique, étant soutenue et incitée par une propagande méthodique et régulière, il y a lieu de se demander quel organisme viendrait solliciter et mettre à contribution toutes les initiatives vouées à la colonisation.

Cet organisme pourrait promouvoir la campagne de presse, la surveiller, la diriger, organiser des conférences avec projections lumineuses, si possible des expositions ambulantes de certains produits des terres neuves, aménager des pavillons, pour ces mêmes

produits, dans les expositions provinciales ou cantonales, organiser des excursions, à prix très réduits, dans les régions de colonisation, faciliter les départs en masse et l'arrivée des colons, faire droit aux demandes de secours et recevoir les plaintes, lancer de tous les côtés les mots d'ordre et de propagande, servir de " mégaphone aux réclamations des colons en peine, voir à l'acceptation des suppliques pour crédits, chemins accessoires, concessions" (P. Dugré), s'entendre avec les autorités ecclésiastiques pour avoir leur appui et leur secours, obtenir d'elles des prêtres pour les cantons qui en auraient besoin.

Puisqu'il s'agit d'une cause et d'une œuvre nationale, il nous faudrait un Comité ou Bureau national de colonisation . Composé d'hommes compétents, désintéressés, dévoués jusqu'à l'apostolat, il aurait des succursales dans les principaux endroits, et s'adjoindrait dans chaque diocèse un missionnaire colonisateur. Nous avons des sociétés ou des organisations pour les principales choses ou les principaux buts qu'a à défendre ou à poursuivre notre race. Elles ont leurs aumôniers. Pourquoi ne pourrions-nous pas obtenir le même mécanisme et le même nombre de prêtres pour ce qui excelle et presse le plus à tous les points de vue ?

Qui sustenterait ce Comité ou Bureau ? Le gouvernement d'abord ; et ce serait l'idéal que celui-ci lui confiât la tâche de disposer, sur recommandation et avec rapport, des subsides de plus en plus substantiels destinés à la colonisation. Ce serait un peu comme la Surintendance et le Conseil de l'Instruction publique. Des souscriptions seraient ouvertes pour être comblées par nos sociétés nationales ; l'on pourrait aussi instituer dans chaque diocèse une collecte annuelle pour la colonisation ; établir le sou national de la colonisation, que l'on prélèverait à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, célébrée dans toutes nos paroisses; il y aurait enfin des soirées, concerts, etc. sous l'initiative des groupements paroissiaux s'intéressant activement à la chose. Avec de la réclame, avec le concours de nos évêques, de nos curés, de nos œuvres, ce sont de grosses sommes que l'on ramasserait chaque année. Chaque groupement aurait la confiance de s'en remettre au Bureau central pour la répartition de ces argents.

PAS DE MONOPOLE !

Ce Bureau n'aurait pas pour tâche de tout accaparer. Il aurait pour mission de stimuler, d'encourager, de diriger. Il devrait, autant pour la collaboration que pour une juste centralisation, tirer parti de ce que nous possédons déjà en fait d'œuvres de colonisation. S'il fallait qu'il entreprît de fonder des cercles partout, son temps et ses efforts s'émietteraient. Et l'heure presse. Nous avons des sociétés, des cercles de colonisation, des cercles agricoles, de jeunesse, des coopératives, des sociétés de bienfaisance. Ne détruisons pas, n'innovons pas du tout au tout, utilisons ce qui existe. Dans les groupements susmentionnés, il y a matière à des adhésions, à former des comités spéciaux. Dans tous les autres se trouvent des hommes dévoués directement ou indirectement au défrichement. Orientons toutes ces énergies dans un grand courant. La vie et le dévouement intense en susciteront de nouvelles et, avec les années, ce sera la race entière, qui fera déferler vers les terres neuves tous ceux qui doivent y aller. C'est pour longtemps, c'est avec un caractère de permanence que les iniatives fécondes s'établiront, car notre empire colonisable est immense ; il requiert des têtes, des bras, des cœurs.

C'est une réelle et solide coordination des bonnes volontés qui est nécessaire. Les efforts isolés sont instables, de peu de durée, n'ont pour toute fin que le succès partiel, l'échec, l'effacement. " En 1862, plusieurs jeunes avaient lancé une souscription analogue à celle entreprise par l'A. C. J. C. pour les " Blessés de l'Ontario ", afin de peupler les cantons de l'Est, et l'un deux avouait plus tard qu'ils n'avaient réussi qu'en partie parce qu'ils n'étaient pas organisés en société. " (P. Dugré.) Eh bien ! ce qui fait la solidité de l'A. C. J. C., c'est sa tête, le comité central, ses succursales, les comités régionaux, ses cercles paroissiaux du Canada; c'est aussi son programme complet, son but unique de groupement des jeunes Canadiens français.

L'UNION FAIT LA FORCE

Parlant du devoir social, un jeune de l'A. C. J. C. écrit dans *le Devoir* du 7 juin 1919 que " dans ce domaine comme dans les

autres, c'est l'union qui fait la force, et le travail individuel n'aura jamais d'aussi bons résultats qu'une action concertée orientant un grand nombre de volontés vers le même but. Chacun travaille dans sa sphère, mais sans se réchauffer au feu d'un foyer central ; de nombreuses forces agissent, mais dans une direction particulière. Groupez ces forces, donnez-leur une direction unique, et vous aurez décuplé le travail. Les bienfaits du groupement se sont fait sentir quand il s'est agi de l'action patriotique, il en sera de même de l'action sociale " et, nous pouvons l'ajouter, de la colonisation.

En 1884, M. Charles Thibault proposait d'imiter partout *la Société St-Jean-Baptiste de Québec* qui, chaque année, entretient à ses frais dix ou douze colons au Lac St-Jean. " (P. Dugré.)

En 1916, se formait à Notre-Dame du Chemin, près Québec, un nouveau cercle de colonisation en vue " d'aider le colon à franchir les heures les plus angoissantes de sa pénible carrière ". Il a déjà fondé la colonie d'Albertville, et là où quatre ans auparavant se trouvaient à peine dix familles, s'élève maintenant un village, avec curé, chapelle et deux écoles. Ce cercle à décidé d'établir une nouvelle colonie dans l'Abititi." (*Presse*, 24 mai 1919.) Je voudrais avoir le temps de dire tout le bien au crédit de ce cercle.

Il y a encore le concours des industriels. " Certains d'entre eux, dit le P. Dugré, ont littéralement fondé leur paroisse. Entre autres, à Manseau, comté de Nicolet, la compagnie Savoie, après avoir exploité le bois de commerce de sa limite, a taillé les lots, attiré les colons, a vendu 4 à 500 terres, aidé aux premiers défrichements par un bon système de crédit, et elle ouvre actuellement sa deuxième paroisse. "

Nous savons tel cercle agricole d'une paroisse qui se charge chaque année de secourir quelques colons, un autre, de colonisation, a fait partir cinquante familles en quelques mois. Toutes ces opérations colonisatrices sont très louables, démontrent qu'un même but les anime, mais leurs efforts restent isolés ; il faudrait, comme le fait judicieusement remarquer un signataire de notre enquête, qu'ils soient rattachés " à une organisation plus vaste et plus puissante donnant des garanties que les colons seront suivis, soutenus, aidés. "

TOURNÉES DE RECRUTEMENT

Le missionnaire colonisateur, comme le prêtre d'œuvres éducatrices ou sociales, serait l'âme des efforts des comités particuliers et l'appoint le plus précieux du Bureau central. C'est lui qui parcourrait les paroisses pour y répandre la bonne nouvelle de la terre, reconnaître les colons d'étoffe, les renseigner, les décider. Son rôle est magnifiquement exposé dans *Vers les terres neuves* du R. P. A. Dugré, S. J. Je cite textuellement : " Voici comment nous nous représentons cette propagande d'instruction verbale et de recrutement, qui serait encore assez facile. Un prêtre colonisateur dans chaque diocèse obtient de Mgr l'Évêque l'autorisation de recruter des colons pour l'Abitibi ou le Sud. Il vient de temps à autre dans chaque paroisse exposer aux hommes, femmes et jeunes gens les motifs de la colonisation, ceux d'ordre pratique et ceux d'ordre élevé, les moyens plus faciles aujourd'hui qu'autrefois, les témoignages des défricheurs heureux, le tout illustré d'éloquentes vues fixes ou animées, montrant à l'œuvre un colon type, et aussi la fortune différente de deux anciens voisins qui auraient quitté la terre natale, l'un pour mieux établir ses fils en pays neuf, l'autre pour filer un mauvais coton aux États-Unis. On peut encore faire sauter aux yeux beaucoup de vérités qui auraient pu ne pas entrer dans les oreilles : c'est le truc éducationnel pour les enfants, dont le peuple n'est que le plus grand.

" Puis, quand l'auditoire est bien au courant, bien enlevé, on l'exhorte à aller voir, on fixe une date d'excursion commune à dix ou quinze paroisses, on distribue, séance tenante, des billets de colons à très bas prix, surtout pour l'aller ; le lendemain, on complète les renseignements en petits comités, puis on va répéter la séance dans la paroisse voisine. Le jour du commun départ, on est dans le train avec ce contingent de pères de famille et de jeunes gens qu'on instruit encore et qu'on regaillardit ; rendus au bon endroit, on va faire jaser les colons déjà établis, on sert de guide dans la visite des lots et l'on guide la main à ceux qui achètent et s'installent immédiatement. Un prêtre résidant se charge des nouveaux venus qu'il organise et soutient dans les premiers ennuis : c'est un germe de paroisse. Le recruteur continue sa levée dans un autre coin de son diocèse, et ce roulement harmonieux,

cette poussée ininterrompue de transplantation des vieilles pépinières de la race sera une des œuvres les plus puissantes de notre clergé ; ce sera la lutte la plus radicale contre le socialisme, le paupérisme, la tuberculose, l'immoralité des villes et l'anglicisation : ne vaut-il pas mieux prévenir le mal que le guérir ? "

" Supposons dans nos dix vieux diocèses le même soigneux recrutement de notre trop-plein, avant qu'il ne déborde à faux ; de combien de nouvelles paroisses n'enrichirons-nous pas l'Église et la carte de Québec ! Chaque vieille campagne de 1000 âmes s'accroît annuellement de 10 à 25 unités qu'elle peut et doit donner à la colonisation, sous peine de les voir glisser en ville. Chaque diocèse rural de 100,000 âmes devrait en céder 2,500, le noyau solide de cinq paroisses ".

Ces recruteurs zélés, secondés par des comités particuliers et des cercles ou sociétés de colonisation, feraient de la belle besogne, de nombreux et heureux colons.

MULTIPLIER LES COLONS HEUREUX

Des colons prospères et heureux, tout est là. Faites-en, et le recrutement se fera par eux-mêmes, dans leurs lettres aux parents de là-bas, dans leurs conversations quand ils les visitent ou les recevront chez eux. Henri d'Arles notait que la grande puissance d'attraction vers les États-Unis fut exercée moins par la réclame des journaux que par l'intermédiaire des proches déjà rendus, gagnant de forts salaires.

Les cas ne sont pas rares de colons partis pauvres, ayant vaincu toutes les difficultés et toutes les tracasseries et possesseurs, au bout de quelques années, de fermes valant cinq, six, dix mille piastres. Ce sont là de précieux témoignages que multiplieront les avantages de la colonisation se faisant de plus en plus facile.

Nous connaissons le succès de ce cultivateur de St-Prosper, comté de Champlain, qui alla, il y a quelque sept ou huit ans, visiter l'Abitibi. A son retour, il publiait à tout venant que les terres de là-bas valaient les meilleures de par chez eux. Il partit pour de bon, recruta des imitateurs, qui défrichèrent des lots, bâtirent des cabanes, amenèrent leurs familles, instruisirent leurs amis qui allèrent les rejoindre, si bien que du seul comté de Champlain 800

colons sont aujourd'hui là-bas, enracinés en bonne terre. (P. Dugré.)

Le colon sera le meilleur sergent recruteur. Qu'on fasse connaître aux nôtres leur propre patrie agricole et colonisable ; qu'on fasse une réclame comme on en fait pour le commerce et l'industrie ; qu'on offre tous les avantages imaginables et possibles (on nous parlera tantôt de " l'aide aux colons "), et ça marchera bien, pour le plus grand avantage de l'Église, de la race, de chacun de nous.

H. Lessard

DISCUSSION DU RAPPORT

Le Président déclare la discussion ouverte sur ce rapport.

M. Paul Hubert. — Je tiens d'abord à faire une mise au point. On m'a fait remarquer que mon rapport présenté hier était incomplet, je n'ai pas parlé de tout. C'est vrai. Mais forcé de résumer mes remarques, faute de temps, j'ai lu seulement le tiers de mon travail original. Cela soit dit en toute justice pour ceux qui pourraient se plaindre de mes omissions forcées.

Quant au sujet de cet après-midi, je crois que la meilleure méthode de recrutement des colons est la méthode employée pour le recrutement militaire. Une société de colonisation aurait, par exemple, des représentants allant dans les différentes parties de la province, ou des provinces voisines, ou des États-Unis. Ceux-ci pourraient y faire une campagne de recrutement pour telle ou telle région. L'exemple, que je connais personnellement, de Saint-Alexis de Matapédia prouve l'efficacité de ce système.

Dans les Iles-de-la-Madeleine, il y a un surplus de population. Chaque année voit partir au moins 100 personnes, qui doivent s'expatrier, soit sur la côte nord du Saint-Laurent, soit dans la région nord du Nouveau-Brunswick. Je crois que si nos recruteurs allaient là pour prêcher les beautés de nos régions de l'Est, ils auraient du succès.

Quant au Lac Saint-Jean, on peut y faire le recrutement par tache d'huile. Dans le haut du lac, de riches cultivateurs vendent

leur propriété et vont acheter ailleurs pour avoir plus grand de terre, laissant ainsi la place à de nouveaux occupants.

Les vacances des citadins dans différentes parties de la province constituent aussi un mode de recrutement. Il faut pour cela que ces personnes visitent nos différentes régions avec une intention patriotique, qu'elles parlent autour d'elles des beautés qu'elles ont vues. Malheureusement, cela ne se fait pas souvent. Et s'il en est ainsi, c'est parce que l'éducation du peuple n'est pas faite à ce sujet. Tout se résume à une question d'éducation agricole. D'où importance d'en faire une question de réforme scolaire.

M. J.-E. Laforce. — Il est absolument certain que l'on peut donner dans les écoles un enseignement qui soit un encouragement pour le développement des centres de colonisation.

En ma qualité de recruteur pour les terres fédérales de colonisation, je vais souvent dans l'Ouest. La méthode que j'emploie peut être utile à d'autres. je la donne avec plaisir à ceux à qui elle pourrait profiter. J'emporte dans mes tournées un appareil photographique, un kodak, et un cahier de notes. Je photographie le colon avec sa famille sur sa terre. Je prends note des noms de ses parents susceptibles de trouver quelque intérêt dans les succès du colon visité. Et ces photographies adressées à ces personnes me recrutent souvent de nouveaux colons.

S'il est un point sur lequel il est important d'appuyer quand on recrute des colons pour l'Ouest et l'Ontario, c'est celui des dirigeants qu'il faut fournir à ces régions. Nous avons là-bas de bons collèges, d'où sortiront des chefs. Mais en attendant que ceux-ci soient prêts, il est absolument nécessaire que de toute notre jeunesse intellectuelle une partie s'en aille là-bas pour prendre les intérêts de notre race.

M. Guy Vanier. — Une remarque au sujet du surpeuplement de certains endroits, d'où une forte émigration devient fatalement nécessaire, Je crois que le recrutement des colons devrait se faire dans ces régions.

Chaque année, si, en vue de la période de colonisation du printemps suivant, on envoyait des conférenciers qui expliqueraient les avantages de telle ou telle région et les conditions à remplir pour y trouver une situation satisfaisante, je crois qu'ils obtiendraient du succès. Il serait donc nécessaire de cataloguer ces

endroits d'où le dépeuplement humain doit se produire nécessairement. Et sur ce point, le secours des cercles de l'Association de la Jeunesse, des sociétés de colonisation, etc., pourrait être utile. Il serait aussi important de dresser une liste des terres à vendre ou à défricher, avec les conditions particulières de l'achat de chaque terre.

De plus, un autre mode de recrutement qui, me semble-t-il, devrait réussir, concerne la jeunesse. Nous regrettons tous de voir tant d'enfants qui n'ont que le pavé des rues pour passer les mois de vacances. Pourquoi ne pas obtenir des subsides pour établir des colonies de vacances à la campagne, où ces enfants seraient à l'abri des dangers de la rue et finiraient en même temps par se faire une âme terrienne ?

Dr Georges Baril. — Je tiens à poser une question : En supposant qu'il se présenterait actuellement 50 colons demandant à 24 ou 48 heures d'avis des lots de colonisation situés dans la même région, comment pourrait-on répondre à cette demande au ministère ?

Dr T.-A. Brisson. — On ne pourrait pas y répondre.

Un Congressiste. — Je demande pardon à M. Brisson. On pourrait y répondre. Dans l'Abitibi, par exemple.

Dr Georges Baril. — Mais l'Abitibi n'est pas au goût de tous.

M. l'abbé Bourassa. — Je pourrais citer de multiples exemples des facilités qu'il y a chez nous, dans l'Abitibi ontarien, de trouver des terres au goût de tous. Nos Anglais sont tous à vendre, à différents prix, et l'offre est plus grande que la demande.

Dr Georges Baril. — Je n'ai pourtant jusqu'ici qu'une partie de la réponse à ma question, Je voudrais savoir ce que nous avons à offrir ?

Dr T.-A. Brisson. — Le mouvement de dépopulation de notre province est alarmant. Il existe même dans nos régions de colonisation. Qu'est-ce que l'on fait exactement en fait de colonisation, depuis longtemps ? Qu'est-ce qu'on fait si ce n'est que de la transplantation, procédé coûteux, qui ne rapporte pas suffisamment pour le prix. M. Hubert a touché au point principal de la question, en parlant de l'éducation agricole à donner dans les écoles.

Qu'est-ce que c'est qu'un colon ? C'est un homme qu'on trouve partout, ouvrier ou autre. Un homme rempli de bonne volonté.

Mais il ne faut pas que ce soit un homme pressé, car il doit passer par le département des Terres et Forêts, qui est comme l'Enfer de Dante : on ne sait pas quand on en sortira. Une fois rendu sur son lot, le colon est isolé, sans secours religieux, sans secours de toute espèce. Avec l'inexpérience des colons, dans bien des cas, c'est le point faible dans notre œuvre agricole et colonisatrice.

Je crois que le remède est ceci : 1° — Non isolement ; 2° — Donner tout de suite — et je suis sûr que le gouvernement ne s'y refusera pas ; on ne lui en a jamais fait la demande — une terre pour y établir une ferme modèle.

M. Albert Foisy. — Il est bon de recruter des colons. Mais il faut préparer les régions pour recevoir les colons.

Les ouvriers ne veulent plus travailler à moins d'avoir un salaire minimum, certains nombre d'heures de travail et certain confort dans leur vie. Chez les cultivateurs, ce sera la même chose. Et pourtant, le colon est cultivateur. Je trouve donc la suggestion du Dr Brisson excellente à tous les points de vue. Ayons une station expérimentale avec agronome résidant, peut-être l'agent de colonisation pourrait-il distribuer les lots sur les lieux, et décentraliser le travail nécessaire, qui retarde tout. De la sorte le terrain serait préparé et le colon s'établissant sur son lot arriverait dans la civilisation.

Or, nous avons cela dans l'Ontario. Et les 50 colons du Dr Baril trouveraient tout ce qu'ils désirent.

M. l'abbé M. Fortin. — Je m'occupe dans les villes de l'organisation ouvrière. J'ai été en mesure de voir que des personnes pouvant constituer d'excellents colons vont s'établir dans les villes plutôt que sur les terres de colonisation.

J'ai questionné beaucoup d'ouvriers. La plupart sont amenés dans les villes par l'attrait des plaisirs. Mais il y a une autre cause, à laquelle on ne pense pas suffisamment : c'est qu'il est facile aujourd'hui d'aller dans les villes, tout le monde peut y trouver de l'ouvrage. Je dis donc : Ayons des organisations ouvrières très fortes, et nous favoriserons le recrutement des colons.

Pour aller travailler dans les villes, il faut payer sa contribution aux syndicats ouvriers internationaux, 50 sous ou $1.00, il faut de plus faire son apprentissage. De sorte que dans les villes

ne vont que les hommes qui doivent y rester. Il faut donc avoir de fortes organisations ouvrières, qui rendent plus difficile l'accès aux villes.

Je tiens de plus à dire un mot du rôle des membres de l'Association de la Jeunesse qui se trouveront bientôt dans le groupe des employeurs. L'Association devrait comprendre que son rôle n'est pas de fonder des syndicats ouvriers, mais plutôt que c'est faire œuvre de paix que de reconnaître les bonnes organisations ouvrières. Je citerai à ce propos l'exemple de M. Davie offrant un bureau voisin du sien, chez lui, à l'aumônier des unions ouvrières de la rive sud.

Il y a un grand nombre d'ouvriers qui quitteraient les villes si on leur en donnait la faculté. Ils ne le peuvent pas. Il fallait donc ne pas les y laisser venir. Pensons bien à la barrière à établir pour l'entrée dans les villes et nous aurons aidé le recrutement des colons.

R. P. Édouard Martineau, C.S.V. — On a parlé de l'éducation des enfants en vue de la colonisation. Il faut surtout y songer dans les collèges classiques.

Je connais beaucoup d'élèves qui croient que c'est un déshonneur de se faire agriculteur ou colon après un cours d'études. Le moyen de rectifier cette éducation serait de faire servir soit les exemples de grammaire latine ou grecque, soit les thèmes grecs ou latins à l'exposé de sujets agricoles plutôt que de sujets historiques, à des sujets ayant quelque rapport avec la terre. De la sorte les élèves prendraient goût aux choses de la terre, et donc à la colonisation.

Depuis que, chez nous, nous avons édité une arithmétique dont beaucoup de problèmes portent sur l'agriculture et sur la colonisation, plusieurs de nos élèves venant des villes, comme aussi des campagnes, ont puisé un peu plus d'amour de la terre durant leurs études.

Dr Georges Baril. — Je n'ai pas encore reçu de réponse complète à ma question. On nous dit qu'il y a place dans l'Ontario. Il y en a également dans l'Abitibi québecois. Je suppose qu'à notre secrétariat, nous recevions la demande d'un groupe de colons, où pourraient-ils aller ?

M. S. DUFAULT, *sous-ministre de la Colonisation.* — On a posé la question suivante : " Si 50 colons se présentaient à la fois au département de la Colonisation pour en obtenir des terres, serait-on en mesure de les placer ?"

Je ferai d'abord observer que la question est plus spécieuse que pratique. Il arrive rarement, en effet, pour ne pas dire jamais, que 50 colons se présentent à la fois. D'ordinaire, on commence par correspondre avec nous-mêmes ou avec les agents du département des Terres et Forêts disséminés dans les divers districts et chacun finit par obtenir ce qu'il lui faut. S'agit-il, au contraire d'une cinquantaine de colons qui désireraient s'établir en groupe, qu'encore là, on ne se déplace pas inprudemment. On s'informe d'abord de la valeur des terres sur lesquelles on a déjà jeté les yeux. On enverra au besoin des délégués possédant de l'expérience. Ce n'est qu'après cela qu'on insistera auprès du département des Terres et Forêts pour obtenir la concession des lots. Dans ces conditions, je crois que nous pourrions, avec le concours du département des Terres et Forêts, fonder plusieurs colonies, même de 50 familles chacune.

On se plaît à comparer le mouvement colonisateur dans la province de Québec avec le même mouvement dans les autres provinces, surtout la province d'Ontario, qui nous avoisine. Le résultat de cette comparaison nous est presque toujours défavorable. Je n'ai pas l'intention de parler des méthodes appliquées ailleurs, je ne prétenderai pas non plus qu'en dépensant plus d'argent pour la colonisation, nous ne pourrions pas faire davantage mais il convient de donner à chacun ce qui lui est dû. Comme par les fruits on peut juger de la vigueur de l'arbre qui les a produits, ainsi pourra-t-on se faire une idée de l'œuvre accomplie par le Gouvernement, en considérant les résultats obtenus. Ces résultats, si on veut les rendre sensibles, ne doivent pas se borner aux opérations d'une année ou deux seulement. Il ne suffit pas en effet de pouvoir dire : " Nous venons de conduire ici ou là un certain nombre de colons ", il faut pouvoir montrer après un certain temps ce qu'ils sont, en somme, devenus. Le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries est en état d'offrir sous ce rapport, un état que je crois satisfaisant eu égard aux ressources mises à sa disposition. Si nous remontons, par exemple,

à une période de vingt années, période durant laquelle ont prévalu les mêmes méthodes, on constatera les développements qui se sont produits sous forme de colonies nouvelles ou d'accroissement des anciennes. Je mentionnerai quelques-unes de nos colonies appartenant à la première catégorie, c'est-à-dire dont la création ne remonte pas au delà de 1900. [Le sous-ministre énumère ici diverses fondations.(1)]

Bien que le Gouvernement ait fait les chemins dont on se sert dans toutes ces localités, il faut tenir compte dans le travail accompli des efforts considérables des colons eux-mêmes.

Là ne se borne pas l'action du Gouvernement : les établissements plus avancés en âge, mais dont les cadres ne sont pas encore remplis, reçoivent leur large part des appropriations. Il suffit de mentionner au hasard quelques-uns des endroits bien connus dont la population a pour le moins doublé dans les derniers vingt ans : Saint-Bruno de Guigues et Lorrainville, dans le Témiscamingue ; Nominingue et Mont-Laurier, dans Labelle ; Manseau, dans Nicolet ; Saint-Ludger et Saint-Samuel, dans Frontenac ; Sayabec et Causapscal, dans Matane ; Saint-Henri de Taillon, au Lac Saint-Jean ; et Saint-Alphonse de Caplan, dans Bonaventure.

On pourrait allonger cette liste de beaucoup, ainsi qu'en font foi les rapports annuels du Ministère de la Colonisation.

Je ne suis pas opposé au recrutement des colons dans les villes, c'est un champ beaucoup moins sûr que celui qu'offrent les campagnes. Il y a le danger de déplacer des gens qui reconnaissent plus tard qu'ils n'ont pas les aptitudes du défricheur. Le mieux de tout, c'est de s'adresser aux fils de cultivateurs qui ont le goût de la culture ou qui n'en ont pas été détournés par une éducation reçue à la ville. Ici et au Lac Saint-Jean, il existe, dit-on, des centaines de jeunes gens qui sont prêts à s'établir, il faudrait alors mettre des terres à leur disposition et leur faciliter la tâche ;

1. M. Dufault ne pouvait faire qu'une brève allusion à quelques centres principaux dans les endroits de colonisation, mais il remit ensuite aux congressistes une liste complète des 72 colonies, missions ou paroisses établies depuis vingt ans, avec leur date approximative de fondation et leur population actuelle, dont le total s'élève à 45,070 âmes, ce qui donne une moyenne annuelle de près de quatre fondations et environ 2,253 âmes. Il faut, dans ce total, pour les colonies établies au début du siècle, tenir compte de l'accroissement naturel de la population.

cela vaudrait mieux que de les laisser partir sauf à les faire revenir plus tard.

Depuis un certain nombre d'années, nous tenons une liste de fermes à vendre. Ces fermes appartiennent à des particuliers avec lesquels nous mettons les acheteurs en communication. Le département sert d'intermédiaire seulement. Je crois que lorsque la chose sera plus connue, ce sera un moyen dont on saura, de part et d'autre, profiter. Il n'en coûte rien, en effet, pour obtenir des renseignements qui peuvent aboutir à une transaction doublement avantageuse. Quelques-uns préfèrent ce mode plus discret d'offrir leur propriété en vente.

Dans la province de Québec, nous allons peut-être plus lentement qu'ailleurs, mais nous visons à procéder sûrement.

M. Guy Vanier. — Il est évident que les personnes désirant vendre leur terre ne sont pas nécessairement en banqueroute. Et si elles l'étaient, il est évident qu'elles ne serait pas disposées à rendre leur état public. N'y aurait-il pas moyen cependant d'avoir une liste anonyme ? Cette liste pourrait indiquer sur quels points de la province il existe des terres à vendre, terres à peine défrichées, terres en partie défrichées, en donnant d'autres détails, le prix, etc.

En second lieu, il est peut-être assez rare qu'un grand nombre de demandes se formulent en même temps. Seulement, d'après les réponses à notre enquête, nous nous rendons compte que l'on cherche à grouper les colons avant leur départ. Il arrive souvent qu'un colon se décide, mais qu'il attend d'avoir trouvé des compagnons pour choisir son lot. Les demandes arrivent donc toutes ensemble. Y aurait-il moyen de donner satisfaction sans délai à un groupe de colons faisant pareille demande ?

M. S. Dufault. — On pourrait certainement dresser une liste anonyme des terres à vendre par des personnes qui n'ont pas d'objections à donner les renseignements nécessaires.

M. Guy Vanier. — Prenons l'exemple des Iles-de-la-Madeleine. Si les conférenciers de colonisation pouvaient fournir sur-le-champ une liste des lots disponibles, il est bien sûr que cela constituerait une puissante aide à leurs paroles.

M. S. Dufault. — Il y a cependant l'inconvénient que s'il se présente cent demandes, les prix monteront pour l'achat des terres.

De plus, tout ce qui regarde l'achat des lots de colonisation relève du département des Terres et Forêts.

Mais si l'on demandait sur l'heure des lots de colonisation, je puis dire de mémoire que nous pourions en fournir suffisamment, après le temps nécessaire aux recherches, dans trois ou quatre régions : Témiscouata, Lac Saint-Jean, Abitibi, etc.

M. l'abbé Bourassa. — Dans l'Abitibi ontarien, nous plaçons cinquante colons, de vrais colons agriculteurs, dans une seule paroisse. Si l'on veut parler de nos douze nouvelles paroisses, nous pouvons en placer deux cents.

M. A.-L. Bédard. — A Québec, il existe une société très jeune, dont les débuts furent très simples, je veux parler du Cercle Notre-Dame du Chemin, qui s'occupe du recrutement des colons.

Nous avons un bureau, que nous pourrions organiser d'une manière permanente sous forme de secrétariat. Nous y donnons des renseignements sur la qualité des terres, les moyens de transport, le tarif des chemins de fer. De plus, avec l'aide du ministère, nous fournissons aux colons quelque aide financière au début.

Nous avons fait l'expérience d'une colonie à sept milles de la station de Causapscal. En 1916, il se trouvait en cet endroit à peu près 14 familles, sans église, sans chemins. Aujourd'hui, il y a au même endroit près de 500 âmes, une école, une église pourvue d'un curé, tous les chemins à peu près sont faits. Il ne reste plus que 30 lots à vendre. Nous allons les garder pour les fils de ceux qui sont déjà établis dans la colonie.

Le colon ne connaît pratiquement pas les lois de la colonisation. Il faut donc un bureau central pouvant régler les cas litigieux.

Quand au recrutement, nous avons demandé au ministère un missionnaire, connaissant le site des lots disponibles, qui puisse parcourir les vieilles paroisses. M. l'abbé Auger a été nommé.

Nous avons au delà de 24 cercles établis. La besogne augmente beaucoup. Nous avons cru bon de demander un octroi au gouvernement pour rémunérer un secrétaire et un missionnaire. Je profite de l'occasion pour remercier l'honorable Ministre de la Colonisation de nous avoir obtenu cela. Nous avons un visiteur, la personne de M. Gastonguay ; nous avons de plus un taire.

Nous ne voyons pas seulement aux colons. Nous faisons aussi la demande de médecins et d'autres personnes nécessaires au fonctionnement d'une colonie.

Je crois que le seul moyen pratique de recruter des colons est d'y intéresser tout le monde en fondant des cercles de colonisation dans les villes.

COMMENTAIRES

Observations de M. l'abbé Jean Bergeron

M. Lessard a traité si clairement la question du recrutement des colons qu'il nous semble que la mise en pratique en est facile. Et pourtant le travail de trouver de bons colons, tant au point de vue religieux que national, est une tâche pleine de difficultés. S'il ne s'agissait que de remplir, sans discernement, les régions encore inexploitées, de n'importe quelles gens, sans s'occuper de leur croyance religieuse, de leurs qualités civiques, de leur attachement à leur nouvelle patrie, de leur amour du sol et leur ardeur au travail, ce serait facile.

Mais quiconque aime son pays d'un amour vrai, ne saurait fermer les yeux sur certains défauts qu'on ne peut admettre chez les colons. Car, Messieurs, coloniser c'est fonder ; or tout fondement doit être fait des meilleurs matériaux possibles, sous peine de voir l'édifice pencher, se lézarder, et quelquefois crouler. Vous savez tous, Messieurs, et vous vous le rappelez avec fierté, avec quel soin ont été choisis nos ancêtres : nos pères, les premiers colons français du Canada. Il ne suffisait pas d'être Français, d'avoir bon pied, bon œil, d'avoir du courage et d'aimer l'aventure, il fallait un ensemble de qualités qu'on ne trouve que dans le petit nombre et qui sont aussi nécessaires chez les fondateurs de pays que chez les fondateurs d'ordres religieux. Oui, Messieurs, ce choix des premiers colons du Canada, dont nous avons tant de raisons d'être fiers, a été si bien fait et a donné de si beaux résultats par la suite, qu'on a forcé nos conquérants à admirer non seulement notre bravoure et notre loyauté, mais encore nos qualités

morales, notre urbanité, notre politesse, notre galanterie, ce qui faisait dire à deux de nos gouverneurs anglais que les Canadiens français étaient un peuple de gentilshommes. Car, Messieurs, coloniser c'est aussi semer, c'est semer de la graine de peuple ; or jamais on ne peut être trop sévère sur le choix de la semence, et vous voyez l'importance de cribler cette semence et d'en enlever toute l'ivraie qui pourrait s'y mêler.

Coloniser, Messieurs, c'est encore charger le navire de l'État. Or, il y a dans un navire deux sortes de cargaison, d'abord la charge de pont qui étant mal arrimée peut faire chavirer le navire. Cette charge de pont, c'est la population des villes. Si cette population urbaine est disproportionnée et mal guidée, elle fera chavirer le navire de l'État, à moins qu'il n'y ait à fond de cale une autre charge, qui par son poids, contre-balancera la première. Cette cargaison de cale qui n'empêchera pas le navire de rouler et de tanguer sous l'effort de la tempête, mais qui l'empêchera de sombrer, c'est la population des campagnes.

La tâche de recruter des colons est une tâche délicate et de première importance, elle doit être remplie avec un soin jaloux.

I.— Où trouver des colons ?

La première source où puiser des colons, c'est la campagne ; c'est l'excédent de la population rurale de la province de Québec qu'il faut d'abord s'efforcer de diriger sur des terres neuves. On peut les prendre les jeux fermés, car, Dieu merci, les campagnes de la province de Québec sont bonnes, et je ne crois pas exagérer en disant qu'on trouve dans nos campagnes la population la mieux conservée, au point de vue des mœurs. Les enfants que l'on compte par douzaine aux fenêtres ou devant la porte, en voyageant dans les campagnes, en sont la preuve. Je pourrais en dire autant des idées qui sont restées bonnes. Il n'y a point de Bolchéviki dans nos campagnes, ni de socialistes. Nos gens sont bien prêts à partager leurs biens avec les *quêteux* qui demandent au non de Dieu, mais non avec les communistes qui demandent au nom de l'égalité.

C'est donc à cette source pure que nous pouvons puiser. Non seulement nous pouvons, mais nous devons, au prix de n'importe

quel sacrifice, conserver à la terre cette jeunesse des campagnes qui n'a pas encore goûté aux délices des villes grandes ou petites; car les villes quelque bonnes qu'elles soient, peuvent fournir à l'État d'adroits artisans, d'habiles artistes, d'éloquents orateurs, des hommes dévoués aux œuvres sociales et catholiques, des saints à mettre sur les autels, mais pas de vrais colons, peu de gens capables de remplacer l'automobile par la charrette et la poudre à toilette par la poussière de charbon. Si nos paysans déjà accoutumés à l'aisance se font facilement à la vie des villes, les citadins se forment plus difficilement à la vie des campagnes et surtout à la vie des bois, vie de sacrifices et de privations, vie de travail ardu et de fatigues.

S'il est possible de trouver de bons colons dans les villes, ce sera toujours parmi les gens nés et élevés à la campagne, la première génération qui sait que les souches sont dures à arracher et que la première rosée qui doit tomber sur la semence est la sueur du pionnier.

Un autre champ d'action pour le recruteur de colons, c'est la république américaine. Je ne m'arrêterai pas ici pour pleurer le départ des nôtres pour l'étranger comme la nymphe Calypso pleura le départ d'Ulysse.

Je dirai des Franco-Américains ce que j'ai dit des populations urbaines. C'est qu'un bien petit nombre sont restés aptes à faire des cultivateurs, encore moins des colons. Cependant parmi ceux qui ent déjà vécu sur des terres, il y en a encore qui, dégoûtés de l'esclavage de l'usine, consentent à revenir ou consentiraient, s'ils avaient les moyens de le faire.

Que dire de l'immigration belge et française ? J'aimerais mieux n'en pas parler, c'est là que le travail devient difficile et délicat. Je ne doute pas qu'on puisse trouver en France et en Belgique de bons travailleurs, des gens industrieux, économes, de bons cultivateurs et bons jardiniers, mais à côté de ces belles qualités, il y a le danger de trouver aussi des défauts qui rendent bon nombre de ces gens non désirables. Il est impossible que nous ne tenions pas compte des idées religieuses, et nous serions indignes de nos ancêtres, si nous ne cherchions pas en tout premier lieu, chez ceux qui viennent au Canada, surtout dans le

Québec, la loyauté au Roi des rois, la soumission et le respect à sa divine épouse l'Église catholique.

J'ai des idées trop étroites pour admetter avec M. Whidden, député de l'Ouest, qu'on doive laisser entrer dans le pays n'importe quelles gens, pourvu qu'ils n'aient pas une philosophie opposée à l'idéal britannique. Je ne crois pas que le seul idéal britannique puisse remplacer toute croyance religieuse, et suffise pour faire même de bons sujets britanniques.

Ils n'avaient pas une philosophie opposée à l'idéal britannique ces centaines de mille étrangers importés de tous les points de l'Europe et versés dans les plaines de l'Ouest, et pourtant, si jamais l'Angleterre perd le Canada, cette perte sera due à ces populations de l'Ouest qui n'ont pas encore pris racine au pays, qui n'ont pas de traditions, et qui sont tout disposées à changer leur idéal britannique pour l'idéal américain.

Le choix des colons européens est un travail délicat et difficile. Ces immigrants d'Europe doivent être triés sur le volet sous peine d'avoir une nouvelle édition, revue et augmentée, des misères que nous avons souffertes en ces dernières années. Je résume en vous disant : Contentons-nous de garder à la terre l'excédent de nos compagnes sans aller chercher des immigrants même chez nos nombreux alliés d'aujourd'hui, dont quelques-uns seront peut-être nos ennemis demain.

II.— Comment recruter les colons ?

Comment faire le recrutement ? La prédication en chaire, les affiches, les tracts, les journaux sont des moyens de réveiller l'opinion publique en faveur de la colonisation, laquelle opinion publique n'agit pas directement sur les individus pour les déterminer à s'enfoncer dans la forêt, mais agit sur les gouvernants pour les déterminer à donner aux colons certains avantages qui les engagent à prendre des terres neuves,

Les brochures bien faites, c'est-à-dire exposant avec vérité la valeur des régions à coloniser, les avantages et les désavantages, aux points de vue : sol, climat, communications et commerce, détermineront un certain nombre de gens à aller s'y prendre des terres. Beaucoup de ces brochures n'ont montré que le beau

côté de la médaille, et trop souvent le colon, à la vue de riants paysages comme sait en faire la photographie, de toutes ces belles images représentant les gros voyages de foin, ou les champs de blé magnifiques, déjà se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse, mais trop souvent cette tendresse s'est changée en colère contre ceux qui l'avaient trompé.

L'orientation des jeunes gens vers l'agriculture, par un enseignement plus agricole dans les collèges et les écoles, aura une certaine influence, non pour faire des colons, mais au moins pour faire des fermiers. Je suis convaincu que la meilleure école où former des colons, c'est la ferme et l'école primaire de la campagne.

Les collèges classiques ne sont point faits pour former des colons, malgré toute l'admiration qu'on pourra provoquer chez les élèves, pour la colonisation ; — admirer et imiter sont deux choses bien différentes. Tout au plus pourra-t-on voir sortir des collèges quelques bons cultivateurs.

Les écoles d'agriculture, qui sont bien à leur place et rendent des services signalés au pays, n'ont guère fourni jusqu'à aujourd'hui que des théoriciens, des conférenciers agricoles, des inspecteurs de grains, des fromagers, des gérants de fermes, et quelques exploiteurs de grandes fermes, tous gens dont le pays a besoin, mais peu de *colons* et peu *d'habitants* dans le sens ordinaire du nom.

Pour coloniser, il faut ôter son faux-col et ses manchettes, être capable de se lever à quatre heures du matin et travailler jusqu'à la nuit.

Les orphelinats agricoles peuvent rendre de très grands services à la colonisation, non pas en formant directement des colons, mais en formant des agriculteurs chez qui naîtront ensuite des colons ; j'ai plus confiance aux orphelinats agricoles, parce les élèves étant plus jeunes se formeront plus facilement à la vie des champs, tandis que parmi ces gens de seize à vingt ans qui quittent la ferme pour entrer à l'académie commerciale et même à l'école d'agriculture, quelques-uns pourront bien faire cultiver et faire coloniser, mais bien peu cultiveront eux-mêmes, et surtout iront eux-mêmes coloniser.

De toutes les institutions où se forme la jeunesse, je crois que c'est au couvent qu'il faudrait insister davantage sur la beauté

et la noblesse de la vie et du travail des champs. Il est surtout important de former avec les filles de cultivateurs des futures femmes de cultivateurs ; ce qui ne les empêchera pas de devenir plus tard des femmes de députés. Nos jeunes gens se cherchent des femmes instruites, et ils font bien ; la mère de famille canacienne-française un peu instruite est un chef-d'œuvre ; or, trop souvent, pour trouver ces filles instruites, ils iront dans les villages où ils trouveront des jeunes filles qui, pour se marier, s'engageront bien d'avance à suivre leur mari sur la ferme, mais qui se dégoûteront trop vite de la vie des champs et entraîneront leur mari dans les villages ou les villes pour en faire des artisans ou de pauvres journaliers.

J'ai vu des jeunes filles de village refuser de traire la vache parce qu'elles se destinaient à faire l'école. S'il est important d'avoir de bons colons, il est aussi important d'avoir de bonnes *colonnes* qui soutenant le colon au milieu de ses fatigues et de ses sacrifices, l'empêcheront de s'écrouler.

III.— Comment organiser le recrutement

Pour ce qui regarde le recrutement dans la province de Québec, je crois que les associations diocésaines, avec cercles paroissiaux, peuvent rendre de grands services, surtout où il n'y a pas de colonisation à faire.

En effet, où il n'y a pas de colonisation à faire, l'excédent de la population qui doit émigrer, s'en ira souvent dans les grandes villes, comme il est arrivé pour Charlevoix, qui a peuplé à lui seul une grande partie d'Hochelaga, et qui fournit aux briqueteries de Boston leurs meilleurs ouvriers.

Dans les endroits où il y a de la colonisation à faire, les sociétés de colonisation sont appelées à faire de bonne besogne ; c'est à elles que les membres des cercles ou autres associations, qui n'ont pas de terres à coloniser, pourront s'adresser quand ils verront leurs concitoyens en train d'émigrer. Car le rôle des sociétés de colonisation n'est pas tant de chercher des colons que de trouver des terres pour placer les nouveaux venus, de les protéger contre une foule d'ennemis : le marchand de bois quelque-

fois, souvent les spéculateurs et les colons de mauvaise foi ; à avoir des chemins, des fossés, et des écoles.

Le recrutement se fera par le missionnaire colonisateur que le gouvernement met volontiers à la disposition de chaque société. C'est lui qui au besoin ira, la vérité sur les lèvres, faire connaître les cantons à coloniser. J'ai dit " la vérité sur les lèvres," car exagérer la valeur d'une région, dans le but d'y amener des immigrants est une très mauvaise politique ; politique désastreuse pour l'agent recruteur, pour la région à coloniser et surtout pour ceux qu'on y amène.

Pour s'être trompés en cette matière, je dis trompés, car il ne viendra à l'idée de personne de soupçonner l'honnêteté et le vrai patriotisme d'un Lacombe et d'un Labelle ; pour avoir un peu exagéré les avantages de certaines régions et avoir passé sous silence les misères qui attendent les colons un peu partout, ces deux apôtres de la colonisation se sont créé de graves difficultés.

Mais, Messieurs, quelque influence que puissent avoir les journaux, les brochures, les tracts, les conférences, la prédication en chaire, les cercles et les sociétés de colonisation, le succès de cette belle œuvre ne sera assuré que si les gouvernements se mettent franchement de la partie. La société de colonisation, c'est le gouvernement ; c'est lui qui a la clef de la position, le nerf de la guerre, l'argent.

Le royaume du Saguenay excite l'admiration de tous ceux qui le visitent ; il est même entré, depuis quelques années, dans une ère de prospérité qui fait craindre pour sa vertu, mais il n'en reste pas moins vrai que nous sommes en retard de vingt-cinq ans.

Et les causes en sont : 1° la défense faite au premiers immigrants de coloniser ; au point qu'en certains endroits, les premiers colons ont dû se servir de leur hache, non pas pour abattre le arbres de la forêt, mais pour abattre le zèle outré de certains faiseurs de billots ; 2° l'emprise de certaine compagnie forestière sur toute la région couverte de riches forêts ; 3° l'intérêt qu'avaient les marchands de bois et de fourrures à faire croire en haut lieu que le royaume du Saguenay ne valait qu'en raison de ses peaux de castor, ses pins et de ses épinettes. La quatrième cause qui est une conséquence des trois premières, c'était le

manque de communications par eau avec l'extérieur et le manque de routes à l'intérieur. Et la cause des causes qui ont retardé de vingt-cinq ans le développement de notre région, c'est que celui qu'une pierre menteuse proclame, du haut de la colline: " le père du Saguenay ", mais qui en vérité en a été trop longtemps le maître absolu, n'avait nullement pour ambition de faire de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean le grenier de la province de Québec, comme le voulait feu Honoré Mercier de regrettée mémoire, mais d'en faire une simple cour à bois.

Oui, Messieurs, la colonisation ne marchera bien que si le gouvernement seconde les efforts des particuliers. Je suis convaincu que le meilleur tract sur la colonisation, celui qui déterminera le plus grand nombre de colons à s'enfoncer dans la forêt pour prendre des terres neuves doit se lire comme suit :

Ministère de la Colonisation, Québec le 10 juin 1919.

Monsieur Silvain Dufossé,
conducteur des travaux des chemins, canton Bégin.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une somme de quatre mille piastres a été octroyée à même le subside des chemins de colonisation pour l'exercice finissant le trente juin 1920, *pour ouverture d'une route sur les rangs* 1, 2 *et* 3 *du canton Bégin, comté de Chicoutimi.*

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

S. DUFAULT, *sous-ministre.*

Voilà le tract qui attirera vers les terres neuves.

La Providence divine a mis au cœur du Canadien français l'amour du sol ; elle lui a mis le cœur à la bonne place et, sous la peau, des muscles à déraciner les chênes. Elle a mis à sa disposition des terres fertiles qui n'attendent que la rosée de ses sueurs pour lui donner cent pour un. Mais la Providence n'est pas obligée de tout faire. Elle veut bien donner la terre en héritage aux hommes. Elle a même eu la bonté de créer la Canadienne

française et de lui donner la noble mission non pas de supplanter les hommes au parlement et au barreau, mais de fournir chaque année à l'Église des enfants dévoués et à l'État des milliers de hardis défricheurs, mais elle laisse à la providence humaine, c'est-à-dire aux départements de l'Agriculture et de la Colonisation la tâche de creuser les fossés et de faire les chemins.

Observations de M. l'abbé Ivanhoë Caron

L'agriculture et la colonisation ont été les facteurs principaux de notre survivance nationale. C'est l'attachement au sol, la fidélité à la vocation d'agriculteur qui a sauvé notre peuple. Le défricheur et le laboureur, ont été les grands artisans de nos destinées nationales. Leur œuvre s'est accomplie dans le silence, mais elle eut pour conséquence de garder tout un peuple à sa foi et à sa langue. Voulons-nous rester fidèles à notre vocation, voulons-nous continuer sur la terre d'Amérique les belles traditions de la race française, attachons-nous au sol, cultivons plantons dans les régions encore inoccupées de notre province des défricheurs à l'âme forte et vaillante.

Nous ne pouvons renoncer à notre droit d'existence sur cette terre d'Amérique où nous avons été les premiers occupants, que nos découvreurs et nos missionnaires ont fécondée de leur sang.

Nous avons des déserts à peupler une patrie à faire grande et prospère, nous avons à ressembler et à consolider les éléments de tout un peuple qui tendent à se disperser.

LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

Nous sommes réunis pour étudier cette grande question de la colonisation, pour aviser aux moyens à prendre afin de la rendre active et féconde. L'occasion ne peut être plus propice, en ce moment où le gouvernement de notre province se propose d'entreprendre un grand mouvement en faveur de la colonisation, où il se propose de faire de cette question le premier et plus important article de son programme.

L'on a déroulé devant vos yeux le vaste champ où doit d'exercer ce mouvement, en vous donnant une description nécessairement

raccourcie de nos régions de colonisation ; il reste à dire ce que l'on pourrait faire pour activer ce mouvement en faveur de la colonisation, ce que l'on pourrait faire pour mettre un frein à la désertion des campagnes, pour transplanter le trop-plein de certaines parties de notre province, dans les régions encore inoccupées et jugées propres à la culture.

C'est en cela que gît tout le problème de l'heure présente, trouver le moyen de recruter pour le travail de la terre des forces qui s'éparpillent, et vont trop souvent se consumer dans un labeur infructueux.

Il ne faut pas un effort bien pénible pour écrire dans les journaux, pour crier dans un discours à l'emporte-pièce, que l'on devrait pousser la colonisation ; ceux seuls, qui s'occupent activement de cette grande œuvre savent les aléas qu'elle présente, les difficultés, qu'on y rencontre, et qui, souvent, font fléchir les meilleures volontés, les courages les mieux trempés.

L'amour de la terre n'est pas aussi fortement enraciné qu'autrefois dans le cœur de nos gens ; le labeur pénible du défricheur, du colon, épouvante notre jeunesse, on craint l'effort, on rêve une vie facile, et pour la trouver, on court vers les villes, on s'expatrie.

Y a-t-il moyen de réagir contre cette tendance pernicieuse, de ramener notre peuple à la terre ?

Oui : en éveillant l'opinion publique, en déterminant une campagne en faveur de la colonisation, en organisant le recrutement des colons sur une base pratique, en venant au secours du colon durant les premières années de son établissement.

Je ne dirai qu'un mot en passant de l'organisation d'une campagne en faveur de la colonisation. Il faut ici un effort patriotique de la part des classes dirigeantes. Tous, chefs du gouvernement, hommes d'Église, hommes d'État, hommes d'affaires, chefs sociaux nous devons nous mettre à l'œuvre, et appeler à nous, le concours actif de toutes les bonnes volontés.

Il faut que tout le monde descende dans l'arène, à la suite de chefs expérimentés, capables de payer de leur personne à l'occasion.

Quand les hommes des classes dirigeantes se seront enrôlés dans cette croisade pacifique, quand tous les cœurs vibreront à l'unisson, quand toutes les bonnes volontés tendront vers un

seul et unique but, le problème qui nous occupe aujourd'hui sera bien prêt de recevoir sa solution.

Je laisse à d'autres de vous dire comment pourrait s'organiser cette campagne en faveur de la colonisation.

Je veux vous parler plus spécialement du recrutement des colons.

LE RECRUTEMENT DES COLONS

Nous rencontrons dans toutes les régions de colonisation trois types bien distincts de colons.

Nous avons le colon bûcheron, le colon défricheur et le colon cultivateur.

Le premier, le bûcheron, cherche avant tout le bois. S'il prend un lot, c'est surtout pour le bois qu'il porte ; il se bâtit un petit camp, défriche et abat la forêt, mais s'occupe fort peu de culture ; il loue son travail à ces commerçants de bois que l'on appelle des *jobbers*, qui ne sont la plupart du temps que des accapareurs du domaine public ; entre temps il se livre à la chasse et à la pêche.

Au bout de deux ou trois ans, il transporte à un autre, moyennant une petite rétribution, ses abatis, le peu de terre qu'il a défrichée et s'en va prendre un autre lot à dix, quinze ou vingt milles plus loin, ou bien il gagne une autre région de colonisation. C'est le nomade de la forêt, impossible de l'attacher au sol.

S'il est bon de ne pas trop généraliser, et de ne pas toujours considérer le bûcheron comme un colon de mauvaise foi, il faut se rappeler que souvent il empiète sur ses droits, et que l'on ne peut compter sur son travail pour fonder des établissements stables. Tout de même, il a du bon, il perce la première clairière à travers la forêt, et ouvre le chemin au défricheur.

Le défricheur, ira quelquefois se mettre en pleine forêt, sur un lot en bois debout, mais le plus souvent il achète le lot abandonné par le bûcheron. Il complète le travail de ce dernier en nettoyant le sol, en enlevant les souches, en formant autour de lui un petit domaine, où il cultivera des pommes de terre, sèmera de l'avoine, récoltera du foin. Il ne tarde pas à se procurer un cheval, une vache, des volailles, des porcs ; il s'intéresse au développement de la paroisse, demande un prêtre, un médecin. En général il

travaille fort, respecte les lois, tout en faisant de larges trouées dans la forêt. Il vend au propriétaire du moulin voisin, le bois qu'il retire de son défrichement, ce qui lui assure de quoi vivre en attendant que sa terre lui donne la subsistance.

Il ne tarde pas à remplacer le camp du bûcheron, par une bonne maison, auprès de laquelle il élève une grange, une écurie, etc. Bref, il se crée, tout autour de lui, un domaine fort enviable. Et c'est au moment où il pourrait en jouir, qu'il le vend pour aller recommencer ailleurs sa besogne de défricheur. Il vendra le plus souvent pour payer les dettes qu'il a contractées en faisant son défrichement ; car c'est là la grosse difficulté pour le défricheur arrivé sans le sou dans une région de colonisation ; il lui sera bien difficile de franchir les premières années de son établissement, surtout s'il a une grosse famille, et s'il n'a pas ou presque pas de bois marchand sur son lot, il lui sera bien difficile de ne pas contracter des dettes.

Il fera ainsi deux ou trois étapes ; s'il est homme à ne pas se laisser décourager, il parviendra à vaincre ces difficultés ; souvent il y épuisera ses forces, y consumera sa vie, mais il aura la satisfaction d'avoir gardé auprès de lui, au foyer familial, ses enfants, et de leur laisser en mourant un beau morceau de terre, fruit de ses sueurs et de son travail.

Le colon qui achète du défricheur est ordinairement un véritable cultivateur. Venu pour s'établir en permanence, il apporte avec lui tout le matériel nécessaire pour pousser rapidement le développement d'une ferme.

Il ne tarde pas à se construire une habitation agréable, qu'il entoure de belles dépendances ; il a de beaux animaux, des animaux de race, comme il se plaît à le dire. En un mot, il est un homme de progrès, et son unique ambition est d'agrandir le domaine qu'il a acquis, de le rendre prospère. C'est un amoureux de la terre, c'est " l'habitant " par excellence, le type de l'homme qui s'attache à la terre, qui y tient, qui y meurt.

Retenez bien ces distinctions entre les différents types de colon. Elles vous aideront à vous orienter dans la question du recrutement pour la terre.

En général le premier type, le bûcheron, est sujet à caution. Le plus souvent c'est un habitué des chantiers : un vieux garçon

qui s'est promené un peu partout, sans jamais se fixer nulle part. C'est un juif errant, qui va d'une place à l'autre sans jamais rien amasser. Si, un jour ou l'autre, vous parvenez à l'accrocher, à le conduire dans une région nouvelle de colonisation, soyez certain qu'il n'y fera qu'un court stage.

J'ai conduit dans l'Abitibi bon nombre de ces gens, se disant fatigués de courir les grands chemins. Croyez-vous qu'ils y soient restés ? Oh, non ! impossible de les attacher au sol ; ils ont continué là leur vie aventureuse, ils ont fait çà et là des commencements d'abatis, qu'ils ont, au bout de quelques mois, laissé dans un état pitoyable. Souvent même, ils ont enlevé la plus grande partie du bois marchand qu'ils ont pu trouver sur le lot qu'ils avaient sollicité du gouvernement, et ont préparé une tâche difficile à ceux qui viendront s'installer à leur place.

Ce colon n'est pas à désirer, il n'est pas difficile à recruter, il gagne les régions nouvelles de lui-même sans qu'on ait besoin de le pousser. C'est surtout le colon défricheur qu'il faut rechercher. C'est lui véritablement, qui est l'ouvrier de la première heure, qui ouvre les régions de colonisation et jette les fondements des paroisses nouvelles. Il se trouve un peu partout, à la ville, dans les centres industriels, dans les vieilles paroisses.

LES OUVRIERS DES VILLES

Nombreux sont les journaliers des villes, les ouvriers des centres industriels, qui attendent l'ange conducteur qui les arrachera à l'esclavage et les mènera dans une région de colonisation où ils établiront leurs enfants. Il y en a plus qu'on le croit généralement dans les villes, de ces gens qui ont la nostalgie de la vie au grand air, de ces gens qui ennuyés, fatigués de peiner au jour le jour, sans aucun espoir d'avenir pour eux et leurs enfants, veulent fonder des foyers stables, et songent à retourner à la terre.

Mais ici, il faut prêcher le recrutement avec beaucoup de prudence et de circonspection. Si les enfants ont grandi à la ville, s'ils sont déjà plus ou moins émancipés de la tutelle de leurs parents, ils ne montreront pas beaucoup d'enthousiasme pour aller au loin, dans la forêt, et s'ils consentent à y aller, le plus souvent ils feront un cours stage.

Si les enfants sont encore en bas âge, on a plus d'espoir de réussir, mais le plus souvent ces familles sont sans ressources et il faut les aider.

Parmi ces journaliers de la ville qui s'en vont dans les régions de colonisation, il y a certainement de rudes travailleurs, pleins de courage, qui veulent réussir coûte que coûte. Ce qui leur manque, ce sont les ressources, il leur faut un petit capital, pour pouvoir se procurer aussitôt les choses nécessaires à la vie. En attendant que le lot puisse produire, il leur faut manger ; plus tard, il leur faudra une vache, un cheval.

C'est ici que les cercles de l'A. C. J. C., ceux surtout de la ville, pourraient faire une œuvre éminement patriotique, en adoptant une de ces familles, et en l'aidant à s'établir. Pour cela, il s'agirait tout simplement de constituer, dans chacun de ces cercles, ce que j'appellerais un fonds de colonisation, qui proviendrait des souscriptions de chacun des membres et d'un certain nombre d'amis plus âgés, que l'on pourrait intéresser à cette œuvre.

C'est justement ce qu'a entrepris le cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin, à Québec, en coopération avec le cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C. On s'est mis à l'œuvre courageusement et le résultat a été splendide. Supposons maintenant cent cercles de colonisation dans le genre de celui de Notre-Dame de Québec, supposons que chacun de ces cercles fournisse à une famille les moyens de s'établir, ce serait cent familles arrachées aux misères de la ville.

LES PAROISSES AVOISINANTES

C'est dans les paroisses qui avoisinent les régions de colonisation qu'on trouve surtout le colon défricheur. Le plus souvent, c'est un ancien colon, il a défriché lui-même la terre qu'il habite. Aujourd'hui il a une belle famille : des garçons solides, forts, vigoureux, qui ont travaillé avec lui depuis leur enfance, qui veulent marcher sur les traces de leur père, être des " habitants ". Ne pouvant les établir tous autour de lui, le père, en homme de conscience, ne les laissera pas partir à l'aventure, il ira lui-même leur choisir des lots à bon marché, dans une région de colonisation, et les aidera à s'établir.

Et ici, comment ne pas rendre un juste tribut d'hommages à ces défricheurs incomparables qui, partis des vieilles paroisses échelonnées le long du Saint-Laurent, sont venus ouvrir à la civilisation cet immense territoire du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi, ce royaume du Saguenay. Ils étaient des braves, ces premiers défricheurs du Saguenay ! De la Grande-Baie, où ils venaient atterrir après un voyage de trois ou quatre jours en bateau, ils se rendaient à la Métabetchouan, en se frayant un chemin à travers l'immense forêt. Que de fatigues, que de souffrances ! Comme les grands bois leur paraissaient solitaires ! Mais ni la distance, ni l'abandon, ni la solitude, ne purent abattre leur courage. Ils venaient conquérir un royaume, et ils l'ont conquis. Elles sont là, les belles paroisses d'Hébertville, de Saint-Gédéon d'Alma, de Roberval, de Saint-Prime, de Saint-Félicien, pour attester leur vaillance, leur persévérante énergie.

Elle n'est pas morte la race des défricheurs, dans le royaume du Saguenay. Dans toutes les paroisses, il en a encore de ces vaillants pionniers d'autrefois : ils ont des fils, et ces fils ils ne les laisseront pas partir pour les régions lointaines, pour les villes, pour aller s'étioler dans les fabriques américaines. Sous la direction de votre belle Société de colonisation, du missionnaire colonisateur, ils iront les établir dans les régions encore inoccupées de votre immense royaume, ils les rattacheront à la terre, en feront des défricheurs courageux et persévérants, comme leurs pères.

Malheureusement, ce n'est pas toujours ce qui se fait ; souvent ces jeunes gens sont abandonnés à eux-mêmes ; n'ayant personne pour les conseiller, ils vont du côté qui leur semble le plus attrayant, vers les villes, " où les attendent, avec la pauvreté, des dangers sans nombre pour leur nationalité, leur foi et leur mœurs ", comme le disait, dans une récente circulaire, le vénéré évêque de ce diocèse.

Si nous avions, dans chacune de nos vieilles paroisses, une organisation active qui voulût s'occuper de ces jeunes gens, et leur faciliter le moyen de s'établir sur les terres neuves, une organisation dont le but serait de déverser le surplus de population de nos campagnes vers les régions de colonisation, le problème de la désertion des campagnes, du coût élevé de la vie et de bien d'autres, serait par là même résolu.

Pourquoi l'Association de la Jeunesse catholique ne tenterait-elle pas la chose, en établissant, dans les vieilles paroisses, des cercles où les jeunes pourraient faire un travail utile et infiniment profitable au pays ?

Les cercles de colonisation peuvent faire davantage. Ce qui manque à plusieurs de ces colons qui vont s'établir sur des terres neuves, c'est peut-être plus encore le soutien moral, l'encouragement, que l'argent. S'ils savent qu'il y a, dans la paroisse qu'ils ont quittée, un groupe de gens influents, qui s'occupe d'eux, prend en main leurs intérêts, ils se sentent soutenus, aidés. Et c'est beaucoup.

L'APPORT DES VIEILLES PAROISSES

Le défricheur se recrute encore dans les parties de la province où la terre pauvre, sablonneuse, rocheuse, ne produit presque rien et reste rebelle au travail du laboureur. Il y en a beaucoup trop dans notre province, de ces étendues de terres incultes, qui ont été ouvertes à la colonisation sans discernement, et où le plus courageux cultivateur ne peut gagner la subsistance de sa famille, sans être obligé d'aller louer ses services au dehors, pendant trois ou quatre mois de l'année. Placez ces hommes de cœur, dans une véritable région de colonisation, sur un beau lot de terre, ils y feront des merveilles.

Enfin lorsqu'une région nouvelle de colonisation a donné ses preuves, lorsqu'elle est sortie de la période toujours indécise des débuts, lorsque les paroisses s'y développent, on y voit apparaître le troisième type de colon, le cultivateur à l'aise des vieilles paroisses, qui vient acheter pour lui, ou le plus souvent pour ses fils, un lot ou deux lots, en partie déboisés. C'est un véritable cultivateur que celui-là ; il veut que ses fils continuent son œuvre. Comme il n'a pas les capitaux suffisants pour les établir autour de lui, il veut du moins leur assurer un bel avenir dans une région fertile. Habitué à la grande culture sur de belles fermes, il ne choisit pas au hasard : ses fils d'ailleurs, cultivateurs intelligents et éveillés, ne s'accommoderont pas d'un morceau de terre quelconque ; il achète donc, à un prix assez élevé parfois, une ferme en plein développement. Il n'abandonnera pas ordinaire-

ment la ferme de sa paroisse ; il continuera à la cultiver avec profit ; de loin il suivra le travail de ses enfants, viendra les visiter de temps en temps, et ne manquera pas de les aider de ses conseils et de sa bourse. Parfois, cependant, il poussera l'esprit de sacrifice jusqu'à quitter définitivement la paroisse qui l'a vu naître, pour venir s'installer avec ses fils, et continuer, dans une région nouvelle, sa belle carrière de cultivateur.

Il en faudrait diriger beaucoup de ces jeunes gens instruits et vraiment attachés à la terre, dans nos régions de colonisation. Ils seraient d'un immense service pour pousser rapidement le développement de ces régions. " Une société de jeunes gens " intelligents, instruits autant que possible, dit Edmond de Nevers " qui seraient décidés à ne pas reculer devant les fatigues et les " privations de quelques années, afin de se faire un avenir indé- " pendant, qui consacreraient leurs moments de loisirs à augmen- " ter leurs connaissances agricoles et autres, qui auraient le bon " esprit de ne se marier que lorsqu'ils seraient à la tête d'une belle " et grande ferme, qui prendraient surtout des idées de prévoyance " et de prudence propres à leur assurer une prospérité continue : " une société ainsi constituée réaliserait des merveilles."

Malheureusement ces jeunes gens lorsqu'ils ont passé par le collège classique ou le collège commercial, croient indigne d'eux la profession de cultivateur ; ils préfèrent aux nobles travaux de la terre une petite position dans un bureau quelconque. Le collège leur a donné des diplômes des bacheliers, des certificats dorés, et les a arrachés à la terre pour toujours.

LES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

Comment doit se faire le recrutement ? Question délicate à laquelle on ne peut donner une réponse catégorique, car une méthode réussira très bien dans un endroit et échouera dans un autre. Nous croyons que le meilleur mode de recrutement est encore celui qui se fait par des conférences publiques dans les paroisses. Il faut inviter à y assister tout le monde : hommes, femmes et enfants. Remarquez bien que les femmes s'intéressent à cette question de la colonisation autant que les hommes.

Le conférencier doit éviter de faire des descriptions mirobolantes de la région dont il parle, en faveur de laquelle il fait de la propagande : il faut toujours garder le juste milieu et ne pas exposer ses auditeurs à des déceptions. Pour cela il ne faut pas seulement vanter les avantages de telle ou telle région de colonisation, il faut avoir le courage d'en montrer clairement les désavantages.

La brochure et le tract peuvent faire beaucoup, s'ils sont distribués à bon escient ; mais, même avec une distribution bien faite, on atteint moins de monde que par les conférences. Le moyen le plus efficace de propagande, à notre avis, est de combiner ensemble les deux modes ci-dessus indiqués, de terminer les conférences par une distribution de brochures, et par des renseignements plus particuliers, à ceux des auditeurs qui manifestent l'intention d'aller visiter telle ou telle région de colonisation.

Quand vous avez réussi à établir dans une région de colonisation deux ou trois familles prises dans nos vieilles paroisses, le travail de recrutement devient facile.

Ces premiers colons, s'ils sont satisfaits, ne tardent pas à en attirer d'autres, et nous voyons des centres nouveaux se former de gens venus presque tous de la même paroisse. C'est justement ce qui s'est fait dans les débuts de la colonisation de l'Abitibi, et le résultat a été surprenant ; nous avons groupé ensemble, autant que possible, les colons venus d'une même paroisse, d'un même district, et c'est ainsi que nous avons pu fonder en quelques années, des centres nouveaux, qui en peu de temps, ont eu leur organisation paroissiale, scolaire et municipale.

L'AIDE AUX COLONS

Voulons-nous promouvoir d'une manière efficace les intérêts de la colonisation, ne nous contentons pas de recruter des colons ; aidons-les à s'établir. Organisons, dans ce but, des sociétés ou, si vous voulez, des coopératives de colonisation, où toutes les bonnes volontés pourront s'unir, se coaliser.

C'est une grande erreur que de s'en remettre aux gouvernements pour tout ce qui concerne cette œuvre primordiale. Un gouvernement ne peut tout faire seul en cette matière, et il faut dans cette entreprise, comme dans toutes les œuvres sociales, le concours des

particuliers. Le gouvernement de notre province a des devoirs à remplir envers les citoyens dans cette question si importante, de la colonisation ; aidons-le à s'en acquitter fidèlement, pour le plus grand bien de tous ; ne nous contentons pas de critiquer, de vouloir toujours défaire, sans jamais chercher à édifier.

Fondons des sociétés de colonisation. Faisons plus, organisons un immense syndicat de colonisation, auquel toutes les sociétés, toutes les coopératives de colonisation seront rattachées, et qui verra à leur bon fonctionnement. Que tous ceux qui veulent véritablement le progrès de la colonisation, s'unissent ensemble pour jeter les bases d'une organisation permanente et pratique.

Nous sommes certains que le gouvernement donnerait son concours à la réalisation de ce projet.

" N'oublions pas, dit Edmond de Nevers, les leçons de notre " passé. Notre histoire n'est pas l'œuvre d'hommes isolés ; " elle est l'œuvre de compagnies de soldats, de partis d'explo- " rateurs, de coureurs des bois, de groupes d'aventuriers, et plus " tard de sociétés de patriotes.

"L'association sera, si nous le voulons, une très grande force " dans notre développement éducationnel et économique. Au " moyen d'associations basées, non sur des vanités mesquines, mais " sur des sentiments élevés, généreux et pratiques, nous pourrons " accomplir ces deux grandes choses : doter notre province " d'établissements d'éducation rivalisant avec celles des pays de " haute civilisation, tirer parti des ressources de notre sol, retenir " nos jeunes gens chez nous, agrandir notre domaine agricole."

Discours de M. Thomas-Louis Bergeron
Président d'honneur

J'éprouve comme un scrupule de conscience de prendre la parole pour clore un débat si intéressant sur un des aspects les plus compliqués de la question de la colonisation. Je ne voudrais pas gâter ce qu'on a dit. Je ne voudrais pas non plus ruiner la bonne impression qui a dû résulter chez vous de cette discussion

et surtout des commentaires. Cependant, ma position, paraît-il, m'oblige à résumer le débat et à tirer les conclusions de la discussion.

Je crois que je n'irai pas aussi loin que le président m'a engagé à le faire et je ne tirerai pas de conclusions. Je voudrais seulement, en quelques mots, faire ressortir les conclusions tirées d'avance et ajouter, en guise de mot d'ordre pratique, comment il faut s'y prendre pour placer les colons recrutés dans des conditions qui leur permettraient de vivre sur les terres mises à leur disposition.

On a dit que le meilleur mode de recrutement des colons est la propagande par des conférences, la diffusion des cercles paroissiaux et des cercles de colonisation. Tout cela est très bien. Seulement, je trouve que parmi tous ces facteurs de recrutement dont il a été question, il y en a un sur lequel on n'a probablement pas assez insisté : c'est le succès. Rien de tel que le succès comme encouragement. D'autre part, il ne sert à rien de recruter les colons par régiments, si l'on ne peut les établir dans des conditions qui leur permettent de vivre, et de vivre comme des hommes.

Et c'est ici qu'il faut pénétrer dans le domaine de la législation pour savoir quelle situation la loi de notre province fait au colon. C'est ici qu'il faut poursuivre la difficulté jusque dans ses deniers retranchements. C'est à cette condition que notre travail sera efficace.

Il y aurait plusieurs réformes à apporter à nos lois, mais je n'en signalerai qu'une, afin de ne pas empiéter sur l'heure du souper. Vous n'ignorez pas que la loi défend au colon d'emprunter sur son lot avant l'expiration de cinq ans depuis la date de concession. Il est interdit au colon d'hypothéquer, de donner en gage, d'aliéner le fruit de son travail pendant cinq ans. Et, avec cela, on l'oblige à résider sur son établissement dix-huit mois après la concession.

Si l'on empêche le colon de disposer de ses défrichements, de ses bâtisses, des améliorations qu'il a faites sur son lot, pour subvenir aux besoins de sa famile, pour faire l'acquisition d'intruments de culture, de voitures, d'attelages, d'animaux nécessaires à l'exploitation profitable de son lot, de quoi le colon va-t-il vivre, en vérité.

Il ne faut pas oublier que le défrichement ne s'est jamais fait et ne se fera jamais que par des pauvres, qui n'ont souvent à

apporter au service de leur pays que la vigueur de leurs bras et l'énergie de leur volonté, l'inlassable patience de leur labeur. Je n'ai jamais connu de riches qui se soient faits défricheurs ; je n'ai jamais connu de défricheurs qui soient devenus riches.

Or, notre loi impose des conditions telles que seul celui qui a à sa disposition une somme de $5000.00 peut entreprendre avec succès le défrichement d'un lot.

Est-ce qu'il y a dans notre société une autre classe de citoyens qui soient obligés, comme le colon, de travailler pendant cinq ans sans pouvoir jouir du fruit de leur labeur ? Pendant cinq ans, le colon n'aura pas d'autre droit que celui de travailler, de peiner, de se priver. Tandis que toutes les autres classes de la société avancent vers leur émancipation économique, le colon recule, et c'est la loi de sa province qui le force à ce recul ! Qu'on y songe bien, et l'on verra vite que, sur ce point, la loi doit être changée.

On nous dira peut-être : " La sévérité de la loi peut être tempérée par le bon vouloir du ministre." Je n'en suis pas. Aucune classe de citoyens ne doit être livrée à la discrétion d'un ministre, fût-il le meilleur des hommes. La loi doit être de telle sorte qu'on puisse l'appliquer à tous, et partout, sans injustice pour personne, et sans nuire aux œuvres vitales de la province.

On a rendu hommage, hier et aujourd'hui, à l'un des nôtres dont le nom est devenu célèbre dans l'industrie. Je ne veux rien ajouter, ni rien retrancher, à ce tribut mérité. Mais il y en a d'autres, dont le souvenir ne doit pas quitter notre esprit ; il y en a d'autres qui ont accompli une tâche aussi rude, mais plus modeste, mais moins profitable. Ce sont nos premiers pionniers du sol, qui, après une vie de luttes, de privations, de durs travaux, sont decendus dans la tombe en laissant à leurs fils l'exemple de l'abnégation, du sacrifice et du patriotique dévouement. Honneur à ces héros obscurs ! Honneur à ces braves qui nous ont ouvert large, droite et pleine de soleil, la route du travail et de l'honneur, par où les peuples doivent passer pour monter vers les sommets de la prospérité et du bonheur.

C'est en gardant le souvenir de ces disparus que nous apprendrons à nos jeunes gens à être fiers de la carrière agricole, et que nous les ramènerons vers cette bonne terre, qui n'a jamais trahi ceux qui l'ont véritablement aimée.

TROISIÈME SÉANCE D'ÉTUDE
ET CLÔTURE SOLENNELLE

L'AIDE AUX COLONS

Devant une salle remplie à sa pleine capacité — plus de mille personnes,— M. Guy Vanier, président de la séance, présente en quelques mots choisis le rapporteur chargé du travail principal de la soirée, M. Eugène L'Heureux, avocat.

L'AIDE AUX COLONS

Rapport présenté par M. EUGÈNE L'HEUREUX, *avocat, ancien secrétaire du Cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin à Québec, rédacteur au* Progrès du Saguenay.

NÉCESSITÉ D'AIDER LES COLONS

On a démontré, hier, que notre pays, spécialement notre province, compte plusieurs régions susceptibles de procurer à leurs habitants les plus grands avantages agricoles, industriels et moraux. D'autre part, vous avez eu, cette après-midi, la démonstration éclatante que notre race est féconde en robustes défricheurs prêts à se lancer à la conquête de la forêt.

Terres et colons, voilà les deux éléments essentiels à toute colonisation. Mais, si nous voulons coloniser *rapidement* et *avec succès*, surtout en ce siècle où le désir du bien-être se généralise jusque dans nos forêts, il faut nécessairement recourir à un troisième et presque nouveau facteur : une organisation systématique tendant à aider efficacement les colons.

Si, un jour, les Canadiens français comprenaient parfaitement l'urgence qu'il y a pour eux de se solidariser contre les dangers nombreux qui les menacent, il n'y aurait plus lieu, alors, de leur démontrer la nécessité de venir en aide aux colons. En effet,

s'ils veulent être les maîtres dans les domaines politique et économique, il leur faut d'abord détenir le sol, et, pour faire la conquête du sol, l'armée entreprenante des colons a le droit de compter sur l'appui ferme et enthousiaste de ceux de l'arrière, ou pour parler sans métaphore, de tous les Canadiens français qui ne sont pas colons.

La nécessité d'aider les colons est beaucoup plus impérieuse pour nous qu'il y a cinquante ans, parce que le nombre des hardis défricheurs, quasi légendaires, d'autrefois va toujours décroissant, alors que se multiplient autour de nous les périls de toutes sortes que seul notre cramponnement au sol peut conjurer.

Oui, malheureusement, ils commencent à se faire rares, les défricheurs de profession, comme ce bonhomme Joseph Larouche, du Lac Saint-Jean, qui, après avoir ouvert à l'agriculture les premières terres de six ou sept paroisses, bûchait encore tranquillement son bois, l'hiver dernier, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Il vaut mieux dire tout de suite franchement la vérité : le défrichement est toujours un travail pénible et qui touche parfois, en certaines circonstances défavorables, à l'héroïsme le plus épique. Or, autant il est beau de s'incliner devant l'héroïsme, autant il faut éviter de placer les hommes, et spécialement toute une classe d'hommes, dans des positions critiques d'où ils ne puissent sortir que par l'accomplissement d'exploits héroïques. Soyons donc justes et charitables ; cessons d'exiger de nos frères, les défricheurs, un effort qui est au-dessus des forces humaines ordinaires ; et, pour cela, aidons-les. Commençons par leur apporter notre appui moral.

" Il n'y a pas de sot métier," dit le proverbe ; et, pourtant, quel cas fait-on, parfois, de certaines professions qui ont l'"inconvénient" de mettre peu en lumière les hommes qui s'y livrent ? Nous ne prétendons pas que le public méprise la carrière du colon ; mais aurions-nous tort d'affirmer qu'il l'oublie trop généralement ?

Le colon a besoin d'encouragement. Il faut qu'il sache que, derrière lui, dans les villes comme dans les campagnes, il compte des frères qui songent à lui, qui apprécient l'excellence de son rôle et qui coopèrent harmonieusement avec lui à la grande œuvre commune de construction nationale.

Certes, il n'est pas facile de considérer longtemps cet appui moral, qui peut se manifester de mille et une manières, selon les circonstances, en faisant abstraction de l'aide réelle, facteur principal d'encouragement.

L'AIDE RÉELLE

Travail de préparation.— Pour aider les colons, comme pour les recruter, il faut que l'opinion soit bien préparée. En cela, les journalistes et les publicistes ont un magnifique rôle à jouer. La rédaction, dans tous les journaux, doit consacrer souvent des articles de fond à la cause de la colonisation ; quant aux pages à nouvelles et aux pages récréatives en même temps qu'instructives, elles peuvent traiter abondamment de colonisation. Les auteurs littéraires, de leur côté, peuvent fort bien donner pour thème à certains de leurs ouvrages la vie en pays neuf. Pourquoi n'aurions-nous pas plus de volumes du genre des " Anciens Canaciens ", de " Jean Rivard", de " Maria Chapdelaine " . . . ?

Dans les écoles, on peut enseigner et démontrer par des exemples assez faciles à trouver que l'avenir est plus souriant pour la jeunesse dans les nouvelles contrées que dans les grandes villes et les gros villages. Les professeurs et les directeurs, dans les collèges classiques, peuvent enfoncer un peu dans la forêt la limite de l'horizon autour du jeune homme qui achève ses études. En effet, s'il est universellement reconnu que les prêtres colonisateurs de la trempe du curé Labelle sont les meilleurs bâtisseurs de pays, il faut admettre aussi que les professionnels, les médecins surtout, sont réclamés dans les paroisses nouvelles autant qu'ils peuvent se nuire dans les grands centres.

On pourrait aussi confier un rôle appréciable à certains hommes influents versés dams la politique, si la discipline de parti ne rendait pas si difficile pour le peuple la distinction entre les hommes politiques et les politiciens. Quelle plus belle occasion en effet, de frapper l'imagination populaire avec la question de colonisation qu'une lutte électorale où tous les candidats parleraient de colonisation à l'unique point de vue de l'intérêt public ? Mais pardon ! Je vous fais perdre votre temps, car nous ne vivons pas encore dans la république idéale de Platon.

Les orateurs de la Saint-Jean-Baptiste, au lieu de ressasser indéfiniment les mêmes choses, dont quelques-unes frisent la banalité, ne pourraient-ils pas, de temps à autre, faire l'apothéose du colon, ce héros dont les exploits sont contemporains et dont les œuvres peuvent être vues tous les jours ?...

Et les expositions, qui ont pour but de développer les initiatives agricoles et industrielles, ne pourraient-elles pas faire une large part à ceux qui veulent aider le colon ? C'est ce qui s'est fait, l'an dernier, grâce à l'initiative du Cercle de Notre-Dame du Chemin secondée par la générosité de l'honorable Ministre de la Colonisation. Les amis de la colonisation comptent bien que le Cercle de Notre-Dame du Chemin continuera son entreprise en lui donnant des proportions de plus en plus considérables.

Quand tout le public aura appris ce qu'est la colonisation, la cause du défricheur sera pratiquement gagnée. La tâche des des colonisateurs sera simplifiée ; il ne leur restera plus qu'à soutenir le colon à l'œuvre.

Cela étant dit, nous passons à l'aide immédiate.

L'aide immédiate.— Voilà un problème qui est vaste... presque autant que notre domaine colonisable, parce qu'il varie selon les circonstances de temps et de lieu. Aussi, n'avons-nous pas la prétention de dire tout ce qui pourrait être dit sur un tel sujet. Pour être clair, nous allons parler d'abord des actes relevant de l'initiative privée, après quoi nous traiterons de l'initiative publique ou gouvernementale.

INITIATIVE PRIVÉE

Le choix des lots.— Dès qu'un homme a décidé d'aller " ouvrir une terre ", il a besoin que l'on s'occupe de lui. Le choix d'un lot est une chose très importante : un bon lot, c'est celui dont le sol est favorable à l'agriculture, qui est couvert de bon bois et pourvu de voies de communication suffisantes. Les colonisateurs doivent voir à ce que tous les colons aient de tels lots. Mais ce n'est pas tout : le colon aime à retrouver un sol semblable à celui qu'il a déjà cultivé ; il est donc important qu'on l'encourage et qu'on lui facilite la tâche en lui procurant un tel lot.

Le groupement.— Ensuite, il faut veiller au groupement des colons venant d'une même localité, ce qui facilite l'organisation paroissiale, municipale et scolaire — trois choses importantes,— ce qui, aussi, soutient le courage et l'endurance de chacun. Quand les pionniers d'une même colonie sont tous parents ou amis, on comprend facilement qu'ils soient encore plus disposés à s'entr'aider et à se procurer les uns aux autres les encouragements et les consolations parfois si nécessaires.

Coopératives.— Les colons, qui ne manquent pas d'intelligence— bien loin de là ! — n'ont guère d'entraînement aux affaires. Ils auraient souvent besoin qu'on les arrache des griffes de certains exploiteurs qui achètent d'eux à bon marché pour vendre ensuite avec un profit de 75% ou 100%. Il faut à tout prix supprimer ces intermédiaires parasites, qui n'ont pour tout mérite que de faire monter le coût de la vie.

C'est par les coopératives de vente que nous obtiendrons ce résultat. Mais, comme la coopérative est une conception un peu nouvelle chez nous et surtout dans les régions de colonisation, il est certain que les colons, en hommes positifs qu'ils sont, se défieront de cette institution, bien qu'elle ait fait merveille ailleurs.

C'est aux amis de la colonisation que la tâche incombe de faire l'éducation des colons sur ce point et de les aider à élaborer un solide plan de coopérative de vente.

Tandis qu'ils " auront les mains dedans ", les colonisateurs devront s'occuper aussi des coopératives d'achat, car si les colons sont dupes en certains contrats de vente, ils paient aussi beaucoup trop cher ce qu'ils achètent. Les achats faits en bloc par voie de coopérative laisseraient dans la poche du colon de fortes sommes d'argent qui, autrement, vont combler le gousset de l'intermédiaire inutile.

Les caisses populaires.— Mais le type de coopérative qu'il faut introduire, quoi qu'il en coûte, dans les régions de colonisation, c'est la caisse populaire. Les colons n'ont guère de capital à dépenser. On peut même dire, en employant une de leurs expressions, qu'ils sont " pauvres comme sel ". Le crédit doit nécessairement suppléer au capital qui leur manque. Sur ce point, permettez-moi de vous exposer la doctrine de M. le Com-

mandeur Desjardins, le créateur de nos caisses populaires, que j'ai consulté spécialement en vue de ce rapport.

L'agriculture et le colonisation n'ont pas, en ce pays surtout, l'organisme qui peut satisfaire leurs besoins d'argent. Le Canada possède un système de banques qui, tout en valant au point de vue de la sécurité celui des autres pays, favorise d'abord les banquiers, puis les industriels et les commerçants, ne se souciant guère de l'agriculteur, encore moins du colon.

Et, pourtant, le colon, — celui dont le sort nous intéresse pour le moment — a besoin qu'on lui avance de l'argent. Pour lui, le crédit à court terme est d'une nécessité absolue, et le crédit à long terme serait encore extrêmement utile. En effet, s'il donne un prix plutôt nominal pour le lot qu'il achète, et s'il vit dans des conditions d'où le luxe si dispendieux de nos jours peut être banni, il a besoin, néanmoins, de quelques centaines de piastres pour acheter les animaux les plus indispensables, les outils et les instruments aratoires strictement nécessaires, les grains de semence, etc . . . autant de choses que l'exploitation du bois, dans les limites permises par la loi, ne lui permet pas toujours de se procurer assez vite.

Or, la caisse populaire peut lui accorder, dès le lendemain de sa fondation, le crédit à court terme, et, dans un avenir rapproché, lorsqu'elle sera entrée un peut partout dans nos mœurs, le crédit à long terme.

Tous, vous devez vous poser en ce moment la question : comment adapter les caisses aux besoins de la colonisation ? M. Desjardins suggère trois moyens :

Premier moyen : On pourrait solidariser tout un groupe de colons, qui se porteraient responsables solidairement des emprunts faits par chacun d'eux. C'est ce qui s'est pratiqué avec succès en certains pays d'Europe, spécialement en Russie — avant l'ère des bolchéviki, probablement —; mais nos gens, individualistes jusqu'à la moelle, redoutent encore trop la coopération pour qu'un pareil système puisse produire de bons fruits chez eux. Et d'ailleurs, ce système ne requiert pas nécessairement l'intervention des caisses populaires.

Second moyen : Il peut se fonder, en plein canton de colonisation, une petite caisse populaire, comme celle de Saint-Luc,

petite paroisse nouvelle du comté de Dorchester, qui a fait 67 prêts en moins d'une année, au début, qui a prêté de l'argent à la fabrique et à la commission scolaire et qui a, par son succès, inspiré assez de confiance à la caisse de la paroisse voisine pour lui emprunter ce dont elle manquait.

Troisième moyen : Le père, ne voulant pas morceler son bien, et désirant établir tous ses fils, peut se porter garant pour quelques-uns d'entre eux, qui emprunteront à la caisse populaire de leur paroisse d'origine l'argent nécessaire aux premiers défrichements de leurs lots. Ce moyen suppose ce qui devrait exister déjà chez nous : une caisse populaire dans chaque paroisse organisée.

Nous croyons que ce dernier moyen est le plus pratique pour les colons qui se lancent les tout premiers à la conquête de la forêt dans un canton donné. Et nous sommes convaincu que le second est le plus efficace dès que la colonie a reçu une première ébauche d'organisation.

Conclusion pratique ; fondons des caisses populaires dans les vieilles paroises pour, entre autres fins, aider les enfants de ces paroisses qui vont ouvrir à l'agriculture les premières terres d'un canton nouveau ; ensuite, dès qu'une colonie compte quelques centaines d'âmes, établissons-y une modeste caisse populaire et confions-en la gérance à un homme intelligent, actif, honnête et dévoué.

L'hypothèque sur les lots.— Plusieurs personnes voudraient, pour donner plus de crédit au colon, que la loi des terres fût modifiée de manière à permettre aux colons d'hypothéquer leurs lots. Cette innovation serait peut-être avantageuse en plusieurs cas, si elle était possible. Mais ce serait une absurdité légale que d'autoriser le colon à hypothéquer son lot, car ce lot ne lui appartient pas avant l'émission des lettres patentes, et l'émission précoce des lettres patentes favoriserait plutôt les mauvais colons que les bons.

D'ailleurs, l'hypothèque est un jeu dangereux pour les pauvres gens et le colon est généralement " raide " pauvre. Sur ce point, la loi nous paraît donc très sage, et d'après nous, elle ne devrait pas être changée. La caisse populaire peut donner aux colons,

presque sans aucun inconvénient, tout ce que lui procurerait la pernicieuse faculté d'hypothéquer son lot.

Il y a plusieurs autres initiatives que les amis de la colonisation peuvent prendre. Sans prétendre les énumérer toutes, nous allons essayer de mentionner les principales.

Organisation de la colonie.— Les colons ont presque toujours besoin d'être aidés quand vient pour eux le temps de s'ériger en fabrique, en municipalité ou en corporation scolaire : les colonisateurs peuvent alors leur rendre les plus grands services. Ceux-ci doivent aussi s'efforcer d'amener au milieu des colons les hommes dont les services sont considérés comme indispensables, v.g., le prêtre, le médecin, l'instituteur ou institutrice, etc. En certains points des régions de colonisation, il pourrait être avantageux de conduire, après les avoir bien choisis, des commerçants et des industriels.

Institutions religieuses..— Les pensionnats et les orphelinats agricoles répandraient le bien autour d'eux immédiatement, tout en formant pour l'avenir des générations d'agriculteurs. Et les communautés religieuses, en général, que ne les supplie-t-on d'étendre leurs ramifications jusque dans la forêt, où elles feraient l'œuvre des " Moines d'Occident " ouvrant la Gaule à l'agriculture et à la civilisation chrétienne ?

Surveillance continuelle.— A part ces initiatives spéciales que doivent prendre les amis de la colonisation, il y a une surveillance tutélaire qu'ils feraient bien d'exercer continuellement sur leurs protégés. Ainsi, il faut amener les colons à observer scrupuleusement les dispositions de la loi qui préviennent les feux de forêt si funestes aux colons comme à tout le pays ; il faut régulariser le cas des " squatters " ou colons établis sans permission ; il faut voir à ce que le tracé des chemins soit conforme aux besoins de la communauté et non de tel ou tel individu seulement ; il faut parler et agir au nom et à la place de ceux qui sont souvent maladroits dans leurs démarches ou qui n'ont pas le temps de faire le pied de grue dans l'antichambre de tel ou tel personnage officiel.

L'INITIATIVE PUBLIQUE

Il est poétique de rapporter ce que peut faire l'initiative privée, mais il ne faut pas, pour cela, oublier, encore moins mépriser, le rôle de ceux qui sont tenus, en vertu de leurs fonctions, de s'intéresser à la colonisation : les gouvernants. Il est bien entendu que nous allons parler ici des gouvernements, en général, de ceux d'il y a cinquante ans comme du dernier conçu. Nous n'avons l'intention de critiquer personne non plus que de brûler de l'encens: nous suggérons tout simplement, après constatation calme et sérieuse.

Les réserves de colonisation.— Une chose qui semble être bien difficile — puisqu'elle ne se fait pas, ou très peu — mais que réclament les amis les plus ardents de la colonisation, c'est la séparation *véritable* du domaine forestier et du domaine colonisable.

Cette amélioration permettrait au Ministre de la Colonisation, devenu alors un authentique ministre de la colonisation, de disposer lui-même des lots colonisables, chose raisonnable après tout. Le Ministre de la Colonisation, une fois maître chez lui, prendrait les initiatives qui lui sembleraient opportunes. Et l'une des premières serait assurément la multiplication des réserves de colonisation.

Une réserve de colonisation, telle que l'entendent le Cercle de Notre-Dame du Chemin et la Société de Colonisation de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, c'est un territoire équivalent à la superficie d'une paroisse moyenne (environ 250 lots) où les lots sont en vente durant douze mois par année et sur lequel le détenteur de limites voit cesser tous ses droits un an après l'avis spécial qui lui est donné à cette fin.

La réserve de colonisation est établie dans un endroit favorable au double point de vue du sol et des voies de communication. Le gouvernement accorde à cette réserve toutes sortes d'avantages qui y attirent les colons en grand nombre. De la sorte, en l'espace de quelques années, la colonie est devenue une paroisse prospère.

Le gouvernement peut bâtir, à l'endroit qui semble devoir être le centre de la future paroisse, une maison capable de recevoir temporairement les premiers colons, de servir au culte en atten-

dant la construction de la première église, et susceptible d'être utilisée comme première maison d'école.

Il n'y a plus aucun inconvénient à hâter la confection des chemins dans un endroit, quand on a la certitude que les colons vont y être nombreux. Le problème des chemins est d'importance primordiale au chapitre de la colonisation, et, si les chemins ont fait défaut dans le passé, cela est dû un peu à l'éparpillement des colons ; aucun gouvernement n'a été enthousiaste — et on ne doit pas encore trop l'en blâmer — de dépenser des centaines et des milliers de piastres pour faire un chemin profitable à deux ou trois colons, à deux ou trois électeurs...

Multiples sont les avantages des régions de colonisation ; qu'il nous suffise d'en énumérer quelques-uns : le groupement chasse l'ennui ; la même somme dépensée pour les chemins est utile à plusieurs colons ; l'organisation paroissiale, municipale, scolaire et sociale est facilitée ; les dangers de feu sont amoindris ; il est beaucoup plus facile pour le gouvernement et pour les particuliers d'aider les colons ainsi groupés ; le marchand de bois et le colon, n'ayant plus à brasser la même marmite, ont fini de se chicaner.

Défrichement préalable.— Plusieurs amis de la colonisation voudraient que le gouvernement fît défricher partiellement les lots avant de les vendre. Ce procédé aurait l'avantage de fournir un petit coin de " terre faite " aux colons incapables de défricher eux-mêmes tous leurs lots. Mais il y a toujours des inconvénients à faire faire par le gouvernement la besogne des particuliers.

Dans le canton Langis, comté de Matane, il y a une colonie qui s'établit d'après un plan nouveau dont le principe, à première vue, paraît excellent. A Langis, le colon achète son lot aux conditions ordinaires du gouvernement et il passe ensuite avec la " Mutual Colonization & Development Company " un contrat par lequel il cède une partie de son bois à ladite compagnie, qui se charge du déboisement, du défrichement et de la préparation du sol ainsi que de la construction des bâtisses. La compagnie s'engage, de plus, à louer les services du colon et ne se fait rembourser, par mode de versements, que pour la construction des bâtisses.

Les compagnies de chemin de fer pourraient peut-être jouer un rôle analogue en certains endroits.

On a proposé de faire défricher les premières acres de chaque lot par les sociétés de colonisation ; il est possible que l'entreprise réussisse, mais à la condition que l'on donne à ces dernières une forte armature financière, dont elles sont encore absolument dépourvues pour le moment.

Les lots gratuits.— On a suggéré de revenir à la loi Mercier, qui accordait gratuitement un lot à tout chef de famille père de douze enfants. L'application de cette loi était excellente en plusieurs cas, mais il faut admettre que, pour avoir eu douze enfants, un homme n'est pas nécessairement un bon colon. Si on veut encourager la natalité de notre population en même temps que le défrichement de nos terres neuves, il vaut probablement mieux donner un lot, — un excellent lot, par exemple,— à celui qui promet d'être un bon défricheur — tant mieux pour la race s'il a beaucoup d'enfants — et fournir d'autres avantages au père de douze enfants qui n'irait dans la forêt que pour s'y ennuyer et décourager ses voisins.

Primes au défrichement.— Une libéralité qui encouragerait les colons au travail et qui aurait une chance de produire des résultats appréciables, ce serait une prime accordée au colon qui a déboisé, défriché et mis en parfaite culture un certain nombre d'acres sur son lot en un espace de temps déterminé. Dans ce cas comme toujours, les officiers publics devraient exercer une discrétion judicieuse et s'en rapporter surtout aux références des sociétés de colonisation.

L'appui du gouvernement.— En colonisation, plus encore qu'en toute autre branche de l'administration publique, le gouvernement doit toujours être prêt à aider. Il soit seconder substantiellement tous les efforts dus à l'initiative privée.

Organisation agricole.— Et, comme les cantons de colonisation sont destinés à former des paroisses agricoles, le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour activer l'agriculture sous toutes les formes convenant aux conditions locales. Il ne serait pas mauvais, nous semble-t-il, d'accorder des octrois à certaines beurreries et fromageries qui débutent péniblement ; l'élevage du mouton et l'industrie de la laine mériteraient un encourage-

ment tout spécial dans les cantons nouveaux, surtout en ces années de disette de viande et de laine ; l'argent que le gouvernement débourserait pour multiplier les agronomes dans les régions de colonisation ne serait pas gaspillé en vain ; une innovation qui ne serait pas banale non plus, ce serait l'établissement d'écoles d'agriculture en plein centre de colonisation.

Aide aux chemins de fer.— On a félicité, avec raison probablement, le gouvernement de cette province de ne pas s'être compromis dans la construction et l'exploitation des chemins de fer. Cependant, le gouvernement de Québec devra bien se garder de verser dans une prudence exagérée. Si la construction et l'exploitation des chemins de fer par l'État a presque partout été un fiasco, il n'en reste pas moins vrai :

1. Que les grandes régions de colonisation ont besoin de chemins de fer ;

2. Que les chemins de fer ont une chance de réussite partout où leur tracé est adapté aux besoins de la région qu'ils traversent ;

3. Que le capital canadien-français étant encore trop limité, le gouvernement de Québec doit favoriser les hommes sérieux et reconnus compétents qui veulent lancer ces entreprises de voies ferrées, faute de quoi, tout notre réseau ferroviaire sera sans réserve la chose des étrangers ou, du moins, des Anglo-Canadiens.

4. Que le subside fourni par le gouvernement ou le déficit résultant pour lui de l'exploitation d'un chemin de fer peut être largement compensé par le développement économique d'une région avantageuse.

LES SOCIÉTÉS DE COLONISATION

L'une des aides les plus efficaces que le gouvernement puisse apporter à la colonisation, c'est l'encouragement et l'appui financier aux sociétés de colonisation sérieuses. C'est le dernier point que nous traiterons en ce travail.

Une société de colonisation ne doit pas se contenter de parler de colonisation : elle doit en faire. Elle joindra la théorie à la pratique, surtout quand elle étudiera la législation des terres en vue de l'améliorer. Mais son rôle principal doit être de faire de la colonisation de façon pratique.

La société de colonisation joue le rôle de recruteur et d'aide. Elle prépare l'opinion par une campagne d'éducation au moyen des journaux et des conférences ; elle va ensuite chercher les bons colons, les dirige sur des lots avantageux, puis veille sur eux avec une sollicitude et une bienfaisance presque maternelles.

Elle exerce auprès de ses protégés l'action d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, en leur fournissant tout le nécessaire dont ils sont parfois dépourvus : vêtements, lingerie de maison, outils indispensables, grains de semence, etc...

Elle est aussi un avocat pour les colons. Ceux-ci sont souvent maladroits dans la revendication de leurs droits ou dans leurs demandes de faveurs, ou encore, ils n'ont pas le temps d'agir eux-mêmes. La société de colonisation est toute désignée pour les représenter auprès des officiers publics et des marchands de bois. Pour remplir cette tâche, la société doit surveiller constamment les besoins des colons.

C'est la société de colonisation qui doit, après avoir bien entendu les parties, — les colons prouvent souvent qu'ils descendent des Normands,— c'est la société de colonisation, disons-nous, qui doit aviser le Ministre de la Colonisation en ce qui concerne le tracé, la confection et l'amélioration des chemins. La question des chemins est pour le moins aussi vieille que la colonisation et on se convainc de plus en plus que les chemins constituent le grand facteur en colonisation. Les sociétés de colonisation qui existent déjà en savent quelque chose et celles qui se fonderont à l'avenir devront en tenir compte.

La société doit s'intéresser à l'organisation de la colonie sous tous les rapports. D'abord, c'est la présence du prêtre qu'il faut obtenir ; ensuite, c'est l'érection canonique puis civile de la paroisse, l'organisation municipale, l'organisation scolaire, l'engagement des institutrices, l'obtention d'octrois suffisants pour maintenir l'école, l'invitation à un médecin compétent de venir s'établir dans la colonie, l'organisation de coopératives facilitant aux colons la double tâche d'acheter et de vendre à des conditions avantageuses, l'établissement d'une caisse populaire, etc...

Maintenant, comment organiser ces sociétés de colonisation ? Plusieurs modes d'organisation feraient probablement l'affaire. Voici un plan entre plusieurs : d'après nous, il faudrait une société

de colonisation par région. Chacune aurait autant de cellules — c'est-à-dire, de cercles, sections, etc... — répandues dans différentes paroisses, qu'elle pourrait en maintenir en activité. Chaque cercle ou section s'occuperait, autant que possible, d'un nombre restreint de colons qu'elle connaît et qu'elle a eu le soin de grouper sur un même point. C'est, du reste, ce que font déjà les cercles de la Ligue nationale de Colonisation et les sections de la Société de Colonisation de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean.

Le rouage administratif de ces cercles devrait être le plus simple possible, afin que l'on n'y perde pas en procédures inutiles son temps et son activité.

Au-dessus des cercles ou sections, il y aurait un conseil central formé des délégués des cercles, puis un comité d'action choisi parmi et par les membres de ce comité.

Entre les sociétés des différentes régions, il y aurait d'abord, pour les unir, le lien moral qui doit toujours unir les hommes qui se consacrent à une même cause ; il y aurait aussi fréquemment des échanges de vues sur le problème de la colonisation en général ; et, enfin, une correspondance assez suivie, rendue nécessaire par les échanges et les déplacements inévitables de colons, établirait un contact permanent entre elles.

Imaginez-vous la poussée que l'on donnerait à la colonisation, si, par exemple, dans six cents municipalités seulement, sur les douze cents que compte la province de Québec, on fondait des cercles de colonisation soutenant chacun en moyenne quatre ou cinq colons durant les trois ou quatre premières années du défrichement. Franchement, est-ce que le problème de la colonisation ne se trouverait pas, du fait, en grande partie résolu ?

C'est ici et de cette manière que l'A. C. J. C. peut tenir constamment affichée à son programme la colonisation théorique et pratique. Dans presque toutes les paroisses, il y a les éléments nécessaires pour former un cercle de colonisation, mais l'initiative manquera probablement en plusieurs endroits. C'est alors surtout que le cercle de l'A. C. J. C. devra intervenir et provoquer la fondation d'un cercle de colonisation ou, si telle fondation est impossible, jouer lui-même le rôle d'un cercle de colonisation, en se pourvoyant d'une organisation *ad hoc*. Qui sait si, en plusieurs paroisses, le mouvement lancé en faveur de la colonisation ne

marquera pas la date de conception d'un nouveau cercle de l'A. C. J. C. ? Les bonnes œuvres s'enchaînent toujours et on passe très facilement d'une à l'autre.

Il reste à étudier comment peuvent se soutenir les cercles. Vous vous y attendez probablement : c'est à force de dévouement. L'ouvrage se fait sans rémunération et chaque membre paie une contribution. On recourt ensuite aux souscriptions volontaires du dehors, aux quêtes paroissiales, aux séances publiques, aux bazars, etc...

Quand au comité central de chaque société de colonisation, sa besogne devrait être assez considérable pour légitimer la tenue d'un bureau ouvert en permanence et l'emploi d'un personnel proportionné à l'importance de la tâche. Comme il s'agit ici de soutenir l'initiative privée, le gouvernement serait parfaitement dans son rôle en octroyant à chaque société un subside suffisant pour couvrir tous les frais de la tenue du bureau, de sa correspondance avec les cercles ou sections, et des voyages nécessités par l'œuvre.

Si le gouvernement, par scrupule, voulait savoir comment sont utilisés ces subsides, nous ne lui ferions pas un crime d'exercer un certain contrôle sur les finances de la société, mais toujours, bien entendu, de manière que la partisanerie politique n'y ait rien à faire.

Voilà, Messieurs, les constations et les suggestions que nous avons cru devoir faire, après avoir pris connaissance des réponses faites à l'enquête et consulté plusieurs amis de la colonisation.

Nul ne sait mieux que nous combien ce travail est incomplet ; mais notre tâche consistait surtout à fournir les bases à une discussion sérieuse et profitable sur les moyens à prendre pour venir efficacement en aide aux colons. La vôtre, paraît-il, est de parfaire ces bases et de construire tout l'édifice, en discutant, en critiquant et surtout en tirant les conclusions opportunes.

Dépêchons-nous, Messieurs, car le colon est là-bas, au bord de la forêt, attendant qu'on lui livre la maison.

Merci, Messieurs, de m'avoir écouté avec autant d'attention jusqu'à la fin.

Eug. L'Heureux.

DISCUSSION DU RAPPORT

M. Paul Boucher.— M. L'Heureux a parlé du choix des lots de colonisation. Je considère, et je m'appuie ici sur le résultat des études faites à ce sujet dans quelques-unes de nos réunions intercercles, qu'il serait beaucoup mieux de faire inspecter d'abord le terrain à choisir par des connaisseurs en matières géologique ou autres. L'on pourrait avoir alors de meilleurs résultats que ceux obtenus dans certaines régions, comme par exemple dans le Témiscamingue, où le sol est couvert d'une couche de terre ferrugineuse.

Depuis que l'on colonise chez nous, le grand défaut du système a été que le marchand de bois et le colon viennent trop souvent en contact. Mettons le marchand de bois chez lui et le colon saura aussi rester chez lui.

Lorsque les réserves de colonisation auront été établies, conformément au vœu exprimé par M. L'Heureux, nous pourrons plus facilement abandonner la routine actuelle, par laquelle des sommes votées pour la colonisation sont dépensées partiellement ici et là, et la confection des chemins ne se fait que par tronçons.

Le rapporteur a parlé aussi des caisses populaires. L'on cherche le moyen d'établir le crédit rural. On va dans ce but s'inspirer jusqu'aux États-Unis et pourtant le meilleur moyen de l'instituer existe déjà chez nous. Nos caisses populaires sont des pompes aspirantes et fou antes. Pourquoi ne pas aspirer l'argent des villes et le refouler dans les campagnes.

Chez nous, dans l'Association de la Jeunesse, ne se rencontreront peut-être pas de défricheurs, prêts à partir après le congrès la hache sur le dos, vers les terres neuves. Mais nous pourrons fournir beaucoup de personnes munies des connaissances nécessaires pour renseigner ceux qui veulent se diriger dans cette voie.

La colonisation sportive peut aussi donner de bons résultats en même temps que de bons profits. La nature canadienne est vraiment pittoresque. Plusieurs disent même que la Suisse et les Alpes ne sont pas aussi favorisées que nous. Pourquoi alors ne pas mettre nos beautés en valeur ?

Pour revenir à la colonisation agricole, est-ce que l'Association de la Jeunesse ne pourrait pas fonder elle-même des cercles de

colonisation ? Est-ce que certains cercles ne pourraient pas s'établir d'abord sous certaines rubriques, puis s'ils le jugent à propos, s'affilier ensuite à notre Association ?

Voilà les quelques remarques décousues que je tenais à faire en marge du rapport de M. L'Heureux, que je félicite bien sincèrement de son travail.

M. Pierre Thibaudeau.— Je tiens d'abord à féliciter M. L'Heureux. Je me contenterai d'aborder le problème de l'habitation du colon. En arrivant dans une région de colonisation où il a pris son lot, le premier acte du colon est de se loger. C'est là bien souvent un obstacle à la colonisation. J'en parle pour avoir parcouru moi-même l'Abitibi, région la plus jeune de la province de Québec. C'est que le colon se loge le plus souvent au village le plus rapproché de son lot, qui n'en est pas toujours très rapproché ! Dans une région comme l'Abitibi, où il arrive jusqu'à trente colons par semaine, il y aurait peut-être moyen de trouver une solution. Ne pourrait-on pas diriger un groupe de colons à peu de frais vers le même endroit et y construire en coopération, soit à leurs frais, soit aux frais du gouvernement, une maison commune où ils viendraient coucher et prendre leur repas ? Peu à peu, chaque colon se bâtirait une maison particulière et quitterait la maison commune, se faisant remplacer par de nouveaux colons. Des habitations nombreuses surgiraient ainsi plus avantageusement et constitueraient bientôt la paroisse, cellule fondamentale de la race canadienne-française.

Le Président.— Dans cet ordre d'idées, j'ai déjà entendu faire la remarque que plusieurs personnes feraient volontiers la visite de telle ou telle région, si elles étaient sûres d'y trouver un pied-à-terre. Des excursions ou des pèlerinages collectifs de colonisation seraient donc plus facilement réalisables si l'on trouvait partout une maison utilisable.

M. Paul Hubert.— J'ose résumer l'intéressant rapport de M. L'Heureux en deux mots : des chemins et des prêtres. Donnez-les aux colons et vous les aiderez à leur satisfaction.

Un gentilhomme du Lac Saint-Jean me disait que si l'on donnait aux colons des chemins en nombre suffisant, il promettait la rénovation économique de sa région. Pour ma part, je connais passablement bien les régions de Rimouski et de Matane. J'ai

pris mes informations sur place le plus possible. Partout l'on m'a dit : c'est le chemin de colonisation qui manque, et cela décourage les colons. On m'a cité des cas, allant jusqu'à m'affirmer que des colons étaient établis à quinze, vingt-cinq ou trente-cinq milles des chemins de fer. Et cela n'a rien d'étonnant pour qui sait que dans Rimouski existe une très bonne paroisse, prospère et dotée de chemins excellents, et cela à vingt-cinq milles du chemin de fer. Plus loin se trouvent encore des terres propres à la mise en culture. Plusieurs y vont avec l'espérance de s'y tailler un domaine. Malheureusement l'isolement les décourage et ils s'en vont bien décidés à faire de la prédication contre ces centres-là. Quand des chemins permettent aux colons de se grouper, il s'établit vite une desserte ; une église s'élève bientôt et la colonisation se fait facilement.

M. Thomas-Louis Bergeron.— Dans le rapport de M. L'Heureux, l'on a affirmé un principe que je suis heureux d'y trouver et qui est la base fondamentale de la colonisation, celui de la séparation du domaine forestier d'avec le domaine colonisable.

Il existe aussi un autre principe qui est aussi indiscutable. Sa formule est celle-ci : *la terre libre au colon libre.* Je disais cet après-midi qu'il ne sert à rien de recruter des colons en masse si l'on n'avise pas au moyen de leur assurer des conditions de vie favorables. Cela est clair, car on ne peut pas imposer indéfiniment aux colons les sept années d'attente de Jacob. M. L'Heureux dit que le colon ne peut pas emprunter parce que son lot ne lui appartient pas. S'il ne lui appartient pas, c'est donc que le colon est dépossédé. C'est pourquoi je dis que le colon doit être libre de disposer de son travail comme n'importe quel citoyen. Et je proteste contre le fait que seul le colon n'a pas le droit de profiter de son travail comme tout autre.

Sans doute cette loi est établie en vue de réprimer les abus. Mais si pour supprimer les abus on supprime les colons, laissons plutôt vivre les abus et les colons. Terre libre au colon libre !

M. l'abbé Bourassa nous a donné une humiliante leçon à nous de la province de Québec. Il a invité nos colons à aller chez lui dans le Nouvel-Ontario et il nous a fait cette promesse : Si un homme et ses deux fils s'en vont avec courage dans nos forêts,

l'an prochain je leur garantis $1200. On ne peut malheureusement pas en dire autant dans la province de Québec. Le colon n'y peut pas vendre son bois. Il ne peut pas défricher plus de cinq acres par année et cependant l'on dit au colon d'aller s'établir sur nos lots de colonisation et d'aller y vivre. Il s'y établira et il y vivra tant bien que mal et il deviendra un prédicateur de cette prédication malsaine qui éloigne de nous les colons possibles.

Non seulement devrait-on diviser les terrains colonisables par sections et construire de nombreux chemins de colonisation, mais l'on devrait aller plus loin dans la voie de l'encouragement général à la colonisation. L'on a prêté aux municipalités diverses vingt millions en vue d'améliorer la voirie. C'est très bien. Mais j'affirme que si la voirie est une œuvre de progrès, la colonisation est une œuvre de vie ou de mort. Si l'on interdit au colon le droit d'hypothéquer son lot parce qu'il n'est pas à lui, comment quelqu'un prendra-t-il la responsabilité de prêter au colon sur un lot qui n'est pas à lui ? Il faut donc enrayer ce mal.

Autre désordre. Je visitais dernièrement la région du Lac Saint-Jean. Entre autres doléances, un colon me disait ; Comment voulez-vous que nous fassions disparaître tous ces abatis ? Le garde-forestier défend toujours d'y mettre le feu. J'ai raison de soupçonner que le voisinage des limites de M. Price n'était pas étranger à cette défense. Et pour sauver les forêts de M. Price, la colonisation n'arrache aux forêts que quatre ou cinq arpents par lot chaque année.

Enfin un dernier mot sur les colons venus des villes. Cette catégorie renferme d'excellents éléments lorsque ces derniers arrivent avec une colonie de gens qui savent ce que c'est que le travail des champs. S'ils ne sont pas dans cette situation,ils n'auront pas autour d'eux l'exemple constant qui leur est nécessaire. Ils doivent donc être disséminés au milieu de colons expérimentés. Je n'en veux pour preuve que cet exemple venu du Lac Saint-Jean. Il y a quelques années on a amené de Saint-Sauveur de Québec au lac des Commissaires toute une colonie à qui l'on a donné des terres, bâti une chapelle, offert toutes les autres facilités. Aujourd'hui, tout est complètement disparu. Et cela parce qu'ils n'avaient avec eux aucun professeur ni de travail ni d'énergie, car cela demande autant d'énergie que de

robustesse pour être colon. J'ajouterai cet autre exemple tiré de l'autre côté du lac Saint-Jean. Quinze ou seize colons furent importés du Michigan. Et tous sont disparus, parce qu'ils n'étaient pas placés dans des conditions leur permettant d'apprendre à coloniser.

M. Eugène L'Heureux.— Les paroles de M. Bergeron nécessitent une courte explication de ma part. J'ai blâmé l'hypothèque des lots surtout en comparant ce système d'emprunt à celui des caisses populaires. Mais je serais un peu porté à blâmer le système en lui-même, car M. Bergeron, exerçant la profession d'avocat depuis longtemps, doit savoir, comme je sais moi-même, qu'il en coûte cher d'hypothéquer sa terre.

Le Président.— La caisse populaire permet des prêts temporaires, lesquels fourniraient aux colons un plus grand stimulant à travailler. Mais je n'ai pas de doute que le colon en général a besoin de plus grandes facilités de crédit.

M. Pierre Thibaudeau.— Dans un autre ordre d'idées, M. Bergeron a affirmé que, dans la province de Québec, il n'était pas possible au colon de faire de l'argent avec son bois. J'ai pourtant rencontré moi-même, dans l'Abitibi, des colons qui se faisaient de fortes recettes avec cette source de prospérité.

Dr Georges Baril.— J'ai parcouru assez attentivement les rapports de l'enquête qui a précédé ce Congrès. Et j'ai constaté que dans la Beauce il existe une région très belle et pourtant fermée à la colonisation. Je me suis demandé pourquoi, comme bien d'autres. Peut-être l'honorable Ministre ici présent pourrait-il nous donner cette réponse ?

L'Honorable Honoré Mercier, ministre de la Colonisation.— Je l'ai déclaré avant ce soir, je ne suis pas venu ici pour parler, mais plutôt pour écouter. J'ai écouté et j'ai pris des notes sur toutes les déclarations faites au cours de ce Congrès, d'où quelles viennent. J'ai puisé dans la discussion des renseignements que je ne connaissais pas. Je ne prendrai pas moi-même part à la discussion.

Dans la Beauce il existe, en effet, des terres colonisables qui ne sont pas exploitées. Celles-ci proviennent de concessions faites à certaines époques et de lots achetés par de faux colons qui ont obtenu leurs lettres patentes et qui, le lendemain de cette date,

ont vendu leurs lots pour bonnes considérations à des marchands de bois qui ont bloqué la colonisation.

Dans l'Abitibi on ne rencontre pas de colons et de marchands de bois sur le même lot, car il n'existe pas de " limites " forestières dans certains endroits. Dans d'autres endroits où les deux existent, cela fonctionne bien et colons et marchands de bois s'entendent. Ailleurs il n'en est pas de même. Nous avons à faire face à la difficulté. Nous y faisons face dans toute la mesure du possible. Pour que le faux colon ne nous oblige pas à faire des échanges de terres et pour permettre à des paroisses de s'agrandir, nous avisons au moyen d'avoir des règlements ne permettant pas aux colons de s'emparer de la forêt pour la donner à des spéculateurs.

Je crois jusqu'à preuve du contraire que nos lois de colonisation ne sont pas si mauvaises, qu'elles sont appliquées dans le meilleur esprit du monde, que le ministre des Terres, si on lui démontre que nos lois ne sont pas bonnes, non pas dans quelques cas exceptionnels, mais pour l'ensemble de ce qui se passe dans la province ; si par exemple, il examine la situation de près de deux mille colons établis dans l'Abitibi dans un an, et autant d'autres ailleurs, et qu'il arrive à la conclusion que ce n'est pas seulement dix cas qui demandent réparation, mais que l'on possède un ensemble de cas suffisant pour démontrer que le système est mauvais, le ministre des Terres aussi bien que le ministre de la Colonisation seront enchantés d'intervenir et de modifier les lois actuellement en vigueur.

Le Président. — Je remercie spécialement Monsieur le Ministre d'avoir bien voulu prendre la parole à cette séance du soir. Je le remercie de ses remarques et je n'ai aucun doute que toutes les personnes intéressées à cette question, à commencer par les personnes en autorité, sauront donner leur attention à ce problème.

M. Hector Authier.— Je désire appuyer aussi fortement que je le puis M. L'Heureux quand il soutient que c'est une disposition sage que de défendre aux colons d'hypothéquer leurs lots. J'ai eu l'occasion de discuter la question à maintes et maintes reprises. Et si, comme cela est bien évident, le droit d'hypothéquer est demandé par quelques personnes, j'affirme sincèrement que la grande majorité de ceux qui ont étudié la question partagent

l'avis de M. L'Heureux, qu'il y a un grand danger à accorder au colon le droit d'hypothéquer ou d'aliéner son lot trop librement.

Terre libre au colon libre ! est une formule qui sonne bien. Mais le colon, quand il a la facilité entière de disposer de son bien, cède malheureusement trop souvent à la tentation de vendre à des spéculateurs qui dépouilleront le lot de ses richesses forestières et le laisseront ensuite impropre à la véritable colonisation.

J'ai eu l'occasion, dans l'Abitibi, de faire du crédit aux colons, en qualité de représentant d'une banque qui donnait certaine latitude. J'ai prêté ainsi plusieurs milliers de piastres à des colons n'ayant pas le droit d'hypothéquer, sur leur simple garantie morale. Nous prêtions de faibles montants et j'ai le plaisir de vous dire qu'après quatre années, j'ai pu remettre à mon successeur des livres libres de toutes mauvaises créances.

L'on a dit: le colon n'a pas de crédit, puisqu'il n'a pas le droit d'hypothéquer. Les marchands locaux, connaissant bien la population qui les entoure, font large crédit aux colons. J'ai rencontré souvent des marchands sérieux prétendant qu'il y a de graves dangers d'accorder trop de crédit aux colons. Le colon a besoin de secours financiers surtout dans les débuts de son colonat. Il serait donc particulièrement opportun de voir se former dans la province de Québec des associations telles que suggérées ce soir, non seulement pour guider le colon dans le choix de sa région, mais pour le soutenir dans les premières années de son établissement.

Les prêts d'argent aux colons faits par des sociétés philanthropiques, par des sociétés comme les caisses de crédit ou d'autres du même genre, qui s'inspireraient surtout du désir d'aider le colon et qui n'auraient pas toujours la crainte de perdre leur argent, les prêts aux colons faits par ces sociétés seraient une très bonne chose. Et mon expérience ne me suggère aucune objection sérieuse à ce que le colon ait le droit d'hypothéquer son lot amélioré en faveur de telles associations. Mais l'hypothèque librement accordée au colon pour implanter sur sa terre des gens qui la dépouilleront ensuite soulève une grave question et je proteste contre une telle proposition.

De même en est-il de la liberté d'aliéner. D'après la loi actuelle, le colon doit demander la permission d'aliéner son lot. Cette permission lui est toujours accordée, quand il n'existe pas de

raisons sérieuses de craindre qu'elle ne soit un acte de spéculation. Il se fait des centaines et des centaines de transports de lots dans mon agence et je crois que l'on serait encore à y chercher un seul colon persécuté.

Il m'a fait plaisir d'entendre dire à plusieurs reprises que la colonisation va bien dans l'Abitibi. Cela m'a fait plaisir car nous avons de bons voisins dans l'Abitibi ontarien. Mais permettez-moi de dire en terminant que dans la seule région de l'Abitibi québecois il se vend quatre fois plus de terres que dans l'Ontario.

M. l'abbé J.-B.-L. Bourassa.— Le succès de M. Authier fait le mien, et probablement que le mien fait le sien.

Depuis une demi-heure ou trois quarts d'heure que notre attention est fixée sur ce sujet, je crois que la seule solution, comme je l'ai pensé bien des fois, est la caisse populaire du genre Desjardins.

Dernièrement, je lisais le compte rendu, dans un journal de New-York, d'une assemblée de grands financiers de cette ville, qui se proposaient d'aider les fermiers. On étudia deux méthodes, dont l'une était celle préconisée par M. Desjardins. Tous, unanimement, se sont accordés à dire que le système Desjardins était le meilleur. Si ce système est bon pour les États-Unis, je ne vois pas pourquoi il ne le serait pas pour nous. D'autant qu'un Canadien français en est l'auteur et l'a fait adopter par nos voisins, qui pourtant se pensent bien plus finauds que nous.

Je crois donc que partout où il y aura une nouvelle paroisse, et par conséquent, un curé, il devrait tout de suite s'établir une caisse Desjardins. Et avec cette caisse Desjardins, le curé en tête, et le maire à ses côtés pourraient aider leurs colons prestement. Ils n'auraient pas besoin d'aller ailleurs. Les colons ont généralement besoin de petits montants. Ils les trouveront à la caisse Desjardins. D'autant plus que M. Desjardins m'a toujours dit : " Ayez des caisses populaires là-bas et nous prêterons de l'argent à cette caisse, qui pourra prêter à ses colons."

Je puis citer l'exemple d'une famille établie à Hearst, composée des parents et de huit enfants. Deux des enfants ont coupé du bois de poêle, qu'ils ont vendu $500, dans leur hiver, en plus des $600 de bois à papier, charroyé par leur père. Ce printemps, ce colon m'écrit demandant $50, dont il avait absolument besoin. Je veux savoir pourquoi, et avant de recevoir sa réponse, j'apprends

que l'homme avait perdu son cheval, il lui manquait probablement $50 pour s'acheter un cheval. Il est probable qu'en trouvant ses $50, ses embarras étaient finis. J'espère que la banque aura pu lui rendre ce service dont il avait grand besoin, et qu'une caisse Desjardins aurait pu facilement lui rendre, si elle avait existé.

M. ALEXANDRE GRENON.— J'ai été heureux d'entendre à plusieurs reprises, au cours de ce congrès, féliciter les colonisateurs, les agents de colonisation, les missionnaires de colonisation, du succès remporté dans l'Ontario. Cela me prouve que personne ne doute des affirmations qui ont été faites.

Je tiens à vous le dire cependant, pour renseigner les congressistes et pour confirmer ce qui a été proposé à plusieurs reprises au cours de ce congrès, et particulièrement cet après-midi et ce soir, ce succès quoique dû en grande partie aux agents et aux missionnaires de colonisation, ne l'est cependant pas à leur zèle exclusif. Ce que l'on a dit de l'organisation des cercles agricoles et des organisations agricoles en général, nous en avons constaté les bienfaits chez nous. Pour votre édification, me permettez-vous d'ajouter que ce succès, que nous avons dans l'Ontario, l'Association d'Éducation de l'Ontario croit y avoir contribué quelque peu, et c'est de là que j'en conclus que les cercles agricoles sont absolument nécessaires.

Chez nous, l'Association d'Éducation ne s'occupe pas seulement de l'éducation, mais de tous les intérêts des Canadiens français. En 1916, lors de l'avant-dernier congrès, l'Association a fondé un comité spécial de renseignements pour les colons. C'est alors que l'Association s'est mise en contact avec les colons, et avec ceux qui veulent aller s'établir dans les régions de colonisation, et qu'elle a pris sur elle de les y diriger en leur donnant tous les renseignements possibles et utiles.

Cet après-midi, j'étais heureux de vous entendre faire cette suggestion de publier de temps en temps des listes anonymes de terres à vendre dans différents endroits. Nous l'avons fait chez nous, et M. Foisy a confirmé d'avance ce que je dis en ce moment, puisqu'il a déclaré que nous avions une liste complète des terres à vendre dans nos régions. Nous avons commencé à publier la liste de ces terres, et depuis ce temps un très grand nombre de

colons ou d'aspirants colons nous ont déjà écrit, même de la province de Québec, pour demander des renseignements supplémentaires.

L'Association a fait plus que cela. Nous n'avons pas toujours l'avantage de pouvoir compter sur le doigt du maître. Et bien que nous soyons en contact fréquent avec les missionnaires colonisateurs et en très bons termes avec eux, nous savons qu'ils occupent une position délicate. Et c'est pourquoi nous avons cru devoir, à l'Association, nous assurer en plus des missionnaires colonisateurs du gouvernement, notre missionnaire à nous. Le nôtre a parcouru toute les régions de colonisation de l'Ontario. Il s'est rendu compte personnellement de toutes les circonstances et de tous les avantages, afin de pouvoir diriger le colon vers ces endroits en pleine connaissance de cause et ne pas recevoir plus tard de ces reproches que connaissent un trop grand nombre d'agents de colonisation.

Je vous remercie de votre attention et je vous prie de croire qu'en parlant de notre région, notre intention n'est pas de faire du tort à la province de Québec, et particulièrement à l'Abitibi, qui est un poste nécessaire à la conservation de notre race.

M. Omer Héroux.— Je désirerais simplement poser une question à mon ami Authier. Il a expliqué tout à l'heure qu'il avait vendu dans son agence quatre fois autant de terres que tous les agents de colonisation de l'Ontario. Voudrait-il nous dire combien il s'est vendu de lots dans les autres régions de la province ? A-t-il fait la comparaison ?

M. Hector Authier.— Notre agence a vendu à peu près autant de lots qu'il s'en est vendu dans le reste de la province du Québec. Si l'on me permet d'ajouter une explication à cette réponse, je dirai qu'il y a autant de terres fertiles dans l'Abitibi que dans le reste de la province de Québec.

———

COMMENTAIRES

Observations de M. J.-N. Gastonguay

Je tiens d'abors à féliciter sincèrement M. L'Heureux, qui n'est pas étranger aux idées et aux principes que s'est toujours proposé de suivre le cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin, à Québec, puisqu'il a travaillé en collaboration avec les membres de ce cercle pendant deux ans.

Je n'ai presque rien à dire sur le sujet développé par M. L'Heureux. C'est notre thèse. Et je constate qu'il l'a trouvée assez bonne pour la communiquer à cette honorable assemblée.

Qu'est-ce " coloniser ? " J'ai entendu trois ou quatre définitions cet après-midi. Coloniser, c'est établir des colons sur les terres où il n'y en avait pas. La colonisation comprend donc deux facteurs principaux : des colons et des endroits pour les placer. Ces deux sujets ont été assez étudiés pour qu'il ne me soit pas nécessaire d'y revenir. Mais ces deux sujets éveillent l'idée des moyens à employer pour aider les colons et la colonisation.

Choisir des régions de colonisation, c'est mettre les colons dans des endroits où ils pourront vivre avantageusement. On peut parvenir à ce choix par des conférences, des brochures, des tracts, des articles de journaux, des réunions de cercles agricoles, par mille et un moyens déjà connus de mon auditoire. Recruter des colons, c'est encore aider le colon : l'on va chercher le colon dans un endroit où il a peine à vivre et on le transplante dans un endroit où peut-être il fera fortune et où certainement il deviendra un citoyen utile à sa patrie. Mais ces moyens d'aider la colonisation ne sont que des moyens préliminaires à ceux recommandés par M. L'Heureux.

Le rapporteur a proposé une foule d'excellents moyens : le crédit populaire, etc. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y revenir. Je me contenterai de dire un mot des cercles de colonisation.

Le cercle de Notre-Dame du Chemin a été, je crois, le premier du genre fondé dans la province de Québec. Il a déjà trois ans d'existence. C'est en 1916 que le cercle s'est fondé. J'avais eu l'avantage d'être pendant vingt ans directeur du service de la

colonisation. Je quittai le ministère à peu près vers l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir. Dans une réunion d'amis, à la suite de suggestions de colons se plaignant de ne pas recevoir l'aide nécessaire, le cercle s'est fondé. Et il s'est tout de suite mis à l'œuvre. Son but est d'étudier les régions, de recruter des colons, de les y conduire, de les diriger même sur le lot de leur choix et de continuer autant que possible à les guider dans leur pénible carrière.

Le colon, d'ordinaire, qui est rendu dans une région de colonisation, n'a guère les moyens de communiquer avec le dehors. La plupart du temps, il écrit difficilement. Et s'il écrit, il a toujours besoin d'aide pour sa correspondance. N'ayant personne pour faire ses demandes à qui de droit, il néglige d'écrire et il en souffre. Le cercle s'est chargé de ce service-là depuis qu'il existe et il a fait un nombre considérable de correspondances. Je crois qu'il a déjà rendu de grands services à la cause de la colonisation en réduisant la correspondance à faire avec le département des Terres, avec les marchands de bois, etc.

Le cercle s'est occupé également de fournir de la lingerie en quantité assez considérable. Les défricheurs savent ce que dure le linge à faire de l'abatis. Ces pauvres colons ont reçu des ballots nombreux de lingerie leur rendant des services appréciables. Plusieurs ont reçu des dons en argent. Un grand nombre ont reçu leurs grains de semence de notre cercle. Depuis l'année dernière, nous avons réussi à augmenter cette aide grâce au concours généreux du département de l'Agriculture . Tous ces secours ont été distribués aux colons qui en ont fait un emploi judicieux.

Dans une seule colonie, nous avons établi 60 familles. Quand nous avons pris ce canton en 1916, il s'y trouvait 14 familles dispersées sur un espace de 7 à 8 milles. Les colons étaient donc isolés et depuis longtemps ils végétaient. Aujourd'hui, ils ont leur chapelle, une cloche fournie par le cercle, et un curé résidant est rendu dans la localité.

C'est encore un des buts principaux que chacun de nos cercles se propose : amener la nomination d'un curé dans une paroisse nouvelle. Quand il a réussi à faire nommer un curé pour sa colonie, sa tâche est à peu près accomplie.

Actuellement notre cercle a sous sa tutelle sept colonies, presque toutes situées dans la Matapédia, et une donnant sur la baie des Chaleurs.

Dans nos régions de colonisations nous avons de la place encore pour établir un grand nombre de colons sur de bonnes terres. Dans la colonie d'Aigrevert c'est bien juste s'il nous reste 50 lots sur les 250 lots qu'elle contenait. Dans une autre colonie que nous avons, il reste encore des lots qui sont choisis avec soin. Dans la Gaspésie, dans le comté même de Gaspé, à côté de la paroisse de l'Anse-du-Cap, s'ouvrait une paroisse nouvelle. Il arriva qu'un grand nombre de lots étaient vendus depuis plusieurs années et laissés entres les mains de gens qui n'ont pas fait un arpent de terre. Le cercle est à prendre les mesures avec le ministère des Terres, avec le curé et avec les autres personnes intéressées, pour faire révoquer les ventes d'au moins une centaine de ces lots, qui seront livrés de nouveau à la colonisation.

La Gaspésie et la vallée de la Matapédia, de même que le Lac Saint-Jean, constituent à peu près ce que nous avons de mieux à offrir comme facilités de s'établir. Les colons qui ont de l'argent ont pu trouver de grands avantages dans ces régions.

Le cercle espère arriver à son but en multipliant des cercles auxiliaires. Nous en avons actuellement 24 dispersés dans différents endroits de la province. Le département de la Colonisation nous a donné un missionnaire colonisateur. Nous l'en remercions vivement. De plus, notre cercle a reçu l'assurance d'un subside assez important du ministère nous permettant d'avoir à notre service deux fonctionnaires qui feront leur œuvre de cette idée de la colonisation. Jusqu'ici l'œuvre s'est accomplie à peu près gratuitement. Avec les nouvelles dispositions, nous espérons que le Cercle de Notre-Dame du Chemin doublera son travail.

Les subsides accordés pour les bons chemins ont certainement transformé nos routes, puisqu'aujourd'hui on les cite aux États-Unis comme modèles. Il faut espérer que la colonisation va avoir son tour. Il faut espérer que les cinq millions promis se changeront bientôt en dix millions et que ces premiers cinq millions seront dépensés dans un court espace de temps.

Notre cercle s'est permis de faire des demandes au ministère des Terres. Il est encore en instance afin de se faire entendre et

de se faire écouter un peu selon ses désirs, et parmi ses demandes se trouve celle exposée par M. L'Heureux : l'établissement de réserves de colonisation. Nous avons cru, après avoir étudié longuement la question, que c'est là le moyen d'avoir la paix entre marchands de bois et colons.

Quand il y aura vingt réserves à peu près dans la province de Québec, situées dans les principales régions où il se peut faire de la colonisation, le colon aura le choix entre l'une ou l'autre de ces régions. Il pourra acheter son lot en tout temps de l'année et quand cela lui plaira. Il sera alors assuré de n'avoir pas de surprises à la visite du marchand de bois. Avec ce système de réserves de colonisation, le marchand de bois aura la certitude de ne pas rencontrer de colons sur son chemin, car le but est de faire faire principalement la colonisation dans ces réserves et, en dehors, de n'en pas laisser faire beaucoup. Le marchand de bois n'aura donc pas le colon dans les jambes, et le colon n'aura pas de chicanes avec le marchand de bois.

Avec vingt réserves au plus, il serait possible de satisfaire tous les goûts, car la province renferme des terres de toutes les qualités, de sorte que des cultivateurs venant de tous les endroits de la province auront libre choix de cultiver un lot à leur goût.

L'an dernier, notre cercle a bâti un camp de colons. Dans ce " camp ", nous avons réuni tous les renseignements que nous avons pu recueillir, afin de les distribuer dans toutes les parties de la province.

Un mot d'une autre œuvre du cercle. Il s'est occupé d'aider les colons qui sont trop pauvres pour faire eux-mêmes les frais de leur première installation. Le moyen employé fut d'intéresser des capitalistes à se charger du défrichement. Dans six ans, avec ce système le colon se trouve à avoir 30 acres de plus de terre défrichée. Le colon n'obtient ses lettres patentes que lorsque ses 30 acres sont défrichées. La tentation de vendre son lot au marchand de bois disparaît par là même.

Le Président.— Je remercie M. Gastonguay de ses intéressantes remarques. Nous voyons en lui le pionnier d'un genre d'association destinée à aider tout spécialement la cause de la colonisation qui nous est si chère.

Je salue également la présence parmi nous de MM. Lorrain, Julien, Courtois, Bernier, représentant respectivement la Chambre de commerce de Montréal, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Association catholique des Voyageurs de commerce. Si l'heure n'était déjà si avancée, nous les prierions de nous faire part des réflexions que ce congrès a pu leur suggérer. La campagne d'idées qui s'organise en faveur de la colonisation prend des proportions véritablement nationales et les artisans de cette œuvre importante seront puissamment aidés par l'intense mouvement d'opinion publique que nous constatons à notre congrès.

Le second commentateur devait être le R. P. Alexandre Dugré, S.J., bien connu de tous par son important travail sur les *Terres neuves*, et il avait pris connaissance du rapport de M. L'Heureux. Empêché à la dernière heure de se rendre au congrès, il adressa à notre secrétaire général une lettre qui renferme la substance de ses remarques sur le sujet.

Observations du R. P. Alexandre Dugré, S. J.

Montréal, le 15 juin 1920

Monsieur le Secrétaire-général de l'A. C. J. C.
Montréal

Cher monsieur,

A mon grand regret, je ne pourrai pas être à Chicoutimi. J'aurais été bien honoré d'appuyer les suggestions claires, concises et pratiques de M. L'Heureux, sur l'*Aide aux Colons*. Ce beau travail dit tout en peu de lignes, que je me permettrai d'endosser, si mon nom peut encore y ajouter quelque valeur.

Il faut absolument rendre la terre aussi attirante que la ville si l'on veut qu'elle garde ses fils. La familles nombreuses débordent forcément quelque part : on ne saurait comprimer, embouteiller dans le territoire actuel une race comme la nôtre,

toujours accrue et désireuse d'agir. Il faut que nos campagnes produisent de nouvelles campagnes, si l'on veut que les vieilles campagnes produisent des campagnards, et non des déserteurs, Jérômes Paturots à la recherche d'une position sociale. Les 9-10 de notre race viennent des provinces les plus agricoles de la France ; nous devons et désirons garder cette qualité supérieure de force et d'ordre qui nous distingue, cette sublime *vocation paysanne* que nous perdons ; il ne reste de nous que 3-10 de ruraux : les villes canadiennes et surtout américaines ont recueilli les 7-10 de nos surplus. Un siècle a suffi à cette aberration, à cette trahison sociologique. Toute la faute se réduit à n'avoir pas transplanté nos surplus, guidé vers des espaces nouveaux les recrues qui devaient nécessairement déborder, ni facilité la conquête des héritages aux nombreux fils de nos familles rurales.

Nos dirigeants déploraient verbalement le coulage de cette belle jeunesse ; le clergé, depuis Mgr Bourget, ne cessa de montrer les terres neuves à défricher, mais les conditions faites aux colons par la politique, la politique verbeuse, mesquine et meurtrière, furent toujours si féroces que seuls les purs héros persistaient à créer du pays, et que l'on ne put jamais transformer notre coulage ruineux en un sage et fécond écoulement. La multiplication de nos berceaux s'est faite (et se fait encore trop) au profit des usines américaines. Toutes sortes d'embarras rebutaient nos bâtisseurs, sans routes et sans argent ; toutes sortes d'aises attiraient les déserteurs, qui n'avaient qu'à filer en chemin de fer au pays de l'or : le choix n'était pas long.

La saignée a coûté la moitié de notre peuple : ne pourrait-on pas en rapatrier une partie ? Ne pourrait-on, du moins, arrêter cette émigration, qui reprend de plus belle depuis l'armistice ?.. Tout se réduit à exploiter nos immenses richesses naturelles, de façon à créer des centres d'industrie pour ceux qui désireraient revenir dans les villes ; et pour les autres, et pour nos fidèles ruraux, à rendre la colonisation facile et payante. Pour cela, il suffit et il est nécessaire :

1° De *préparer* plusieurs cantons fertiles accessibles en tout temps dans tous les coins de la province.

2° Quand on pourra y aborder sans se jeter dans la misère, *annoncer* partout, organiser une propagande colonisatrice capable

de faire réfléchir les dernières familles des plus routinières paroisses sur la meilleure manière d'établir leurs enfants.

3° Prévenir les faux pas et les découragements, en dirigeant, en aidant les nouveaux colons jusqu'au succès assuré. Je ne m'attarderai pas à répéter les excellents moyens suggérés par M. L'Heureux : j'insisterais seulement sur la nécessité pour le gouvernement de créer des *réserves* confiées au ministère de Colonisation, pour simplifier le fonctionnarisme, les démarches des colons, les procédures et les chicanes. Je demanderais encore d'empêcher absolument le retour au marchand de bois, de lots déjà *patentés*, qui meurent ainsi à la colonisation et tuent les lots avoisinants. Il faudrait traquer les faux colons, qu'ils soient ou non amis politiques, pour protéger le voisin honnête, et ensuite pour pouvoir alléger certains articles de la loi trop durs pour les bons, encore que trop larges pour les spéculateurs. Il doit y avoir moyen de faire une bonne police, d'assurer le défrichement partout sans écraser indistinctement tous les défricheurs sous des mesures draconiennes.

Deux formes d'aide que M. L'Heureux a eu trop de modestie pour indiquer : la *multiplication des prêtres* chargés de se créer une paroisse dans un canton donné, de la recruter, de l'organiser. Les prêtres manquent dans les régions nouvelles : exprimons le vœu que les diocèses anciens pratiquent la charité à un degré d'héroïcité, qu'ils exagèrent, se mettent à la gêne et donnent même de leur nécessaire, tant la disette est pénible là-bas.

La deuxième aide viendrait de votre A. C. J. C. qui fournirait les chefs de file, l'élite des colons, ou bien les hommes de profession et d'affaires, dont l'influence heureuse dépasse le cercle de leurs occupations : ils organiseraient des coopératives, des caisses populaires, formuleraient les besoins de la région, enverraient les pétitions, les réclamations, vendraient directement aux compagnies le bois de pulpe, soustrait ainsi à la convoitise des multiples agents, sous-agents et exploiteurs . . . L'A. C. J. C. des villes et des vieilles paroisses pourrait donner aussi des membres agissants aux sociétés de colonisation, et des fonctionnaires, pas ronds-de-cuir du tout, aux agences et bureaux de colonisation, de rapatriement et d'immigration.

Tant que les chefs, grands ou subalternes, manqueront pour canaliser nos surplus, pour guider nos pacifiques bataillons à la conquête du sol, nous nous ruinerons dans un lamentable coulage, et notre pourcentage de population baissera au Canada, sous l'avalanche des millions d'immigrés, qu'on va chercher partout tandis que les nôtres désertent. Mais si de véritables hommes de cœur et de tête prennent les devants et montrent une belle route, notre peuple marchera de progrès en conquête, ou il saura du moins maintenir ses positions. Pour cela, il faut des chefs ! Car selon le mot d'Iphicrate: " Une armée de cerfs conduite par un lion vaut mieux qu'une armée de lions conduite par un cerf."

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes respects et de mon dévouement.

Alexandre DUGRÉ, S.J.

LE PRÉSIDENT. — J'éprouve un plaisir tout particulier à donner maintenant la parole à M. l'abbé J.-C. Tremblay, directeur du *Progrès du Saguenay*, un des apôtres fervents de l'action colonisatrice, qui a bien voulu se charger de tirer les conclusions du congrès.

———

DISCOURS DE M. L'ABBÉ J.-C. TREMBLAY

Mon premier mot sera un mot de remerciement à l'adresse de la vaillante Association de la Jeunesse canadienne, qui a accepté de tenir son congrès de colonisation à Chicoutimi, et, en même temps, un mot d'explication sur l'origine de ce congrès.

Le congrès a lieu ici parce qu'il s'est trouvé un prêtre journaliste audacieux, aidé par un autre journaliste non moins audacieux, qui ont tenté d'enlever à Québec le congrès projeté pour cette ville, et qui, à force de bons arguments, ont réussi à le lui enlever. Merci à Québec !

Du choc des idées naît la lumière mais naissent aussi les difficultés. Elles se multiplièrent bientôt au point de paraître presque insurmontables. Pour y faire face nous avons eu le concours de M. le président d'honneur de cette séance, de Messieurs les maires

du conseil de comté, qui ont bien voulu souscrire $500 au budget du congrès, et l'on vous a déjà annoncé hier ce qu'avait fait la ville de Chicoutimi, qui a souscrit $500 au même budget. Je fais cette mention, non pour tenir lieu des autres remerciements qui sont dus à chacun des bienfaiteurs du congrès, mais je la fais au nom des cercles de la région, qui doivent leur part de remerciements.

Il me tardait depuis longtemps de mettre les jeunes gens de ma région en contact avec l'Association de la Jeunesse. L'Association a vu à toutes les séances de ce congrès combien intimement elle prenait contact avec la jeunesse de chez nous. Car nous avons eu la plus belle assistance que, j'oserais dire, nous avons jamais rencontrée dans les congrès. L'assistance à ce congrès montre clairement que si nous n'avons pas fait grand effort jusqu'ici en fait d'œuvres de jeunesse, de coopératives agricoles, etc., nous saisirons toutes les occasions qui se présenteront de voir clair et d'agir. Nous ne pouvions mieux faire dans ce but que d'assister aux séances de ce congrès. J'étais assuré dès le début que cette manifestation serait un jet de lumière projeté sur notre région. Les événements justifient cette prédiction.

Nous n'avons pas beaucoup parlé de notre région aux diverses séances du congrès, et nous l'avons fait à dessein : par un point de délicatesse dans l'exercice de l'hospitalité. Mais, Messieurs de l'Association de la Jeunesse, vous en parlerez, vous, de la région du lac Saint-Jean, et nous ne saurions avoir de meilleurs interprètes.

Toutes les régions de colonisation de la province de Québec sont belles. Toutes ont leurs avantages. La Beauce et les Cantons de l'Est montent la garde à la frontière contre les dangers venant de Féniens éventuels. Nous avons la Gatineau et l'Outaouais, qui jouent le rôle de soldats de liaison entre Québec à l'arrière et le front dans l'Ontario. Nous avons le Témiscamingue, qui se hâte d'aller rejoindre les régions de l'Ouest. Nous avons les régions de colonisation du bas Saint-Laurent : la Matapédia et la Gaspésie tendant les bras aux provinces maritimes. C'est l'heureux pays où Jean-Baptiste hâte le pas pour aller baiser la main d'Évangéline.

Nous avons enfin la région du Lac Saint-Jean, loin de l'Ontario et des États-Unis, région de toute sûreté. Son utilité est celle-ci : il faut un réservoir de vie nationale canadienne-française. On place un réservoir d'eau pure au loin, en dehors de toute souillure, on l'élève même. Eh bien, dans notre région bien protégée, lorsque la province de Québec aura besoin de plus d'eau vivante, elle viendra puiser au réservoir de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

Quant aux conclusions du congrès, vous tous, Messieurs, qui avez suivi les séances, les connaissez trop bien, pour qu'il soit nécessaire d'y insister longuement. Elles seront formulées de nouveau dans les résolutions du congrès.

* * *

M. l'abbé Tremblay expose ensuite les principaux desiderata. *La Presse* du 1er juillet résume comme suit cette partie de son discours :

" M. l'abbé J.-C. Tremblay développe rapidement les lacunes qui existent dans notre législation touchant la colonisation. Il y a conflit entre le colon et le marchand de bois. Les chemins ne suffisent pas aux besoins des colons. On embauche des colons qui n'ont aucune aptitude colonisatrice. En outre, la colonisation est entravée par l'attrait des villes, le luxe, etc.

" Parmi les remèdes à apporter à cet état de choses, M. Tremblay suggère : (*a*) une campagne d'éducation par l'école, les journaux, les conférences, les publications de toutes sortes ; (*b*) le développement normal et équilibré de nos régions de colonisation; (*c*) le groupement des énergies et la création d'initiatives nouvelles; (*d*) la fondation de sociétés et de coopératives qui s'efforceront d'obtenir la terre libre au colon libre ; (*d*) des réclamations pour obtenir des chemins locaux et des voies d'accès et de sortie ; (*e*) le crédit agricole ; (*f*) le secours des caisses populaires ; (*g*) la solution favorable aux colons de bonne foi de tous les conflits entre colons et marchands de bois ; (*h*) un système rationnel de recrutement. Tous ces moyens ne pourront être vraiment mis en pratique que par l'association et la coopération."

Le Président.— J'approuve entièrement le symbole des régions tracé par M. l'abbé Tremblay. Je crois même qu'il s'est inspiré des méthodes de Foch et qu'il a su constituer dans sa région une réserve de grande valeur.

Si nos amis de Chicoutimi ont été modestes sur le compte de leur région, il n'en est pas moins vrai que les faits parlent pour elle et par eux-mêmes. Combien fréquemment nous avons entendu faire l'éloge de la belle région qui nous a si cordialement reçus ! Nous cherchions à traduire la pensée et les sentiments de nos amis en acceptant leur si aimable invitation. Nous pensions non seulement à parler de colonisation, à rencontrer des hommes d'expérience, qui donneraient à nos cercles des informations utiles sur ce sujet et orienteraient une partie de leur action en ce sens ; mais aussi à prendre contact avec votre région, malheureusement un peu éloignée, pour nous faire ensuite les hérauts de cet endroit si bien doté par la Providence.

———

Le président invite M. Eudore Boivin, avocat et président du Cercle *Labrecque*, à dire quelques mots au nom de la Jeunesse de la région de Chicoutimi.

Allocution de M. Eudore Boivin

Vous êtes vraiment aimable de vouloir faire durer encore cette intéressante séance. Mais tout ce qui devait être dit, l'a déjà été, semble-t-il, et même fort bien, ce qui me dispensera d'insister longuement.

Au nom du cercle Labrecque de Chicoutimi, j'ai la joie de redire à tous les membres de ce congrès de colonisation combien nous avons été heureux de prendre contact avec les autres jeunes gens du pays et de mieux connaître quel est le sentiment de la jeunesse catholique et canadienne-française sur les questions qui touchent de si près à l'avenir de notre race, afin qu'ainsi nous réussissions à combiner nos efforts et à les faire servir tous à la même grande œuvre, qui est l'avenir du Canada français.

Discours de M. le Dr Georges Baril

Il incombe au président général de remplir les missions officielles dans notre Association. C'est pourquoi je dois m'exécuter et prendre de nouveau la parole, et je ne vous cache pas que c'est pour moi, dans la présente circonstance, un très agréable devoir.

Au nom de tous mes amis, avec trop de brièveté pour traduire l'intensité de notre émotion, je suis heureux d'exprimer publiquement notre très vive reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce congrès. Et je ne puis accomplir ce devoir de gratitude sans rappeler que celle-ci s'adresse d'une façon particulière : (*a*) à Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi, qui a autorisé la tenue du congrès dans son diocèse, et chargé Mgr Lapointe, son vicaire général, de le représenter aux diverses séances ; (*b*) à Monsieur J.-A.-E. Dubuc, qui a tout mis en œuvre pour permettre aux organisateurs d'atteindre leur but ; (*c*) à l'honorable Premier Ministre de la province, qui a manifesté son intérêt et sa sympathie ; (*d*) à l'honorable Ministre de la Colonisation, qui a bien voulu assister à toutes nos séances avec ses distingués collaborateurs ; (*e*) aux conseils municipaux de la ville et du comté ; (*f*) aux autorités du séminaire.

Je remercie les délégués venus de très loin, du Manitoba, des États-Unis, de l'Ontario, pour nous rappeler combien grande et unie est la famille canadienne-française ; les présidents d'honneur de nos séances, dont la compétence et l'éloquence nous ont fait tant honneur ; les commentateurs si judicieux des divers travaux ; les organisateurs locaux, et plus particulièrement M. l'abbé J.-C. Tremblay et ses dévoués collaborateurs, MM. Vincent Dubuc, Eudore Boivin, Eugène L'Heureux, etc.

Je remercie également le maire et tous les citoyens de Chicoutimi pour leur bienveillent accueil ; les journalistes, venus si nombreux, et qui apprennent à tout le pays le résultat de nos délibérations ; enfin tous les membres du congrès et les délégués de nos cercles.

* * *

Nous terminons ce soir les travaux d'un congrès assez laborieux. Débutant à heure fixe et se prolongeant jusqu'à l'extrême limite

assignée, nos séances se trouvaient à maintenir dans les esprits une étude presque ininterrompue des questions soulevées. Aussi bien, et c'est l'aveu général, parmi les nombreuses personnes venues de partout à ce congrès, aucune ne repart sans avoir appris quelque chose, de notable importance parfois, sur la question de la colonisation.

A un autre point de vue, qu'il est permis de ne point négliger, ce congrès constitue la plus puissante manifestation de vie extérieure faite par l'Association de la Jeunesse depuis sa fondation. Il a retenu l'attention de nos hommes d'État et des pionniers qui, par leurs conseils ou leur action, s'appliquent à la conquête des terres neuves ; il a provoqué de multiples articles dans la presse et contribué à l'éveil de l'opinion publique ; enfin, il a permis de grouper en un endroit, relativement facile d'accès, sans doute, mais éloigné de ce qu'on appelle les grands centres, un nombre considérable de délégués, venus de toutes les parties du pays, représentant toutes les classes de la société et toutes les influences sociales.

A cette heure déjà avancée, je n'ai pas l'intention d'insister sur le travail fait au congrès. Il m'a paru néanmoins, et je tiens à le signaler, que dans l'ensemble des moyens ou remèdes proposés pour activer la colonisation, il en est un certain nombre pour l'application desquels l'on trouvera l'Association de la Jeunesse toujours prête à collaborer. Je cite au hasard ; cercles ruraux, comptoir coopératif, caisses populaires, coopératives de vente ou d'achat, etc. Il me plaît de rappeler que dans la plupart des paroisses où fonctionne une caisse populaire ou une coopérative, nos cercles ont presque toujours participé à l'organisation et, très souvent même, fourni à eux seuls les membres chargés de la partie administrative. C'est dire que notre association, si l'on veut utiliser ses services, est maintenant en état de répondre à une foule de demandes et d'aider efficacement à bien des œuvres.

Depuis quinze ans, en effet, nous travaillons à préparer la jeunesse aux tâches qui l'attendent, à former, si possible, une élite dans notre société. Ce travail de formation s'accomplit par la pratique de trois moyens : piété, étude, action, dans les cadres d'une organisation assez solide, qui relie chaque cercle, cellule-mère de l'A. C. J. C., au comité central siégeant à Montréal.

Entre les cercles et le comité central, se trouve l'organisme des comités régionaux, qui facilite le groupement et permet de mieux coordonner les efforts de l'action locale. Dans tous les cercles on se livre à l'étude et l'on discute les intérêts vitaux de notre foi et de notre race. Depuis qu'elle existe notre association a ainsi permis à un très grand nombre de jeunes gens de se renseigner sur nos principales questions, de s'exercer au maniement des problèmes divers et complexes qui intéressent les diverses classes du pays. C'est pourquoi il vous a été donné d'entendre , au cours des séances de ce congrès, non seulement les hommes d'action qui nous ont fait bénéficier de leur longue expérience, mais encore des jeunes gens, des membres de nos cercles, qui ont pris une part active à la discussion, sollicité ou fourni eux-mêmes des renseignements de notable importance.

Nos groupes d'A. C. J. C. ne sont pas des cercles de pur amusement, des clubs où l'on joue aux cartes, au billard, etc., mais bien des cercles où l'on étudie d'abord, où l'on se récrée ensuite. Dans aucun d'entre eux il n'est permis de mettre au premier plan le programme des jeux et de réduire l'étude à la portion congrue. Sans doute, les amusements ne sont pas exclus : c'est un moyen accessoire, qui est parfois très utile pour attirer et attacher les membres au cercle. Mais la partie récréative doit toujours céder le pas à la partie instructive. Nous organisons nos cercles sur une base d'étude ; on doit y pratiquer fidèlement les trois moyens : piété, étude, action.

C'est parce que, depuis quinze ans, les directeurs de l'A. C. J. C. ont constamment insisté sur ce programme, que nous sommes parvenus, dans une certaine mesure, au moins, à former une élite pensante et agissante. Loin de nous l'intention prétentieuse de désigner sous ce nom et de viser à constituer une classe à part de citoyens. L'élite, au sens où nous l'ententons, comprend tous ceux qui, dans leur milieu respectif et leur vie habituelle, acquièrent auprès de leurs compagnons ou de leurs concitoyens, par leurs connaissances plus développées et leur dévouement plus complet, une influence qu'on se plaît de tous côtés à reconnaître désintéressée et bienfaisante.

Et c'est pourquoi, l'on me permettra cet appel en terminant, il nous semble à nous qui avons vu de près le travail accompli par

les cercles d'étude à la ville et à la campagne, les transformations opérées dans la manière de penser et d'agir d'une foule de jeunes hommes, que tous ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts religieux et nationaux de notre race devraient favoriser partout l'établissement de cercles de l'A. C. J. C. Si, dans notre province, et partout, hors de la province de Québec, où il existe un groupe de Canadiens français, nous savons fonder des cercles d'études, nous aurons bientôt les éléments requis pour développer nos diverses œuvres et diriger nos multiples entreprises, pour le plus grand bien de la religion catholique et de la race française au Canada.

Le Président.— J'ai l'honneur de prier M. Dubuc, que l'auditoire est impatient d'entendre, de vouloir bien se rendre aux vœux de tous et terminer les discours de cette séance. Inutile de dissimuler nos sentiments ! Tous les Canadiens français sont remplis d'admiration pour l'œuvre magnifique qu'accomplit M. Dubuc. Il m'est extrêmement agréable de louer dans sa personne un industriel vraimnt progressif et heureux dans ses entreprise, mais en plus un chrétien qui ne rougit pas de sa foi et un fier patriote. On me permettra de renouveler une fois de plus l'expression de notre vive gratitude à toutes les personnes qui ont su nous ménager un si chaleureux accueil.

M. J.-A.-E. Dubuc se lève, au chant de " Il a gagné ses épaulettes ! " entonné par quelques congressistes et repris par toute l'assistance.

Discours de M. J.-E.-A. Dubuc

Président d'honneur

Laissez-moi d'abord remercier M. le Président pour les compliments si sympathiques et certainement trop élogieux qu'il a eus à mon adresse.

Permettez-moi aussi d'exprimer à tous les membres de l'Association de la Jeunesse mon admiration pour leur œuvre. C'est un plaisir véritable que j'ai éprouvé depuis deux jours à suivre vos délibérations, à vous écouter parler et à vous voir agir, à lire

dans vos yeux le courage et le zèle que vous déployez pour assurer notre avenir national, en mettant en œuvre votre promesse d'être des gens de prière, d'étude et d'action. Aujourd'hui plus que jamais, c'est ce dont nous avons besoin. Et quand vous avez choisi la colonisation pour sujet d'étude au congrès, jamais pensée plus heureuse ne pouvait vous venir.

Pour notre race, la colonisation est la seule branche de l'industrie humaine où nous pouvons dire que nous n'avons pas de concurrents. Dans le commerce et l'industrie manufacturière, la lutte est très grande et très acharnée. Dans la colonisation, nous avons seuls gardé les vertus requises pour ne pas redouter de rivaux.

Chicoutimi et la région du Lac Saint-Jean sont bien éloignés des principaux centres du pays et, tout voyageur que je sois, moi-même je trouve parfois que c'est long d'y revenir. Et précisément parce qu'elle est éloignée, notre région n'est pas bien connue. Aussi rien ne pouvait-il m'être plus agréable que de vous donner l'occasion de venir à Chicoutimi pour voir par vous-mêmes toutes les beautés naturelles et les richesses en exploitation qu'on trouve par delà les Laurentides. Messieurs, vous vous êtes rendus compte que la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean, durant une période de vingt ans, a su accomplir des merveilles. A part le développement considérable qu'elle assurait à l'agriculture, elle a donné une impulsion extraordinaire à l'industrie de la pulpe, qui est certainement nationale en notre province, et tient des milliers d'hommes constamment occupés.

Si l'on observe et si l'on étudie le bassin du lac Saint-Jean, on voit autour de cette vaste étendue d'eau quinze cantons propres à la colonisation. Nous avons de nombreux " pouvoirs d'eau " situés dans un rayon de cinquante milles et qui sont susceptibles de développer jusqu'à un million de chevaux-vapeur. Les rivières représentent une richesse incalculable pour une région où se trouvent 20,000 milles carrés de forêts. Il n'est donc point téméraire d'affirmer que la région continuera de progresser, quand on constate que la houille blanche se trouve ici en si grande quantité, que la matière première est abondante et facile à exploiter, que les intelligences et les bras, comme vous l'avez pu remarquer, sont en si grand nombre.

N'avais-je pas raison d'attirer votre attention sur ce coin de

notre province, afin que lorsque la Société de colonisation de notre région fera instance auprès du gouvernement pour obtenir les voies ferrées nécessaires, tout le monde comprenne que l'argent ainsi placé rapportera de beaux dividendes ?

Aujourd'hui, les conditions du travail sont changées partout, et ce serait courir à un échec certain que de vouloir se contenter des méthodes d'autrefois. A moins donc que les gouvernements et les sociétés de colonisation offrent aux défricheurs et aux colonisateurs des facilités plus considérables, nous ne pourrons rien faire de grand en fait de colonisation. Pour s'assurer la main-d'œuvre indispensable, l'industrie se voit obligée, aujourd'hui, de construire des villes entières, d'y établir l'aqueduc, le système d'éclairage, des trottoirs, des maisons coquettes, d'y construire d'avance une école, une église, d'y faire venir un médecin en permanence. Si nous ne donnons pas aux colons à peu près tous les avantages qu'ils peuvent trouver facilement ailleurs, il ne sera pas possible de les avoir et de les garder. J'en parle par expérience. En deux endroits de la province, seul ce moyen m'a permis d'avoir à ma disposition la main-d'œuvre nécessaire. De même il faut que le gouvernement fasse grand et donne aux colons tous les avantages possibles.

Votre congrès à été merveilleux par le succès remporté. De superbes idées y ont été émises. Les jeunes nous ont étonnés. Tous ont compris que le problème de la colonisation, bien qu'il ne soit pas le seul de nos problèmes, est le plus difficile à résoudre.

Depuis vingt ans, on en parle, et depuis vingt ans, les gouvernements et les citoyens n'ont pas fait tout le possible pour assurer les résultats attendus. Un grand nombre d'excellents patriotes ne comprennent pas bien l'importance de cette question. Il faut donc éclairer l'opinion publique, répandre partout l'idée qu'il est nécessaire de dépenser des sommes considérables pour la colonisation. Pour obtenir des bonnes routes, l'on n'a pas craint de contracter des emprunts. De même en doit-il être pour la colonisation. La province de Québec, qui a des enfants comme elle en a, ne doit pas hésiter à s'endetter, s'il le faut, pour une œuvre productive comme la colonisation. Est-ce que tous les bras qui s'offrent à elle pour conquérir le sol, elle ne les aura pas pour se libérer de ses dettes et faire face à ses obligations ?

Voici une région qui a toutes les chances de succès et qui possède en plus les hommes. Nous n'avons pas à recourir ailleurs. Ici même, nous avons des hommes qui ne demandent qu'à travailler. Ils ne peuvent plus trouver de place dans l'industrie. Espérons que le gouvernement et le public vont se rendre compte de l'immensité des perspectives offertes à l'agriculture en notre région et du succès assuré d'avance à une entreprise de colonisation faite sur une grande échelle.

Il est de première nécessité dans ce but d'obtenir un chemin de fer qui desserve la région dans toutes ses parties. Un exemple vous prouvera la vitalité de nos groupements. Deux paroisses se déclarent prêtes à garantir tout de suite, si on leur donne l'assurance qu'un chemin de fer passera au nord du lac, qu'elles fourniront tout ce qui sera nécessaire pour l'ouverture de quinze paroisses.

Voilà l'esprit et la volonté qui accomplissent des œuvres et procurent des résultats. Voilà le patriotisme en action. Comme les bons curés et les braves agriculteurs de ces deux paroisses, vous aussi, Messieurs, sachez vouloir fortement ce que vous désirez. Et vos convictions forceront la main de nos gouvernants et vous aurez rendu le plus grand service à votre race.

Jeunes gens, permettez-moi de vous féliciter, de vous dire un cordial merci et d'exprimer le vœu de revoir encore ici, et même bientôt, vos visages épanouis et votre courage énergique pour nous réconforter.

———

Tous en permettant, avec le plus grand plaisir, à toutes les personnes présentes aux séances, de discuter à leur guise les rapports et d'exposer, en toute liberté, leurs vues ou leurs critiques particulières, l'A. C. J. C., responsable du congrès, se réservait le droit— comme le déclara le président Baril à la séance d'ouverture — de formuler les vœux relatifs aux mesures les plus propres à corriger les défectuosités existantes et à promouvoir pour de bon l'œuvre colonisatrice.

Les *desiderata* qu'une longue étude de la question justifie, semble-t-il, de signaler à l'attention du public, ont été groupés dans le même ordre et sous les mêmes rubriques que les rapports présentés et discutés au congrès.

VŒUX DU CONGRÈS

1.-- Les Régions de Colonisation

1. Après un examen sérieux de la nature et des qualités du sol, constituer des réserves forestières et des réserves de colonisation bien distinctes et en remettre l'administration respective au ministère des Terres et Forêts et à celui de la Colonisation, désintéressant au préalable, par un système d'échanges, les concessionnaires qui détiennent des lots dans une réserve en vue d'une exploitation différente de celle prescrite par la loi.

2. N'ouvrir à la fois, et en entier, que deux ou trois grandes régions à la colonisation, tout en maintenant sur les confins des vieilles paroisses, dans les régions déjà ouvertes ou qui pourraient l'être, un nombre restreint, mais suffisant, de lots toujours disponibles, afin d'assurer un déversoir naturel au surplus de la population locale.

3. Simplifier la procédure pour l'obtention d'un lot, en autorisant les agents locaux du ministère de la Colonisation à octroyer sur-le-champ et sans frais de bureau le permis ou billet de location, après les déclarations assermentées qu'exige la loi.

4. Établir la révocation automatique du permis, quand, aux époques prescrites, les conditions imposées dans l'octroi n'ont pas été remplies par le concessionnaire, avec droit pour ce dernier de se pourvoir, dans les deux mois suivant la notification, auprès du tribunal institué à cet effet et indépendant du ministère de la Colonisation. Ajouter aux conditions déjà imposées dans l'octroi, celle de maintenir sur le lot concédé, tant d'acres en forêt pour le bois d'usage domestique et sans option de vente au commerce.

5. Instituer un tribunal spécial et indépendant, composé de trois commissaires, qui se transporteront, selon les besoins, au siège des diverses agences, pour y examiner, dans les trois mois, les réclamations au sujet de permis révoqués, tenant compte de la gravité de l'infraction, des cas de force majeure, du travail

accompli sur le lot et des compensations proportionnées, etc., et se prononçant en dernier ressort.

6. Se montrer très sévère, pendant la période de location, pour autoriser le transport à un autre concessionnaire d'un lot déjà concédé et en voie d'exploitation. Refuser le transport quand les travaux prescrits n'ont pas été faits et ne pas accorder de nouveau lot au colon négligent dont le permis a été révoqué.

7. Spécifier à l'avenir, dans les lettres patentes : 1. que les lots définitivement concédés pour l'exploitation agricole ne pourront être détournés de cette fin, dans les vingt années qui suivront, et reconstitués, par exemple, en domaine forestier, sous peine de confiscation et de retour au domaine public de la province ; 2. que la détention par le même propriétaire, dans le même canton, de plus d'un maximum de lots contigus, ou d'un maximum de lots non contigus, est illégale, et que le surplus de ces lots doit être mis en vente ; 3. qu'une réserve de tant d'acres devra être maintenue en forêt sur chaque lot, pendant vingt ans, pour usage domestique et sans droit de vente au commerce.

8. Former des régions spéciales, soumises à une réglementation particulière, avec les endroits presque inhabités où la terre cultivable a été abandonnée après avoir été dépouillée de son bois, et offrir des avantages substantiels aux colons qui voudront s'y établir et parfaire le défrichement : concession gratuite du lot, construction d'une maison et d'une étable, dont le colon pourra acquérir la propriété par des versements répartis sur un certain nombre d'années, etc.

9. Exiger de tous les concessionnaires, dans les réserves forestières et dans les réserves de colonisation, la stricte observation des règlements sur la coupe du bois, sous peine de révocation de la concession, afin de permettre la repousse et le reboisement dans les régions forestières, et afin de ne pas dépouiller les lots cultivables de tout le bois sur lequel le colon a le droit de compter.

10. Ne mettre en vente les lots colonisables qu'après un arpentage et un cadastrage exact du canton, et seulement quand les routes principales auront été faites.

11. Prévenir l'établissement de colons isolés dans la forêt ou en dehors des régions de colonisation régulièrement ouvertes et des lots mis en vente.

12. Aider, par des subsides provinciaux, la construction de voies ferrées qui donnent accès à d'importantes régions de colonisation ou peuvent les relier avec les grands centres commerciaux : (a) autour du lac Saint-Jean ; (b) de l'Abitibi au Témiscamingue, puis à Montréal ; (c) à travers le plateau de la Gaspésie jusqu'à la mer, etc.

II.— Recrutement des Colons

1. Organiser et soutenir, dans tous les centres canadiens-français, une propagande éducatrice en faveur de la colonisation, afin de bien faire comprendre au public la nécessité urgente d'assurer, par ce moyen, le développement de la province de Québec, et de fortifier les groupes français des autres provinces.

2. Moderniser le système de propagande dirigé par le ministère de la Colonisation : avoir une équipe régulière d'au moins trois conférenciers, un wagon-exhibition bien aménagé, un service de projections, etc.

3. Tenir des " journées de colonisation " dans les vieilles paroisses populeuses : y distribuer des brochures, prendre les noms et adresses des colons probables, placer des billets à prix réduits pour la prochaine excursion dans les centres en voie de peuplement, etc.

4. Faire donner des conférences locales dans les paroisses de villes et établir un musée permanent à Montréal et à Québec où l'on groupera tout ce qui peut intéresser le futur colon : cartes, photographies, diagrammes de résultats obtenus, etc.

5. Profiter des nombreuses expositions agricoles pour y installer des exhibits, y faire distribuer des tracts et fournir des renseignements sur la colonisation.

6. Utiliser le " Journal d'Agriculture " et la presse rurale pour faire connaître les avantages promis ou les résultats obtenus dans les régions de colonisation.

7. Faire dans chaque paroisse un relevé annuel ou semi-annuel des départs prévus ou probables, afin de préparer les voies au missionnaire ou à l'agent colonisateur et lui permettre une action directe et plus effective.

8. Grouper, avant leur départ, les colons recrutés dans les paroisses avoisinantes ou le même comté, leur faciliter le voyage en commun et l'établissement dans la même région.

9. Encourager, par des octrois généreux, la fondation d'orphelinats agricoles et l'établissement de fermes-modèles dans les centres récemment ouverts à la colonisation.

10. Défendre l'embauchage pour l'étranger et toute publicité concernant les offres de travail ou la vente de propriétés hors du Canada.

11. Promouvoir, dans les régions nouvelles, l'exploitation des forces hydrauliques par l'industrie, en vue de créer, aussitôt que possible, un marché local pour les produits forestiers ou agricoles, et de fournir aux colons des occasions de travail rémunérateur dans la morte-saison.

12. Ouvrir, dans les centres franco-américains, des bureaux de renseignements généraux sur la province de Québec, avec une section spéciale pour tout ce qui concerne la colonisation, et charger le directeur de chaque bureau de guider les agents voyageurs dans la propagande et le recrutement.

III.— L'aide aux Colons

1. Intéresser toute la population à l'œuvre colonisatrice par l'établissement de sociétés de colonisation diocésaines, avec sections paroissiales, et fédérer les sociétés diocésaines, en vue de mieux coordonner les efforts et mieux régulariser l'activité.

2. Faire adopter, pour une période déterminée, un centre nouveau de colonisation par une section paroissiale de la société diocésaine, qui emploiera les trois quarts de ses recettes à aider ses protégés et mettra le reste à la disposition du bureau central.

3. Ériger d'avance, dans les centres nouvellement ouverts, une grande maison centrale, ou un certain nombre de maisonnettes isolées, où les colons pourront, à leur arrivée, séjourner pendant quelques semaines, en attendant que leur installation soit terminée.

4. Favoriser le travail en commun, dans les colonies nouvelles, pour les premiers défrichements et les constructions, en fournissant gratis ou à très bon compte aux colons qui, groupés en nombre suffisant, signeront la formule d'engagement à ce effet, des instru-

ments perfectionnés de travail pour les besognes plus difficiles; arracher les souches, les pierres, creuser les fossés, etc.

5. Promouvoir l'établissement de coopératives d'achat et de vente, parmi les colons, afin de leur permettre de mieux surveiller leurs intérêts et d'obtenir à temps des pouvoirs publics une aide efficace contre les exploiteurs, pour le transport et la vente de leur bois ou autres produits.

6. Établir aussitôt que possible une caisse populaire dans les centres nouveaux et la mettre en relation avec la caisse de la paroisse protectrice, en vue de se procurer le crédit nécessaire.

7. Instituer l'allocation gouvernementale aux caisses populaires des nouvelles régions, ou le prêt gratuit d'une somme déterminée fait par le trésor public aux caisses qui en font la demande, afin de fournir aux colons pauvres, dans la période d'installation, à un taux minime d'intérêt, les sommes dont ils ont besoin. Les améliorations faites sur le lot servent de garantie, et l'hypothèque s'attache au lot lui-même à l'émission des lettres patentes.

8. Accorder une prime substantielle, lors de l'émission de la patente, à tout colon détenteur d'un lot, qui y a fait les premiers défrichements, a rempli au fur et à mesure toutes les obligations légales, et mis le lot en parfait état de culture.

9. Orienter les jeunes gens des classes professionnelles vers les centres de colonisation, qui ont besoin de leurs services, de leur influence, de leur esprit d'initiative, et garantir à ceux qui vont s'y établir une allocation fixe pendant trois ans, prise sur les crédits de la colonisation, à condition qu'ils s'engagent à faire un séjour d'au moins cinq ans.

10. Procurer un missionnaire à toute nouvelle colonie, et pour cela, obtenir des Ordinaires de tous les diocèses canadiens que, par des échanges temporaires de prêtres, ils puissent libérer ceux qui accepteraient de se consacrer à ce rude ministère. Les missionnaires auront droit à la même allocation que les professionnels, aux mêmes conditions.

11. Pourvoir à ce que les régions suffisamment développées soient l'objet d'une attention spéciale de la part du ministère de l' Agriculture, qui subventionnera les beurreries et fromageries débutantes, accordera des primes pour l'élevage, surtout l'élevage du mouton,instituera des visites régulières d'agronomes et fera don-

ner des conférences agricoles et n'oubliera pas de renseigner, par le " Journal d'Agriculture ", les défricheurs devenus cultivateurs, sur les meilleures méthodes de traiter les nouvelle terres.

12. Encourager dans les vieilles paroisses la fondation de cercles de l'A. C. J. C.., qui fourniront le personnel requis pour faire fonctionner les cercles locaux de colonisation, organiser la propagande, donner des séances et des concerts, recueillir à domicile les livres, vêtements, articles de ménage, outils et instruments de tout genre, etc., que les familles mettront à la disposition des colons.

LA VISITE DE LA RÉGION

Le Comité des citoyens de Chicoutimi ne voulait pas laisser partir les congressistes sans leur avoir révélé les beautés de la nature saguenayenne, la richesse de la vallée du Lac Saint-Jean, l'importance des travaux accomplis en si peu d'années dans la région, le prodigieux développement de l'agriculture et de l'industrie.

Trois grandes excursions devaient distribuer et promener les visiteurs par tout le territoire accessible. L'une, en automobiles, emporta ses heureux voyageurs, par monts et par vaux et sur le bord des lacs, à travers les villes industrielles et les florissantes paroisses qui s'échelonnent jusqu'à Saint-Félicien, les laissant reposer quelques heures à Val-Jalbert, où il y eut réception officielle, banquet et visite de la grande pulperie. La seconde, en chemin de fer, conduisit ses élus jusqu'à Roberval, la reine du lac Saint-Jean, où les attendait un accueil chaleureux, puis en voitures dans les campagnes environnantes, les fertiles plaines qui forment le grenier de la province de Québec. La troisième convia ses privilégiés à visiter d'abord la grande pulperie mécanique de Chicoutimi, puis les amena en chemin de fer à Jonquière, où il y eut fête civique, réception, banquet, etc., les dirigea ensuite vers Port-Alfred, où se trouve la vaste usine de pâte chimique, sur cette haie des Ha ! Ha ! qui, dans un avenir rapproché, sera l'un des plus grands ports canadiens.

Nous pouvons tout au plus indiquer ici la direction prise par les excursionnistes, sans entrer dans aucun autre détail. Les gens de la région de Chicoutimi désiraient révéler leur beau et riche pays aux visiteurs. Leur vœu s'accomplit à la lettre : ce fut une véritable révélation. Tous revinrent émerveillés.

Le lendemain, après des adieux émotionnants, ce fut le retour sur le Saguenay mystérieux qu'embrasait le soleil, la messe en mer, le salut à la Vierge des caps géants, l'escale à Tadoussac et à la Rivière-du-Loup, les heures de Québec et le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Les congressistes de Montréal, qui s'étaient embarqués pour Chicoutimi le vendredi précédent, étaient de retour dans leurs foyers le vendredi suivant, après une semaine d'inoubliables expériences.

Il serait antipatriotique de ne pas tenter tout le possible pour coloniser un pays comme la province de Québec, comme le pourtour entier du lac Saint-Jean.

———

CÂBLOGRAMMES ET TÉLÉGRAMMES

Sa Grandeur Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi et président d'honneur du Congrès, transmit au Saint-Père l'hommage de filiale dévotion des membres de l'A. C. J. C. réunis dans son diocèce, et sollicita pour les congressistes la Bénédiction Apostolique.

Le président de l'A. C. J. C. s'empressa aussi d'exprimer à Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque-métropolitain de Québec, et à sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, alors en Europe, et qui venait d'obtenir de S. S. Benoît XV un bref pour l'A. C. J. C., le respectueux attachement et la vive gratitude de tous, et adressa à l'Association catholique de la Jeunesse de France, à d'autres sociétés, et à nos anciens présidents généraux, des télégrammes leur réitérant notre affectueux souvenir.

Nous voudrions pouvoir publier toutes les réponses reçues, mais nous devons forcément nous contenter d'insérer ici le texte du câblogramme de S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'État de Sa Sainteté, le message de S. É. le cardinal Bégin, la réponse du président Souriac, de l'Association catholique de la Jeunesse

française, et le salut fraternel des Canadiens français de la Saskatchewan, gracieuse surprise que nous ménagea le vaillant directeur du *Patriote de l'Ouest.*

Rome, 6 juillet 1919

Monseigneur Labrecque,
Évêque de Chicoutimi.

Le Saint-Père, agréant l'hommage filial d'attachement et de fidélité du président et des membres de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française*, réunis en congrès sous la présidence de Votre Grandeur, leur accorde de cœur la Bénédiction Apostolique implorée.

Cardinal GASPARRI

Québec, 30 juin 1919

M. le docteur Baril,
Président de l'A. C. J. C.

Mille remerciements pour votre bienveillant message. D'esprit et de cœur je suis avec votre Congrès et je souhaite plein succès à vos patriotiques travaux en faveur de la belle œuvre de la colonisation. Que Dieu vous bénisse tous !

Cardinal BÉGIN

Paris, 13 juillet 1919

Docteur Baril,
1052, Saint-Hubert,
Montréal.

L'assemblée des présidents de l'*Association catholique de la Jeunesse française*, réunis à Paris le 6 juillet, remercie l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne* et lui envoie le salut très fraternel de l'association-sœur.

SOURIAC

Prince-Albert, Sask., 27 juin 1919

Dr G. Baril,
Président de l'A. C. J. C.,
Séminaire, Chicoutimi.

Nos fraternels et meilleurs saluts à la vaillante Jeunesse canadienne. Dans la Saskatchewan nous sommes de cœur avec vous et souhaitons grand succès à votre Congrès de Chicoutimi.

A.-F. Auclair, O.M.I

LE COLON CANADIEN

Colon, défricheur, prends ta hache,
Là-bas, vois, la forêt s'étend ;
Tout vert son énorme panache
Se berce... on dirait qu'il attend ;
C'est là qu'est ton champ de bataille,
Là sont debout tes ennemis ;
Vaillant, frappe, abats, coupe et taille,
Un bel avenir t'est promis.

Le corps arqué, son front ruisselle
Sous l'effort de ses bras musclés.
L'arbre frémit, craque et chancelle,
Il tombe à ses coups redoublés ;
Partout débris, branches sans nombre,
Des troncs, des fûts jonchent le sol ;
Fuyant le soleil et fou d'ombre,
L'oiseau se cherche un parasol.

Voyez-vous monter la *boucane*
De son toit par un long tuyau ?
Bientôt sa rustique cabane
Aura l'air d'un petit château.
Il a déjà chevaux et vaches,
Des porcs promettent des gorets,
Et des moutons font blanches taches
Sur le vert tendre des guérets.

Altier, le dindon fait la roue,
Tout gourmé dans la basse-cour ;
Le coq jaloux chante et s'enroue
Pour annoncer le point du jour ;
La poule pond, couve et caquette,
Et sa famille de poussins
Se mêle aux canards, court, béquète
Au nez grognon des marcassins.

Fidèle à sa coutume antique,
Le col long, l'air bête, indolent,
L'oie au train lourd, au port stoïque,
S'en va cahoteuse, à pas lents ;
Plus loin, déployant en rosace
Sa queue et ses brillants émaux,
Le paon rengorgé brave en face,
Aigrette au vent, tous ses rivaux.

Il peut varier sa cuisine,
Faire un pot-au-feu succulent,
Y mettre perdreau, bécassine :
N'a-t-il pas son fusil parlant ?
Vous tous, friands de bonne chère,
Venez, son hospitalité
Vous rendra plus douce et plus chère
L'honnête médiocrité.

Dans son jardin, fruits et légumes.
De beaux carrés bordés de fleurs,
Aux doux parfums, aux gais costumes
Nuancés de mille couleurs.
L'abeille y vient laborieuse,
Se gorge du suc le plus fin,
En fait du miel, industrieuse,
Dans sa ruche au rucher voisin.

Il est le plus heureux des pères,
Avec sa femme auprès de lui,
Ses enfants gras, rougeauds, prospères,
Loin du foyer chassent l'ennui ;
Le soir, quand descend la lumière,
Suivi de ses fils, en chantant
Il vient du bois pour la prière
Et dire à Dieu : " Merci, " content.

Il voit prospérer son domaine ;
Son œil, son bras, son cœur jaloux
Ont fait de sa terre une plaine:
A son exemple, instruisons-nous.
Gardons bien les vertus champêtres,
Servons Dieu, le pays, sans dol,
Et, comme ont fait nos fiers ancêtres,
Restons les pionniers du sol.

Ernest DESJARDINS, S.J.

———

Mises en musique par l'auteur lui-même et dédiées aux congressistes de Chicoutimi, les strophes qui précèdent furent chantées en chœur à l'une des séances solennelles. Le texte en est emprunté au superbe numéro, magnifiquement illustré et si riche en renseignements de tout genre, que publia *le Progrès du Saguenay*, le 26 juin, à l'occasion du congrès.

———

LE RESPECT DÛ A LA LANGUE FRANÇAISE

Au retour du congrès, les membres de l'A. C. J. C. adressèrent aux directeurs de la compagnie de navigation qui fait le service régulier entre Montréal et Québec, puis Québec et Chicoutimi, la requête suivante :

Nous soussignés, voyageurs à bord du Québec et du Murray Bay, de la Compagnie Canada Steamship Lines, Limited, *avons, de Montréal à Chicoutimi, observé avec regret, durant le temps qui s'est écoulé entre le* 28 *juin et le* 2 *juillet* 1919, *que toutes les inscriptions et affiches officielles de la Compagnie sur ces bateaux sont exclusivement rédigées en langue anglaise, et qu'en particulier le menu présenté aux congressistes de l'A. C. J. C. est en pareille contravention avec les justes réclamations des Canadiens français. Cette infraction à la justice et à la courtoisie est d'autant plus injustifiable que les deux bateaux font leurs parcours respectifs entièrement dans la province de Québec, et que les Canadiens français sont, pour une large part, les clients habituels de la Compagnie.*

En conséquence, nous avons l'honneur de prier la Compagnie de vouloir bien déférer aux légitimes exigences des passagers canadiens-français. Cet acte de justice et de courtoisie les dispensera de toute démarche ultérieure.

Personne n'ignore que la loi Lavergne oblige les compagnies de transport de libeller dans les deux langues officielles leurs billets, avis, connaissements, etc., destinés au public. La requête avec ses signatures fut transmise aux directeurs de la *Canada Steamship* par M. Marc Marchessault, secrétaire de l'Union régionale d'Ottawa. On aimera, sans doute, à lire la correspondance échangée à ce sujet.

Ottawa, 17 juillet 1919

M. J. W. Norcross,
Président de la Compagnie de Navigation
Canada Steamship Lines, Limited.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre la requête signée par les congressistes de l'A. C. J. C. et leurs invités officiels, qui ont fait le voyage sur vos bateaux de Montréal à Chicoutimi, lors du congrès tenu à ce dernier endroit, du 28 *juin au* 2 *juillet* 1919.

Nous espérons que vous recevrez favorablement la demande qu'ils vous présentent.

Dans l'intérêt de votre Compagnie et du public voyageur canadien-français, nous escomptons voir les deux langues officielles du Canada figurer sur ce dont il est parlé dans cette requête.

Bien à vous,

Marc MARCHESSAULT
43, *avenue du Collège*

La compagnie accusa réception dans les termes suivants :

Montréal, 25 *juillet* 1919

M. Marc Marchessault,
43, avenue du Collège, Ottawa,
Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 17 juillet, dans laquelle était incluse une autre lettre, signée par un grand nombre de voyageurs, en vue de protester contre le fait que les affiches et les menus de la division Saguenay sont imprimés en anglais seulement.

Le président me prie de vous remercier, au nom de la Compagnie, de l'intérêt que vous portez à ladite Compagnie, aussi bien que de votre soin à vouloir assurer aux voyageurs bien-être et confort. Le président n'avait jamais été informé de ce dont vous vous plaignez dans cette requête.

Après informations prises, j'ai pu constater que toutes les cartes de menus pour le reste de la saison sont déjà imprimées ; mais la chose sera prise en sérieuse considération dès la saison prochaine.

C'est le désir de la Compagnie de donner satisfaction à tous ses clients, et vous pouvez être assuré que la requête que vous nous avez adressée de la part d'un si grand nombre de personnes aussi distinguées de la province recevra notre plus sérieuse considération.

Sincèrement à vous,

Percy SMITH
Secrétaire

Dans sa chronique mensuelle de *l'Action française* (juillet 1919), Pierre Homier raconte l'incident qui donna naissance à la protestation :

" Nous avions terminé cette chronique, quand un ami est venu nous raconter l'incident arrivé au cours du voyage des congres-

sistes de l'A. C. J. C. Un garçon de table, sur le bateau, ignorait complètement le français. Or, le premier convive qu'il eut à servir était le président de l'Association catholique des Voyageurs de commerce, un des plus vaillants défenseurs des droits de notre langue. On devine ce qui se produisit. Il fallut pour régler le cas, faire venir un des principaux officiers. Celui-là donna des explications qui n'expliquaient pas grand'chose. A la suite de cet incident, une protestation, concernant à la fois le texte unilingue des menus et celui des affiches, fut aussitôt signée par les nombreux passagers. Elle est actuellement entre les mains du gérant de la *Canada Steamship Co.* Espérons qu'elle produira des fruits. Quoi qu'il en arrive d'ailleurs, le geste du président de l'A. C. V. n'aura pas été vain. " Après avoir entendu cet homme me disait un jeune, je n'hésiterai plus jamais à protester Je me sentais fier ce jour-là ! "

———

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Pour remercier, sans oubli, la presse de son concours, il faudrait dresser la liste à peu près complète des journaux et périodiques français du Canada et des États-Unis. Pour reproduire tout ce qu'on a publié, il faudrait entreprendre d'éditer un second tome aussi volumineux que celui-ci. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici qu'un très petit nombre d'articles, les uns en entier, les autres mutilés, mais nous sommes heureux de constater que la colonisation compte chez les publicistes de nombreux et fervents amis, ce qui explique les éloges prodigués à l'A. C. J. C. pour l'initiative du congrès.

Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi, 5 juillet 1919

TROIS JOURS MÉMORABLES

Nous venons d'assister à l'un des événements les plus intéressants de l'histoire du Saguenay. Le congrès de colonisation que vient de tenir, à Chicoutimi, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne a été vivement intéressant ; mais le mérite de ces assises consiste surtout dans leur caractère éminement pratique.

Pratique, le congrès l'a été par le sujet étudié, par la manière dont on a divisé le travail et par le souci que l'on a manifesté d'éclaircir la question. Pratique, le congrès l'a encore été par le nombreux personnel compétent, influent et distingué qui a répondu avec enthousiasme à l'appel de l'A. C. J. C. Pratique, il l'a été aussi par sa tenue en plein centre de colonisation, dans notre immense, notre pittoresque, notre caractéristique pays du Saguenay, que les congressistes ont visité partiellement.

Ne sont-ils pas mémorables en bonne vérité, ces jours où on a réussi, enfin, à intéresser le public avec la colonisation et à faire des suggestions pratiques pour le défrichement de nos terres neuves ?

* * *

Ce qui faisait particulièrement plaisir, c'était de voir réunis en notre ville quelques centaines des champions de la race canadienne-française venus de toutes les parties du Canada et même des États-Unis, pour étudier le problème vital de la colonisation.

Désormais, on saura ce que c'est le Saguenay et on aura fini de confondre Chicoutimi avec telle ou telle ville du sud,de l'est ou de l'ouest, portant un nom sauvage de consonance analogue. Trois cents personnes occupant des positions sociales importantes sont venues visiter notre région et sont retournées chacune chez elles avec la ferme résolution de faire connaître ses beautés et ses richesses naturelles.

Notre région va sortir de l'oubli où elle était plongée depuis trop longtemps. Ce congrès tout en donnant une grande poussée à la colonisation, va sans doute marquer le début d'une ère nouvelle dans le développement de notre région.

Franchement, ne sont-ils pas mémorables, ces jours où on a remis en honneur pour longtemps le nom et la région du Saguenay ?

* * *

Ce congrès a mis en contact notre population et surtout notre jeunesse avec l'élite de notre race, avec la fine fleur de la jeunesse canadienne-française. C'est là un second avantage qui égale presque le premier. Pendant trois jours, nous avons vu à l'œuvre deux cents jeunes gens qui ont pour devise collective " Piété, Étude, Action", et qui se préparent consciencieusement au rôle social qui les attend chacun dans leur sphère.

Comme il était beau de les voir travailler tous avec l'entrain de la jeunesse et le sens sérieux des hommes d'expérience ! Plus d'une fois, à ce spectacle, nous nous sommes dit : " Pourquoi notre jeunesse du Saguenay n'en ferait-elle pas autant ? "

Oui, les membres de l'A. C. J. C. ont donné ici un bel exemple, que doit suivre notre jeunesse. Et le congrès a démontré ce que peuvent faire les jeunes gens lorsqu'ils s'organisent pour le bien.

Ne sont-ils pas mémorables, ces jours où nos jeunes ont connu et aimé au point de chercher à les imiter des hommes de leur âge qui se dépensent pour les belles causes ?

* * *

Mais si les congrssistes ont été charmants, il faut aussi admettre que les hôtes se sont bien acquittés de leurs devoirs.

A Chicoutimi, à Jonquière, à Port-Alfred, à Val-Jalbert, à St-Félicien et à Roberval, la population a fait l'accueil le plus enthousiaste aux congressistes. Nous avons constaté avec le plus grand plaisir que tous les congressistes se sont plu à louer l'hospitalité de nos populations, et nous croyons opportun de le dire en exprimant notre propre satisfaction.

Quand le bateau a quitté le quai, mercredi matin, il y avait dans tous les cœurs un mélange de joie et de mélancolie : on était content d'avoir fait la connaissance d'amis aussi intéressants, mais, pour certains cœurs, le départ suivait de trop près le commencement de l'amitié. Nous sommes certains qu'il s'est noué, durant ces trois jours de travail, de joie et de repos, des amitiés qui dureront. Et c'est tant mieux.

* * *

Le congrès est fini. Mais ses fruits devront se perpétuer et se renouveler dans l'avenir.

On commence à devenir sceptique sur l'efficacité des congrès, depuis qu'ils se multiplient et ont lieu à propos de tout. Mais pas un seul homme sensé ne niera à la colonisation l'importance d'une question vitale. La colonisation valait bien un congrès et le congrès de colonisation tenu par l'A. C. J. C. à Chicoutimi mérite que l'on en tienne compte longtemps chez nous, dans le pays et dans les départements de la colonisation et des terres.

Le congrès ayant été sérieux, tout le monde colonisateur devra accepter ses suggestions pour en faire son bénéfice.

Jacques TERRENEUVE

Le Devoir, Montréal, 4 juillet 1919

APRÈS LE CONGRÈS

Nous arrivons de Chicoutimi. Au cours du voyage les impressions ont pu se tasser, se classer ; elles se sont complétées par des conversations d'à côté. Une vue générale plus nette se précise à mesure que nous nous éloignons de ces séances si pleines de faits et d'idées, de ces excursions si instructives, qu'on avait dû grouper en trois jours et qui ne laissaient guère de place aux réflexions d'ensemble. Nous pouvons aujourd'hui porter sur le congrès un jugement motivé.

Au retour j'ai causé avec maints congressistes, avec les anciens surtout, avec des pionniers de l'*Association de la Jeunesse*, qui suivent depuis douze ou quinze ans ses travaux, avec des spécialistes de la colonisation, qui ont passé quinze, vingt ou trente années de leur vie dans l'étude et la pratique des questions qui faisaient l'objet particulier du congrès. Le verdict est unanime : la réunion de Chicoutimi est la plus belle qu'ait encore tenue l'A. C. J. C. Aucune n'a rassemblé un auditoire plus nombreux, plus attentif ; aucune n'a entendu des travaux plus fouillés, plus compréhensifs ; aucune n'a vu un débat plus nourri et plus ordonné à la fois. On a eu l'impression très nette d'une force qui va s'affermissant. Mais il y a plus : les spécialistes déclarent que, du point de vue de la colonisation, le congrès est un événement considérable et peut être le point de départ d'un mouvement puissant. On a émis, on a ramassé sous une forme claire, précise, tout un ensemble d'idées et de projets, on a frappé un coup qui éveillera l'attention, on a donné le vol à des curiosités qui ne s'éteindront pas de sitôt. Pour sa large part, ce congrès aura remis au premier plan de l'actualité le problème vital de la colonisation, il en aura fait deviner les gigantesques proportions et les lointaines répercussions. Fait à noter, le ministre de la Colonisation, accompagné du sous-ministre et d'une couple d'autres fonctionnaires de son département, a suivi toutes les séances, prenant des notes, écoutant avec une évidente attention des discours, des observations et des critiques d'allure fort courtoise, mais dont sa présence n'a point gêné la franchise. Le ministre,

par la façon dont il est intervenu dans le débat, lorsqu'on l'y a directement invité, a montré qu'on ne s'était point trompé, en prenant pour acquis qu'il voulait vraiment entendre la vérité et le franc écho de la voix populaire.

* * *

On ne finit pas non plus de se réjouir de ce que Chicoutimi ait été choisi pour siège du congrès. Chicoutimi a donné aux visiteurs, dont beaucoup faisaient pour la première fois le voyage, la plus magnifique des leçons de choses. Elle leur a montré, sous des formes multiples, le resplendissement de l'énergie française et les aptitudes de notre race ; car l'industriel puissant, hier petit commis de banque, qui a fait surgir du sol quelques-unes des plus grandes usines du continent, les directeurs d'entreprise qui le secondent, les ouvriers qui forment le corps de l'armée industrielle, les colons qui ont taillé à travers la forêt des paroisses aujourd'hui florissantes, attestent également la souplesse d'adaptation, les capacités de réalisation des nôtres. Quand on a vu les industries du Saguenay et les paroisses splendides, éclatantes de jeune prospérité, où les écoles magnifiques voisinent avec les temples presque grandioses, quand l'on songe que tout cela s'est fait en un demi-siècle à peine, on se dit que notre race, sagement dirigée, peut faire face à toutes les éventualités. Puis, du point de vue de la colonisation proprement dite, la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean est d'autant plus instructive qu'elle montre, en face des terres qui n'attendent que l'effort de l'homme, celles que le travail, en si peu de temps, comparativement, a transformées en fermes d'une évidente richesse. Ce passé est la garantie de l'avenir. Puis, un fait frappe — encore que, par extrême délicatesse, nos hôtes n'aient guère parlé des avantages particuliers de leur région (ils devaient se contenter de la montrer) — c'est qu'ici, comme à certains autres endroits d'ailleurs, on a côte à côte la terre et les ouvriers qui sont les plus aptes à la travailler, les fils de colons devenus à l'aise, qui savent le métier, qui sont encouragés par l'exemple de leurs pères, qui peuvent être aidés par ceux-ci, qui ont à leur disposition des prêtres tout prêts à continuer l'héroïque histoire des vieux fondateurs de paroisses, de jeunes prêtres désireux de mettre au service de leurs camarades de petite

école leur dévouement et leur force juvénile, des curés de grandes paroisses tout prêts à accompagner dans la forêt les petits qu'ils ont baptisés pour assurer la permanence et la bonne direction de l'œuvre...

On a le sentiment que tous les facteurs d'un grand mouvement de colonisation sont là, réunis, et ne demandent qu'à être rapprochés et mis en œuvre.

* * *

Que l'on ne s'y trompe point : nous avons vu trop de congrès et nous connaissons trop la vanité des manifestations purement oratoires, pour croire que la réunion de Chicoutimi seule puisse assurer le succès de la colonisation chez nous, mais ce peut être le point de départ d'un grand mouvement. Pour cela, il faut que le congrès ait des suites, que l'effort esquissé là-bas se précise et s'affirme, que la question soit constamment tenue à l'affiche, qu'elle finisse par s'imposer à l'attention de tous, que la conviction se fasse dans l'esprit public que la colonisation est une chose de toute première importance, du point de vue moral et national, comme du point de vue économique, que la conquête du sol passe presque à l'état d'obsession chez nous. On a pu noter au congrès — et dans les conversations particulières — que, sur un très grand nombre de points, l'accord est réalisé entre tous ceux qui s'occupent de colonisation. Le gouvernement affirme, d'autre part, qu'ayant maintenant de l'argent, il entend faire une politique de colonisation puissante. Aidons-le en éveillant l'opinion, aidons-le à faire ce qu'il rêve, à aller un peu plus loin peut-être, montrons-lui que là est la voie du succès, en même temps que celle du devoir national. Puis, le gouvernement ne peut tout faire, le le gouvernement ne doit pas tout faire. Si large, si efficace que soit son action, elle laissera place à toutes les bonnes volontés individuelles, à toutes les initiatives de groupes. Multiplions celles-ci, combinons et ordonnons leur effort. Qu'il devienne aussi naturel, pour une vieille paroisse, d'*adopter* une colonie nouvelle que d'envoyer des secours à l'extérieur, qu'il paraisse aussi méritoire de faciliter l'établissement d'une chapelle en pays neuf, pour assurer à nos compatriotes le bienfait du culte régulier que d'en faire surgir à l'étranger. Et les œuvres extérieures qui

méritent vraiment appui et secours ne souffriront point de cette forme nouvelle de dévouement : la charité vraie est essentiellement multiplicatrice, elle suscite chez ceux qui la font le désir de se donner toujours davantage.

. . . Nous arrêtons ici des notes déjà trop abondantes, griffonnées à la hâte, en descendant de wagon. Mais nous prévenons loyalement nos lecteurs qu'ils n'ont pas fini d'entendre parler de colonisation.

Omer Héroux

L'Action Catholique, Québec, 1er juillet 1919

LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

Du témoignage unanime de tous ceux qui ont eu la joie d'y prendre part, le congrès de colonisation tenu à Chicoutimi, en ces deux jours derniers, par l'A. C. J. C., comptera comme l'un des plus brillants et des plus féconds en résultats pratiques dont cette association vaillante et patriotique ait enrichi ses annales, au cours de sa carrière si bien remplie de quinze ans. C'est un nouveau fleuron à sa couronne, et l'A. C. J. C. se rend de plus en plus digne de tous éloges et de tous concours, de la part des patriotes et des croyants.

Le Droit, Ottawa, 6 juillet 1919

A CHICOUTIMI

L'A. C. J. C. vient de tenir un grand congrès d'étude. La question soumise aux membres, aux invités et aux amis est une des plus importantes et des plus sérieuses pour le progrès de notre pays et la survivance de la race : la colonisation.

Instruits par l'expérience, les directeurs de l'Association ne voulurent pas arriver à Chicoutimi, lieu de la réunion, sans qu'une préparation approfondie n'eût été faite. Aussi, longtemps avant

le jour du congrès, une enquête générale avait été demandée et les divers rapporteurs purent, dans la préparation de leurs travaux, se servir de renseignements venus de toutes les parties du pays. C'est ce qui permit aux rapporteurs et aux commentateurs de de donner des aperçus extrêmement intéressants et précis sur les régions de colonisation, les moyens de recruter les colons et l'aide qu'on doit leur donner, une fois qu'on les a dirigés vers la terre nouvelle.

C'est à l'étude de ces trois aspects différents mais connexes de la question de la colonisation que se sont appliqués les quelques deux cents cinquante congressistes, véritable élite de la jeunesse de notre pays. Ce travail a été suivi avec un intérêt soutenu par un grand nombre de citoyens de Chicoutimi et par une partie des membres du clergé tant régulier que séculier.

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur le détail des séances, mais il est souverainement important de souligner les avantages immenses qui peuvent et doivent découler de ces séances d'étude.

Ces avantages se présentent sous trois aspects divers. D'abord, pour les congressistes, ensuite, pour la région, enfin pour la colonisation.

Pour les congressistes, ces séances d'étude ont été une excellente occasion de se renseigner sur les différentes parties du Canada où l'on doit envoyer de nouveaux défricheurs. Elles leur ont permis de mettre en commun leurs connaissances particulières et de profiter de celles des autres ; elles leur ont ouvert les yeux à l'importance d'une œuvre et d'une vie qu'on avait peu estimées jusqu'à présent, parce que la colonisation et ceux qui y travaillent ne font pas de bruit et ne s'entourent pas de paroles sonores ni de décors brillants.

De plus, ce sera un puissant levier entre les mains de cette association parce que les cultivateurs, les colons, sauront que ces jeunes ne dédaignent pas de se pencher vers la terre, de lui accorder une grande part de leur affection et de leur activité. Devant cette bonne volonté et la sincérité des démarches de la jeunesse les agriculteurs ne se sentiront plus de méfiance et seront plus disposés à l'entendre et à lui répondre quand elle fera appel à leur générosité ou à leur appui.

Pour la région, ce congrès sera aussi très avantageux. Il n'y a pas dans tout notre Canada, une région qui soit plus belle, à tous les points de vue. A cheval sur le Saguenay, une des plus belles rivières du monde, la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean offre un ensemble et une diversité de panoramas comme on n'en peut voir nulle part ailleurs.

Ce pays, grand comme une province, est habité par une population hospitalière, généreuse, progressive et profondément attachée aux traditions de foi et de langue que nos pères nous ont léguées.

N'est-ce pas, pour cette région et cette population, si éloignées des grands centres, un avantage immense que de recevoir les délégués de tous les points du pays ? N'est-ce pas pour elles le moyen de se faire connaître, de se faire apprécier, de se faire aimer ? Avouons : il n'y a pas un congressiste qui ne fût animé, à son départ, du désir de revenir dans un pays si beau par les grâces de la nature, si riche par les dons que la Providence lui a prodigués, si agréable par les mœurs et les qualités de ses habitants.

Il n'y a pas un congressiste qui ne fera pas tout ce qu'il pourra pour faire connaître à ses amis et à ses parents la valeur de ce coin de la province de Québec justement surnommé le royaume du Saguenay, et la ville de Chicoutimi, qui est la reine du Nord.

Enfin, ces séances d'étude du congrès seront d'une grande utilité à la colonisation elle-même. D'après le principe qu'on ne peut aimer et désirer que les choses que l'on connaît, c'est en étudiant la question de colonisation, en en comprenant les avantages multiples, en découvrant les moyens de la promouvoir qu'on accentuera le mouvement déjà lancé, du retour à la terre.

Tout le monde admet que la solution la plus pratique du problème dangereux du coût de la vie se trouve dans l'augmentation de la production agricole.

Le meilleur moyen d'accroître cette production, tout en améliorant les méthodes de culture dans les vieilles paroisses, n'est-il pas d'ouvrir de nouvelles terres, de conquérir sur les forêts de nouveaux domaines, de détourner des villes les familles qui ne peuvent plus vivre dans les campagnes anciennes et de leur fournir des fermes neuves avec les moyens de s'y établir ?

C'est tout cela que produiront les séances du congrès, les travaux qui furent présentés et les discussions fructueuses qu'ils provoquèrent.

Grâce à la publicité qui a entouré ce congrès, des milliers de personnes sauront les avantages qu'offre au pays un effort sérieux en faveur de la colonisation et il sera plus facile de déterminer les gouvernants à s'imposer des sacrifices pour faciliter à tous l'accès avantageux des terres nouvelles.

On a pu se demander, en certains milieux, à quoi peuvent servir de telles assises ? Quel résultat peut avoir la réunion de quelques centaines de jeunes gens pour discuter une question à aussi haute portée ?

Il ne faut pas oublier que ces jeunes gens seront les hommes de la classe dirigeante de demain ; n'oublions pas qu'ils doivent prendre contact avec les graves problèmes de l'heure présente et que le meilleur moyen de les y intéresser, c'est de les associer, pour ainsi dire, à leur solution.

Le gouvernement provincial de Québec, représenté par l'honorable ministre de la Colonisation, M. Mercier, et plusieurs officiers de son ministère, a éminement bien agi en assistant à ce congrès, en s'associant à son travail. Il a pratiquement montré par sa présence, qu'il était agréable au gouvernement de voir l'A. C. J. C. s'occuper de cette question. C'était d'ailleurs une excellente occasion, pour le gouvernement, de tâter l'opinion publique, de savoir ce qu'on pense de la politique de colonisation actuelle. Les jeunes gens n'ont pas encore appris à déguiser leur pensée et ils ont dit franchement ce qu'ils savaient des beaux et des mauvais côtés du système actuel.

Ce que pensent les jeunes gens, le public en général le pense aussi, et les moyens suggérés par le congrès, au cours des séances, méritent certainement d'être étudiés par le gouvernement et ils le seront.

Ces trois jours passés en commun, à étudier, ont donc été très utiles et l'A. C. J. C. a raison d'être satisfaite. Cependant, il y eut plus que les séances d'étude et nous reviendrons sur ces aspects différents.

J.-Albert Foisy.

La Presse, Montréal, 8 juillet 1919

UN GRAND CONGRÈS

On parle encore du congrès de colonisation de Chicoutimi. On en parlera longtemps ; on en consignera les grandes lignes dans l'histoire des terres neuves, dans cette épopée d'un race qui défriche son domaine depuis des siècles, et qui n'enterrera la hache de colon que quand la province de Québec sera devenue un immense champ d'épis.

Sans doute, nous ne voulons pas dire que les quelques centaines de jeunes gens qui, pendant trois jours, ont discuté et retourné la question sous toutes ses faces, aient en main l'autorité et la puissance financière nécessaires à la mise en exploitation de nos régions colonisables ; ce ne sont pas eux qui président au budget créateur d'où émanera la force motrice de la machine colonisatrice.

Mais les congressistes de Chicoutimi sont des semeurs d'idées. Avec plus d'ardeur et d'enthousiasme que jamais, ils ont répandu la pensée du sol oublié, blâmé les travers de notre loi de colonisation, suggéré des améliorations, proposé des plans de campagne, qui, s'ils sont mis en pratique, produiront des résultats magnifiques.

C'est par la bouche de M. J.-C. Tremblay de Chicoutimi, que le congrès a exprimé ses vœux. Les voici : *une vigoureuse campagne d'éducation par l'école, les journaux, les conférences, les publications de tout genre ; le développement normal et équilibré de toutes nos régions de colonisation ; la fondation de sociétés et coopératives qui s'efforceront d'obtenir la terre libre au colon libre ; des réclamations pour obtenir des chemins locaux et des voies d'accès et de sortie ; le crédit agricole ; le secours entier des caisses populaires ; la solution favorable aux colons de bonne foi de tous les conflits entre colons et marchands de bois ; un système prudent et rationnel de recrutement du colon.*

Telle est la somme des désirs exprimés, la semaine dernière, au grand ralliement de Chicoutimi. On veut que le gouvernement fasse les choses en grand. On est convaincu qu'il est impossible de trop dépenser pour une œuvre comme celle-là, car la terre

rend au centuple les sommes mises à la disposition de ceux qui l'exploitent.

Là-dessus, M. Dubuc, industriel, de Chicoutimi, a prononcé des paroles qui mériteraient d'être méditées. " Quand l'industriel veut qu'une usine nouvelle se tienne debout, dit-il, il est obligé d'attirer la main-d'œuvre en lui offrant tout le bien-être matériel possible. Il élève de petites villes autour de ses établissements, trace des routes, construit de coquettes habitations, donne le confort de la ville à la demeure ouvrière, entoure le travailleur d'attentions telles, que celui-ci se trouve lié à l'entreprise par la sympathie et la reconnaissance.

" Voilà ce que font les hommes d'affaires. La colonisation est aussi du domaine des affaires. Le gouvernement, pour recruter des défricheurs et des colons, pour faire une œuvre solide et durable, pour agrandir et multiplier nos centres agricoles, devrait s'inspirer de l'exemple de l'industrie et donner à ceux qui s'enfoncent dans la forêt une compensation au bien-être qu'ils viennent de quitter. Autrement, vous ne pouvez compter sur le succès. L'homme à qui vous ne demandez que des sacrifices, et qui ne reçoit rien en échange, abandonnera bien vite une entreprise propre à l'héroïsme, mais inaccessible au commun des mortels."

Nous croyons que le gouvernement se rendra à cet appel et rendra au colon la vie moins dure. Six millions de dollars ont été promis, lors de la dernière campagne électorale, pour l'ouverture, l'entretien et l'amélioration des régions nouvelles. C'est un grand pas de fait. Pourra-t-on maintenant remplir cette promesse ? Tout l'indique. L'hon. M. Mercier l'a rappelée aux congressistes de Chicoutimi, et le fait qu'il a assisté à toutes les séances du congrès, qu'il a pris note des suggestions qui ont été faites, qu'il s'est levé à plusieurs reprises pour expliquer l'attitude de son ministère, tout cela nous porte à croire que le gouvernement a pris, cette fois, une très sérieuse détermination.

A l'œuvre, donc, vaillants défricheurs !

———

Le Canada, Montréal, 7 juillet 1919

LE GOUVERNEMENT GOUIN ET L'AVENIR DES JEUNES

La présence de l'hon. M. Mercier, ministre de la Colonisation, au congrès de la Jeunesse à Chicoutimi est une preuve de plus de la solicitude du gouvernement Gouin pour l'avenir de nos jeunes compatriotes.

C'était dans le but de leur assurer un plus bel avenir que ce gouvernement avait fondé les écoles techniques et l'école des Hautes Études, qu'il avait fondé l'école forestière, bref qu'il avait donné tant d'attention aux développements de l'instruction publique ; et c'est encore pour assurer cet avenir que le gouvernement tint à se faire représenter au congrès de la Jeunesse pour l'écouter et pour se renseigner.

L'hon. M. Mercier, accompagné de son sous-ministre et d'autres fonctionnaires de son département, a tenu à cœur de prendre part à toutes les séances et M. Omer Héroux signalait dans le " Devoir", vendredi, que le ministre " prenait des notes, écoutait avec une évidente attention des discours, des observations et des critiques d'allure fort courtoise, mais dont sa présence n'a pas gêné la franchise." " Le ministre, ajoute M. Héroux, par la façon dont il est intervenu dans le débat, lorsqu'on l'a directement invité, a montré qu'on ne s'était point trompé, en prenant pour acquis, qu'il voulait vraiment entendre la vérité et le franc écho de la voix populaire."

Ce témoignage ne démontre-t-il pas assez que le gouvernement Gouin entend aider notre jeunesse. La colonisation ! C'est le principal article du programme de rénovation du gouvernement et le ministre qui a charge de ce département a voulu se rendre compte par lui-même des désirs de notre jeunesse.

Il faut l'en louer hautement et c'est bien ainsi qu'un véritable politique doit agir s'il veut assurer le progrès de sa patrie. Ainsi il a connu notre jeunesse en se rapprochant d'elle, et c'est tant mieux qu'à son tour la jeunesse connaisse mieux nos hommes publics, surtout quand ils lui témoignent tant d'attention.

Nul doute que M. Mercier a rapporté de ce congrès de colonisation une bonne impression et notre jeunesse de plus en plus de confiance en ceux qui gouvernent notre province.

C'est tant mieux pour l'avenir de notre race, dont la jeunesse est l'espoir.

L'Événement, Québec, 8 juillet 1919

COOPÉRATION ENCOURAGEANTE

Il n'est pas trop tard, croyons-nous, pour concrétiser quelques-unes des impressions que nous a laissées le récent congrès de colonisation de Chicoutimi. Disons d'abord qu'à tous les points de vue ce congrès a été un succès. Les travaux qui ont été présentés étaient tous marqués au coin du plus sincère patriotisme ; des suggestions ont été faites qui, réalisées — et pourquoi ne le seraient-elles pas ? — marqueraient le commencement de l'âge d'or de la colonisation ; du plus humble officier du congrès jusqu'au plus haut personnage parmi les invités on a fait preuve d'une bonne volonté remarquable en vue des développements futurs de la colonisation. De tout cela, nous ne pouvons qu'attendre de bonnes choses et la cause sacrée que défendent nos braves colons en profitera sûrement.

Trop souvent, malheureusement, ces sortes de congrès ne sont que des prétextes à " parlote " et à congratulations mutuelles ; on lance des idées, l'on fait d'abondantes suggestions, mais autant en emporte le vent ; le lendemain la poussière de l'oubli commence à recouvrir les procès-verbaux où dorment les textes de tant de beaux discours, de tant d'énergiques résolutions.

Tel ne sera pas, nous le croyons sincèrement, le sort du congrès de colonisation de Chicoutimi. Nous avons comme gages de notre assurance le caractère sérieux et pratique de ces assises, la sincérité des organisateurs et des participants, et l'objet même du congrès dont la réalisation, cela saute aux yeux des plus indifférents, est la garantie essentielle de notre développement et de notre prospérité économique.

Nous avons aussi comme gage de notre assurance la coopération manifeste du gouvernement avec les organisateurs du congrès. Il ne faut pas nous cacher qu'un congrès de cette nature n'aura de résultats pratiques qu'en autant que le gouvernement, maître de nos terres et de nos forêts, aidera à la réalisation des idées ancées et des suggestions approuvées.

Or, nous avons vu avec plaisir que le chef lui-même de cet important département de la Colonisation, l'honorable M. Honoré Mercier, a été l'un des plus assidus aux diverses délibérations du congrès. M. Mercier a reçu avec complaisance toutes les suggestions qu'on lui a faites ; il a discuté avec les congressistes. Il a dit avec une sincérité visible le programme du gouvernement quant aux développements futurs de la colonisation et à exprimé la bonne volonté de ses collègues et la sienne au chapitre de la mise en vigueur du programme de l'administration provinciale.

Cette participation active du gouvernement à ce grand congrès pour nous, comme pour tout le monde du reste, apparaît comme la plus sûre garantie des effets heureux de ces assises patriotiques.

———

Le Soleil, Québec, 10 juillet 1919

LES RÉSULTATS DU CONGRÈS DE COLONISATION

On a droit d'augurer beaucoup, en faveur de la colonisation, du travail accompli au cours du récent congrès de Chicoutimi, nous a déclaré un congressiste, M. A.-L. Bédard, vice-président de la Ligue nationale de Colonisation. Quantité d'idées justes et pratiques ont été émises et étudiées sérieusement. Les déclarations de l'honorable ministre de la Colonisation, M. H. Mercier, sont de la plus haute importance et réjouissent tout le monde. Il y aura à l'avenir des millions de piastres dépensées pour organiser et promouvoir cette grande œuvre nationale. Études, projets, statistiques, enquêtes, tout cela, a ajouté M. Bédard, n'a fait que mettre en lumière le travail excellent et pratique déjà

accompli par le Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin de Québec, aujourd'hui le centre de la Ligue nationale de Colonisation. Une des conclusions à tirer des journées de Chicoutimi, c'est qu'il faut fortifier, agrandir et multiplier l'œuvre commencée par les colonisateurs de Québec...

Nous ne rencontrions que des amis, a dit en terminant M. Bédard, si bien qu'à l'hôtel de ville de Chicoutimi, à une grande réunion des colonisateurs, je n'ai pas hésité à annoncer qu'à une convention très prochaine, on verra réunis, sous les auspices du gouvernement de Québec, les marchands de bois et les amis de la colonisation, afin qu'ils puissent se connaître, s'entendre, se comprendre, et travailler de concert dans l'intérêt de notre belle province. Alors on aura détruit pour toujours le vieux et malheureux préjugé qui veut que les marchands de bois et les colons, ces deux amis naturels, soient des ennemis irréconciliables.

———

La Patrie, Montréal, 5 juillet 1919

LA JEUNESSE CATHOLIQUE DONNE UNE IMPRESSION DE CONFIANCE

C'EST AINSI QUE S'EXPRIME L'HONORABLE HONORÉ MERCIER EN PARLANT DU CONGRÈS DE LA COLONISATION DE L'A. C. J. C. AUQUEL IL ASSISTAIT.— UN BEL EXEMPLE.

Le représentant de la " Patrie " :— Le Gouvernement n'a pas encore commencé à dépenser les millions pour la colonisation ?

L'Honorable M. Mercier.— Non.

— C'est le premier pas qui coûte.

— Je dis non, mais vous savez que les travaux marchent bien partout. Dans les endroits où c'est nécessaire, une grande activité règne. Nous avons donné des instructions à ce effet. Certaines régions ont besoin de ponts et de routes. Les routes se tracent et les ponts se construisent.

— Et le chemin de fer du Témiscamingue ?

— Le cabinet de s'est pas encore réuni.

C'est ainsi que l'honorable M. Mercier, ministre de la Colonisation, arrivé ce matin de son tour du Saguenay avec l'A. C. J. C., s'exprimait devant un reporter de notre journal.

Le ministre est tout à fait enchanté du voyage qu'il a entrepris sous les auspices de la jeunesse.

" Le Congrès de l'A. C. J. C., dit-il, est l'un des plus beaux auxquels j'ai eu l'honneur d'assister. Je n'ai pas perdu une seule séance et j'ai suivi avec le plus profond intérêt les travaux qui out été soumis. Vraiment, il est réconfortant de voir un groupe aussi important de jeunes s'attaquant avec ardeur aux problèmes politiqnes. Les travaux que nous avons eu l'avantage d'applaudir témoignent du talent, du patriotisme, de l'esprit d'étude des jeunes à qui ils avaient été confiés.

" J'étais accompagné de mon sous-ministre, M. Dufault ; de M. Barrette, assistant-ingénieur du ministère de la Colonisation, de l'abbé Caron, de l'abbé Bergevin, de l'abbé Auger, missionnaires colonisateurs ; de M. Hector Authier, d'Amos ; de M. Carufel, attaché au bureau de la colonisation à Montréal. Tous, comme moi, ont pris un grand intérêt à l'exposé des idées qui ont été lancées au cours de ce Congrès de l'A. C. J. C.

" Il ne m'appartient pas de les discuter ici dans le détail ; mais, en résumé, je rapporte de ce tour du Saguenay fait avec la jeunesse canadienne-française, une impression de grand contentement et de confiance dans l'avenir."

L'Honorable M. Mercier parle ensuite de Chicoutimi et du développement constant de cette ville.

———

La Minerve, Montréal, 12 juillet 1919

AU BOIS, M. MERCIER !

QUE LE MINISTRE DE LA COLONISATION QUITTE SON FAUTEUIL DE CONGRESSISTE ET QU'IL AILLE AU MILIEU DES DÉFRICHEURS FAIRE UN PEU DE TRAVAIL.—SORTEZ VOS MILLIONS.

Au cours d'une interview qu'il donnait samedi à la *Patrie*, l'honorable Honoré Mercier déclare avec une évidente satisfaction

qu'il a assisté à toutes les séances du Congrès de colonisation de Chicoutimi. C'est quelque chose. Mais cette assiduité — qui aurait valu un prix à un enfant d'école — est-elle vraiment si héroïque ? Le moins que l'on puisse exiger d'un ministre de la Colonisation, n'est-ce pas qu'il paraisse s'intéresser à un congrès de colonisation ? Qu'il s'y rende, avec son sous-ministre, avec ses missionnaires colonisateurs, avec divers attachés à son ministère, il n'y a rien encore dans ce déplacement qui puisse nous faire dire que le curé Labelle a enfin trouvé son rival dans la personne du beau-frère de sir Lomer Gouin.

Tant que M. Mercier tiendra son zèle et son feu bien installés dans un fauteuil, à écouter des discours sur la colonisation, les fauves de nos forêts n'ont pas à craindre d'être troublés par son invasion. Et le défricheur continuera à crier vainement sa détresse, à tendre, dans un geste inutile, des bras suppliants.

L'ère des congrès de colonisaton ne commence pas nécessairment avec le " tour du Saguenay " de M. Mercier. Des congrès de colonisation, nous en avons eu dans le passé. A chacune de ces assises, où l'on jouait de la hache et de la faucille, le ministre de la Colonisation de l'époque était présent. Probablement, il y était l'un des plus assidus. Sans doute, il a reçu avec complaisance toutes les suggestions qu'on lui a faites. Il a discuté avec les congressistes. Il a dit le programme du gouvernement quant au développement futur de la colonisation. Il a exprimé la bonne volonté de ses collègues et la sienne. Puis, il est reparti pour Québec.

De cette " parlote " qu'est-il sorti de pratique ? Les arbres abattus par les harangues, se sont relevés sur leurs souches et le soleil, doreur de moisson, a dardé eu pure perte ses rayons sur une terre sans épis. En effet, la colonisation n'apparaît-elle pas en 1919 aussi anémique, aussi agonisante qu'en 1909 ?

Il n'y a pas douze mois, M. Arthur Sauvé (chef de l'Opposition provinciale, dont la *Minerve* est l'organe) disait : " Depuis des années, notre politique de colonisation a manqué de souffle, de vigueur. Elle a attristé, découragé, indigné ceux qui, comprenant toute son importance, la voulaient plus large, plus libérale, plus pratique, plus généreuse. Le colon se plaint. Il se décourage !

Il abandonne son lot. Les rétrocessions se font par centaines chaque année.

"Et le gouvernement reste insensible à ces misères."

Ces paroles ne sont-elles pas la peinture exacte de la triste réalité ?

Sans doute, les jeunes de l'A. C. J. C. ont semé au congrès de colonisation de Chicoutimi des idées larges, libérales, pratiques, généreuses. Le ministre de la Colonisation a bu leurs paroles. " Je n'ai pas perdu une séance, dit-il, et j'ai suivi avec le plus profond intérêt les travaux qui ont été soumis." Mais que fera le gouvernement ? C'est là la question.

Le programme tracé par la Jeunesse catholique ne se trouve-t-il pas contenu en principe dans le langage que tenait en octobre 1918 le chef de l'Opposition à la Législature ? " Le bon colon disait-il, le véritable pionnier devrait être choyé, entouré de toutes les attentions possibles.

" Se faire colon, défricheur, c'est apporter de nouveaux revenus à l'État, c'est accroître l'actif, la richesse de la province. C'est le meilleur placement que puisse faire l'État, surtout dans une province comme la nôtre.

" Un gouvernement vraiment soucieux des intérêts de notre province et de notre race, devrait donner des lots aux colons de bonne foi ; il devrait leur prêter de l'argent à conditions très larges, afin de leur permettre d'acheter leur outillage et leurs aliments pour les premières années d'établissement ; accorder des primes spéciales pour l'organisation de fabriques de beurre, de fromage, etc., dans les cantons déjà organisés; faire des chemins convenables pour les rendre carrossables et pour rapprocher les colons des centres, des gares de chemins de fer ; établir des industries dans les centres de colonisation, industries greffées sur l'agriculture ou le bois.

"Un ministre de la Colonisation éveillé, actif, capable d'envisager la situation présente, de concevoir l'avenir, et libre d'action, ne pourrait-il pas faire en cinq ans plus que ce qui a été fait dans les vingt dernières années ? Une croisade en faveur de la colonisation s'impose, puisque l'on proclame l'urgence du retour à la terre."

Et poutant, on sait ce que le ministre de la Colonisation a fait des suggestions de M. Sauvé ! Celles des jeunes de l'A. C. J. C. auront-elles un sort meilleur ? Espérons-le.

Le reporter de la *Patrie*, avec malice sans doute, aurait demandé à l'honorable M. Mercier : " Le gouvernement n'a pas encore commencé à dépenser les millions pour la colonisation ? " " Non ", aurait répondu sèchement le collègue de sir Lomer. Puis se ravisant : " Je dis non, aurait-il ajouté, mais vous savez que les travaux marchent bien partout."

Vraiment, que peut-on attendre d'un ministre de la Colonisation qui, alors que tout est arrêté, que tout est enlisé dans la routine et l'inaction, trouve que " les travaux marchent bien partout ? "

Il ne faut pas cependant — et c'est là le côté consolant de l'affaire — attacher trop d'importance à ces paroles ; en effet, celui qui les a prononcées est le même qui, à la dernière session, déclarait que seul un petit groupe de mécontents demandait un chemin de fer au Témiscamingue et qui, au cours de la campagne électorale, s'est transporté à droite et à gauche dans le comté de Témiscamingue annonçant aux électeurs, mécontents ou non, la construction de ce même chemin de fer.

Dans la même interview à la *Patrie*, M. Mercier s'exprime ainsi : " Vraiment, il est réconfortant de voir un groupe aussi imposant de jeunes s'attaquant avec ardeur aux problèmes politiques. Ces travaux que nous avons eu l'avantage d'applaudir témoignent du talent, du patriotisme, de l'esprit d'étude des jeunes à qui ils avaient été confiés." Certes, M. Mercier a parfaitement raison. Cependant ce n'est pas de l'encens que la Jeunesse catholique a voulu récolter en se rendant à Chicoutimi. C'est une semence qu'elle prétendait jeter et le ministre de la Colonisation devra voir à ce qu'il lève quelque chose.

M. Mercier, debout ! Quittez votre fauteuil de congressiste. Prenez la hache et enfoncez-vous dans la forêt de votre province. Que le trésorier de la province y transporte, à dos de cheval, s'il le faut, les coffres-forts où reposent les millions que le gouvernement a promis de dépenser. Tous deux, faites-vous suivre et souvent précéder de tous les engins macadamisants du ministère de la Voirie. Que les érables, les merisiers, les sapins et les épinettes

disparaissent à votre approche ! Que le sarrazin, les orges, l'avoine et les blés naissent sous vos pas ! Que de beaux chemins carrossables soient la trace laissée par les ministres Mercier, Mitchell et Tessier en tournée de colonisation ! Partez, messieurs, le temps presse : vous êtes déjà en retard.

———

Le Nationaliste, Montréal, 6 juillet 1919

UN CONCOURS INDISPENSABLE

Le rôle de la femme dans la colonisation et le retour a la terre

L'inlassable Association catholique de la Jeunesse canadienne vient d'apporter au mouvement de reconstruction son active collaboration dans le domaine particulièrement intéressant pour le pays et notre province surtout, de la colonisation. Aux éloges si mérités qu'on lui a décernés et auxquels nous nous joignons, qu'il nous soit permis d'ajouter un vœu. Pourquoi l'œuvre entreprise par nos jeunes gens et en quelque sorte limitée aux colons ne s'étendrait-elle pas à l'élément féminin de la population ? Nous avouons ne pouvoir concevoir une campagne de colonisation féconde ou de retour à la terre, sans l'appui d'abord et avant tout de nos femmes.

Le rôle de femme colonisatrice n'est plus de notre époque : c'est exactement pour cela qu'il faut s'employer à l'y mettre, instruits comme nous le sommes de sa grande influence morale, sociale, voire pratique, dans le passé. Si, pour un Hébert, on peut revendiquer la gloire d'avoir été le premier cultivateur, n'oublions pas que c'est au dévouement, au labeur de Marie Rollet, sa femme, que nous devons la poursuite et le succès du travail commencé. L'un et l'autre en se complétant, suivant les dictées providentielles, nous tracent tout un programme que nous semblons avoir négligé sinon ignoré.

Certes, depuis ce temps lointain, nous avons beaucoup vécu ; nos mœurs se sont modifiées: c'est pourquoi nous sommes d'autant

plus convaincus que, sans le concours de la femme, le retour aux traditions,— le retour à la terre en serait la manifestation la plus sûre — est voué d'avance à un échec. Toutes les études, tous les appels, toutes les promesses des gouvernements, toutes les initiatives les plus généreuses, n'y feront rien si partant à la conversion du futur colon on ne rallie à ses projets sa compagne, celle qui déjà possède le titre comme celle qui doit bientôt le recevoir.

" Ce que femme veut, Dieu le veut ", dit la sagesse des nations ; c'est ici une vérité incontestable avec cette différence que, *si Dieu le veut*, il reste beaucoup à faire, tout à faire dans le grand nombre de cas, pour que *femme aussi veuille*, et il est essentiel qu'elle le veuille. Mais, pourra-t-on objecter, c'est réduire la colonisation à une question féminine pour ne pas dire féministe. Eh bien ! oui, qu'on l'examine sous tous ses aspects, et la question invariablement se butera toujours à la volonté, à la mentalité, disons même parfois au caprice, de la femme.

Prenons par exemple le solide gars, fils de cultivateur, qu'on veut transplanter sur les terres nouvelles, là où elles ne seront *terres* qu'après un pénible et long défrichement. Le sujet est le mieux choisi, le plus apte à entreprendre la lutte contre la forêt. Qu'arrivera-t-il ? S'il est marié, voudra-t-il, s'il trouve au foyer la moindre objection, exercer une contrainte — ce qu'il ne faut pas, — exiger l'observance stricte de la loi qui veut que la femme suive son mari, pour se lancer vers les solitudes pleines de menace pour un homme privé de réconfort ? Non, celui-là serait un mauvais colon. S'il est garçon, partira-t-il, si l'aimée qui demain devra partager son sort réprouve ses projets ? Pas davantage. L'un et l'autre ne voudront jamais assurer une si troublante responsabilité ou compromettre leurs attaches ; l'un et l'autre, si la terre ancestrale ne peut pas leur assurer la subsistance, et même hélas ! si elle le peut, opteront pour la vie des villes qu'on leur dit faussement être facile. Leur femme, leur fiancée eussent-elles consenti à affronter courageusement l'existence terrienne pour laquelle elles sont nées, que tous, au lieu de venir aggraver les problèmes qui assaillent les centres au détriment des individus comme du pays, eussent contribué au contraire à les solutionner. La volonté, le manque de volonté plutôt d'une femme dont l'é-

ducation aura été mal dirigée sera à l'origine de cette erreur, de cette faute.

Et qu'arrivera-t-il si nous prenons ensuite le cas encore beaucoup plus difficile, encore plus pressant, du citadin dont le rapatriement sur le sol est une des graves nécessités sociales et économiques de l'heure ? Fût-il enfin décidé à quitter l'usine, ou le fond de cale, ou la tranchée, théâtre de ses pénibles travaux dont le produit suffit à peine, ne suffit même pas à lui assurer le pain quotidien ; fût-il prêt à troquer sa vie parée de brillants oripeaux mais misérable dans le fond, pour la vie simple et pure des champs, qu'il aurait à faire face au refus obstiné d'une femme fascinée — éblouissement qui l'aveugle lui-même — par le mirage de la ville, de ses plaisirs factices, de son luxe pernicieux et de tous ses mensonges. Comment pourrait-il retourner vers ce qu'il a abandonné une fois pris à l'étau, si à ses côtés s'élève une voix chère, pour le décourager ? Comment tous les appels, toutes les démonstrations les plus solides, pourraient-ils l'émouvoir, si chez lui, sa femme se met en travers de ses plans ? Campagnarde ou citadine de fraîche date, toutes deux sont de bonne foi : trompées par la ville elles persistent dans leur erreur et personne ne cherche à les en faire sortir.

Les éclairer, solliciter leur appui, leur en montrer l'importance, leur en prouver le bénéfice à tous les points de vue — pour leur santé morale et physique, pour la santé de leurs enfants, pour la santé de la race, pour la santé du pays est, à notre sens, le premier devoir qui s'impose dans une campagne de colonisation et de retour à la terre. Qu'on l'accomplisse résolument, sans tarder, partout à travers la province, c'est notre vœu... et ce sera,— nos Canadiennes le comprendront vite avec leur cœur si ardemment patriotique,— leur bonheur, c'est-à-dire celui de tous, celui de la patrie entière...

Nap. TELLIER

———

L'Étoile du Nord, Joliette, 7 août 1919

UNE ACTIVITÉ CONSOLANTE

Dans la période critique que nous traversons, alors que, dans les milieux politiques et dans la presse, l'on ne parle que de la reconstruction d'après-guerre, il est consolant de constater l'élan qui se fait sentir vers la culture intense du sol. Pour alléger le lourd fardeau que notre participation à la guerre européenne a imposé, nos gouvernants, nos compagnies industrielles et nos associations agricoles, comprennent plus que jamais, que c'est dans l'agriculture que se concentrent nos plus solides espérances.

La presse en général y prête son indispensable concours et les résultats obtenus sont déjà des plus satisfaisants.

Les gouvernements sont parfois lents à exécuter leurs multiples promesses d'encouragement de l'agriculture. Pour y suppléer, une grande activité dans ce sens, se fait sentir aujourd'hui dans les centres importants de la province.

Cet élan vient d'être donné par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne de notre province, par sa convention dans la région fertile du Lac Saint-Jean ; l'Association des cultivateurs provinciale poursuit un vigoureux travail pour détourner de nos grandes villes et de l'émigration aux États-Unis, nos fils de cultivateurs et réveiller en eux l'amour de la culture intense du sol.

A la question de l'agriculture doit se lier nécessairement la question de la colonisation. A ce sujet, le " Progrès du Saguenay" publiait le 17 juillet dernier un rapport très pratique de M. Eug. L'Heureux, du Cercle agricole Labrecque, sur la nécessité d'aider les colons.

Dans l'intérêt de la classe agricole, des nombreuses familles des cultivateurs, trop à l'étroit pour établir leurs fils autour d'elles, nous publions cet extrait suivant du " Progrès du Saguenay ".....

La Tribune, Saint-Hyacinthe, 11 juillet 1919

LE CONGRÈS DU CHICOUTIMI

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne vient de terminer son dernier et son plus beau congrès. Ç'a été vraiment un triomphe.

Pendant près d'une semaine, tous nos grands journaux quotidiens, sans distinction de tendances politiques, ont entretenu le public de l'Association et de son Congrès. On a écrit beaucoup et de fort belles choses à ce sujet ; ceux qui ont vu savent que la réalité est encore mieux. Il faut avoir fait le trajet de Montréal à Chicoutimi, il faut avoir vécu ces six jours avec tous ces jeunes, il faut les avoir vus et entendus soit dans les séances du congrès, soit pendant les longues heures du voyage, pour savoir tout ce qu'il y a de vie, d'intelligence, de volonté, d'entraînement, de dévouement, de zèle, d'apostolat, d'amour de Dieu, de l'Église et des âmes, dans ce groupe de l'A. C. J. C. Le travail des quinze dernières années donne ses fruits, et qu'ils sont beaux et qu'ils sont encourageants !

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne est une puissance dans notre pays. On l'a déjà dit : se fait-il un mouvement important, sans qu'elle en soit ? S'est-il entrepris une œuvre nationale et catholique depuis quinze ans, sans son concours ? Elle est de toutes les bonnes initiatives ; ses membres, par la force des choses, sans l'avoir désiré, se rencontrent partout où il y a du bien à opérer, du travail à entreprendre, du dévouement à donner.

Que l'on nomme un groupe, absolument étranger aux partis politiques, exclusivement occupé aux œuvres catholiques et nationales, à qui le gouvernement du Québec envoie tout un ministère comme représentant, et que tous les grands journaux du pays font accompagner d'un rapporteur officiel. C'est pourtant ce qui vient de se passer : le ministère de la colonisation de Québec, l'honorable Honoré Mercier et tous ses aides ont voulu suivre les délibérations du Congrès de l'Association. Le gouvernement du Manitoba y avait même envoyé un délégué officiel. Le " Devoir ", le " Droit ", l' " Action Catholique ", la " Presse",

le " Canada ", la " Patrie " et le " Star " publiaient chaque jour ce que des représentants spéciaux leur communiquaient chaque soir.

Cette fois, tout le pays a eu les yeux tournés vers l'Association et plus on l'a examinée, plus elle est apparue belle, forte et vivante. Ce fait est à noter. Voilà les résultats de ce travail de formation par la piété, l'étude et l'action. D'aucuns se demandaient ce que font ces jeunes dans le silence de leurs cercles. La réponse vient d'être donnée : ils se forment, ils deviennent des hommes, des catholiques et des citoyens parfaits. Ce travail modeste façonne une élite, qui commande l'admiration, quand le devoir l'oblige à paraître en public.

Un congrès à Chicoutimi paraissait un projet irréalisable. Qui pourrait y aller ? Huit jours de vacances, la longueur du trajet, les moyens de communication, le prix élevé du voyage, tout semblait rendre la tentative impossible. Mais il importait que le congrès se fît à Chicoutimi, il allait s'y tenir, il s'y tint, et il fut un succès.

L'Association obtint des prix de passage à ne pas détruire les petites bourses, grâce à la royale générosité de M. Dubuc, de Chicoutimi ; les membres économisèrent pendant quelques mois et leurs sous et leurs heures ; les cercles choisirent leurs délégués ; les 27 et 28 juin, c'est au nombre de 265 — chiffre étonnant,— que les acéjicistes firent voile pour le royaume du Nord. Il y en avait de partout : de toutes les régions du Québec, une quarantaine de l'Ontario, du Manitoba et même des États-Unis. Ce qu'il dut jouir le fondateur de l'Association, le Rév. Père Bellavance, S.J.,— car lui aussi était du congrès — en les voyant venir de partout ces jeunes qu'il groupait pour la première fois en 1904, dans un congrès bien plus modeste. La semence a levé, elle a grandi, elle est devenue un arbre droit et solide.

A Chicoutimi, la réception fut on ne peut plus chaleureuse. Le Séminaire, avec une politesse et une générosité chrétiennes et françaises, hébergea le plus fort contingent des congressistes. Le reste se retira dans la ville toute voisine. La population suivait en nombre nos délibérations. Le Conseil de ville —qui savait ce que c'est que l'A. C. J. C.,— outre les cinq cents piastres qu'il vota pour la réception des congressistes, proclama l'après-midi du 30 juin fête civique. Tout le comté fut à l'unisson, Le conseil

de comté vota également cinq cents piastres pour la réception ; et, quand le 1er juillet, la série des automobiles partait pour la région du Lac St-Jean — une course d'environ deux cents milles,— ou que le train spécial transportait le reste des congressistes aux grandes pulperies ; partout à Jonquière, à Kénogami, au Val-Jalbert, à Port-Alfred, à Saint-Alphonse, la réception fut des plus cordiales. Jamais pareil triomphe ne pouvait être espéré.

Laissons de côté les travaux du Congrès, ils seront analysés ailleurs et nous y reviendrons plus tard ; notons une impression générale chez tous les congressistes : on a découvert Chicoutimi et le Lac Saint-Jean ! Oui, c'est une découverte. Qui ne s'imagine une région toute neuve, assez pauvre, où les souches sont toutes proches ? Erreur. Chicoutimi et surtout le Lac Saint-Jean, mais c'est un pays très riche, bien cultivé ; où les fermes se vendent jusqu'à deux cents piastres l'acre. Les villages sont prospères et modernes, les rues asphaltées ou macadamisées ; électricité, aqueduc, trottoirs, tout est à l'avenant. Dans les campagnes, on est de beaucoup en avant de nos vieux comtés, et pour la confection des bonnes routes, et pour la culture des terres— les premiers prix dans les concours agricoles provinciaux sont du Lac Saint-Jean,— et même pour le confort ; le téléphone rural sillonne chaque rang ; dans St-Félicien, il y a même un système d'aqueduc qui court presque toute la paroisse, pourtant très étendue ; l'aspect des fermes et des maisons, tout indique le progrès, l'aisance, le goût et l'initiative. Ces gens-là sont progressifs, ils vont de l'avant. Il suffit de visiter leurs écoles, leurs églises pour juger qu'ils ne redoutent pas les sacrifices : Jonquière, St-Félicien et Normandin pourraient devenir évêchés, la cathédrale y est déjà construite.

Après cela, qui s'étonnera d'apprendre que ces gens de là-bas aiment leur pays, qu'ils en sont fiers, qu'ils le placent en premier lieu ? Ils ont raison. Y a-t-il dans Québec, dans le Canada et même dans l'Amérique du Nord, une région aussi riche en terres arables, ayant à proximité des forces hydrauliques aussi puissantes, des pulperies inépuisables ; des réserves de bois, des carrières de granit et de pierre à construction, une rivière profonde, qui lui fournit un port océanique ; bref, tout ce qu'il

faut pour vivre économiquement, sans compter sur aucune autre partie du pays ?

Voilà un peu ce que le voyage a révélé à beaucoup de congressistes et ce qu'il révélerait à une foule de nos compatriotes des vieux comtés de la province.

UN CONGRESSISTE.

———

Le Bien Public, Les Trois-Rivières, 23 juillet 1919

LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

———

Le congrès de Chicoutimi est terminé. Il a rassemblé près de 300 congressistes, tant prêtres que laïcs, venus de l'Ouest, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre et de tous les coins du Québec. Le Gouvernement et toutes les associations à visée sociale de quelque importance avaient leurs représentants officiels.

Le sujet du programme d'étude, les rapporteurs qualifiés qu'on avait désignés pour les travaux, les personnes renseignées qui ont su alimenter la discussion, la généreuse et cordiale hospitalité offerte par les habitants de la région à tous les membres du Congrès, la beauté enchanteresse des lieux et du parcours qui y conduit, ont fait de cette huitième réunion plénière de l'A. C. J. C. la plus belle, la plus intéressante, la plus suggestive et, nous l'espérons, la plus fructueuse qui fut jamais.

La désertion constante et progressive de nos campagnes, exode encore singulièrement accentué depuis que des événements malheureux ont permis l'enlèvement de milliers de jeunes conscrits à la terre, est un fait à déplorer au pays, surtout quand on songe que le coût de la vie augmente à cause du manque de produits agricoles, et que des 218,723,687 acres de terre arable dans la province à peine 21,545,600 acres sont en culture, soit 10% de sa superficie en faisant abstraction des eaux.

Toujours sur la brèche pour voler au secours de la patrie menacée et promouvoir le plus grand bien de tous, l'Association de

la Jeunesse Catholique Canadienne-Française a vu le mal et veut y porter remède. Le Congrès a commencé le travail, les heureuses initiatives qu'il aura suscitées et la campagne de presse qui bat son plein le continuent . . .

. . . . . .

La dernière journée du Congrès s'est passée non plus dans les salles du Séminaire à énoncer des principes féconds pour la vitalité de la race, mais dans les immenses régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean à contempler un sol fertile arrosé de lacs et de cours d'eau, défriché d'hier et donnant déjà du cent pour un aux heureux colons qui l'habitent.

Tandis qu'une cinquantaine de congressistes franchissaient en auto les cent milles de distance qui séparent Chicoutimi de Saint-Félicien, les autres se rendaient qui à Roberval, qui au Val-Jalbert, qui à Jonquière où deux arcs de triomphe signalaient leur passage, qui à la baie des Ha-Ha. On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer de la fertilité du sol, de la succession ininterrompue de montagnes, de lacs, de rivières, de la munificence des gens de Chicoutimi, de la température idéale qui nous était donnée.

Ils ont été bien inspirés ceux qui ont appelé cette région " le Royaume du Saguenay, le Grenier de la province ". Dans plusieurs localités les terres se vendent de $20,000.00 à $50,000.00. Les habitants y conservent les coutumes des ancêtres tout en s'accommodant au progrès moderne. Téléphone, aqueduc, auto, etc., n'ont pas réussi à chasser des demeures rouet, métier à tisser, image du Sacré-Cœur au-dessus de la porte d'entrée, nombreux enfants.

On y rencontre des sites particulièrement enchanteurs : c'est le lac Kénogami, encerclé de toutes parts de monts s'élevant jusqu'à 1,000 pieds de hauteur ; c'est le village Sainte-Croix, situé à l'angle de trois lacs formant une croix et appelés pour cela lacs La Croix; c'est Roberval, St-Jérôme, St-Félicien et tous les bords du lac St-Jean. Comme le dit si justement le rédacteur du *Droit*, " pour celui qui voit le pays pour une première fois, c'est un enchantement continuel."

Nous faisons des vœux pour que les questions vitales étudiées au Congrès et connues maintenant du public par la voix des jour-

naux orientent notre peuple vers une ère de prospérité, et que les riches régions visitées par les congressistes attirent dans leur voisinage encore inculte et pourtant non moins riche d'espoir, des milliers de colons et de défricheurs gagnés sincèrement, pour leur intérêt et celui de leur pays, à la grande cause de la colonisation.

UN AUMÔNIER DE L'A. C. J. C.

L'Écho Paroissial du Sacré-Cœur, Chicoutimi, 1er août 1919

LE CONGRÈS

Le Congrès de Colonisation des 30 et 31 juillet, qui s'est tenu au séminaire de Chicoutimi sous les auspices de l'A. C. J. C. a été un véritable succès. Près de 400 congressistes sont accourus de tous les points du Canada et jusque des États-Unis, et nombre de personnages officiels, parmi lesquels l'honorable Mercier, ministre de la Colonisation, voulurent y prendre part.

Les travaux qui y furent faits ont été des plus sérieux et les résolutions prises, après mûre délibération et parfois chaude discussion, ne pourront manquer de porter des fruits nombreux et sérieux. Le 1er juillet, le comité local avait organisé une grande excursion en automobile pour faire connaître à nos hôtes les belles régions colonisées depuis moins de 50 ans, autour du lac Saint-Jean, *le grenier que l'on sait* C'était une démonstration par les faits ; et son évidence stupéfia (c'est le mot) nos distingués visiteurs qui ne connaissaient guère le pays de *Maria Chapdelaine* que par le récit de Louis Hémon. Au lieu de quelques cabanes égarées à travers les souches et les bluets parmi les *défriches*, ils admirèrent les belles paroisses sillonnées de bonnes routes en " macadam ", aux jolies maisons groupées autour d'églises dont plusieurs sont presque des cathédrales ; ils ont remarqué les systèmes progressifs de culture, et plus encore l'aspect progressif aussi des familles heureuses et nombreuses, qui vivent à l'aise sur le sol que leur chef a pris parfois *en bois debout*. Aucune initiative ne fut plus heureuse de la part du comité local que cette visite en

automobile de plus de 100 milles, quelque rapide qu'elle fût ; plus que le congrès lui-même encore, elle contribuera à répandre le bon renom de notre région.

L'Événement, Québec, 30 juin, 1 et 2 juillet 1919

LE TOUR DU SAGUENAY

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne vient de nous fournir l'occasion, dans des circonstances très heureuses, de faire le demi-tour du Saguenay ; je l'avoue, la partie la plus intéressante du tour complet. Le voyage au grand Congrès de la colonisation organisé à Chicoutimi, par notre brillante et active jeunesse, fut un délice, un enchantement, Nous ne pouvons malheureusement, qu'en donner des notes superficielles. Plus tard, l'incomparable souvenir qu'il aura laissé reviendra en notre mémoire avec sa fraîcheur première...

Inscrivons, cependant, dans l'éblouissement des premières heures, des notes qui, si elles sont hâtives et primesautières, seront aussi complètes que possible sur la route parcourue, le pays visité, le programme du Congrès, les incidents, etc.

Nous débarquons à Chicoutimi, la "Reine du Nord," le dimanche matin. Toute la ville est somptueusement pavoisée pour le grand triduum qui va se célébrer à la gloire et au plus grand bénéfice de la cause sacrée de la colonisation ; de la colonisation du vaste et riche pays dont nous venons d'entrevoir un coin, coin merveilleux comme il y en a mille autres, tous trop ignorés et que l'on semble découvrir, les rares fois que l'on en parle, mais que nous devrions connaître dans tous leurs plus infimes détails, parce que tous ils forment notre pays, le pays si chèrement conquis, héroïquement gardé, si jalousement disputé, et que nous aimerons plus intensément à mesure que nous le connaîtrons davantage, sous tous ses aspects : historique, légendaire, topographique, économique...

Chicoutimi ! "Lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages." C'est ainsi que le Père Lejeune désigne Chicoutimi dans ses *Relations*.

Ajoutons : " Lieu remarquable pour y tenir un congrès de colonisation "...

****

Comme le disait l'hon. M. Mercier, ministre de la Colonisation, dans le discours qu'il faisait, lundi soir, à une séance publique du Congrès : " C'est maintenant le tour de la colonisation." On a vu au développement de l'agriculture, au progrès de la voirie, à l'extension de l'industrie, il faut maintenant promouvoir la colonisation."

Ce congrès organisé par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne aura imprimé un puissant mouvement de départ à la nouvelle politique.

Le programme est tracé, et, du côté du gouvernement, les promesses sont faites ; il faut ameublir la terre pour que germent les excellentes idées qui viennent d'y être déposées ; il faut entretenir les jeunes pousses afin que mûrissent vite les épis et pour que la moisson soit abondante et riche.

La classe d'élite des jeunes gens qui composent l'A. C. J. C. a droit aux félicitations et à la reconnaissance de tous les patriotes de ce pays pour le magnifique exemple de patriotisme éclairé et pratique qu'elle vient de donner, pour avoir prêché aussi éloquemment, pendant un inoubliable triduum, la cause sacrée de la colonisation.

Cette prédication énergique et éloquente, venant après les déclarations ministérielles qui ont souligné la récente campagne électorale, à l'endroit de la colonisation, nous fait croire enfin que c'est bien, en effet, le tour de la colonisation qui arrive.

Pour ces intéressantes assises, les organisateurs du Congrès avaient choisi un théâtre où naguère, la colonisation avait établi son empire et où nous voyons aujourd'hui, à chaque pas, les merveilles qu'elle a accomplies : l'ancien " Royaume de Saguenay."

. . . . . .

Les congressistes ont abordé cette question de la colonisation, sous trois aspects différents : l'étude de nos régions de colonisation ; le recrutement des colons ; l'aide à apporter aux colons.

. . . . . .

Tels sont les grands problèmes qui ont été étudiés pendant le congrès. Cette étude a été faite dans le meilleur esprit, avec calme, sans critiques acerbes. Tous ces sujets ont été discutés jusque dans les moindres détails et chaque aspect a été abordé avec franchise ; on en est arrivé aux conclusions les plus pratiques comme les plus rationnelles.

Naturellement dans l'étude de ces différents problèmes on n'a pu ignorer le gouvernement, le maître, en somme de la colonisation celui en qui reposent les espoirs des colons et des cultivateurs. On a signalé notamment, parmi les difficultés auxquelles ils ont à faire face et qui émanent des lois qui les régissent, l'antagonisme fatal qui existe entre le marchand de bois et le colon. La colonisation a-t-on démontré, sera toujours difficile dans sa pratique, tant que les relations entre les pionniers de la forêt et ceux de la terre ne seront pas plus cordiales. On a fait, à ce sujet, maintes suggestions marquées au coin du plus simple bon sens.

Ajoutons que toutes ces études ont été faites par des hommes versés dans ces importantes questions qu'ils ont étudiées à fond.

Signalons que l'hon. M. Mercier a suivi très assidûment toutes les séances du congrès et qu'il s'est particulièrement intéressé aux suggestions qui ont été faites. Nul doute qu'il saura diriger maintenant la politique de son département dans le sens de leur réalisation prochaine.

Enfin, mentionnons la large part prise dans le succès de ce congrès par les autorités du séminaire de Chicoutimi qui se sont admirablement dévouées pour fournir l'accommodement nécessaire aux congressistes ; pendant ces trois jours leur magnifique édifice, l'un des plus beaux du genre au Canada, a été entièrement à la disposition des visiteurs. N'oublions pas non plus de mentionner avec quel grand cœur tous les citoyens de Chicoutimi ont accueilli les congressistes.

Damase Potvin.

———

Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal, Juillet 1919

CONGRÈS DE COLONISATION

L'A. C. J. C. a tenu à Chicoutimi, du 29 juin au 1er juillet, un congrès de colonisation très important, tant à cause des travaux eux-mêmes qu'à cause de la présence de M. le ministre et de M. le sous-ministre de la Colonisation, de délégués des autres provinces et des États-Unis, de représentants de divers corps publics et de missionnaires colonisateurs et agricoles de différentes régions.

Il nous est impossible d'analyser ici les travaux du congrès ni même les rapports, dont les principaux seront sans doute publiés et mis à la disposition de ceux qui s'intéressent à cette œuvre vitale pour notre race. Tout au plus pouvons nous esquisser les grandes lignes qui encadrèrent des études élaborées, des discussions judicieuses et des commentaires synthétiques.

1°— *Les régions de colonisation* : Le Lac Saint-Jean, le Témiscamingue — La Gaspésie — L'Abitibi — La vallée de la Gatineau La Matapédia — Labelle.

La variété dans la situation géographique et la nature du sol de ces régions, dont chacune fut l'objet d'une brève monographie, met le colon en état d'opter selon ses préférences ou ses habitudes.

2°— *Le recrutement des colons :* a) *Champs.* Les vieilles paroisses dont la superficie ne suffit pas aux exigences de la forte natalité, tel l'archipel de la Madeleine, d'où une centaine d'hommes doivent émigrer chaque année. Les villages et villes : retour à la terre des déracinés. Aux États-Unis ; rapatriement des anciens cultivateurs.

b) *Moyens.* Réhabilitation de l'état du colon et du cultivateur, à leurs propres yeux d'abord, dans l'opinion publique ensuite. Propagande dans des milieux déterminés, par la conférence, le tract, le cinéma. Correspondance de colons et cultivateurs prospères avec leurs parents et amis dans les villes ou aux États-Unis.

L'établissement des colons ; l'aide aux colons : Secours spirituels et temporels ; prêtre, médecin, école. Routes. Crédits : prêts gagés sur les améliorations, caisses Desjardins. M. J.-E.-A.

Dubuc fait observer que les conditions sociales se sont profondément modifiées depuis quelques années et que puisque le manufacturier doit souvent établir des cités ouvrières avant de pouvoir trouver de la main-d'œuvre industrielle, il convient que l'État fasse les premiers frais d'aménagement avant de recruter des colons. M. Dubuc préconise la colonisation en masse ; quelqu'un y met cette condition : groupement des colons d'expérience, mais dissémination, parmi ceux qui prospèrent déjà, des colons inexpérimentés qui ont besoin des leçons et de l'encouragement de l'exemple. Un autre suggère la construction, en attendant les habitations particulières, d'une maison commune qui pourrait devenir plus tard un cercle régional de colons où se tiendraient des réunions, où se feraient des échanges de vues, un petit foyer de vie sociale mis à la disposition de la race la plus sociale du monde.

J'ose espérer que cet aperçu, tout squelettique qu'il est, donnera quelque idée de l'esprit du congrès de Chicoutimi.

L'A. C. J. C. ne pouvait mieux choisir le lieu ni l'heure : la région est une admirable démonstration de ce que peut accomplir l'énergie bien dirigée de notre race ; la colonisation est à l'ordre du jour, ainsi qu'en témoignent le nouveau programme du gouvernement provincial et la participation au congrès de M. le ministre et de M. le sous-ministre de la Colonisation.

L'opinion publique, " reine du monde ", en est désormais saisie.

Léon Lorrain.

La Vie Nouvelle. Montréal, septembre 1919

APRÈS LE CONGRÈS DE COLONISATION

Le congrès de l'A. C. J. C. à Chicoutimi a eu un grand succès. La question qu'on y a étudiée est une des plus importantes pour l'avenir de notre pays : la colonisation. Des idées extrêmement intéressantes, des aperçus nouveaux ont été exprimés sur cette question vitale. Pendant deux jours deux cents jeunes gens, des

membres du clergé, des spécialistes dans la matière, ont mis en commun leurs connaissances particulières, pour en faire bénéficier les uns et les autres.

Les travaux des rapporteurs et des commentateurs, préparés avec soin, ont été fort précis ; la discussion, toujours courtoise, a permis aux jeunes de dire franchement leur pensée, et plusieurs ont parlé avec beaucoup de tact et d'aplomb. En les entendant discourir aussi judicieusement sur une question aussi compliquée, on avait de suite l'impression de ne pas aller à l'aventure, mais que les points principaux du programme avaient été sérieusement étudiés et que le grand problème de la colonisation entrait plus que jamais dans le domaine de l'actualité.

Il ne faut pas l'en laisser sortir. Pour cela, on a demandé une propagande active par toute la province, propagande par la presse, les brochures, les conférences, par les professeurs, les institutrices, les livres de classe, dans les collèges classiques, les collèges commerciaux, les couvents, les écoles primaires. On a aussi réclamé la multiplication des sociétés et des cercles de colonisation ; chaque diocèse, chaque région devrait avoir sa société ; chaque paroisse son cercle.

Toutes les forces de la nation, ainsi réunies dans un immense effort, seraient par là même quadruplées, décuplées.

Les colons ne manquent pas. Chaque région renferme assez de bras pour peupler les déserts qui l'entourent. Les congressistes l'ont compris dans la course rapide qu'ils ont faite à travers les riches campagnes de Chicoutimi et du Lac St-Jean. On leur a dit que des centaines de jeunes gens attendent qu'on leur ouvre les forêts de l'intérieur pour aller s'y installer, y fonder des paroisses florissantes comme celles déjà établies autour du lac. On peut affirmer la même chose des régions de Gaspé, de la Matapédia, de Témiscouata, de la Beauce, des Cantons de l'Est, de la Matavinie. Pour ceux qui désirent s'éloigner, il y a le nord de la région Labelle, le Témiscamingue, l'Abitibi.

La question du recrutement des colons a été étudiée sous toutes ses faces. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'il soit de bonne politique de pousser un homme à aller dans un endroit, plutôt que dans un autre. En général nos gens sont assez bien renseignés sur les régions de colonisation, et ce sont les colons qui

attirent les colons. Lorsqu'un défricheur a bien réussi, il entraîne facilement quelques-uns de ses parents, de ses amis à venir le rejoindre. Il devient un magnifique agent de propagande. De cette manière, les colonies nouvelles se peuplent d'hommes venus du même district et souvent de la même paroisse.

L'important est de faire comprendre à notre population qu'il faut retourner à la terre, qu'il faut diriger vers la terre ces nombreux jeunes gens de nos vieilles paroisses, qui, laissés à eux-mêmes, gagnent plutôt les villes et les centres industriels.

Il importe en outre d'assurer, autant que possible, le succès du colon, en lui laissant le champ libre sur le lot qu'il a choisi, et en ouvrant des routes dans les colonies nouvelles.

Ce qui, paraît-il, arrête la colonisation dans différentes régions, c'est l'emprise du marchand de bois sur de grandes étendues de terrain jugé propre à la culture.

On en a parlé au congrès, et l'on s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen d'arriver à un compromis, à une entente quelconque avec les propriétaire de limites, pour faire sortir de leurs réserves les terrains considérés comme propres à la culture.

Le Gouvernement s'est mis à l'œuvre depuis quelques années, en proposant aux marchands de bois d'échanger certaines parties de limites renfermées dans des régions de colonisation pour d'autres situées dans des endroits jugés incultes.

Les propriétaires de limites ne devraient pas se montrer trop âpres au gain, et accepter des conditions qui sont justes et raisonnables. L'intérêt général doit passer avant l'intérêt de tel ou tel particulier.

Les congressistes ont applaudi, à Chicoutimi, un des plus grands propriétaires de limites de la province qui est aussi un grand colonisateur. Tout en donnant de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers, M. Dubuc aide à s'établir des centaines de colons, en leur facilitant l'accès de terrains englobés dans ses limites à bois. Il nous en faudrait un certain nombre de ces propriétaires de limites, industriels et colonisateurs en même temps. Espérons que M. Dubuc aura des imitateurs, et que nous verrons prochainement se réaliser l'entente entre le marchand de bois et le colon.

Avec un lot libre de toutes entraves, il faut donner au colon le moyen de s'y rendre le plus tôt possible, en ouvrant des routes de

communication qui lui permettront d'y parvenir sans trop de difficulté.

Nous savons de source certaine que le Gouvernement est disposé à entreprendre une vaste campagne sur ce point, et à y consacrer des sommes importantes. Mais afin d'arriver à un résultat pratique, il faudra, dans chacune de nos régions, adopter un mode uniforme de peuplement : choisir d'abord un canton propice, y grouper les colons à mesure qu'ils arrivent, et ne permettre à personne de prendre un lot en dehors de ceux choisis par le Gouvernement et classifiés comme étant propres à la culture par les ingénieurs forestiers.

En agissant ainsi, il sera bien plus facile d'ouvrir des voies de communication. Le département de la Colonisation concentrera tous ses efforts sur ce seul point, et pourra faire un travail effectif et beaucoup moins coûteux.

Dans l'état actuel des choses, il est presque impossible de donner satisfaction à toutes les demandes En certains endroits, les colons sont allés au loin dans la forêt, ils se sont établis à de bonnes distances les uns des autres On ne peut les atteindre immédiatement sans entreprendre la construction de longues routes, à travers la forêt encore vierge, et dépenser de fortes sommes qui seraient plus utiles en des endroits en pleine voie d'établissement.

C'est là un inconvénient grave auquel il faut remédier. Le seul moyen est de grouper les colons. Et cela ressortit au Gouvernement, puisque c'est lui qui est chargé de la distribution des lots.

La besogne ne serait-elle pas infiniment simplifiée, s'il était aidé dans ce travail par une société de colonisation, établie dans chaque diocèse, et munie d'un missionnaire colonisateur, chargé de voir au recrutement des colons et à leur établissement.

Le diocèse de Chicoutimi possède une telle société depuis un an, et elle fait du bon travail. On vient d'en établir une dans le diocèse de Rimouski, et le programme que lui trace, dans une récente circulaire adressée au clergé, Mgr Ross, vicaire capitulaire du diocèse, est fort sage et pratique.

Que l'on fonde dans les autres diocèses de la province des sociétés du même genre, que l'on mette à leur tête des hommes d'initiative dévoués et désintéressés, et l'on verra bientôt la colonisation, dans notre province, prendre un essor surprenant.

Le congrès de Chicoutimi a éveillé l'attention et remué l'opinion publique. N'en restons pas là. Agissons et, pour employer une expression populaire, battons le fer pendant qu'il est chaud.

Ivanhoë CARON, ptre,
Missionnaire-colonisateur.

Le Bulletin de la Ferme, Québec, août 1919

EMPARONS-NOUS DU SOL !

Nous ne sommes point de ceux qui se pardonnent la faiblesse de ne penser que par leurs maîtres. Et nul ne peut songer à nous en faire faute quand il s'agit des intérêts vitaux de toute une race.

Un problème comportant de sérieuses conséquences a été porté devant le congrès de colonisation de Chicoutimi par les représentants des autres provinces, notamment par ceux de l'Ontario et de l'Ouest. On a demandé des colons d'énergie, d'âme et de langue canadienne-française pour renforcer les groupes déjà établis dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les raisons présentées en faveur de ce courant sont appuyées par des motifs d'une telle gravité qu'il ne nous est pas permis de les méconnaître On n'a point demandé d'arrêter le mouvement de colonisation intérieure au profit du dehors ; on nous a mendié les miettes de la table.

D'ailleurs, l'établissement d'un cultivateur dans les plaines de l'Ouest nécessite plus que les moyens financiers du colon ordinaire. Il lui faut quelques milliers de piastres en plus du capital courage et activité. Or, nous savons que sous la législation actuelle ce sont généralement des colons pauvres qui sollicitent des lots dans nos terres neuves Ceux qui disposent d'une petite fortune feraient un placement plus profitable, à intérêts immédiats plus élevés, et ce sont ceux qui songent le moins à défricher, s'ils viennent à quitter les vieux biens. La ville les tente et leurs capitaux s'y engouffrent dans des spéculations branlantes dont le très petit nombre aboutissent au succès.

Il est maintenant reconnu que le capital investi dans une entreprise agricole porte les plus forts intérêts. Et cela est vrai à mesure qu'on s'élève vers les terres si fertiles de notre Ouest canadien. Or, nous ne voudrions voir que des compatriotes de notre langue et de nos aspirations profiter de ces richesses agricoles sur le sol qui est nôtre par droit d'aînesse.

Car, il est d'autres considérations d'ordre plus élevé qui nous y appellent aussi. L'influence morale et politique des vieilles provinces sur les destinées du pays est en train de nous échapper pour rester aux mains de quelques meneurs étrangers, importés de Londres et de Berlin à Winnipeg et à Saskatoon, Et si le groupe, si vaillamment combatif des nôtres, n'est pas renforcé d'ici dix ans, tenons-nous-le pour dit, c'est l'Ouest qui mènera la Chambre des Communes. Dès lors c'en sera fini des libertés, vraies ou relatives, que nous conservent encore nos lois provinciales sous l'égide fédérale.

A. Desilets, B.S.A.

———

L'Action Française, Montréal, septembre 1919

LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

C'est le dernier acte de notre jeunesse. Comme toujours elle y a manifesté les éléments profonds de sa vie.

On se souvient de l'état des esprits à la naissance de l'*Association*. La direction n'appartenait qu'aux seuls politiques qui occupaient tous les journaux et toutes les tribunes. Il semblait que chez nous rien ne pût se faire que par eux. Pour tout ou a peu près ils se constituaient fournisseurs d'idées. Quelques rares travailleurs, inconnus et isolés, gardaient à peine un esprit libre, au prix de leur repos et quelquefois de leur pain. Pour départager les partis et affirmer l'unique vérité, nulle opinion indépendante ou si faible qu'elle succombait sous le dédain des forts. La foule, dressée au respect de l'orthodoxie de ses chefs, ne voulait voir dans l'indépendance qu'un esprit de rancune et de révolte. Pendant ce temps-là une politique d'affaires, peu large

d'horizons, abordait timidement, sans vue d'ensemble, l'un après l'autre, selon que les imposait l'opinion publique, les problèmes de la vie nationale.

L'originalité de l'*Association* fut de préparer cette chose rare et considérable qui s'appelle des " étudiants " et de fortifier ainsi, sinon de créer, une direction indépendante. Convaincue que toute orientation décisive dans la vie d'un pays veut être précédée d'un puissant mouvement des esprits commandé par une élite, elle créa ses cercles d'études où une élite s'occupa de se former. Pendant que d'autres mouvements, partis d'autres points, atteignaient le grand public, elle seule pouvait s'approcher de la jeunesse et, aux vieux préjugés de famille, à l'emprise souveraine de la routine, substituer une pensée libre, la direction de l'intelligence. A cette jeunesse elle apportait, du reste, un programme d'action qui, pour être vaste, à longue échéance, n'en offrait pas moins une vigoureuse synthèse. Aux vues fragmentaires et courtes des oracles régnants elle opposait les vues totales de ce que j'appellerais sa politique spiritualiste. Non point qu'elle prétendît négliger la politique d'affaires ; elle faisait une large place dans ses études aux problèmes économiques ; elle y voyait l'assiette, la garantie d'autres progrès. Mais considérant toutes choses dans une pensée large et ordonnée, elle reconstituait en dignité les problèmes d'ordre moral et intellectuel, elle faisait comprendre que les autres ne doivent être traités qu'en fonction de ceux-ci.

Ces principes proclamés par la jeunesse catholique de 1904 ne restaient point dans sa bouche des clichés sonores à l'usage de la foule ; elle en fit loyalement la règle vivante de son action. Sa doctrine circula dans ses cercles d'études ; elle y fut patiemment étudiée, assimilée bientôt par plus d'un millier de jeunes gens. On jeta par-dessus bord le vieil empirisme si commode au charlatans : on mit à la mode les longues recherches, les vastes enquêtes préparatoires aux congrès. Et ces méditations en commun et tout cet entraînement intellectuel ont fixé une partie de notre jeunesse dans d'irrévocables attitudes. Elle y fut puissamment aidée par ses premières réunions générales presque entièrement consacrées aux problèmes de formation intérieure. Aujourd'hui, qu'on en soit aise ou non, une pensée nouvelle et

libre existe dans la génération des jeunes qui a secoué les vieilles servitudes. Là, dans ces milieux ardents, on aborde les problèmes sans visière et on prend l'habitude de les résoudre dans la seule vérité. Ce goût de liberté, devenu presque une mode, a même dépassé de beaucoup les cadres de l'*Association*. Qui le sait mieux que les aînés voués à des campagnes d'idées et qui ne doivent une partie de leurs succès qu'aux nouvelles attitudes intellectuelles de la jeunesse ?

Spiritualistes dans les idées dominantes de leur programme, nos jeunes gens n'en perdirent point pour cela le sens des réalités. Je dirai même qu'ainsi éclairé par une lumière supérieure, leur réalisme n'en devint que plus aigu. En 1913, aux Trois-Rivières, ils s'occupaient de notre instruction publique. Ils tenaient un congrès d'agriculture à Saint-Hyacinthe, en 1916. Cette année, ils viennent de clore à Chicoutimi un grand congrès de colonisation. Les seuls objets de ces réunions d'étude suffisent à affirmer le sens de l'actualité, les préoccupations réalistes, de notre jeunesse. Il y apparaissait peut-être davantage à Chicoutimi par les rapports du sujet d'étude avec les problèmes de l'après-guerre et par l'importance sociale toujours accrue des questions économiques. Ceux qui ont observé la vie de l'*Association* en ces derniers temps, ont pu constater, au surplus, la place de plus en plus grande qu'ont prise dans ses cercles les études sociologiques. La génération nouvelle, semble-t-il, a prévu le jour prochain où, même chez nous, les disputes et les divisions seront moins politiques que sociales.

Les journées de Chicoutimi furent plutôt des journées d'étude que des journées d'action. La jeunesse n'a point prétendu formuler une politique de colonisation ni proposer des solutions infaillibles. Elle apportait plutôt au public des idées à peser et à discuter. Elle avait procédé, comme toujours, par une longue et minutieuse enquête. Elle s'était entourée de la meilleure compétence ; elle avait interrogé les experts, les hommes, les prêtres qui vivent avec le colon, qui connaissent sa vie et ses besoins. Entre tous ces hommes, elle s'efforça de provoquer des échanges de vues, des expressions d'opinions ; elle jeta elle-même dans le débat le fruit de ses laborieuses recherches ; puis elle sollicita des pouvoirs publics et des sociétés indépendantes une action immédiate et

efficace. Mais surtout elle voulut, en lui restituant son actualité, imposer à l'opinion le fécond examen d'un problème complexe.

Le congrès de Chicoutimi, comme un peu tous les congrès, vaudra surtout par ses lendemains, par les prolongements que les jeunes voudront donner à leurs délibérations. Il est pourtant des résultats déjà acquis et qui valent d'être signalés. La présence active des agents colonisateurs des autres provinces, de l'Ontario et du Manitoba, a permis de comparer notre système à celui d'ailleurs et peut-être de mettre en un relief insupportable quelques-unes de nos imperfections. Cette rencontre aura de même amorcé la solution d'un vieux débat et préparé un pacifique et profitable drainage de nos réserves colonisatrices. Tous ont paru d'accord de ne prendre au Québec rural aucune de ses forces véritables. A tout prix, il faut laisser au vieux foyer français la puissance où viennent s'appuyer les groupes excentriques. Mais aux déracinés qui veulent prendre le chemin des villes ou celui des frontières voisines, il faudra, plus dignement que dans le passé, montrer les routes de l'Ouest.

L'*Association de la Jeunesse* a su atteindre pour elle-même des résultats appréciables. Ce congrès de Chicoutimi a été une splendide manifestation de sa force, de sa vie, du caractère de son œuvre. Ceux qui savent peser ces sortes de chiffres, apprécieront la vitalité d'un groupement qui a pu amener au delà de trois cents congresssistes jeunes gens au lointain pays du Saguenay. Ils observeront que ces jeunes gens étaient venus de toutes les parties de Québec, mais aussi du fond de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre et du Manitoba ; qu'à ces congressistes s'était joint un groupe nombreux d'hommes d'œuvres, de publicistes, entraînés par l'importance de la manifestation ; que, pour la première fois le gouvernement de la province voulut en être et qu'il y fut avec son ministre de la colonisation accompagné des principaux officiers de son ministère.

La jeunesse pouvait-elle souhaiter meilleur public, occasion plus favorable à une démonstration de sa vie et de ses effectifs ? Les auditeurs fidèles des séances du congrès n'ont pas manqué de recenser, un peu étonnés, l'élite nombreuse et très variée qui se développe et s'achève incessamment dans les cercles d'étude de l'A. C. J. C. Les jeunes gens des premiers temps de la fondation

ont pris de l'âge, de l'expérience, une rare maîtrise dans la discussion. Parce que beaucoup ont joint au talent le travail discipliné, ils devaient atteindre à cette supériorité. D'autres se sont ralliés à ce premier noyau et ils viennent de partout et de tous les milieux. L'*Association* n'est pas, comme beaucoup le croient encore, une œuvre réservée à la seule jeunesse d'études libérales qui, hélas ! n'y fait plutôt que l'infime minorité. Les rapporteurs et les orateurs du congrès appartenaient aux états les plus divers. et c'est l'annonce réconfortante d'une élite inattendue, recrutée un peu partout dans la puissante réserve de nos classes moyennes, et qui se lève, cultivée, armée pour la lutte, prête à l'action. Et quelle élévation généreuse dans l'inspiration commune des discours et comme en cela nous est apparue la vigueur du groupement de l'A. C. J. C. et son emprise morale sur ses membres. C'est toujours pour chacun la même vision des choses dans le même ordre intellectuel. Ces lectures d'enquêtes et ces débats du congrès de colonisation nous les avons sentis animés par des préoccupations qui les dépassent infiniment. Au-dessus de ces problèmes d'ordre économique flotte pour la jeunesse une pensée idéaliste qui attache les biens matériels à de plus hauts qu'eux-mêmes, qui monte jusqu'à la patrie, jusqu'à la foi, qui atteste une vue profondément hiérarchique des choses.

Ce n'est pas uniquement à un congrès que nous avons assisté. C'est aux manœuvres d'une jeune force qui entre en possession de l'avenir. Cet avenir nous le saluons avec confiance. La jeunesse de l'*Association* nous le donnera, au gré de nos espérances, pour peu qu'elle veuille accorder davantage à l'action intellectuelle. Qu'elle ne l'oublie jamais, l'avenir est souvent aux groupes qui disposent des forces les plus considérables de l'esprit. Ceux-là le savent qui tous ont essayé de l'action : nous avons besoin de prolonger et de fortifier le mouvement d'idées de ces derniers temps pour remettre un peu de cohésion dans nos doctrines, pour tirer de sa somnolence un peuple passif par tempérament. Que la jeunesse catholique ne néglige point, oserai-je lui dire, les œuvres purement artistiques ou littéraires. L'honneur et le commandement de sa foi lui imposent d'être à l'avant de toutes les initiatives, de tous les mouvements de la pensée. Il y a tant de livres chez nous et sur tant de problèmes urgents qui attendent

d'être faits ; et il y a toute la littérature de demain qui doit porter une empreinte chrétienne. Le rayonnement intellectuel de l'*Association* voudra devenir assez puissant pour attirer à lui toute l'élite de la jeunesse pensive canadienne qui, plus que dans le passé, ce nous semble, apparaît soucieuse d'idées vigoureuses, ordonnées et claires. Qu'à cette fin, les travailleurs des cercles d'études continuent de se fortifier dans l'unique vérité. Acquérir une solide formation doctrinale, voilà bien, à la fin de son volume sur *Les mouvements de la jeunesse catholique française au dix-neuvième siècle*, l'expresse recommandation adressée par le R. P. Mainage aux jeunes catholiques qui veulent devenir des chefs. Plus que jamais, dans l'anarchie universelle des idées, il importe de s'attacher aux vérités traditionnelles ; et puisque nous seuls, en ce pays, tenons dans nos mains l'intégral flambeau, acceptons le devoir de le tenir haut.

La jeunesse de l'*Association* voudra continuer à faire également de ses cercles d'études des écoles de culture morale et religieuse. L'expérience lui a fourni cette précieuse leçon : il faut plus qu'une belle tête pour devenir apôtre. L'homme d'œuvres ne s'improvise ni ne se commande et l'action est toujours courte et intermittente où elle n'est point l'expansion d'une vie morale intense et profonde. Non, ne parlons plus de sentiment d'honneur, de foi patriotique qui suffisent à tout. Toujours, il faut que les volontés et les motifs s'égalent aux buts. Et ceux-là seuls sont en voie de devenir de vrais agissants, peuvent donner le dévouement continu, qui puisent dans leur foi et leur charité les raisons et les soutiens d'une vie supérieure.

Que nos amis, les jeunes, nous pardonnent ces conseils qui peuvent leur paraître une exhortation. Ils nous sont commandés par une grande espérance. Quand on possède comme eux une telle force d'avenir, on n'a plus le droit de devenir une déception. Puis, nous revenons de ce pays saguenayen si merveilleux de beautés naturelles, plus merveilleux encore par ses empreintes humaines. Comment empêcher que nos ambitions ne soient exigeantes ? Les touristes du vingt-neuf juin dernier ont vu défiler devant leurs yeux ces paroisses opulentes, ces églises superbes, tous ces villages blancs et prospères semés le long des plateaux ; ils ont admiré la province en puissance qui s'organise là-bas

autour du lac Saint-Jean, surgie de la forêt en moins d'un demi-siècle, vrai poème du labeur triomphant, et ils ont salué le rêve d'une infrangile grandeur qui flottait, les ailes vivantes, au sommet du Cap Éternité.

Lionel GROULX, ptre.

Le Journal d'Agriculture, Québec, juillet 1919

LE CONGRÈS DE COLONISATION DE CHICOUTIMI

L'A. C. J. C. se préparait depuis deux ans à tenir le grand congrès de colonisation qui vient d'avoir lieu à Chicoutimi, les 29 et 30 juin et le 1er juillet. L'endroit ne pouvait être mieux choisi, surtout à cette heure où la région qu'Arthur Buies appelait à bon droit le grenier de la province prend un essor merveilleux vers un plus grand développement et offre au colon tous les avantages possibles à son établissement comme agriculteur.

Les séances du congrès ont couvert trois journées d'étude bien remplies, et les rapports, mémoires, discussions et excursions ont été suivis par plus de mille personnes intéressées au problème vital de la colonisation.

.....Bien qu'on ait insisté sur la propagande rationnelle en faveur de l'établissement des nôtres dans notre province d'abord, ou n'en a pas moins témoigné l'importance nationale du peuplement des terres vacantes dans les autres parties du Canada et de la formation d'un groupe de Canadiens français destinés à conquérir ce sol qui est nôtre avec l'aide de nos prérogatives de race maîtresse, prolifique et foncièrement agricole.

.....

Ces assises de l'A. C. J. C., en entraînant dans la région du Saguenay le groupe des apôtres et des ouvriers du mouvement colonisateur, ont fait connaître davantage le plus beau pays et le plus riche qu'on puisse offrir à nos compatriotes désireux de continuer l'œuvre agricole si bien commencée, et nous avons la certitude que les vingt ou trente paroisses projetées dans les cantons du nord, entre Jonquière et Péribonka, trouveront des milliers de voix prêtes à répondre à l'appel des missionnaires colonisateurs.

La présence à ce congrès, et la participation active d'autorités comme l'honorable Honoré Mercier, ministre provincial de la Colonisation, de Mgr Eugène Lapointe, et celle de MM. J.-E.-A. Dubuc, le grand industriel du nord, S. Dufault, sous-ministre de la Colonisation, H. Authier, J.-N. Gast nguay, Dr T.-A. Brisson, les abbés J.-C. et Georges Tremblay, J. Bergeron, Bourrassa, Caron, de M. Elz. Lévesque, maire de Chicoutimi, et autres spécialistes en la matière, ont donné à ce congrès un cachet particulier d'intérêt et nous avons lieu d'en espérer des fruits nombreux et durables pour l'avenir du développement national.

A. Desilets, B.S.A

Le Canada Français, Québec, octobre 1919

LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

On se rappelle que l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a tenu à Chicoutimi, un congrès de colonisation. Trois de nos professeurs (de l'Université Laval de Québec), MM. les abbés Cyrille Gagnon, Arthur Maheux et Alphonse Morel, ont suivi au long les séances de ce congrès dont l'importance est capitale et dont l'Université ne devait pas se désintéresser, puisqu'elle veut faite œuvre nationale. Le gouvernement de la province s'était fait représenter par M. le Ministre de la Colonisation lui-même et les principaux officiers de son ministère. On sait que M. Perreault, nouveau titulaire du ministère de la Colonisation, a tenu à se rendre sans tarder au Lac St-Jean pour réaffirmer les promesses du gouvernement en faveur de la colonisation. Les " jeunes " qui ont pris part en très grand nombre à ce congrès, méritent les félicitations de tous pour l'attention, disons même la quasi maturité, avec lesquelles ils ont abordé de graves problèmes. Leur Association sort de ces travaux grandie aux yeux du public, et fortifiée de cette sorte de reconnaissance officielle qu'elle a reçue des pouvoirs publics.

Annales de Notre-Dame du Cap,
Cap-de-la-Madeleine, septembre et octobre 1919

AU ROYAUME DU SAGUENAY

...Nous n'avons pas coutume de traiter, dans notre revue, spécialement dédiée au culte de la très sainte Vierge, des sujets d'ordre plutôt matériel. Mais, pour nous, Canadiens français la question de la colonisation est, à peu de choses près, aussi religieuse que profane. " L'Église, écrivait dernièrement Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, de Québec, aime le sol et la terre du Canada, et l'aime d'une âme apostolique, qui sait aller jusqu'aux sacrifices... C'est elle qui a toujours mené de pair la conquête des âmes et la conquête du sol, et qui, seule, a empêché un jour de se briser à tout jamais le lien sacré qui avait été noué par nos premiers pères entre la foi catholique, la langue française et la terre canadienne." Aussi, nous ne croyons nullement sortir de notre programme en consacrant un certain nombre de nos pages au grave problème de la colonisation, envisagé, surtout sous le double aspect national et religieux.

. . . . . .

Notre passé est une leçon pour l'avenir. Les peuples, comme les institutions, se développent et, au besoin, se régénèrent par les principes auxquels ils doivent leur origine. Un étranger qui a compris notre histoire, a écrit ces paroles pleines de sens : " C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut conserver son caractère distinctif ; étant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'encourager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées ".

Il y a plus. Chez nous la question nationale est intimement liée à la question religieuse. Toute notre histoire le proclame. Le premier arbre canadien abattu par les Français sur les rives gaspésiennes, fut transformé en croix et servit de hampe à l'étendard national. Toujours soucieux d'unir dans sa vie la conquête du sol à l'extension du règne de Jésus-Christ, le colon canadien, après sa première trouée dans la forêt, se préoccupe d'élever, près de la cabane de bois rond qui abrite son foyer, la modeste chapelle qui abritera son Dieu pour devenir le centre et le noyau

d'une nouvelle colonie. Suivant ce que nous voyons habituellement dans notre région, ce premier temple rustique sert en même temps d'école. Et c'est derrière la cloison mobile qui le sépare du tabernacle, que le petit Canadien français, fils de colon, apprend le éléments de sa langue maternelle et les rudiments des connaissances qui ouvrent son intelligence, en même temps que son âme se façonne sous les influences religieuses qui rayonnent du voisinage de l'Eucharistie.

Ainsi ont commencé, se sont formées et développées ces paroisses canadiennes-françaises qui sont la base de toute notre organisation, et qui nous ont fait ce tempérament particulier de peuple colonisateur, honnête et foncièrement religieux. A cette organisation qu'on n'a jamais pu entamer, nous sommes redevables de la force d'expansion qui nous distingue. C'est en les multipliant ces paroisses, au cœur de la forêt qui cédera sous notre poussée, que nous conserverons notre entité ethnique, et que nous nous maintiendrons en mesure d'accomplir la tâche qui nous a été visiblement assignée dans le Nouveau-Monde.

. . . . . .

C'est une vérité de tous les temps, une vérité banale à force d'être répétée, que l'agriculture est la source de la prospérité des peuples. Mais les circonstances critiques que traverse notre pays, mettent plus que jamais cette vérité en relief, et tous les vrais patriotes qui ont à cœur les intérêts vitaux de la nation, comprendront qu'il faut élargir le domaine national pour le rendre plus productif, remédier au désiquilibre causé dans le corps social et ramener une circulation normale dans notre organisation économique.

" La colonisation donc est à la base de notre édifice national ", et nous devons féliciter l'A. C. J. C. d'en avoir fait le sujet de son cinquième congrès général.

****

Le programme du Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française à Chicoutimi comportait trois séances d'études sur les régions de colonisation, le recrutement des colons et l'aide à leur fournir.

. . . . . .

Quelques conclusions générales, pratiques et urgentes, s'imposèrent aux vœux unanimes du congrès comme à l'attention de tout vrai patriote : provoquer dans le pays tout entier, de toutes façons, une vigoureuse campagne en faveur de la colonisation ; arrêter sans délai l'exode désastreux des nôtres vers les États-Unis et aider au rapatriement de ceux qui désirent nous revenir ; enfin, enrayer la désertion alarmante de nos campagnes au profit des centres industriels.

Mais le point capital était de savoir vers quelles régions il est préférable de diriger le surplus de population de nos paroisses organisées.

La solution de ce grave problème, toujours ancien et toujours nouveau, il faut, semble-t-il, la chercher en se plaçant non pas tant au simple point de vue des avantages propres à chaque région qu'à celui de nos intérêts généraux comme peuple. Or, notre mission providentielle dans le Nouveau-Monde, c'est d'y jouer le rôle de la race française dans l'Ancien. Nous devons être des messagers de l'idée catholique, des zélateurs de l'Église, ses apôtres, ses défenseurs." Pour la remplir, il nous faut donc sortir des bornes de notre province-mère. Et c'est ce qu'ont fait, de concert avec nos missionnaires, nos premiers explorateurs, nos coureurs des bois et nos héroïques pionniers, par delà les Grands Lacs, jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Si l'Église du Christ a fait si rapidement la conquête de la terre canadienne, si elle a merveilleusement multiplié le nombre de ses paroisses, de ses diocèses et de ses provinces, n'est-ce pas, au début surtout, pour répondre aux besoins religieux de nos groupements canadiens-français ? Et qui donc ont été les premiers à mettre en pratique, à défendre, à revendiquer le principe des écoles confessionnelles, même au prix de la double taxe, dans les diverses provinces de la Confédération, sinon les Canadiens français ? Nous n'aurions accompli qu'une partie de nos destinées, dans le passé, si nous nous étions cantonnés, comme en une " réserve ", dans les limites de la province de Québec.

Au point de vue purement national, il semble, de prime abord, n'être pas de bonne guerre de nous disperser ainsi aux quatre coins de notre immense territoire canadien. Pourtant, si nous y regardons de plus près, nous ne sommes pas lents à nous persuader que,

par cette tactique, nous gagnons en rayonnement ce que nous perdons en énergie concentrée.

Le seul fait, d'abord, d'être établis sur tous les points du Canada avec la détermination bien arrêtée non seulement d'y rester, mais de nous y développer dans le sens de nos traditions et de nos aspirations nationales, ne donne-t-il pas déjà à nos compatriotes d'origines étrangères l'impression que nous sommes une force avec laquelle ils devront tôt ou tard savoir compter...

Mais, alors, quel plan de campagne faut-il adopter ?...

De l'avis de tous les congressistes, il importe de fortifier toujours davantage la province de Québec, notre château-fort, par l'accroissement de sa population et la culture intensive de ses riches domaines : mais notre peuple ne doit-il pas en même temps s'efforcer de relier par une chaîne ininterrompue tous ses avant-postes, de l'est à l'ouest, de manière à établir comme une ligne de front qui, des plaines de la Grand-Pré, irait aboutir au nord de l'Alberta, en passant par le Nouveau-Brunswick, le Saguenay, l'Abitibi, le Nouvel-Ontario, le Manitoba et le nord de la Saskatchewan ? Aussi longtemps que ce pont solide ne sera pas formé, il est assez aléatoire de fournir des renforts à nos groupes de l'Ouest, par delà les lignes ennemies qui menaceront toujours de les encercler. Le plus sage ne serait-il pas plutôt de pousser, à l'aide des braves colons que n'effraie pas la forêt, une pointe du côté des Acadiens, " afin que Jean-Baptiste puise bientôt baiser la main d'Évangéline", et de s'emparer, avec ceux des nôtres qui recherchent les terres faciles ou que fascine l'attrait des prairies, des superbes cantons qui bordent les voies ferrées du nord de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Alors seulement nous pourrons espérer agrandir notre domaine en nous déversant, pacifiquement, " à coup de berceaux ", vers le Sud.

" Emparons-nous du sol", tandis qu'il en est temps encore !...

Arthur JOYAL, O.M.I.

La Vie Paroissiale, Saint-Jacques de Montréal, août 1919

UN CONGRÈS

Quatre membres du Cercle Dollier de Casson,— le cercle de l'A. C. J. C. de la paroisse Saint-Jacques,— assistèrent au congrès de la colonisation à Chicoutimi.

On peut se demander quelle compétence, eux des citadins, ils pouvaient bien avoir dans la matière. Il faut savoir que, depuis deux ans, la colonisation avait fait le sujet principal de leurs études. Ils partaient donc pour le royaume du Saguenay avec une provision de connaissances techniques suffisante pour alimenter la discussion, n'ayant d'ailleurs d'autre désir que d'enrichir et de préciser leur science.

Pendant les deux journées que dura le congrès, ils écoutèrent avec un vif intérêt, d'abord les rapports faits par quelques camarades sur les " Régions de colonisation ", sur le " Recrutement des colons ", sur " l'Aide au colon " ; ils furent surtout attentifs aux commentaires apportés à ces travaux par des hommes très au courant des faits : ministre, sous-ministre, missionnaires colonisateurs, industriels, agriculteurs. L'immense richesse de la patrie leur est apparue avec plus de clarté que jamais ; le don de défricheur dévolu par Dieu au Canadien français est devenu dans leur esprit une vérité sans réplique ; un mot d'ordre s'est imposé à eux, pour mener à bien la tâche à accomplir : " Des routes et des prêtres ".

Non pas que le Canadien ait besoin de chemins pour aller au bout du monde : les coureurs de bois ont depuis longtemps prouvé qu'ils pouvaient s'en passer. Mais il faut des routes pour écouler les produits de la ferme, et cela même est une condition de prospérité.

Et puis le prêtre ! Oui, pour fonder la paroisse, bénir les mariages, baptiser les enfants, fermer les tombes... Unanimement, tous en ont témoigné : l'homme de notre race est heureux et fort, partout où il trouve son prêtre.

Les assises de ce congrès se fussent-elles tenues au sein d'une grande ville de la vieille vallée du Saint-Laurent, elles eussent déjà produit sur les jeunes gens une profonde impression. Mais

songez que nous discutions ce grand problème en pleine région de colonisation, dans ce Lac Saint-Jean dont nous ententions parler depuis notre enfance, comme d'un paradis du cultivateur ! De l'hospitalité de la ville de Chicoutimi, on ne saurait dire assez de bien : elle est au-dessus de tout éloge. Les villes qui l'entourent : Jonquière, Val-Jalbert, Port-Alfred, voulurent l'imiter; et c'est à des tables magnifiquement servies qu'elles convièrent les trois cents congressistes, après leur avoir remis les clefs de la *cité* et les avoir conduits par des chemins pavoisés et ornés d'arcs de triomphe. Ces villes recélaient, pour notre curiosité avide, de gigantesques moulins à pulpe : la visite nous en fut rendue facile et instructive. Mais tout cela touche de loin à la colonisation. Nos hôtes voulurent nous faire voir le cultivateur chez lui, sur sa terre et nous prouver que la fertile *ceinture de glaise* qui fait la richesse de l'Abitibi forme aussi le sol du lac Saint-Jean. Qui décrira la beauté des champs, l'aisance des demeures que longea notre automobile, pendant des heures, d'Hébertville à Saint-Félicien ? Et ces églises de granit rouge qui ressemblent à des cathédrales ! . . .

Assurément, comme l'a dit un des orateurs du congrès, la région du Lac Saint-Jean, avec la foi qui y règne, avec ses beaux et nombreux enfants, avec son territoire immense encore à ouvrir où des milliers d'hommes peuvent édifier leur bonheur, est un véritable réservoir d'énergie nationale.

Il est très haut placé, d'un accès, non pas difficile mais lent. Ceux de la vallée du Saint-Laurent ne sauraient s'en plaindre, car le voyage leur permet de contempler un des spectacles les plus étonnants du monde. Après les vastes horizons du fleuve, de Québec à Tadoussac, on pénètre dans le sombre Saguenay. Plus, comme tout à l'heure, de clochers, de villages, de villes d'eau ; c'est maintenant, sur une distance de quatre-vingts milles, des blocs de rochers hauts de mille pieds, sans presque d'habitations, sauf dans deux ou trois anses. Entre ces deux murs une eau coule, rapide, profonde et noire ; un vent toujours fort y souffle. A mi-chemin, les deux caps Éternité et Trinité, formidables et muets. La navigation sur un fleuve est une méditation : elle nous rend plus fiers de la patrie.

Et c'est une surprise, au détour d'un cap énorme, d'apercevoir en face, étagée dans le soleil levant, Chicoutimi : et c'est la vie et la civilisation qui recommencent... promettant à notre peuple un prestigieux avenir.

Olivier MAURAULT, P.S.S.

Le Messager de Saint-Antoine, Chicoutimi, août 1919

UN CONGRÈS REMARQUABLE

Le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne tenu à Chicoutimi, les 29 et 30 juin et le 1er juillet, a eu un succès complet. On y a étudié la question vitale de la colonisation sous toutes ses faces, et toutes les parties intéressées du Canada y étaient représentées. Le gouvernement de Québec y avait envoyé son ministre de la Colonisation et plusieurs officiers de son ministère, lesquels ont suivi les discussions avec intérêt, ne laissant perdre aucun renseignement utile. On peut espérer des résultats importants et profitables à notre province, de ces belles assises tenues par la fleur de notre jeunesse canadienne-française.

Honneur et longue vie à l'A. C. J. C. !

Le Semeur, Montréal, septembre 1919

AU RETOUR DU CONGRÈS DE CHICOUTIMI

Tous ceux de nos amis qui ont assisté au Congrès de Chicoutimi sont revenus enchantés de leur voyage et, depuis lors, l'enchantement persiste. Pourrait-il en être autrement ? Rien n'avait été épargné pour rendre aussi agréable que possible cette réunion d'étude dans une région possédant déjà par elle-même un attrait irrésistible. On n'attend, sans doute, pas de moi que j'essaie de décrire la région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, centre de colo-

nisation beau entre tous, contrée industrielle du présent et pays de l'avenir. Pendant plus d'un mois avant le congrès, et un autre après, les journaux ont été parsemés d'articles variés et de descriptions enthousiastes, mais rien n'approche la réalité. Je dirai seulement combien il est réconfortant de voir, à une telle distance des grands centres, un rameau bien vigoureux de notre race, solidement planté en terre canadienne pour y faire fleurir les vertus de l'âme française. L'endroit ne pouvait être mieux choisi pour la tenue d'un congrès de colonisation.

Sûr de répondre aux vœux intimes de nos amis de là-bas, notre Comité avait prodigué ses efforts pour amener dans le royaume du Saguenay une délégation aussi nombreuse et en même temps aussi représentative que possible des principaux intéressés à l'étude de la question au programme. Il nous faut savoir gré aux généreux citoyens de Chicoutimi et des municipalités voisines, et tout particulièrement à M. J.-E.-A. Dubuc, et leur exprimer publiquement notre reconnaissance d'avoir rendu possible la réalisation d'un rêve que les plus optimistes d'entre nous n'osaient guère caresser. Il faut aussi remercier les délégués venus de partout consacrer quelques jours à l'étude d'une question vitale pour notre race. Nous n'avons pas été peu honorés de voir présents à nos séances, outre Mgr Lapointe, le très distingué vicaire général du diocèse et représentant de S. G. Mgr Labrecque, l'honorable Ministre de la Colonisation et les principaux membres de son personnel, un délégué du gouvernement du Manitoba, des représentants de la Jeunesse franco-américaine, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de la Chambre de commerce de la même ville, de la Société Saint-Vincent de Paul, de l'Association catholique des Voyageurs de commerce, de plusieurs sociétés de colonisation, dont celle de Notre-Dame du Chemin de Québec, de nombreux représentants de la presse de tous partis. Grâce à l'effort de nos comités d'organisation et à l'activité des journalistes, l'attention du pays tout entier s'est portée sur notre congrès et, par suite, sur la ville et la région dont nous étions les hôtes.

Les discussions soulevées au Congrès furent pratiques. On sentait que plusieurs de nos amis s'étaient soigneusement préparés, afin de bien mettre en lumière les aspects les plus importants de la question, tandis que les nombreux auditeurs, par leur attention

soutenue, prirent une large part au succès du congrès. Nous ne croyons pas qu'une seule personne soit repartie de Chicoutimi sans avoir appris quelque chose de nouveau sur la colonisation. Il est certain que nos amis ont emporté la résolution de donner un lendemain pratique aux travaux du congrès.

Au cours des séances, bien des idées ont été émises. On est tombé d'accord sur un point très important : celui de travailler efficacement à enrayer l'émigration des nôtres aux États-Unis. La difficulté, nous ont dit les experts en matière de colonisation, est de connaître assez à l'avance les départs probables de chaque paroisse, de façon à pouvoir détourner des usines ces cultivateurs et les diriger vers nos terres neuves. Ne voit-on pas le rôle que pourront jouer nos groupes en attendant que se fondent des cercles de colonisation dans les paroisses. Dès maintenant ils se feront les apôtres de la colonisation en se tenant à l'affût et en signalant aux sociétés de colonisation, dès qu'ils se manifestent, les symptômes de départ dans les vieilles paroisses. Que chacun de nos cercles assure ainsi, chaque année, le recrutement d'une famille à nos régions de colonisation, et il aura bien mérité de la patrie.

Pour terminer ces quelques remarques hâtives sur notre Congrès, je désire remercier tous ceux qui ont contribué à son succès. Une mention toute spéciale revient de droit à nos inoubliables amis de Chicoutimi et une autre à nos rapporteurs. Ces derniers méritent nos sincères félicitations pour le soin jaloux qu'ils ont mis à grouper les matériaux nécessaires à la rédaction de leurs rapports. Celui de M. L'Heureux constitue tout un programme d'action colonisatrice, comme autrefois celui de Beaupré nous avait tracé un programme remarquable d'action scolaire.

Je manquerais à mon devoir, si je ne jetais aussi un regard vers l'avenir. Notre tâche reste lourde de responsabilités et de devoirs.

Un congrès comme celui de Chicoutimi ne peut avoir d'autres lendemains qu'un redoublement de zèle apostolique pour les causes de la foi et de la patrie.

Georges BARIL, M.D.,
Président général de l'A.C.J.C.

La Défense, Windsor, Ont., 3 juillet 1919

LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

Oui, honneur à eux, ces braves jeunes gens de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne* qui, sans hésitation aucune, ont fait trêve à leurs occupations quotidiennes ou à leurs devoirs professionnels, quelques-uns même, comme les collégiens, retardant leur retour au milieu de leur famille, pour se rendre à Chicoutimi, où se tenaient cette année les grandes assises annuelles de l'A. C. J. C. On ne pouvait choisir une meilleur endroit que Chicoutimi pour discuter à fond le sujet à l'étude : la colonisation, car le Lac Saint-Jean est, sans contredit, le pays par excellence de la colonisation.

Il n'y a que quinze ans qu'elle existe cette association de jeunes patriotes, et voilà qu'elle a déjà à son crédit une foule d'œuvres qui honorent ses membres et qui font l'admiration— et quelquefois même le désespoir — de ceux, politiciens ou autres, qui, au début, voulaient bien encourager " ce feu de paille " de jeunes, en autant qu'il aurait pu amener de l'eau au moulin des exploiteurs ou des cabaleurs d'élections.

Mais voilà que ce mouvement de l'A. C. J. C. est maintenant un fait accompli et, grâce à la mise en pratique de ses trois principes fondamentaux : *Piété, Étude, Action*, cette vaillante association, après avoir imploré les secours d'en haut, après avoir longuement mûri les problèmes vitaux concernant l'Église et la race, veut maintenant transformer en pratique ses saines théories sous forme d'action véritable : la colonisation.

En ce jour de bouleversement social quasi universel, il est inutile de dire si cette démarche arrive bien à son heure. Après l'égorgement des nations entre elles, c'est maintenant la crise entre le capital et le travail, la guerre civile en un mot, avec toutes ses horreurs et ses désastreuses conséquences habituelles, qu'il nous faut subir.

Il y a longtemps que nos gouvernants avec les forces dont ils disposent auraient dû s'occuper consciencieusement des problèmes d'après-guerre, dont le plus urgent est l'abaissement, dans des

proportions raisonnables, du coût de la vie, en encourageant la surproduction au moyen de la colonisation intense.

C'est pour parer à cette impardonnable imprévoyance de nos chefs politiques que les jeunes de l'A. C. J. C., dans la mesure de leurs forces et de leur très louable énergie, se sont réunis ces jours derniers en convention à Chicoutimi, afin d'étudier ensemble les moyens les plus efficaces à prendre pour assurer le retour à la terre des trop nombreuses familles de cultivateurs qui, depuis quelques années, attirées dans les villes par l'appât des salaires élevés et les heures de travail, relativement courtes, avaient abandonné le sol pour l'air empoussiéré des usines.

C'est également pour faire comprendre à ceux des nôtres, citadins, fils de professionnels ou de marchands de campagne, qui trop souvent, considéraient l'agriculture comme une besogne peu honorable et faute de mieux, que la culture du sol est la plus belle, la plus noble et la plus fructueuse des carrières, à tous les points de vue.

Comme les membres de l'A. C. J. C. savent mener à bonne fin tout ce qu'ils entreprennent, nous souhaitons de tout cœur que les délibérations des congressistes de Chicoutimi produisent des résultats pratiques et immédiats.

Nous avons droit d'être fiers des faits et gestes de l'Association de la Jeunesse catholique dans le passé. Elle ne se démentira pas cette année. Mais, autant sont sincères les faits et gestes de cette laborieuse et catholique jeunesse, autant doit-elle compter sur l'appui constant et pratique de ceux qui gouvernent le pays !

———

Les Cloches de Saint-Boniface, 1er et 15 août 1919

LA COLONISATION

A l'occasion du congrès de Chicoutimi, Sa Sainteté Benoît XV a adressé à l'A. C. J. C. un bref très bienveillant et très encourageant.

Ce congrès, comme on le sait, a traité la question vitale de la colonisation. Le Manitoba y avait ses représentants. M.

l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe, y a plaidé la cause de la colonisation dans l'Ouest et principalement dans notre province. L'honorable M. Mercier, ministre de la Colonisation, a fait écho à ses paroles en disant qu'il avait demandé des miettes, mais qu'on lui donnerait de bons morceaux, parce que les Canadiens français de la province mère ont des frères à aider et à défendre dans les fertiles plaines de l'Ouest.

———

La Liberté, Winnipeg, 8 juillet 1919

A PROPOS DE COLONISATION

Il semble y avoir eu un débat assez animé au Congrès de Colonisation tenu à Chicoutimi, ces jours derniers.

Évidemment, chacun abondait dans son sens, et il y avait des délégués de Québec, de l'Ontario, du Manitoba et des États-Unis ; c'eût été merveille que chacun fût du même avis.

Autant qu'il nous est possible d'en juger à distance, dans le calme d'un cabinet, il nous semble qu'on a confondu quelque peu le mérite théorique de la question et la manière pratique de donner une solution à une question vitale.

Nous faisons, comme on le voit, une double distinction. La première touche au mérite théorique de la question. Quel est le sens de ces paroles ? Voici :

En théorie, tout le monde est d'accord qu'il importe souverainement de ne pas affaiblir Québec. C'est la cellule mère du groupe français ; il faut lui garder toute sa vitalité, si nous voulons qu'elle pousse un sang vigoureux jusqu'aux extrémités des autres groupes nationaux.

Mais Québec est-il prêt à avoir soin du trente mille d'excédent annuel de sa population ? Nous ne le croyons pas. Le Congrès de la Jeunesse Catholique a siégé pour aviser aux moyens de fermer cette plaie de l'exode aux États-Unis et vers les grands centres industriels ; c'est très bien, mais il va falloir quelques années pour préparer les champs de colonisation et les rendre habitables.

Que Québec contruise au plus tôt des chemins de fer, des chemins de canton, qu'elle règle son problème des intérêts des marchands de bois qui voient l'ennemi dans le colon, et alors elle sera en mesure de garder la plupart des siens, et nous en serons heureux. Entre temps, l'exode va continuer. Et c'est ici que commence, à notre sens, la question pratique qui presse.

Les grands bois de Québec ne sont pas prêts. Vouloir y lancer ceux qui sont sur le point de quitter les paroisses rurales déjà trop denses, c'est, croyons-nous, le meilleur moyen de leur faire prendre la route des centres industriels et celle des États-Unis.

Les gens d'Ontario disent : Envoyez-les chez nous. Nous n'y avons pas l'ombre d'une objection, ici, au Manitoba ; nous souhaitons même ardemment le succès des Ontariens. Ils ont des terres plus faciles à établir que les grands bois de Québec, qu'on cherche à leur faire prendre.

Mais si cela n'est pas encore du goût des fils de cultivateurs qui ne sont pas prêts à faire du défrichement, nous disons : Dirigez donc ces colons vers le Manitoba. Ici, nous avons des terres toutes faites, prêtes à donner récolte l'année suivante. Il y a maison, dépendances, instruments aratoires ; tout est prêt. Un petit capital de trois à quatre mille piastres suffit à s'assurer un marché avantageux dans toutes nos paroisses françaises ayant église, couvent, écoles, l'organisation paroissiale, en un mot qu'on possède à Québec.

Nous demandons cet élément au nom des meilleurs intérêts canadiens-français du Canada entier. Il nous semble que si la classe dirigeante de Québec avait compris ce problème à temps, nous aurions cinq cent mille Canadiens français de plus dans l'Ouest et cinq cent mille de moins aux États-Unis. Nous serions les maîtres de nos destinées dans l'Ouest et Québec aurait une seconde province pour appuyer ses revendications à Ottawa.

On a perdu du temps, mais il n'est pas trop tard pour réparer une partie de la lourde erreur commise par nos devanciers.

Qu'on peuple Québec, c'est bien ; qu'on peuple l'Ontario, nous en serons enchantés ; mais qu'on cherche un moyen pratique immédiat de boucher la veine qui déverse notre sang sur les États-Unis. Nous ne pouvons pas rester impassibles au départ annuel de vingt mille des nôtres sans nous résigner à mourir.

C'est la question pratique qu'il faut résoudre. Or nous avons à l'Ouest le plus fertile et le plus facile domaine agricole du monde entier, et des trois provinces de l'Ouest, nous considérons que c'est le Manitoba qui offre le meilleur ensemble d'avantages au point de vue de l'établissement des nôtres.

Tous les visiteurs de Québec qui passent par nos paroisses agricoles sont unanimes à s'écrier : " Quel dommage qu'un plus grand nombre des nôtres ne se soit pas emparé de ces belles fermes ! "

On peut encore les acheter à des prix variant de trente à cinquante piastres l'acre. Ce sera cent piastres l'acre dans quelques années.

———

Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask., 23 juillet 1919

POUR GARDER NOS CANADIENS

DIRIGEONS-LES VERS L'OUEST

Le congrès de Chicoutimi a soulevé de nouveau le problème, toujours controversé, de l'émigration des Canadiens français de la province de Québec. Pour les représentants de l'Ouest et de l'Ontario la cause était entendue ; mais il y a encore là-bas quelques partisans à outrance du " Restons chez nous " envers et contre tout, prêts à s'alarmer de l'exode de nos compatriotes vers les autres groupes nationaux du pays déjà constitués.

Pourquoi ne pas envisager à son vrai point de vue la question ? Nul n'a songé à affaiblir le Québec, et il semble que la position des nôtres y soit suffisamment assurée pour nous libérer de tout souci de ce côté. Il s'agit purement et simplement de savoir où se déverseront les vingt-cinq à trente mille personnes qui forment chaque année l'excédent de la population et sont fatalement vouées à l'exil.

" Gardons-les chez nous ! s'obstine à répéter la voix d'un patriotisme timoré et inquiet. Dirigeons-les vers nos immenses territoires encore en friche."

Fort bien. Pour les fils de cultivateurs obligés de quitter la terre paternelle devenue trop étroite pour tous les bras avides de travail, nulle solution ne saurait être, à première vue, plus logique, plus satisfaisante. Mais du principe à la pratique, il y a de la marge pour bien des déceptions. Il est vrai que la vieille province a de très vastes étendues à coloniser ; mais celles-ci, couvertes de gros bois, ne sont pas prêtes à recevoir le colon. Ce qu'elles demandent pour le moment, s'est la cognée du bûcheron. Voilà un genre de colonisation qui n'est pas du goût ni à la portée de tout le monde. On comprend qu'il n'attire guère la majorité des jeunes gens élevés sur des fermes toutes faites et peu habitués à ce travail ingrat, qu'il décourage les pères de famille obligés de pourvoir immédiatement aux besoins de nombreux enfants.

La colonisation du Québec se fera, nul n'en saurait douter, et c'est une réserve pour l'avenir qui, en tout cas, restera à notre race. Dans l'intervalle, ce serait une grave erreur de délaisser les autres régions plus avantageuses du pays où se porte le mouvement actuel. Nous y avons droit à notre part et nous devons nous hâter de la prendre pendant qu'il en est temps. Le Nouvel-Ontario et l'Ouest surtout peuvent recevoir des colons en nombre presque illimité. Voilà bien le déversoir tout indiqué pour le trop-plein de la province de Québec ; à moins que l'on juge préférable l'exode vers les États-Unis.

* * *

Ne nous attardons pas aux regrets que fait surgir cette malheureuse émigration vers les centres américains. Il est clair que le courant orienté dans une autre direction il y a vingt-cinq ans, nous eût permis de prendre sérieusement position dans le grand Ouest, et les destinées du Canada en eussent été profondément modifiées. Mais les groupes français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta n'en existent pas moins aujourd'hui et ils sont déterminés à vivre. Ils croient modestement en avoir fourni les preuves. Libre à quelques attardés de continuer à affirmer qu'il n'y a point de salut pour un Canadien français hors de la province de Québec. Nous leur opposons le témoignage de nombreux compatriotes en vue dont l'opinion première a été radicalement transformée par une étude loyale sur place.

Le Canadien français qui abandonne sa province natale pour venir renforcer un groupe extérieur, loin d'être perdu pour sa race, se trouve le plus souvent en mesure de la servir plus efficacement. C'est un soldat inutilisé dans un secteur bien défendu que l'on porte sur un point plus menacé. La bataille pour la survivance française est engagée aujourd'hui, non plus sur les rives du Saint-Laurent, mais bien dans l'Ontario et dans l'Ouest.

De plus, notre race est essentiellement agricole ; elle a grandi et prospéré en tirant sa principale force de la vie des champs, et l'attachement au sol est pour elle le plus sûr gage de la conservation des vertus ancestrales. Cependant la désertion des campagnes sévit chez elle et l'on se demande avec anxiété comment enrayer le fléau. Prêcher sans relâche au peuple le retour à la terre est bien ; lui faciliter les moyens d'établissement est encore mieux. Toute campagne en faveur de la colonisation qui veut se confiner strictement dans les limites de la province de Québec est forcément impuissante à conjurer le péril. Elle doit se doubler d'une propagande active en faveur de l'Ouest, où le travail est moins pénible et plus immédiatement rémunérateur. Sinon, le mouvement migratoire vers les villes et les États-Unis continuera comme par le passé.

On répète volontiers au Canadien français qu'il est partout chez lui dans le pays. Sera-t-il le dernier à venir s'emparer d'un sol dont la propriété est au premier occupant ? On s'est battu pendant cinq ans en Europe pour la possesion de quelques provinces qui représentent un bien petit territoire, comparé à celui qui s'offre chez nous aux pacifiques soldats de la charrue. Ces gens des " vieux pays " apprécient mieux que nous, évidement, la richesse forestière, et ce sont principalement eux — Allemands Galiciens, Russes, Polonais — qui s'installent solidement dans dans nos plaines de l'Ouest. Et pendant ce temps, — ô ironie des choses ! — les descendants des premiers cultivateurs du Canada seraient réduits, faute de champs à ensemencer, à travailler comme manœuvres à Montréal et comme ouvriers d'usine dans la Nouvelle-Angleterre !

* * *

Aujourd'hui qu'il existe dans l'Ouest nombre de centres français bien établis et que les maisons d'éducation se multiplient avec rapidité, des garanties beaucoup plus sérieuses qu'autrefois peuvent être fournies aux nouveaux colons. Les homesteads gratuits sont assez rares, il est vrai, dans ces paroisses organisées ; mais on peut aisément acheter, à des prix variés, des fermes en plein rendement. Le plus souvent, ce sont des non-catholiques qui vendent pour aller s'établir dans un autre milieu plus sympathique. Les nôtres ont à cœur, naturellement, de faire passer la propriété entre les mains d'un compatriote et d'augmenter d'autant l'influence de leur groupe. Dans chaque province, des organisations s'occupent de centraliser les listes de terres disponibles et font office d'intermédiaires entre vendeurs et acheteurs. En Saskatchewan, la Compagnie canadienne de Colonisation a accompli un bon travail dans cette voie depuis un an ; elle a également organisé dans la province de Québec une campagne de propagande dont les résultats se font déjà sentir.

Entre la vieille province et nous, le courant d'émigration est établi et il ne saurait être interrompu désormais. Il reste à le rendre plus actif, dans notre propre intérêt à nous qui avons besoin de compléter nos cadres, dans l'intérêt de nos frères de là-bas qu'il importe de garder à la terre.

Donatien Frémont.

———

L'Évangéline, Moncton, N.-B., 12 mai 1919

Les jeunes de l'A. C. J. C. ont tenu, il y a quelques années, à Saint-Hyacinthe, un congrès agricole qui eut un grand succès. Ils se proposent cette année, les 29 et 30 juin et le 1er juillet prochains, de tenir un congrès de colonisation. Ah ! si les jeunes s'en mêlent pour tout de bon, ça finira bien par marcher ! Ils ont choisi comme lieu de leurs délibérations le " pays qu'Arthur Buies et Louis Hémon ont célébré par l'étude et par le roman, le pays du Saguenay et du Lac Saint-Jean, la bonne ville de Chicoutimi que tant de jeunes gens ont rêvé d'aller saluer par un matin de lune de miel, sur quelque pont de tribord, et que tant d'étrangers

de tous les pays ont tenu à honneur de visiter pour couronner dignement leur voyage au Canada." Ma foi, le voyage paraît des plus alléchants... Et mettant le côté poétique à part, le voyage sera aussi des plus instructifs. Hélas ! hélas ! Quand pourrons-nous annoncer un congrès de colonisation en Acadie ? C'est pourtant bien ici qu'il serait désirable à tous égards. Où en sommes-nous donc à ce sujet ? Autrefois dans les " conventions nationales " de l'Acadie, il existait un petit comité qui s'occupait de colonisation... Or, depuis la " Convention de Saint-Basile ", plus rien... Il nous faudrait une société de jeunes à l'instar de l'A. C. J. C. de Québec et les choses marcheraient.

A. M.

Le Mädawaska, Edmundston, N.-B. 24 juin 1919

La Jeunesse canadienne-française et catholique tient son congrès annuel à Chicoutimi...

Ce congrès est consacré à examiner les divers aspects du problème de la colonisation...

A l'occasion de son congrès, qui est presque un congrès national, l'A. C. J. C. a reçu un bref de Notre Saint Père le Pape Benoît XV, lui accordant la bénédiction apostolique...

Quelle que soit l'horreur des périls où nous sommes,
Ne crains pas, mon pays, les jeunes vont venir...
Ils viennent... c'est l'espoir, c'est la moisson des hommes
Qui dore l'horizon, le champ de l'avenir... (Lionel MONTAL)

TABLE DES MATIÈRES

—

Bref S. S. Benoît XV à l'A. C. J. C. 5
Comité central de l'A. C. J. C. 7
Préface 9

LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

Les préliminaires du congrès 13
S. G. Mgr Labrecque et le congrès. 14
Enquête sur la colonisation. 16
Programme du congrès 25

LE CONGRÈS DE COLONISATION

Ouverture et séances du congrès 29
Première séance solennelle 30
Discours : M. Eugène L'Heureux, avocat, rédacteur au *Progrès du Saguenay*, président de la séance..... 30
M. le docteur Georges Baril, professeur à l'Université de Montréal, président général de l'A. C. J. C. 32
L'honorable Honoré Mercier, ministre de la Colonisation. 38
M. Anatole Vanier, avocat, président du Comptoir coopératif de Montréal 46
M. Georges Saint-Pierre, notaire, pro-maire de Chicoutimi 53
Mgr Eugène Lapointe, vicaire général, président d'honneur 54

I. — Les Régions de Colonisation

Première séance d'étude. Les régions de colonisation. 59
" Les régions de colonisation " : Rapport présenté par M.

PAUL HUBERT, inspecteur d'écoles à Rimouski, ancien membre du Comité régional de l'A. C. J. C. à Montréal..... 60
Discussion du rapport : MM. LOUIS-PHILIPPE GAGNON, représentant le Gouvernement du Manitoba et le Cercle La Vérendrye de Saint-Boniface ; — PAUL BOUCHER, cultivateur à Boucherville, membre du Cercle La Salle, de Longueuil ; — ALEXANDRE GRENON, secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, Ottawa ; — HECTOR AUTHIER, avocat, agent provincial de colonisation, Amos (Abitibi) ; — J.-E. LAFORCE, agent fédéral d'immigration des États-Unis au Canada, Fall-River, Mass. ; — J.-ALBERT FOISY, directeur du *Droit*, membre du cercle Mazenod, Ottawa ; J.-N. GASTONGUAY, président du Cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin, Québec ; — Abbé J.-P. GAGNON, curé de Saint-Adolphe, Manitoba, missionnaire colonisateur, représentant S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface ; — Dr T.-A. BRISSON, ancien directeur de la Société de colonisation de Montréal, Laprairie..... 88
Commentaires : M. HECTOR AUTHIER, avocat, agent provincial de colonisation pour l'Abitibi, Amos..... 112
M. l'abbé J.-B.-L. BOURASSA, missionnaire colonisateur du Nouvel-Ontario, Haileybury..... 116
Discours du président d'honneur : M. ELZÉAR BOIVIN, arpenteur, président de la Société de Colonisation, Chicoutimi..... 119

II. — LE RECRUTEMENT DES COLONS

Deuxième séance d'étude. Le recrutement des colons..... 12
" Le recrutement des colons " : Rapport présenté par M. HENRI LESSARD, instituteur, secrétaire-correspondant du Comité central de l'A. C. J. C., Montréal..... 121
Discussion du rapport : MM. J.-E. LAFORCE ; Dr T.-A. BRISSON ; Dr GEORGES BARIL ; J.-ALBERT FOISY ; Abbé MAX. FORTIN, aumônier général des Unions catholiques et nationales, assistant-aumônier de l'Union régionale québecoise de l'A. C. J. C. ; R. P. ÉDOUARD MARTINEAU,

C.S.V., professeur au collège Bourget, Rigaud ; M. S. DUFAULT, sous-ministre de la Colonisation, Québec ; GUY VANIER, avocat, vice-président de l'A. C. J. C., Montréal; Abbé J.-B.-L. BOURASSA ; A.-L. BÉDARD, secrétaire du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin, Québec. 145
Commentaires : M. l'abbé JEAN BERGERON, missionnaire colonisateur, Chicoutimi. M. l'abbé IVANOË CARON, missionnaire colonisateur, Québec. 154
Discours du président d'honneur : M. THOMAS-LOUIS BERGERON, avocat, Roberval.. 172

III. — L'AIDE AUX COLONS

Troisième séance d'étude et clôture solennelle. L'aide aux colons. 175
" L'aide aux colons " : Rapport présenté par M. EUGÈNE L'HEUREUX, avocat, président du cercle Labrecque de l'A. C. J. C., Chicoutimi, ancien secrétaire du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin à Québec.. 175
Discussion du rapport : MM. PAUL BOUCHER ; PIERRE THIBAUDEAU, étudiant en droit, membre-adjoint du Comité central de l'A. C. J. C., Montréal ; THOMAS-LOUIS BERGERON ; Dr GEORGES BARIL ; Honorable HONORÉ MERCIER, ministre de la Colonisation ; HECTOR AUTHIER ; Abbé J.-B.-L. BOURASSA ; ALEXANDRE GRENON ; OMER HÉROUX, rédacteur au *Devoir*, Montréal. 190
Commentaires : MM. J.-N. GASTONGUAY, président du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin, Québec. R. P. ALEXANDRE DUGRÉ, S. J., auteur de *Vers les Terres neuves*, professeur au collège Sainte-Marie, Montréal. 200
Conclusions du Congrès : M. l'abbé J.-C. TREMBLAY, directeur du *Progrès du Saguenay*, Chicoutimi. 207
Allocution de M. EUDORE BOIVIN, avocat, président du cercle Labrecque de l'A. C. J. C., Chicoutimi 210
Discours du Dr GEORGES BARIL, président général de l'A. C. J. C. 211
Discours du président d'honneur : M. J.-E.-A. DUBUC, industriel, Chicoutimi. 214

VŒUX DU CONGRÈS

Vœux du Congrès 218

Visite de la région 223
Câblogrammes et télégrammes 224
Le colon canadien. Poésie du R. P. E. DESJARDINS, S J. 226
Le respect dû à la langue française 228
Commentaires de la presse : *Le Progrès du Saguenay* (Chicoutimi) ; *le Devoir* (Montréal) ; *l'Action catholique*, (Québec) ; *le Droit* (Ottawa); *la Presse* (Montréal) ; *le Canada* (Montréal) ; *l'Événement* (Québec) ; *le Soleil* (Québec); *la Patrie* (Montréal) ; *la Minerve* (Montréal) ; *le Nationaliste* (Montréal) ; *l'Étoile du Nord* (Joliette) ; *la Tribune* (Saint-Hyacinthe) ; *le Bien public* (les Trois-Rivières) ; *l'Écho paroissial du Sacré-Cœur* (Chicoutimi) ; *Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal* (Montréal) ; *la Vie nouvelle* (Montréal); *le Bulletin de la ferme* (Québec) ; *l'Action française* (Montréal) ; *le Journal d'agriculture* (Québec) ; *le Canada français* (Québec) ; *Annales de Notre-Dame du Cap* (Cap-de-la-Madeleine) ; *la Vie paroissiale* (Montréal) ; *le Messager de Saint-Antoine* (Chicoutimi) ; *le Semeur* (Montréal) ; *la Défense* (Windsor, Ont.) ; *les Cloches de Saint-Boniface* (Saint-Boniface, Man.) ; *la Liberté* (Winnipeg, Man.) ; *le Patriote de l'Ouest* (Prince-Albert, Sask.) ; *l'Évangéline* (Moncton, N.-B.) ; *le Madawaska*, (Edmundston, N.-B.) 232

11
JE
1955

JUL 13 1987

CALL NO.:

HD
319
Q3A8
1919
c.1
ROBA

AUTHOR:

TITLE:

D

VOL: please Trim

DATE CHARGED:

TICK AND

HD
319
Q3A8
1919
c.1
ROBA

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 18 18 11 001 4